LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC

Un Dictateur républicain

PAR LE GÉNERAL PIERRE IBOS

DE L'INFANTERIE COLONIALE

PARIS - HACHETTE - 1930

CHAPITRE PREMIER — LA FORMATION INTELLECTUELLE ET MORALE

CHAPITRE II — LE CHEF MILITAIRE

CHAPITRE III — LE COLONISATEUR

CHAPITRE IV — L'HOMME

CHAPITRE V — LE DICTATEUR

CHAPITRE VI — L'HOMME D'ÉTAT

ÉPILOGUE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA FORMATION INTELLECTUELLE ET MORALE

LES ORIGINES — L'ÉDUCATION À PARIS ET LE SÉJOUR À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE — L'EXPÉDITION DE MORÉE — LA VIE DE GARNISON — LA RÉVOLUTION DE 1830 — L'ÉCHAUFFOURÉE DE JUIN 1832 A PARIS — LE CAPITAINE CAVAIGNAC EN ALGÉRIE.

IL n'est pas indifférent d'interroger les origines des hommes qui ont pris une part active aux événements de la première moitié du XIXe siècle. Qu'ils se soient efforcés de ressusciter le passé ou de perpétuer les réformes politiques de la Révolution, c'est en eux surtout et par eux que les morts parlent. Jeunes encore à l'époque des troubles, ils en ont subi, parfois à leur insu, les conséquences matérielles et morales par les diverses réactions déterminées dans les manières de penser, de sentir et de vivre dans leurs familles. Quand on connaît la passion, très souvent généreuse et désintéressée, que les fondateurs du nouveau régime apportèrent à conquérir la liberté, on comprend qu'ils aient jalousement modelé l'âme de leurs fils sur leurs exemples et leurs enseignements. A leur image la plupart de ces enfants, devenus à leur tour des conducteurs d'hommes, confondirent dans le même amour la Patrie et la Liberté ; ils surent eux aussi lutter et souffrir pour défendre un idéal qui leur avait été transmis comme un héritage sacré.

Jean-Baptiste Cavaignac, père du général, descendait d'une ancienne famille du Rouergue, anoblie par Henri IV pour d'importants services rendus pendant le siège de Cahors. Il était né en 1762 à Gourdon, petite ville dont les habitants témoignaient beaucoup d'estime et d'affection à ses parents qui, par leurs quatorze enfants et leurs alliés, tenaient une place considérable dans la cité. Déraciné de bonne heure du pays natal, où il ne devait plus revenir que rarement, il se trouvait en 1789 à Toulouse, avocat au Parlement, et bientôt investi de fonctions municipales et départementales, en récompense de l'ardeur avec laquelle il avait adopté les principes nouveaux. Cependant, ses compatriotes du Lot l'envoyèrent à la Convention où il vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis, vote qui devait peser lourdement sur sa vie et sur la destinée de ses enfants. Représentant du peuple en mission aux armées sur le Rhin, en Vendée, il réprima durement les menées fédéralistes dans l'Ouest et dans le Béarn, mais en tempérant la férocité de certains de ses collègues par des actes de clémence. Il fut cependant dénoncé par les Bayonnais en même temps que l'affreux Pinet, et il eût été décrété d'accusation si Boissy d'Anglas n'avait courageusement prouvé sa modération relative et sa justice. Au 1er prairial, au 13 vendémiaire, il contribua de toute son énergie au succès de la Convention, et, lorsque le

Directoire remplaça la célèbre Assemblée, les électeurs du Lot reconnurent son civisme et son intégrité en lui donnant un siège au Conseil des Cinq-Cents.

Depuis qu'il s'était lancé dans la politique il n'entretenait plus guère de rapports affectueux qu'avec l'un de ses frères, Jacques-Marie, qu'il rencontrait entre deux missions ou deux campagnes, et qui était déjà un chef d'escadrons réputé pour son audace et son habileté. La tourmente apaisée il voulut donner à ses goûts pour la vie familiale des satisfactions moins précaires. Agé de trente-cinq ans, il était bien de sa personne et homme de beaucoup d'esprit et d'une grande distinction de manières ; il avait de belles relations dans le monde officiel, et son caractère, les services rendus, semblaient lui promettre un brillant avenir.

Un de ses compatriotes, député comme lui, l'introduisit dans la famille Corancez où une charmante jeune fille de dix-sept ans attirait déjà les épouseurs. La société qu'il rencontra, et les goûts qu'il y découvrit, lui firent sentir qu'il pénétrait dans un monde nouveau pour lui, ce qui ne pouvait lui déplaire, s'il cherchait l'oubli et le repos sans renoncer à une existence brillante. Excepté les idées républicaines de Mme Corancez, l'ardent patriotisme et l'irréligion, il n'y avait cependant presque rien de commun entre l'ancien conventionnel et les grands bourgeois qui le recevaient comme un des leurs.

Les Corancez étaient une famille de beaux esprits et d'artistes. Intelligences trop fines pour trouver de l'agrément aux violences de la politique, ils vivaient surtout par le sentiment et l'imagination, au milieu des philosophes et des musiciens, des écrivains et des peintres les plus connus. M. Corancez avait fondé, en 1777, le *Journal de Paris*, le premier quotidien de nouvelles littéraires publié en France ; en 1789, cette gazette était devenue politique. André Chénier, familier de la maison, y avait écrit une série de lettres qui furent la cause de son arrestation. Mais l'ami précieux, celui dont le commerce est un bienfait et un bonheur, avait été Jean-Jacques Rousseau. Pendant douze ans, Olivier de Corancez avait mêlé sa vie à la sienne pour le soutenir et adoucir ses malheurs. Il l'admirait et le vénérait autant qu'il l'aimait, et l'on comprendra l'influence que les idées du philosophe de Genève purent avoir sur la famille en lisant ces lignes extraites de la brochure *Des mœurs et du caractère de Rousseau* que Corancez écrivit pour ses enfants : Je suis témoin que Jean-Jacques Rousseau a conservé toute sa vie pour une mère que sa modestie m'empêche de nommer, mais que ses vertus feront cependant reconnaître de tous ceux qui ont eu quelques relations avec elle, une bienveillance soutenue, mêlée d'un respect sincère. Il l'avait connue jeune fille et lui avait donné à cette époque des soins personnels. Son mariage n'a rompu ni ses liens ni ses rapports avec lui. Plus occupée de jouir et dé profiter de cette connaissance que de s'en prévaloir, elle le voyait rarement. Elle étudiait, dans le silence, les maximes qu'elle puisait dans ses ouvrages, pour connaître ses devoirs et régler sa conduite, relativement à l'éducation de sa nombreuse famille. Ses succès dans ce genre ne furent point ignorés de Rousseau, qui ne la perdait pas de vue. Ils lui étaient agréables, et souvent il m'entretint de l'estime qu'il conservait pour elle. Cette préoccupation de Rousseau est si vraie qu'il annota de sa main un bel exemplaire de Montaigne et le fit remettre à Mme Corancez qui le céda plus tard à Hérault de Séchelles, au grand désespoir de Mlle Corancez, cette fille spirituelle de Rousseau, tout imprégnée des maximes du philosophe dont l'influence resta longtemps souveraine sur son esprit. Comme Rousseau elle écrivit des *Confessions*, mais leur caractère intime l'effraya ; elle les détruisit et les rédigea de nouveau sous la forme de mémoires (*Mémoires d'une inconnue*). Même ainsi transformé, son livre fait penser à celui du maître. Tout en donnant une part à l'anecdote, il est

surtout le reflet d'une personnalité mystique et rêveuse, et des impressions produites sur elle par le contact d'une société qui la blesse et lui déplaît.

Elle avait été élevée chez ses parents, et ne connaissait du monde que les amis sceptiques et spirituels qui les fréquentaient. Son instruction avait été l'œuvre d'un bon prêtre logeant dans leur maison, qui sollicita comme une faveur d'enseigner cette intelligente enfant. On y avait consenti, en échange de la promesse formelle qu'il ne serait jamais question de religion, promesse qui fut tenue. Mlle Corancez apprit les lettres, le latin, un peu de grec ; Grétry lui donna des leçons de musique. Elle grandit ainsi, ne connaissant le monde et la vie que par les livres et les rêves, comme elle le constatera elle-même plus tard ; le mysticisme auquel elle s'abandonnait, sous l'influence persistante de Rousseau, peuplait son esprit d'aspirations indécises et inquiètes, à défaut des certitudes qu'elle ne pouvait trouver en elle et autour d'elle. Plus tard, quand les agitations de la vie l'obligeront à chercher une solution aux problèmes que les événements poseront à l'épouse, à la femme et à la mère, elle sentira le vide désolant de son âme et la froideur de son esprit. Le tourment de ce vide et de cette froideur l'amènera au drame intérieur, long et douloureux, de sa loyale conversion au catholicisme ancestral.

Telle était la jeune fille que Jean-Baptiste Cavaignac, promptement séduit par son charme et son intelligence, souhaita d'obtenir pour compagne. Mme Corancez favorisa de tout son pouvoir ce dessein qui convenait peu à son mari et surtout à sa fille aînée et à son gendre, parce que le député en question avait voté la mort du Roi, et qu'il n'était pas prudent d'affronter les conséquences qu'un tel vote pourrait avoir plus tard. Après de longues discussions, elle l'emporta ; Mlle Corancez se laissa convaincre qu'elle ne pourrait faire un meilleur choix et, sans éclat de passion de sa part, mais avec la volonté de se conduire toujours en épouse irréprochable, elle donna son consentement au mariage qui fut célébré en décembre 1797.

Ainsi, après avoir brûlé de toutes les fièvres politiques, après avoir contribué à bouleverser la France et l'Europe, après avoir sauvé sa tête maintes fois mise en jeu dans la lutte des partis, l'ancien conventionnel pouvait se croire assuré d'être heureux ; mais il ne fit qu'entrevoir l'existence quiète et stable qu'il se flattait d'être la sienne désormais.

Au premier renouvellement annuel du Conseil des Cinq-Cents, le sort qui désignait les députés sortants lui enleva son siège. Comme la Révolution ne l'avait pas enrichi, une situation d'attente lui fut offerte, en échange, dans l'octroi de Paris, grâce à laquelle sa femme pouvait encore conserver son rang dans le monde et recevoir les anciens collègues et amis de son mari qui fréquentaient la maison. Là se rencontraient notamment Cambon, Prieur, parfois Cambacérès et Barras, et les chefs militaires qu'il avait connus et soutenus pendant ses missions, Sébastiani, Joubert, Desaix, Kléber, Murat, dont les jeunes gloires auréolaient d'une notoriété flatteuse le salon qui les accueillait. Murat surtout se montrait assidu chez le protecteur déchu, dont l'influence l'avait fait admettre dans la garde constitutionnelle de Louis XVI et l'avait sauvé d'un grave péril pendant la réaction thermidorienne, quand la signature Marat, adoptée par gloriole au temps de Robespierre pour se consacrer pur entre les purs, donnait des droits à la déportation plutôt qu'à la faveur. Le brillant cavalier n'était pas un ingrat, et le 18 Brumaire lui fournit l'occasion de prouver une reconnaissance que les années ne devaient pas amoindrir. Devenu puissant à son tour, par son amitié avec le Premier Consul dont il allait être le beau-frère, il appuya l'offre

d'une préfecture, que Bonaparte, à l'instigation de Cambacérès, fit proposer à Cavaignac.

A cette époque, d'après les témoignages contemporains, il était hasardeux de lier le sort d'une famille à celui du nouveau gouvernement. Une place d'administrateur de la loterie nationale, plus lucrative que la régie de l'octroi, moins brillante mais plus sûre qu'un palais préfectoral en province, sembla préférable à Cavaignac, qui l'obtint aisément. Mais après la mort d'une fille âgée de quelques mois, la naissance de ses fils, Godefroy en 1800, Eugène le 15 octobre 1802, réveilla son ambition. Pour leur assurer un avenir enviable, il souhaita de jouer de nouveau un rôle politique, où se concilieraient son désir de servir la France et sa réserve à l'égard d'un régime qui rétablissait peu à peu tout ce que lui et ses amis avaient renversé. Le poste de résident à Mascate, auquel les desseins secrets du Premier Consul réservaient une grande importance, était vacant. Il l'accepta, mais la rupture de la paix d'Amiens, en rendant trop aléatoire le voyage par mer, le retint à Paris dans une sinécure bien appointée.

Sa femme l'aurait vu partir sans trop de regrets. Elle avait pour ses enfants un amour exclusif, qui supportait comme une pénible épreuve le partage de leurs premières tendresses. En outre, fort attachée à ses parents, elle appréhendait d'avoir à prendre parti entre eux et son mari dans un conflit qui les divisait. D'ailleurs, le hasard lui accordait bientôt un nouveau répit. Joseph Bonaparte était devenu roi de Naples et, conseillé par Jacques-Marie Cavaignac, maintenant général et son aide de camp préféré, il appelait auprès de lui le résident honoraire de Mascate pour en faire un directeur général de l'enregistrement et des forêts du royaume. Le soudain changement de dynastie, qui remplaçait en 1808 un Bonaparte par un Murat, consolidait la situation des deux frères, auquel le souverain avait l'élégance de conserver une amitié fondée sur des services reçus en des temps moins heureux. Pendant plus de deux ans, Mme Cavaignac resta donc seule en France avec ses deux enfants, avant de rejoindre son mari fort occupé à organiser l'administration napolitaine et à leur préparer un cadre digne de les recevoir. Cette période de sa vie s'écoula chez les divers membres de la famille, dans le calme provincial dont sa santé, déjà délabrée, avait autant besoin que son esprit, tourmenté par l'inquiétude religieuse et qui hésitait à franchir le pas difficile de la conversion. Eugène et son frère, comblés de gâteries par leurs grands-parents et par leurs oncles et tantes paternels, personnages austères et peu expansifs cependant, ne devaient jamais oublier les joies de leur séjour dans les villes et les bourgs de la Corrèze et du Lot, où les Cavaignac comptaient parmi les plus notables habitants. Dans le tumulte d'une existence agitée par les luttes de la politique et de la guerre, Eugène surtout ne cessa de subir l'attirance de la terre ancestrale ; dans les camps de la Grèce, comme sur les pistes et les champs de bataille de l'Algérie, il sentait passer, aux heures de tristesse, le parfum des landes couvertes de bruyères et de genêts ; il se voyait courant dans les châtaigneraies et les bois de chênes, jouant dans les prés avec les pâtres. Parisien de rencontre, il restait quercynois par atavisme et, bien des années plus tard, les électeurs qui le choisissaient comme un enfant du pays ne s'y trompaient pas.

Cependant, le moment de rejoindre à Naples le chef de la famille était venu. Mme Cavaignac se mit en route, non sans mélancolie et sans appréhension. Elle n'avait aucun goût pour les plaisirs d'une Cour où la reine intriguait contre le roi, et que la diversité des partis et des courtisans rendait pleine d'embûches. Elle regrettait la simplicité de son existence d'antan, au milieu du luxe et de la représentation auxquels elle était contrainte par son titre de dame d'honneur et

par le rang de son mari. Celui-ci, d'ailleurs avec les meilleures intentions du monde, lui avait infligé, dès son arrivée un cuisant chagrin. S'il acceptait galamment la métamorphose de sa femme voltairienne en catholique fervente, s'il consentait pour lui être agréable à donner à leur mariage la consécration de l'Église, il entendait diriger lui-même l'éducation de ses enfants, selon les données de la raison libérée des préjugés religieux. Eugène et Godefroy reçurent donc un précepteur italien, dont leur père, affectueux certes, mais sévère et grondeur, surveillait avec soin l'enseignement.

Les deux frères n'étaient plus assez jeunes pour ignorer la lutte d'influences dont leur esprit était l'enjeu ; leur caractère apparaissait déjà façonné dans ses lignes générales, tel qu'il devait se manifester pendant leur existence. Avec une finesse et une perspicacité peu communes, leur mère en esquissa ainsi dans ses *Mémoires d'une inconnue* un portrait déjà ressemblant. ... Eugène, plus jeune que lui de deux ans et demi, était au contraire plus docile et plus caressant, plus démonstratif que l'aîné. Doux habituellement et facile à conduire, jusqu'aux moments, rares à la vérité, où arrivait un accès d'entêtement, accès qu'il fallait tourner et non heurter, car on l'aurait brisé sans le faire céder, il avait, lui, de la persévérance, de la ténacité dans ce qu'il commençait, dans ce qu'il s'imposait, amusements ou tâche, et montrait plus que son frère l'envie de plaire, de se rendre agréable. Avec de la gentillesse, de la finesse, il annonçait de l'esprit, un caractère affectueux et de l'empire sur lui-même, en quoi il a tenu parole. Vivant habituellement avec des enfants plus âgés que lui, il était, suivant l'usage, le souffre-douleur de la bande — car l'enfance n'est pas généreuse — et ne se plaignait jamais.... Enfin, il était bon comme son frère. Je voyais en eux le germe de deux hommes distingués, et je ne m'abusais pas. Admis et fêtés au palais comme compagnons de jeux des enfants du roi, ils semblaient promis par droit de naissance, avec leur sœur Caroline née en 1811 et filleule de la reine, au sort brillant des privilégiés de la terre, si l'édifice construit par Napoléon résistait aux orages qui se formaient du côté de l'Orient. Il en fallut pourtant bien moins pour changer leur destin. Une querelle entre l'empereur et son beau-frère qui voulait se débarrasser d'un parti hostile dont la reine était le chef, aboutissait à un singulier décret sur la naturalisation des Français détachés au service de Murat. Malgré l'importance du sacrifice, le général J.-B. Cavaignac et son frère n'hésitèrent pas à tout perdre par la démission de leurs emplois afin de conserver leur qualité de Français. En 1812, Mme Cavaignac, ramenait ses enfants à Paris, tandis que son mari restait à Naples jusqu'à la fin de 1813 pour liquider les propriétés acquises dans le royaume et qui représentaient toute sa fortune ; mais cette opération fut désastreuse. Lorsqu'il revint à Paris, quasi-ruiné, il s'empressa d'enlever ses fils de la pension Le Fèvre, où leur mère les avait placés, et de les confier à l'institution de Lanneau devenue, depuis, le Collège Sainte-Barbe, dont l'esprit lui convenait mieux. Mme Cavaignac avait tenté vainement de l'en dissuader et, longtemps après, elle regrettait encore, dans ses *Mémoires*, la décision de son mari, un des pires choix, suivant moi, qu'il pût faire. Cependant Eugène et Godefroy y reçurent une solide instruction et furent parmi les brillants élèves de l'établissement.

Avant que l'ex-conseiller d'État du royaume de Naples eût reçu en France une juste compensation des sacrifices consentis par son patriotisme, l'Empire s'écroulait. La première Restauration, liée par des engagements formels, l'oublia. Le retour de l'île d'Elbe aurait probablement rétabli ses affaires, si le régime inauguré le 20 mars s'était maintenu. L'ancien conventionnel voyait alors en Napoléon la Révolution triomphante ; il considérait comme un devoir d'aider

l'empereur dans la lutte décisive contre les ennemis de la patrie. Mais il n'eut même pas le temps de s'installer à la Préfecture de la Somme qui lui était attribuée. En outre, au début de 1815, pendant un voyage en Italie, il avait probablement été l'un des conseillers bénévoles de la diversion hasardeuse et prématurée qui conduisit Murat devant le peloton d'exécution du Pizzo. La deuxième Restauration ne pouvait donc manquer d'avoir des suites fâcheuses pour le préfet impérial des Cent-Jours et pour l'ancien ami du roi détrôné de Naples. Tandis que Ferdinand Ier, rétabli sur le trône des Deux-Siciles, confisquait en Italie les débris de sa fortune, à Paris il subit toutes sortes de vexations, préludes inévitables d'un sort plus rigoureux. En vain, d'après les suggestions de sa femme, avait-il fait remplacer, pendant les pourparlers relatifs à la déclaration de Saint-Ouen, le mot opinion par le terme vote bien plus précis, dans la phrase qui promettait l'oubli ; en vain Louis XVIII rappela-t-il aux ultras de la Chambre introuvable le pardon accordé par Louis XVI à ses juges. La loi d'amnistie du 9 janvier 1816 expulsa de France les régicides, et Cavaignac, laissant sa famille dans la gêne à Paris, alla s'établir à Bruxelles où il devait mourir en 1829.

Mais, de son exil, il continuait à inspirer à ses enfants une haine réfléchie et tenace envers les Bourbons, haine singulièrement attisée par Mme Cavaignac, enthousiaste bonapartiste malgré ses griefs personnels qui auraient justifié d'autres sentiments. Non seulement les manœuvres du gouvernement consulaire avaient presque ruiné ses parents en les dépossédant, sans compensation suffisante, de la propriété du *Journal de Paris*, mais encore la reine Caroline ne lui avait pas ménagé les mauvais procédés pendant le séjour à Naples. Cependant elle admirait le régime impérial et la gloire de Napoléon avec la même ferveur mystique qui l'avait ramenée au catholicisme sous l'influence et les enseignements de l'abbé Frayssinous. C'est probablement le respect pour la foi d'une mère chérie et vénérée qui, plus que tout autre sentiment, inspirera Eugène dans sa solution personnelle du problème religieux. Entre l'indifférence polie de sa jeunesse et l'adhésion discrète de son âge mûr, il ne devait jamais faire une place à l'irréligion bruyante qui n'était pas encore devenue la marque nécessaire du vrai républicain.

Ainsi, malgré qu'il fût éloigné pour toujours du foyer familial, l'influence de l'exilé sur ses fils n'en subsistait pas moins, soigneusement entretenue par la correspondance qui s'échangeait entre Bruxelles et Paris, et surtout par leurs visites annuelles pendant les vacances. Sa préoccupation s'étendait jusqu'au choix d'une carrière ; il indiquait, d'après les aptitudes pressenties, le Barreau à Godefroy, l'École Polytechnique et le Génie à Eugène. Les péripéties de leur existence, les malheurs d'un père proscrit, leur donnaient parmi les condisciples du collège Sainte-Barbe une notoriété dont ils étaient fiers. La jeunesse scolaire de cette époque, plus peut-être que celle d'aujourd'hui, s'intéressait aux discussions et aux querelles des partis qui enfiévraient les salons, les rues et le Parlement. Si un calcul astucieux déterminait déjà chez quelques-uns le choix de l'opinion utilitaire, en prévision des avantages qu'ils escomptaient, chez les loyalistes ou chez les opposants le plus grand nombre s'enrôlait de bonne foi derrière les bannières des ultras et des libéraux. Les tenants du bonapartisme, conscients de leur faiblesse numérique, se contentaient de marquer les coups, sans avouer leurs préférences pour les libéraux. Les républicains, contre lesquels tous les autres auraient fait bloc, affectaient un éclectisme indifférent aux préoccupations politiques de leurs condisciples ; comme les premiers chrétiens,

ils cachaient avec soin la petite flamme de la liberté entretenue par eux dans le mystère jusqu'au moment où ils pourraient la faire briller au grand jour.

Godefroy était l'un des plus enthousiastes. A la fin de ses études secondaires il avait fait un pèlerinage à Bruxelles ; son père l'avait présenté dans le cénacle des bannis, dont David et Carnot étaient les personnalités les plus illustres. En les fréquentant, il avait compris l'idéal de la Révolution, et il s'était juré de recommencer une guerre sans merci contre la royauté triomphante. De retour à Paris, étudiant en droit, lancé par son oncle de Corcelle dans les conciliabules qui précédaient la formation de la Charbonnerie où sa connaissance de l'italien et le souvenir du rôle paternel auprès du roi Murat allaient faciliter son entrée, il cherchait aussitôt, selon la consigne donnée par les dirigeants, à gagner la jeunesse intellectuelle aux ennemis du droit divin. Son frère Eugène, qui éprouvait pour lui une affectueuse admiration, était à Sainte-Barbe un intermédiaire empressé. Mais, malgré les précautions de sa naïveté juvénile, la police de M. Decazes était trop bien faite pour ignorer ce qui se disait, même sous les préaux des collèges. Aussi, quand il eut subi avec succès les examens d'entrée à l'École Polytechnique en 1820, se vit-il refuser l'agrément du ministre de la Guerre à son admission. Fils de régicide était le motif officiel d'une décision qui bouleversait les rêves d'avenir du candidat évincé. Vraisemblablement, il y avait autre chose ; c'était l'adepte des idées subversives que l'autorité soupçonneuse voulait empêcher de nuire dans une école considérée comme la pierre angulaire des institutions de l'État. Autant que possible, on cherchait à préserver le loyalisme des futurs grands mandarins de l'Administration et de l'Armée contre la propagande insidieuse dont Eugène était un agent connu. Sinon, cette sévérité envers le fils du régicide semblerait incompréhensible en considérant la faveur dont le frère du même régicide, le lieutenant général Jacques-Marie Cavaignac, était l'objet. Celui-ci, malgré ses ralliements successifs à la Ire Restauration, aux Cent-Jours, à la IIe Restauration, était devenu un personnage considérable, vicomte, commandeur de Saint-Louis, bientôt inspecteur général de la Cavalerie ; mais son crédit était de trop fraîche date pour qu'il songeât à le faire servir au profit d'un neveu compromettant. Sans doute, il n'osa pas refuser une démarche discrète auprès de son camarade La Tour-Maubourg, ministre de la Guerre, mais il fallait mieux qu'une telle garantie pour changer en mansuétude la rigueur d'un pouvoir justement soupçonneux. Le salut d'Eugène vint du côté où il ne l'attendait pas. Mme Cavaignac eut l'idée de recourir aux bons offices de l'abbé Frayssinous qui l'avait ramenée à la religion catholique, et dont le titre d'aumônier du roi augmentait encore l'influence personnelle déjà considérable. Avec un tel répondant, ce qui semblait être des tendances inquiétantes devint d'inoffensifs enfantillages, et les portes de l'École s'ouvrirent sans difficulté. Eugène Cavaignac fut donc admis le 1er octobre 1820 et manifesta son intention de sortir officier dans l'arme du Génie.

La carrière militaire convenait mieux, en effet, à ses goûts d'ordre et d'indépendance morale que les aléas de la politique militante où son frère Godefroy se lançait à corps perdu. Son père et son oncle avaient été les exemples offerts naturellement à son choix quand sa mère discutait avec lui le problème de son avenir. A l'un, les dignités, le prestige, récompenses de beaux faits d'armes accomplis au service de la patrie sans trop s'inquiéter du régime qui la représentait : comité de salut public, empereur populaire, roi de droit divin. A l'autre, l'exil et la pauvreté, conséquences d'une existence bouleversée sans cesse par la poursuite accidentée d'un idéal jamais atteint. Mais aucun calcul d'ambitieux précoce n'avait déterminé la décision d'Eugène. Il n'avait pas

escompté l'appui d'un oncle encore jeune, bien en cour, parvenu aux derniers sommets de la hiérarchie, en relations d'amitié avec tout ce que le monde militaire comptait de gloires, qui permettait la certitude d'un rapide et facile avancement. L'oncle n'était pour lui qu'un parent sans conséquence, qui, par ses variations politiques et sa prudence intéressée, ne méritait qu'un protocolaire respect. Et si l'École Polytechnique l'attirait plus que l'École de Saint-Cyr, c'était par déférence pour le désir d'un père proscrit, mais aussi parce que le zèle légitimiste, de tradition dans celle-ci, lui plaisait moins que l'esprit libéral en honneur dans celle-là. Sans doute, un prêtre ardent royaliste lui en avait fait ouvrir les portes, mais sa reconnaissance pour cette utile intervention ne lui semblait pas contradictoire avec ses propres opinions qui le rangeaient, ainsi que la majorité des étudiants de cette époque, parmi les adversaires du parti prêtre dont le programme consistait à rendre solidaires le trône et l'autel, comme si l'Église devait être un gendarme moral au service de la royauté.

Même si le souvenir de l'aventure où s'était joué son avenir l'avait rendu prudent, il ne pouvait plus rester neutre à l'égard des idées dont un régime d'ordre s'efforçait de contenir l'expansion dans les Écoles du Gouvernement. Il était en quelque sorte le prisonnier de son nom et du prestige que son exclusion manquée lui conférait sur des camarades qui se vantaient d'appartenir au parti des opposants et que les péripéties de la lutte universelle entre conservateurs et libéraux maintenaient en effervescence. C'était l'époque de la révolte des colonies espagnoles contre l'absolutisme de Ferdinand VII, et de la guerre du Piémont contre l'Autriche pour l'affranchissement de l'Italie. Les armées des rois d'Espagne et des Deux-Siciles se soulevaient pour imposer le respect ou l'octroi d'une constitution ; les Grecs commençaient de s'insurger pour leur indépendance. Les délégués des monarques de droit divin se réunissaient à Laybach pour préparer la défense commune contre des progrès de l'esprit nouveau ; les moindres projets de loi discutés par la Chambre mettaient aux prises les représentants de deux Frances ennemies.

La naissance du duc de Bordeaux, le loyalisme exubérant de la Chambre retrouvée, la mort de Napoléon, semblaient assurer l'avenir de la dynastie des Bourbons, tandis que ce que l'on appelait la Liberté était pour toujours sous les verrous avec Silvio Pellico dans les cachots du Spielberg. C'est à la délivrer pour la faire régner sur le monde, que la Charbonnerie s'employait avec constance, et le mystère dont elle s'enveloppait ne pouvait que séduire les partisans de la discussion et du libre examen qui se sentaient des âmes de conspirateurs et d'apôtres. Ils n'avaient pas comme aujourd'hui, pour soulager leur conscience, les dérivatifs des polémiques dans d'innombrables journaux, les indignations verbales des réunions publiques, les simulacres d'opposition dans des ligues au service de sceptiques ambitieux pressés de monnayer l'influence qu'elles leur procurent. Leur combativité ne se satisfaisait pas dans le tumulte des assemblées sportives et les exhibitions des championnats. A défaut de ces exutoires si bien agencés pour le maintien de la paix publique selon la formule : Ils chantent, donc ils paieront, leurs sentiments bouillonnaient comme en vase clos et, tôt ou tard, devaient faire éclater l'armature des institutions qui emprisonnaient le vieux monde. Les fondateurs de la Charbonnerie l'avaient ainsi compris, et cette association, importée d'Italie après l'échec du complot du 19 août 1820, recrutait dans toutes les classes de la société un nombre croissant d'adeptes.

Godefroy Cavaignac était l'un des premiers et des plus zélés propagandistes de ce groupement qui allait absorber les petits cercles des conspirateurs

bonapartistes et républicains disséminés dans la plupart des villes de France. On le trouve, en effet, parmi les organisateurs qui se réunissaient chez l'étudiant Bazard pour rédiger le règlement de l'association. Eugène, toujours admirateur de son aîné, l'imitait de son mieux. Eut-il quelque part dans la fondation d'une Vente à l'École, fut-il seulement un intermédiaire plus passif que son titre de délégué à la Vente générale ne paraît l'indiquer ? Quoi qu'il en soit, la surveillance dont il était l'objet depuis ses dernières années à Sainte-Barbe ne pouvait manquer de noter ses moindres démarches et d'en constituer un faisceau de renseignements qui enflait son dossier de suspect. Il ne semble pas, d'ailleurs, que le personnel dirigeant de l'École ait contribué à cette besogne policière, car Eugène Cavaignac n'en fut pas le moins du monde inquiété. Il suivit sans encombre les cours, et, s'il ne fut pas un de ces élèves brillants qui se disputent les premières places, il subit honorablement les examens de sortie. Mais l'autorité qui avait tenté de lui interdire l'entrée de l'École lui prouva aussitôt qu'elle n'avait pas désarmé. Elle trouva sa justification dans les complots militaires, si nombreux en 1822 : à Saumur, à Belfort, carbonari et chevaliers de la Liberté essayaient de soulever les garnisons, et les procès de Strasbourg, de Poitiers, d'Orléans révélaient l'audace et l'habileté de leurs agents ; l'affaire des quatre sergents de la Rochelle, par les nouvelles découvertes qui en étaient la conséquence, ajoutait encore aux inquiétudes du gouvernement qui ne devait plus rien négliger pour enrayer une propagande aussi dangereuse ; il fallait donc que le loyalisme des jeunes officiers recrutés dans les grandes Écoles fût au-dessus de tout soupçon. Le maréchal Victor, duc de Bellune et ministre de la Guerre, avait donc retenu les suggestions de M. de Corbière, son collègue de l'Intérieur, et Eugène Cavaignac allait être éliminé de la promotion. L'oncle Jacques-Marie, qui aimait fort son remuant neveu, intervint en sa faveur avec courage ; son appel aux sentiments de camaraderie et de justice du maréchal fut un habile plaidoyer. Des trois meneurs que M. de Corbière avait signalés, seul son neveu, écrivait-il, était victime d'une mesure de rigueur que le gouvernement de l'École ne proposait pas. Le ministre demanda donc une enquête supplémentaire, et le chef du bureau du personnel du Génie, M. Schilmann, la fit aussi impartiale que possible. Il en résulta que si l'élève Cavaignac, classé 14e sur 17 dans l'arme du Génie et 49e sur 68 dans le classement général, s'était montré comme un caractère vif et indiscipliné, de conduite médiocre et de bonne tenue, il n'en était pas moins un brave garçon plutôt mené que meneur, qu'on ne saurait écarter de l'armée alors que des *chefs* et des *meneurs* ont été admis dans les services publics. Le colonel de Fleury, sous-directeur de l'École, était aussi d'avis que ses notes ne méritaient pas l'exclusion. Le duc de Bellune avait donc les éléments d'une décision plus équitable que généreuse. Le 30 novembre 1822, il donnait son agrément à la nomination d'Eugène Cavaignac comme sous-lieutenant élève à l'École d'Application de Metz.

La leçon avait été rude. Elle ne modifia pas les sentiments intimes du nouvel officier, mais elle lui inspira plus de prudence. D'ailleurs, bien mieux que la sévérité des répressions après les tentatives avortées du général Berton, du lieutenant-colonel Caron, des sergents de la Rochelle, l'expédition d'Espagne détournait de la politique militante les cadres de l'armée. Celle-ci se voyait rendue à sa mission guerrière ; avec une grande habileté, le gouvernement avait exploité les incidents de la campagne et le fait d'armes du Trocadéro pour faire disparaître l'antagonisme entre les éléments disparates qui la constituaient. Les fils d'émigrés, les anciens soldats de l'empereur avaient vu s'abattre

impartialement sur eux les récompenses ; les troupes royales avaient aisément triomphé dans le pays où celles de Napoléon, après des succès passagers, avaient connu la défaite. On ne s'attardait pas à comparer les données du problème militaire en 1808 et en 1823 pour se juger avec plus de modestie ; on constatait seulement la différence des résultats et la rapidité du dénouement. Sans doute, la plupart des officiers déploraient que la puissance renaissante de la France se fût pour la première fois affirmée au profit de l'absolutisme de Ferdinand VII et des intérêts de famille des Bourbons ; mais leur sentiment intime n'aurait pas trouvé d'écho s'ils avaient cherché autour d'eux des approbateurs : le passage de l'armée du duc d'Angoulême sous l'Arc de Triomphe faisait oublier les menaces de Manuel, les avertissements du duc de Broglie, le supplice de Riego, les sanglantes violences de la réaction contre les *negros* à laquelle assistaient les garnisons maintenues en Espagne pour prévenir ou contenir la révolte des constitutionnels. On espérait que l'épée, sortie du fourreau même pour une mauvaise cause, n'y serait pas remise de longtemps, car l'état de l'Europe faisait prévoir que l'armée française trouverait bientôt de nouvelles diversions à son ennemi. D'Italie, de Grèce, de Pologne montaient des appels que le Gouvernement finirait par entendre, et s'il s'obstinait à rester sourd, l'opinion publique, représentée par les journalistes, les politiciens et les poètes, saurait bien entraîner le Gouvernement. Déjà Delacroix remuait les foules avec son tableau, les *Massacres de Chio*, les vers des *Orientales* étaient sur toutes les lèvres, et des volontaires, à l'exemple de lord Byron, allaient au secours des Hellènes luttant contre les Turcs. La guerre des États-Unis d'Amérique avait eu un prélude analogue ; ce serait peut-être de la Grèce que reviendrait un autre Lafayette, précurseur de la Liberté.

Le sous-lieutenant Cavaignac faisait donc comme ses camarades ; il attendait. S'il avait gardé des relations avec la Charbonnerie, il ne cherchait plus à lui recruter des adhérents. Il pensait que le régime, miné à la fois par ses adversaires et par ses partisans, s'effondrerait de lui-même et que les militaires, serviteurs bénévoles de la Nation, n'auraient probablement pas à intervenir dans les querelles des partis. Depuis sa sortie de l'École d'Application le 1er janvier 1825, il se donnait honnêtement à son métier d'officier, dans les garnisons du Midi où le plaçaient les mutations qui le tenaient éloigné de Paris. Y avait-il, dans cet exil qui le séparait de sa mère, d'un frère et d'une sœur tendrement aimés, qui lui rendait encore plus sensible la tristesse du sort paternel, l'effet d'une méfiance persistante à son égard ou d'une sollicitude prudente qui veillait sur lui pour le soustraire à de compromettantes amitiés ? Cependant, rien dans sa conduite ne permettait plus de soupçonner qu'il était de cœur avec les adversaires du régime. A Montpellier, à Narbonne, à Carcassonne, à Perpignan, à Collioure, il donna l'exemple de la correction politique et du zèle professionnel. Dans ses affaires privées, il a de l'ordre, l'horreur des dettes et du scandale ; sans autres ressources que sa solde, l'extraordinaire facilité de l'existence et ses goûts simples lui donnent les moyens de vivre honorablement comme un officier de fortune préoccupé de n'être pas à la charge des siens. Lieutenant en second le 1er octobre 1826, en premier le 1er janvier 1827, il fait fonctions de capitaine depuis le 1er février 1828, et les notes que lui donnaient ses chefs rendent hommage à ses qualités : plein d'énergie, caractère tout militaire ou officier distingué parmi ses camarades, lui présagent déjà une carrière sûre et même brillante, où il prétend n'avoir jamais que, son propre mérite pour seul protecteur.

Mais, malgré son calme apparent, la vie de garnison n'était pas sans danger. Si les villes du Midi étaient alors, dans leur ensemble, aussi ultra-légitimistes qu'elles sont aujourd'hui ultra-républicaines, trop d'occasions s'y offraient chaque jour de mettre en défaut la prudence du lieutenant Cavaignac qui devait évoluer avec précaution à travers les passions exubérantes et contradictoires des salons et des cafés. Le traintrain quotidien du service, la traditionnelle discrétion des propos de caserne ou de mess, ne l'empêchaient pas de songer aux problèmes de conscience qui surgiraient des conflits de plus en plus aigus entre le Gouvernement royal et l'opposition. Aussi accueillit-il avec joie la nouvelle de la formation du Corps expéditionnaire de Morée, dont il devait faire partie avec la compagnie de Génie qu'il commandait.

Comme en Espagne cinq ans auparavant, la France acceptait d'être le gendarme de l'Europe, mais cette fois l'entreprise était réellement populaire. Il s'agissait d'apporter aux Grecs un secours plus efficace que celui des volontaires du colonel Fabvier, en qui les enthousiastes voyaient un nouveau Lafayette, et d'achever l'œuvre commencée à Navarin. Mais le lieutenant général Maison, avec sa petite armée, avait un rôle bien difficile. Il devait contraindre Égyptiens et Turcs à reconnaître le Gouvernement provisoire dont Capo d'Istria était le chef, pour délivrer la Morée sans déclaration de guerre avec la Turquie, sans malentendus avec la flotte anglaise du blocus et sans conflit sanglant avec les troupes d'Ibrahim. Celles-ci avaient en effet de nombreux instructeurs français, car l'Égypte de Mehemet-Ali était aussi sympathique à la France que la Grèce de Miaoulis et de Canaris. Jamais pareil imbroglio n'avait mis à l'épreuve la sagacité d'un général.

L'organisation du Corps expéditionnaire laissait fort à désirer. L'esprit méthodique et méticuleux d'un Bonaparte n'avait pas tout prévu, tout ordonné, tout contrôlé dans les préparatifs d'une campagne qui présentait de nombreuses analogies avec celle d'Égypte. Il convient d'ailleurs de remarquer que les organisateurs de l'expédition d'Alger surent mettre à profit les critiques dont l'affaire de Morée fut l'objet. Mais, à souffrir par lui-même et par ses hommes des fautes d'autrui, le lieutenant Cavaignac prit en Morée le goût du détail et de l'adaptation des moyens aux circonstances, le souci du bien-être matériel et moral de la troupe, qui devaient lui donner plus tard un si grand prestige sur ses subordonnés.

Naturellement observateur et caustique, il jouissait sans réserve du spectacle offert par la petite armée débarquée à Petaldi et par les intrigues de toute nature dont elle était le centre bourdonnant de déconvenues et d'ambitions. A les voir de près, ces Grecs pour lesquels il s'était enthousiasmé, lui semblent avides, trompeurs, et moins intéressants que les Turcs ; il se demande si le peuple a réellement voulu secouer le joug dont on cherche à le délivrer. Il y a bien Fabvier avec son armée de l'Indépendance, forte de cinq ou six mille volontaires, enfin débarrassée des aventuriers qui étaient accourus et qui s'éclipsèrent quand la misère fut plus forte que leurs appétits ; il y a bien Nikitas, le vainqueur d'Agros Sostis et l'âme de la résistance, le seul honnête homme, avec Canaris, de la Grèce insurgée ; peut-être, en cherchant bien, en trouverait-on encore quelques autres..., tel Miaoulis, gras, juché sur une rosse qu'il excite à coups de grosse voix et de talon, tandis que l'État-Major français, élégant et chamarré qui l'entoure, le comble d'honneurs auxquels Miaoulis répond en secouant sans cesse sa petite calotte rouge. Dans la simplicité de son costume de marin, cette grosse figure, ces gros bras, l'air bonhomme plein de franchise et loyauté qui fait plaisir, est plus agréable à voir que Colocotronis, riche voleur et voilà tout. Comment ces

héros de la mer et de la montagne avaient-ils pu tenir en échec pendant sept ans les Turcs maîtres des villes, puis les Égyptiens d'Ibrahim, disciplinés, aguerris, venus à la rescousse, alors que les paysans trafiquaient avec les deux partis, quand ils n'étaient pas ouvertement sympathiques à leurs tyrans ? Il y avait des scènes qui étonnaient les libérateurs, par exemple le refus des esclaves grecs d'abandonner leurs maîtres égyptiens, la haine des indigènes pour les Occidentaux, leur passion du pillage, le vide qu'ils faisaient devant l'armée. On ne voyait autour d'elle que quelques centaines de mendiants, toujours les mêmes, qu'on retrouvait à tous les endroits où il y avait de quoi vivre. La population voulait-elle vraiment son indépendance ? On se le demandait, et Cavaignac la comparait à l'âne de la fable qui continuait à paître tandis qu'il changeait de propriétaire. Mais on préférait supposer que les apparences étaient trompeuses et que la nation grecque, si elle existait quelque part, n'était pas cela. Cependant le contraste était trop vif entre les dithyrambes de la presse parisienne et les témoignages des faits contrôlables, pour que la correspondance d'Eugène n'enregistrât pas de nombreuses désillusions, malgré la prudente réserve qu'il s'imposait. J'attends, pour croire tout le mal qu'on nous dit d'eux, que l'expérience me donne le droit d'être juge, à quoi Godefroy, toujours enthousiaste mais déjà familiarisé avec les dessous de la politique, répondait : Il ne faut pas voir de trop près les grands événements, moins encore les résurrections des peuples ; il leur reste toujours trop de leur pourriture et de leur décomposition.

La petite armée du lieutenant général Maison n'était pas venue en Morée pour combattre, mais pour rétablir l'ordre et soutenir le Gouvernement provisoire du pays. Une telle mission n'a d'analogie que l'expédition de Chine en 1900 où des troupes étrangères purent guerroyer, prendre des villes de vive force, occuper des provinces entières, sans que l'état de guerre existât entre les envahisseurs et le Gouvernement chinois. Les Turcs et les Égyptiens n'y comprenaient rien. Ibrahim consentit cependant à se rembarquer volontairement, non sans avoir souligné la contradiction entre les actes de la France en Espagne, où elle avait rendu le peuple esclave, et en Morée où elle prétendait le délivrer. Les Turcs ne furent guère moins accommodants, mais ils exigèrent des formes, et leur résistance protocolaire confina parfois à la bouffonnerie.

Après avoir reçu des Égyptiens, sans coup férir, Modon et Navarin où des jardins luxueux, traversés par de belles routes, font un cadre surprenant à la plage couverte d'ossements et bordée de bâtiments incendiés qui témoignent encore de la bataille récente, Maison chargea le maréchal de camp Sébastiani, frère du maréchal, de se faire livrer Coron occupé par les Turcs. C'est à Cavaignac qu'est confiée la reconnaissance des abords de la place. Il s'en approche sans encombre, arrive au bord du fossé. Un officier turc vient à sa rencontre et le prie poliment de s'éloigner. Au parlementaire que Sébastiani envoie pour sommer le commandant de rendre Coron, ainsi que l'a fait Ibrahim à Modon et à Navarin, il répond que la France n'est pas en guerre avec le Sultan et que, d'ailleurs, un musulman ne peut rendre une place sans combattre. Le général croit qu'un simulacre suffira pour le décider en ménageant son amour-propre ; il prescrit à un capitaine du génie, accompagné par Cavaignac et quelques sapeurs sans armes, d'enfoncer la porte. Il y en avait trois, successives, faciles à défendre ; les deux premières cèdent sous les pics des sapeurs. Les Turcs, rassemblés sur le rempart, crient et plaisantent. On s'attaque à la troisième, protégée par un amas de bois et de terre qu'il faut prendre à revers. Les Turcs, alors, crient de plus belle et s'amusent à lancer des cailloux de plus en plus gros sur les sapeurs.

Le capitaine et quelques hommes sont contusionnés : on bat en retraite. Les sapeurs, furieux, vont prendre leurs fusils et reviennent en tiraillant : les Turcs se divertissent comme des fous à ce spectacle, mais n'ouvrent pas la porte. La scène, évidemment, était quelque peu ridicule et ne pouvait durer, mais Sébastiani avait l'ordre de n'agir que par persuasion. Il s'avance et demande des explications au commandant turc installé sur le rempart. Le Turc lui répond que la guerre n'est pas déclarée ; ses soldats ont fait comme le propriétaire qui voit un maraudeur escalader le mur de son jardin ; qu'ils avaient cru que les Français étaient venus sans armes et qu'ils les avaient chassés amicalement. Le pauvre homme, note Cavaignac, ignorait que tirer le canon, prendre des villes, couper les vivres, brûler des vaisseaux, ce n'est pas faire la guerre, c'est intervenir. Sébastiani, patient, invoque l'exemple de Modon et de Navarin. Le Turc n'a pas confiance ; il veut aller voir et promet de faire comme Ibrahim si ce qu'on lui dit est vrai. On lui donne satisfaction ; il constate que les Français se sont pacifiquement installés dans les villes jusqu'alors occupées par les Égyptiens, et il consent à les laisser entrer, lui aussi, à Coron. Mais, en bon musulman, il ne veut paraître céder qu'à la force et il refuse de faire ouvrir la porte. Il faut que les sapeurs escaladent les murs et démolissent eux-mêmes les barricades qui obstruent l'entrée. Cet exemple entraîna l'évacuation de Patras, dont la garnison avait d'abord étranglé son chef qui parlait de se rendre. Peu à peu, les autres villes furent occupées de la même façon.

Il n'y eut de résistance qu'au Château de Morée, dépendant de Patras, qui n'accepta pas la reddition dans laquelle il était compris. La place était forte, et son chef voulait sauver l'honneur de l'armée turque. Le général Schneider dut faire un siège en règle, amener 40 pièces de gros calibre, ouvrir des tranchées. Cavaignac dirigeait les opérations du Génie. Quand il eut conduit la parallèle à distance d'assaut, l'artillerie avait ouvert la brèche. Le défenseur, jugeant que l'honneur militaire était satisfait, hissa le drapeau blanc et capitula le 30 octobre ; le siège avait duré 11 jours et coûtait aux Français une trentaine de tués ou blessés. C'était la seule opération de guerre de la campagne, et elle justifiait les propositions de récompenses que Maison adressait au Gouvernement. Malgré son antipathie à l'égard du Génie, le commandant en chef ne pouvait oublier que les deux compagnies détachées dans sa petite armée n'avaient pas ménagé leurs peines et leurs sacrifices, puisque le feu de l'ennemi et les maladies leur avaient fait perdre 60 hommes sur un effectif de 400 : Cavaignac se vit donc proposer pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur, mais sans grand espoir de l'obtenir. Il savait qu'il y aurait peu d'élus, à cause du caractère bénin de l'intervention, que l'ancienneté serait le principal élément de répartition des récompenses, et il ne voulait pas exploiter des influences qui se seraient employées à son profit. Son frère, par exemple, n'était pas sans crédit chez le général Sébastiani, frère de l'ambassadeur, alors fort bien en cour. Mais déjà, soit d'instinct, soit d'après les conseils de son père, il éprouvait envers les diverses formes de l'intrigue une répugnance invincible. Tandis que, selon l'usage, la course à l'avancement et aux décorations suscitait des rivalités féroces entre les concurrents du Corps expéditionnaire, il se montrait plus soucieux de justice que de faveur. En officier conscient de son mérite, à la fois dédaigneux de la fausse modestie et de la réclame, il mettait autant de soins à défendre ses droits qu'à respecter ceux d'autrui ; sa passion pour l'équité lui rendait aussi odieux le rôle de victime résignée que celui d'arriviste sans scrupules. Or, en Morée, ses droits à une récompense lui paraissaient moins certains que ceux de camarades plus anciens. Il s'opposa donc aux démarches

que Godefroy se proposait de tenter à Paris et rabroua vivement un de ses amis qui lui offrait aussi ses bons offices. A aucun prix, il ne voulait, écrivait-il, d'une recommandation qui le ferait passer avant son tour, et il se déclara fort satisfait d'être cité avec éloges dans le rapport officiel des opérations.

Il devait cette distinction à sa belle conduite et non à la bienveillance du commandant du Génie expéditionnaire. Les relations étaient assez tendues entre le lieutenant Cavaignac et son chef, qui lui avait dit un jour, à propos d'un incident de service : Vous me déplaisez. — Je suis venu en Morée pour vous obéir et nullement pour vous plaire, avait répondu Cavaignac dont le sentiment des devoirs et des responsabilités militaires s'accommodait mal du laisser aller et de l'égoïsme universels. Maison, en effet, fier de son marquisat récent, signait ses ordres de son titre plus volontiers que de son grade, réglementait l'étiquette de la petite cour qui l'entourait et, faute de guerroyer autour d'Athènes où le Gouvernement ne voulait pas le laisser aller, il ne se préoccupait que de son bien-être et menait grand train. A son exemple, les généraux et les chefs de corps vivaient comme des pachas, frondaient le commandement et dépensaient leurs loisirs en intrigues d'ambition. Parmi eux, et Maison le premier, la plupart venaient de l'armée impériale, mais leur prestige de vétérans de Napoléon s'était vite effrité au contact des événements d'une campagne sans gloire. C'est une chose admirable, remarquait Cavaignac, que la nullité physique et morale de tous nos anciens hommes de guerre. On se demande ce que tout cela serait devenu avec un ennemi en présence.... Peut-être eût-ce été un bien, car rien de plus obéissant que le soldat qui entend siffler une balle.

Les prétextes à récriminations ne manquaient pas ; mais, entre tous les officiers et les soldats, il constatait avec surprise que les plus acharnés à se plaindre étaient ceux qu'il croyait les plus endurcis. Au bivouac pendant le siège de Morée, dans les camps où les troupes vivaient avant de prendre leurs quartiers d'hiver dans les localités de la presqu'île, on était dépourvu à peu près de tout, sauf des vivres qui abondaient. Le séjour prolongé sous la tente engendrait la fièvre et la dysenterie ; les abris pour les malades, les hôpitaux, les médicaments faisaient défaut, quoiqu'une mission médicale eût précédé en Morée le Corps expéditionnaire. Les anciens, ceux des guerres d'Espagne et d'Allemagne, ne cessaient de comparer leur misère aux plantureux cantonnements d'autrefois, où ils trouvaient chaque soir bon souper, bon gîte et le reste. Peut-être voyaient-ils ces liesses à travers les lunettes déformantes que chacun met volontiers pour contempler le passé ; peut-être aussi voulaient-ils en imposer aux jeunes qui faisaient pour la première fois des gestes de guerriers. Mais les jeunes se moquaient de leurs jérémiades ; tout était amusant et nouveau pour eux dans une campagne si différente de la vie de garnison ; ils étaient fiers de fouler en libérateurs un sol si chargé d'histoire et ils étalaient leur insouciance et leur gaîté pour prouver aux grincheux survivants des légions de l'Empereur que l'armée nouvelle les valait bien. Cavaignac apprenait ainsi combien l'amour-propre du soldat français est un levier puissant pour qui sait le manier, et combien le moral d'une troupe en campagne peut être influencé par les conditions matérielles de l'existence. D'innombrables officiers, moins perspicaces que lui, ont atteint ou atteindront l'âge de la retraite et le sommet des honneurs, sans avoir rien compris à ces principes fondamentaux du commandement ou sans avoir jamais su les appliquer. Il les prendra désormais comme règle de conduite et leur devra plus tard, en grande partie, les succès qui feront sa renommée.

A l'entrée de l'hiver, le Corps expéditionnaire put replier ses tentes et cantonner dans les villes de la Morée. Les pertes pour maladie étaient déjà considérables et l'intérêt de la campagne avait disparu. Les charmes relatifs du séjour sous le ciel de l'Hellade ne faisaient pas oublier les déceptions d'une aventure qui se terminait sans gloire. On avait espéré des faits d'armes et les diplomates s'évertuaient à liquider le différend à coups de parchemins. On était venu en libérateurs et l'on ne jouait qu'un rôle de garnisaires. Les Turcs, dont on avait escompté un sursaut de résistance après leur succès de Choumla sur les Bulgares, ne voulaient pas donner aux Français les occasions de se distinguer. C'est donc avec joie que l'on apprit, au printemps de 1829, l'imminence du retour pour la majeure partie des troupes de Maison, promu Maréchal. 5.000 hommes seulement, qui se considéraient comme de pitoyables exilés, restaient en Grèce avec le lieutenant général Schneider, pour donner un appui moral au Gouvernement de Capo d'Istria qui devait établir la monarchie. Cavaignac fut de ceux qui rentraient en France et, tout heureux de son sort, sans regret des souvenirs classiques, des bois d'oliviers et des Hellènes, il débarquait à Marseille le 9 mai.

A son arrivée à Paris, ce qu'il vit et ce qu'il apprit autour de lui ranima bientôt son intérêt à l'égard des questions politiques dont il s'était désintéressé pendant son absence. Son père venait de mourir, solitaire, à Bruxelles, et cette triste fin du proscrit qu'il n'avait cessé d'aimer et de respecter, dont il admirait la droiture et la fermeté, dont les conseils avaient orienté son existence et formé son caractère, le confirma dans sa haine pour le régime de la Restauration. Sa mère vivait dans la gêne, et l'inquiétude qu'il en éprouvait pour l'avenir de sa sœur Caroline, belle et douce jeune fille maintenant, lui rendit plus amer le souvenir des confiscations qui avaient englouti leur fortune. Contre les Bourbons, proscripteurs en France, larrons en Italie, bourreaux en Espagne, il jugeait légitime la guerre acharnée que leur faisaient des ennemis audacieux. Son frère Godefroy, devenu l'une des idoles du Quartier latin, était parmi les adversaires les plus déterminés du Gouvernement. Avec sa logique inflexible, il ne s'était pas arrêté à mi-chemin dans le choix et la propagande d'une opinion ; il ne souhaitait pas, avec les bonapartistes de moins en moins nombreux, le retour du duc de Reichstadt, et il ne voulait pas conspirer avec une bourgeoisie de plus en plus avide, pour chasser du trône de France la branche aînée au profit de la branche cadette. Celle-ci, dans son auréole de libéralisme, ne lui paraissait pas être plus désirable ; le régime républicain, seul, était celui qui convenait à un peuple libre, et la monarchie impériale ou royale, élective, de droit divin ou constitutionnelle, était un fléau qu'il fallait supprimer à tout prix. Au contact de cette foi bouillonnante, Eugène, qui considérait maintenant son aîné comme le chef de la famille, se sentit de nouveau entraîné vers le même idéal. Mais, s'il en souhaitait avec son frère le triomphe prochain, la demande qu'il présenta pour être placé dans les bureaux du Génie de Paris, après son congé de fin de' campagne, était inspirée par le désir de vivre paisiblement auprès des siens après une longue absence, plutôt que par un calcul de conspirateur. Les années passées dans les garnisons du Midi de la France, encore si lointaines à cette époque, l'expédition de Morée, semblaient lui donner des droits à cette faveur ; mais peut-être ne se souciait-on pas de maintenir dans une capitale enfiévrée un officier qui, malgré la correction apparente de son attitude politique, restait suspect par ses origines et ses antécédents d'École. Aussi reçut-il en réponse un refus irréfutablement motivé. Dans l'intérêt de son instruction et à défaut d'emploi vacant à Paris il valait mieux, répondait le ministre, qu'il fût employé dans une place de guerre ;

on tenait cependant compte de ses préférences et on l'éloignait le moins possible de sa famille en l'affectant, le 10 août 1829, à Saint-Omer.

Il y séjourna peu de temps, puisque le 18 janvier suivant il était adjoint au commandant de l'École régimentaire du Génie d'Arras. Dans ce poste de choix, ses qualités personnelles, la petite auréole qu'il avait rapportée de Grèce, lui valurent bientôt une grande influence sur les troupes de la garnison. La Révolution de Juillet était imminente : le conflit parlementaire aboutissait aux Ordonnances, la capitale se soulevait. Les circonstances étaient d'ailleurs favorables à une propagande qui s'exerçait, non dans les affaires journalières du service, mais dans la vie hors des casernes et des bureaux. Bientôt parvinrent à Arras les premières nouvelles de la lutte décisive engagée à Paris entre les maladroits soutiens du Gouvernement et leurs adversaires tenaces et retors. Le lieutenant Cavaignac, dont le frère comptait parmi les chefs des combattants de juillet, fut convaincu que son devoir l'appelait à soutenir de son mieux les revendications populaires. Quatre cents soldats, plusieurs sous-officiers, quelques jeunes officiers sont prêts à le suivre pour prendre part à la bataille dans la capitale. L'abdication de Charles X arrête à point les conjurés ; mais l'alerte avait été chaude pour le colonel Cournault qui vit avec joie partir son remuant subordonné qu'une mutation opportune plaçait à l'État-Major particulier du Génie à Paris. C'était sur la requête de sa mère que le lieutenant Cavaignac obtenait une telle faveur, et le duc de Chartres, en souvenir du rôle de Godefroy pendant la révolution, l'avait soutenue de tout son pouvoir. Il croyait sans doute habile de désarmer par la reconnaissance un des chefs les plus influents du parti républicain, et de s'attacher en même temps, par l'intérêt, un officier dont la conduite en Morée et l'équipée d'Arras, montraient la valeur professionnelle et l'esprit de décision. Mais ce calcul était faux. Godefroy n'avait pas combattu sur les barricades pour remplacer Charles X par Louis-Philippe, et il restait irréductiblement hostile à la monarchie. Eugène, tout à la joie de voir réalisé son rêve et de vivre enfin auprès des siens à Paris, voyait dans cette mutation inespérée une récompense de ses services plutôt qu'une combinaison politique dont son adhésion au nouveau régime était l'enjeu. D'ailleurs, le Gouvernement du roi-citoyen lui était alors sympathique par les promesses de liberté politique dont les protagonistes et les bénéficiaires des journées de juillet s'étaient montrés prodigues. Il ne comprenait pas les méfiances de son frère et de ses amis, leurs refus de collaboration après la bataille, avec les orléanistes dont ils avaient, à leur insu, préparé, assuré le triomphe. Il aurait- préféré que les vainqueurs eussent convoqué, après l'abdication de Charles X, une Convention nationale pour choisir la forme de gouvernement ; mais, puisque le régime de droit divin et de réaction était enfin abattu, ses adversaires républicains pouvaient honnêtement accepter les avances de leurs anciens alliés et servir le pouvoir qu'ils avaient contribué à fonder. Il blâmait donc Godefroy qui refusait un poste de secrétaire d'ambassade ou une candidature à la députation, comme d'autres refusaient des préfectures ; et le spectacle de certaines nominations auxquelles la bouderie des républicains contraignait le nouveau Gouvernement lui inspirait cette critique. Quand on a mis un enfant au monde, il faut le secourir et non pas le planter là, ni agir comme des enfants qui établissent une digue, se croisent les bras et regardent l'eau la surmonter et la détruire, afin d'avoir le plaisir de recommencer après....

En somme, il aurait accepté Louis-Philippe, d'après un raisonnement analogue à celui des monarchistes engagés par Léon XIII dans la politique de ralliement. Mais si des monarchistes découragés pouvaient, de bonne foi, se rallier en 1890

à la République pour en modérer les tendances anticléricales et démagogiques, il était plus difficile en 1830 à des républicains de se soumettre à une royauté. Ils avaient tiré les marrons du feu au profit des orléanistes, et leur parti était trop ardent pour se complaire en de stériles regrets, s'illusionner dans une platonique opposition ou partager en parents pauvres les menus privilèges du pouvoir. Ils voulaient tout ou rien, et ils étaient plus décidés à obtenir le tout par tous les moyens qu'à se contenter de rien sous la direction de chefs plus velléitaires que résolus. Aussi, dès ses débuts, le nouveau régime devait-il se défendre contre leurs complots, et les mesures de protection qu'il adoptait apparaissaient à Godefroy comme des indices certains d'un retour à l'oppression des opinions et des consciences. Entre la monarchie du droit divin et la monarchie libérale il n'y avait qu'une différence d'étiquettes, et les républicains étaient logiques en faisant à l'une comme à l'autre une guerre sans merci. Mais Eugène n'en était encore qu'à une adhésion de principe et il n'aurait vraisemblablement pas pris un rôle dans la politique militante du parti si les événements ne l'y avaient entraîné.

Il était capitaine depuis le 14 octobre 1830 et des réformes dans l'État-Major particulier du Génie allaient lui faire perdre son emploi à Paris ; son retour à son ancienne garnison d'Arras était imminent. Or, à cette époque, son frère se trouvait parmi les inculpés dans le procès des artilleurs de la garde nationale, arrêtés à l'occasion du jugement des ministres de Charles X, et lui-même avait obtenu un congé pour attendre la fin des débats. Le colonel Cournault ne souhaitait pas le retour de son ancien subordonné, vraiment trop compromettant dans une garnison déjà travaillée par la Société patriotique de la ville, affiliée à l'Association de Défense nationale dont Godefroy était l'un des fondateurs. Il adressa donc un rapport pour proposer d'affecter à tout autre régiment un officier aussi dangereux et justifia sa demande par des renseignements impressionnants. Il savait, disait-il, qu'Eugène était un membre influent de l'Association et que la Société locale lui préparait une réception enthousiaste dont l'effet, joint à l'acquittement des accusés du procès d'avril, serait considérable sur l'esprit des troupes et des habitants.

L'oncle Jacques-Marie intervint-il pour préserver son neveu d'une mutation qui eût été, pour un tel motif, une irrémédiable disgrâce ? Le chef du bureau du personnel, qui devait fournir au maréchal Soult les éléments d'une décision, ne se laissa-t-il inspirer que par une indulgence de désabusé ou par le sentiment d'une stricte justice ? Quoi qu'il en soit, ce digne fonctionnaire faisait remarquer que nul renseignement défavorable, concernant le capitaine Cavaignac, n'était parvenu au bureau et que, dans ces conditions, une mutation demandée pour des motifs aussi fragiles ne s'expliquerait pas. Soult approuva cette bienveillante conclusion, et le capitaine fut maintenu au 2e Génie, mais on l'envoya à Thionville où il n'aurait plus que des rapports épistolaires et lointains avec son chef de corps.

Un vent belliqueux, venu de Belgique, soufflait alors sur cette garnison frontière. Il emportait à peu près toutes les autres préoccupations. A sa grande surprise, Cavaignac se trouvait isolé dans un milieu d'indifférents aux systèmes politiques, c'est-à-dire tout prêt à reprendre la cocarde blanche si Paris l'imposait de nouveau, comme à se dévouer pour les Orléans s'ils parvenaient à se maintenir. L'opinion commune se traduisait dans la boutade d'un officier : Ce n'est pas un coq qu'on aurait dû mettre sur nos épées, mais une grenade, car une grenade, c'est de tous les régimes, nous serions sûrs de la garder. Un autre exprimait ainsi les sentiments de l'armée : Arrangez-vous, battez-vous ; quand vous aurez fini, faites-nous le savoir ; cela ne nous regarde pas, le vainqueur nous aura.

Dans la population civile, l'indifférence était presque aussi grande : les événements de Belgique ne l'intéressaient que pour les conséquences matérielles qu'ils auraient sur les relations de voisinage. Un bourgeois, qui se piquait d'appartenir à l'élite intellectuelle de la ville, en expliquait les motifs à Cavaignac. Ceux qui raisonnent politique sont assurément pour la réunion avec la France ; mais les autres, vous savez, le fretin du pays, ça pense à être frontière pour avoir des douanes et de fortes garnisons. L'élite, d'ailleurs, comblait de prévenances le capitaine que sa parenté avec le jeune chef républicain exposait parfois à d'amusantes méprises. On se le montrait à la promenade ; au café on se faisait présenter parce qu'on le devinait très renseigné sur les nouvelles de Paris et qu'on pourrait se flatter de paraître, grâce à lui, bien informé : Monsieur, lui disait-on, je suis heureux de vous dire combien votre discours.... — Monsieur, ce n'est pas moi, c'est mon frère ! Ou bien : Monsieur, je ne suis pas tout à fait de votre opinion, mais vous avez fait sur moi et sur mes amis une grande impression. — Monsieur, c'est mon frère. — Ah ! vous n'êtes que le frère ! c'est égal, monsieur, je veux vous présenter à toute ma famille. Mais, dans les réunions mondaines auxquelles il était convié, comme dans les campagnes qu'il parcourait pendant de longues parties de chasse, il constatait que le Français, lorsqu'il a satisfait sa curiosité, est, en réalité, conservateur de ce qui existe. Les arbres de la Liberté, plantés quarante ans auparavant, n'évoquaient plus rien à l'imagination de la jeunesse, et quelques vieillards seulement se rappelaient la Révolution. Cependant, cette atonie apparente ne le décourageait pas. Il y a peu de républicains ici, écrivait-il à son frère, mais il y avait bien peu de révolutionnaires en France il y a treize mois.

Metz, où il fut envoyé après un séjour de quelques mois à Thionville, lui parut être plus accessible à la propagande, et l'Association de Défense nationale le chargea d'y fonder une section. Malheureusement, un malicieux hasard le mettait de nouveau sous les ordres directs du colonel Cournault qui chercha tout d'abord à se débarrasser de son inquiétant subordonné. Il rappela le souvenir des incidents d'Arras, avec tant d'insistance que l'inspecteur général du Génie Tenssart écrivait au sujet de Cavaignac : A de l'instruction, du caractère et des idées exaltées en politique. Il conviendrait de le retirer du régiment pour l'envoyer dans une place et, pour soumettre à un contrôle efficace les actes du nouveau venu, en attendant l'effet de ses démarches, le chef de corps le nommait capitaine en second dans une compagnie. Quoique plusieurs de ses camarades moins anciens que lui fussent commandants d'unité, Cavaignac ne songea pas d'abord à se plaindre de cette dérogation aux usages, car il ne croyait pas posséder la bosse du pouvoir, mais les propos tenus par le colonel pour expliquer sa décision le firent sortir de sa réserve.

Il protesta contre les sentiments qui empêchaient de confier une compagnie à un officier dangereux parce que républicain et il revendiqua son droit d'être traité selon la règle commune, tant qu'on ne lui aurait pas demandé compte de ses opinions sur le devoir militaire. Le colonel était un homme prudent ; il considéra que la durée du nouveau régime était encore incertaine et que la sagesse conseillait de ménager en apparence un officier irréprochable dans le service, à qui ses relations de famille donnaient des appuis solides dans les deux camps. Il offrit donc aussitôt le commandement d'une compagnie ; mais, satisfait de sa victoire, Cavaignac ne voulut pas en profiter, car elle lui aurait fait prendre la place d'un camarade, et il déclara qu'il préférait attendre une vacance, d'ailleurs prochaine, qui lui donnerait satisfaction sans léser personne. Sa droiture se manifestait dans cette réponse et, pour effacer de son esprit toute fâcheuse

impression, le colonel lui donnait peu de temps après, outre le commandement auquel il avait droit, les fonctions de directeur de la gymnastique pour la garnison. Cet emploi comportait une indemnité qui élevait sa solde mensuelle à 255 francs, somme considérable alors. Heureux de son opulence il voulut la partager avec sa mère et sa sœur, et il leur proposa de quitter Paris pour demeurer auprès de lui avec ma solde, leur écrivait-il, nous pourrions vivre tous les trois à Metz. Mais l'épidémie de choléra ravageait alors la capitale ; Mme Cavaignac ne voulait pas se séparer, pendant le danger, de Godefroy qui, par devoir civique, refusait de fuir devant la contagion. Quand le choléra cessa d'être inquiétant, la réunion si ardemment désirée n'était plus possible : par l'effet d'une mutation imprévue, Eugène était devenu Africain.

En essayant d'attirer à Metz sa mère et sa sœur, il n'obéissait pas seulement à ses penchants affectueux ; il voulait aussi trouver dans la vie de famille un prétexte pour rompre avec le genre d'existence des officiers de ce temps. Les interminables stations dans les cafés, les discussions de mess lui étaient pénibles et les motifs ne manquaient pas de refaire la carte de l'Europe ou de critiquer le Gouvernement autour des piles de soucoupes ou sous les arbres des jardins publics. Metz était alors envahi par d'innombrables réfugiés polonais, chassés de leur pays par l'échec de Kosciuzsko et la sanglante répression russe. On les accueillait à bras ouverts et, entre deux festins de fraternisation, après avoir voué au mépris de l'Histoire Louis-Philippe qui laissait écraser la Pologne, on commentait avec passion la nouvelle loi des cadres et celle qui instituait les Tribunaux d'honneur. On voyait s'évanouir à la fois les chances de guerre en Europe et les droits de l'ancienneté, désormais diminués par la faveur dans l'avancement des officiers. Le capitaine Cavaignac était de ceux qui ne pouvaient compter sur elle, et la paix à tout prix qui était le principe fondamental de la politique étrangère d'un Gouvernement disposé même à évacuer l'Algérie, le condamnait à végéter dans les grades inférieurs. Opinions contrariées, inquiétudes familiales, espérances déçues provoquaient en lui une crise morale, crise de doute, dont ne parvenaient pas à le guérir les joies austères du commandant de compagnie et les conciliabules avec les affiliés militaires et civils de l'Association nationale. Sans autre ami sincère qu'un capitaine récemment revenu du Sénégal et qui le divertissait parfois, le soir, en lui racontant des histoires africaines, il se demandait si les bons bourgeois qui vont leur petit traintrain sans se préoccuper d'autrui n'avaient pas mieux le sens de la vie et n'étaient pas plus sages que lui et ses pareils qui se passionnaient pour une idée. Les chaînes militaires, comme il disait, lui paraissaient alors bien lourdes ; cependant son respect du devoir librement accepté les lui faisait supporter sans faiblesse. Partisan décidé d'un régime d'indulgence et de bonté pour le soldat, il préparait avec conscience sa compagnie en vue de la guerre, improbable en Europe mais vraisemblable outre-mer, guerre bien plus désavantageuse que la loterie, car à la loterie on risque peu pour gagner gros, tandis que, à la guerre, l'enjeu du soldat est gros et sa chance bien petite. Toute sa sollicitude de chef s'emploiera plus tard à diminuer pour ses subordonnés les risques du péril et l'importance de l'enjeu.

Sa compagnie était, dans le régiment, la deuxième sur la liste du tour de départ pour l'Algérie, mais il n'était même plus sûr de la commander en campagne. Le rapport d'inspection du général Tenssart cheminait lentement dans les bureaux et des bruits avant-coureurs de sanctions proposées se répercutaient en écho dans le régiment. Ils annonçaient une mutation prochaine qui devait envoyer le capitaine Cavaignac à Perpignan, ville alors très royaliste, pour qu'il y fût moins

dangereux dans les paperasses d'une chefferie du Génie qu'à la tête d'une troupe dans une importante garnison où le parti républicain avait de nombreux adhérents. Pour un officier jeune et ardent, c'était un arrêt de mort lente ; le colonel Cournault l'attendait avec impatience et Eugène avec anxiété. Mais un événement fortuit vint tout remettre en question.

Le 4 juin 1832, Godefroy et ses amis avaient trouvé, dans les funérailles du général Lamarque, l'occasion d'un coup de force et déchaîné l'émeute dans les rues de Paris. A cette nouvelle, les républicains de Metz s'émeuvent et les troupes sont employées à maintenir l'ordre. Le colonel Cournault, à qui les sentiments politiques d'Eugène inspiraient une vive méfiance, avait jugé habile de modifier subrepticement le tour de service pour laisser à la caserne la compagnie de son inquiétant subordonné. Il reçoit aussitôt une légitime protestation : De même que, dans une position donnée, lui écrivait Cavaignac, j'opterais sans détour entre les ordres donnés et ma conscience, de même doit-on opter sans détour entre un roulement régulier du service et une exclusion officielle. C'est ce que j'attends de vous, mon colonel.... Les autres n'ont peut-être pas de joie à marcher, et si le service est répugnant pour moi il l'est aussi pour eux. Le colonel, on l'a vu, était prudent. Il craignit de se montrer hostile envers un officier dont le frère était peut-être, à ce moment, devenu l'un des maîtres de la France ; il imagina donc, d'abord, d'apaisantes explications. Mais, le lendemain, lorsque le télégraphe eut fait connaître à Metz la victoire du Gouvernement, il invita Cavaignac à préciser par écrit le sens d'un certain passage de sa lettre, concernant une distinction entre les carlistes et les républicains. La manœuvre était grossière, car elle avait trop visiblement pour but de provoquer une déclaration que les opinions et la loyauté du capitaine rendraient compromettante à souhait. Il avait, malheureusement pour lui, affaire à forte partie. Cavaignac riposta par une lettre cinglante que, s'il marcherait volontiers contre les carlistes, il s'y refuserait contre les républicains ; prenant ensuite l'offensive, il commenta malicieusement l'attitude ambiguë du colonel, tandis que l'on ignorait encore le résultat de la lutte engagée à Paris par les républicains ; au rappel du serment de fidélité invoqué contre lui, il opposait le souvenir de tous les serments jurés depuis quarante ans par les grands chefs militaires. Le colonel comprit ce qu'une telle réponse avait de menaçant, car elle démontrait la fragilité de son propre loyalisme ; mais il sut présenter l'incident de façon à provoquer une enquête qui fut confiée au lieutenant général Hulot. Le résultat fut celui que souhaitait le principal intéressé. Fut-il déterminé encore une fois par le bienveillant secours de l'oncle Jacques-Marie, ou le colonel Cournault avait-il enfin discerné la force sans emploi cachée dans un subordonné plus apte aux bons services de guerre qu'aux manœuvres de garnison et aux besognes de bureau ? Cette deuxième hypothèse est la plus vraisemblable, car le général Hulot, dans son rapport, après avoir exposé l'activité politique de Cavaignac à Metz, se déclarait d'accord avec le colonel pour proposer au ministre la dispersion des officiers républicains dans divers postes et l'envoi de leur chef en Algérie avec sa compagnie qui était d'ailleurs inscrite la première au tour de départ.

La sanction était bénigne, mais le rapport enregistrait peu de griefs précis et beaucoup de suppositions. L'enquêteur indulgent l'avouait avec une bonne foi évidente, en ne donnant d'autre garantie à la plupart des accusations énumérées que les racontars dont il se faisait impartialement l'écho. Ainsi l'on croyait que Cavaignac s'était vanté d'entraîner la moitié du régiment dans un mouvement républicain, et que 22 officiers de l'École d'Application s'étaient enrôlés, d'après

ses conseils, dans l'Association nationale ; on disait aussi qu'il était considéré comme un chef de parti et que les républicains de Metz avaient compté sur lui pour soulever la ville avec au moins la moitié de la garnison, si la révolte de Paris avait réussi. Que ne dit-on pas et que ne croit-on pas, quand il s'agit de faire du zèle aux dépens d'un camarade ou d'un subordonné dans l'embarras !

Eugène reçut sa mutation sans enthousiasme. Ce farouche révolutionnaire était un tendre, désemparé par les changements qui l'éloignaient des siens, un timide que les figures nouvelles effrayaient, car il était avare de sa confiance et de son amitié. Il sentait que la première phase de sa vie militaire était finie, qu'une existence différente allait commencer pour lui, semée d'embûches et de périls dont les plus dangereux ne seraient pas toujours du côté de l'ennemi. Pauvre d'argent, car on ne lui paya qu'une demi-entrée en campagne, sous prétexte qu'il en avait reçu une entière à son départ pour la Morée, léger d'espérances et d'illusions, il arrivait avec sa compagnie le 7 août 1832 à Toulon et s'embarquait le lendemain.

CHAPITRE II

LE CHEF MILITAIRE

PREMIÈRES IMPRESSIONS D'ALGÉRIE — DU GÉNIE DANS L'INFANTERIE — DIFFÉRENDS AVEC BUGEAUD — CAVAIGNAC, MARÉCHAL DE CAMP À TLEMCEN — LA RÉVOLUTION DE 1848 ; CAVAIGNAC GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE — MINISTRE DE LA GUERRE.

LE capitaine suspect et découragé, qui débarquait à Bône le 18 août 1832, ne se doutait pas que l'Algérie, dont il serait devenu seize ans après gouverneur général, le rendrait à la France général de division et ministre de la Guerre. L'époque de la royauté bourgeoise ne semblait pas être, alors, celle de tels coups de fortune. Arrivé à la trentième année, il se voyait déjà hors de l'âge où l'on croit à l'avenir ; le mien, écrivait-il, est fait maintenant, médiocre et rampant. L'occasion manquée du siège d'Anvers était sans doute la cause principale de sa mélancolie ; ce qu'il voyait sur la terre africaine ne lui laissait aucun espoir de forcer le destin à lui être désormais plus favorable.

Le Gouvernement n'avait aucune politique au sujet de l'Algérie. Les partisans de l'évacuation étaient nombreux dans les Chambres et dans la presse ; ils l'auraient emporté si le Corps expéditionnaire entretenu au delà de la Méditerranée n'avait été un exutoire nécessaire pour les éléments turbulents ou hostiles de l'armée, aussi longtemps que le nouveau régime ne serait pas solidement établi en France. Comme Saint-Domingue pendant le Consulat, l'Algérie servait moins de dérivatif aux ambitieux que d'exil honorable aux carlistes et aux républicains. Les premiers, pressés d'exploiter leur chance, ne s'embarrassaient pas de programmes et de méthodes. Ils ne cherchaient que les faits d'armes, les combats sans lendemain, où ils jouaient avec élégance leur vie pour gagner plus tôt un grade ou une décoration. Les autres risquaient autant, mais les récompenses pour eux étaient rares ; ils se contentaient de vivre au jour le jour, sans chercher si l'Algérie ne pourrait être autre chose qu'une sorte de serre chaude pour avancements hâtifs. Cet état d'esprit était celui des officiers comme des sous-officiers et des soldats, qui défilaient dans le pays selon les règles du roulement établi pour les troupes et les services de l'armée métropolitaine et qui se battaient bien quand il fallait relever les défis de l'adversaire ou procéder à des razzias de châtiment. Les conquêtes de villes ou les soumissions de tribus ne leur représentaient que des aventures et des occasions de pillage qui agrémentaient le séjour forcé en Afrique et dont le récit éblouirait les pékins et les bleus dans les garnisons de France quand ils y reviendraient parés de l'auréole des Africains.

Le capitaine Cavaignac avait été trop bon observateur en Morée pour ne pas voir les erreurs et les vices d'une entreprise incertaine dans ses objectifs, que

rendaient encore plus aléatoire la timidité, l'inertie ou l'ignorance des exécutants. Dès son arrivée il remarquait l'insécurité aux abords immédiats de villes occupées par des effectifs considérables, les hôpitaux encombrés de malades (4.200 à Alger), les résultats nuls de prises d'armes périodiques, effectuées selon des rites consacrés. A Bône, où il reste peu de temps, de nombreux fortins, tenus par de faibles garnisons, ne peuvent empêcher les rôdeurs de venir en bandes incendier et piller les localités de la plaine environnante. Le spectacle est le même autour d'Alger où il ne fait que passer, d'Oran où il va bientôt résider, et qui sont avec Bône, les places principales de la nouvelle conquête. Les scénarios de l'attaque et de la défense ne varient pas ; aux fantasias de la première répondent les razzias de la seconde qui fournissent prétextes à bulletins de victoire et propositions de récompenses. On partait nombreux contre les rassemblements de Bédouins qui tiraillaient dans la campagne pour défier les Roumis ; on se canardait à demi-portée de fusil jusqu'à ce que l'un des partis en eût assez. Pendant ce temps nos alliés turcs faisaient des charges et revenaient avec quelques têtes ; à ce jeu ils étaient redoutables et les Bédouins craignaient plus un turban que dix shakos. Si les troupes françaises se lassaient les premières, elles étaient accompagnées jusque sous les murs d'Oran par les Bédouins qui tourbillonnaient autour d'elles comme un essaim de guêpes et les harcelaient sans répit ; si les ennemis cédaient le terrain, elles esquissaient un simulacre de poursuite pour surprendre quelque troupeau qu'on ramenait en triomphe ou enlever d'assaut quelque douar qu'on livrait au pillage. On ne faisait pas de prisonniers pour des échanges éventuels, car les Bédouins se souciaient peu de la ribaudaille, des meskines qu'on leur aurait rendus ; ils n'auraient accepté d'échanges qu'en faveur de chefs, mais, ainsi que le remarquait Cavaignac, les chefs se font tuer et ne se laissent pas empoigner. Certains du sort qui leur était réservé, nos soldats s'en vengeaient à l'avance et ils se montraient aussi impitoyables que leurs ennemis.

La possession du champ de bataille, après le combat, était la preuve de la victoire. La garnison d'Oran, que ses sorties périodiques ramenaient chaque fois dans les murs, ne pouvait jamais l'obtenir. Il aurait fallu occuper assez longtemps le terrain pour construire, sous la protection de troupes exposées à des attaques incessantes, quelques fortins sans grande valeur militaire, mais qui se dresseraient devant les Bédouins du district comme le témoignage permanent de leur défaite. On l'avait plusieurs fois tenté, sans succès, jusqu'au jour où Cavaignac donna une solution originale du problème. En juin 1833 il était chef par intérim du Génie d'Oran. A cette époque, une répression particulièrement dure avait provoqué la coalition de toutes les tribus des alentours ; un engagement général était prévu pour donner de l'air à la garnison, dont, selon l'usage, les Bédouins accompagneraient le retour jusqu'aux portes de la ville. Cavaignac médita une modification au programme. Il fait préparer dans ses ateliers un blockhaus démontable en bois ; ses sapeurs se familiarisent avec le transport et le montage de l'engin qu'il a projeté de placer sur le terrain du combat. Le général Boyer, commandant d'Oran, après avoir vainement tenté de l'en dissuader, accepte de tenter l'expérience. Pendant la lutte, les sapeurs font merveille ; le blockhaus s'élève promptement sur le site choisi ; la petite garnison qui doit l'occuper s'y enferme, bien pourvue de vivres, et résiste aux assauts quand les troupes rentrent à Oran. L'ennemi, décontenancé, ne peut plus parader en vainqueur sur le terrain dont le blockhaus l'éloigne et nous conserve la possession. L'initiative de Cavaignac avait ainsi transformé en victoire incontestée une affaire que les Bédouins s'apprêtaient à faire tourner à notre

confusion. Elle fut si bien appréciée dans un élogieux rapport qu'elle lui fit attribuer la croix de chevalier de la Légion d'honneur. On commença dès lors à le considérer comme un homme de tête, capable de concevoir et d'exécuter autre chose que les traditionnelles besognes du sapeur.

D'ailleurs, dans son rôle de capitaine du Génie, il mettait une note personnelle de science, d'ordre et de probité, qui étendait peu à peu sa notoriété dans le monde civil et militaire d'Oran. Il construisait des casernes et des routes, il exploitait des carrières ; son long intérim dans les fonctions de chef de service le mettait ainsi en relations avec toutes les notabilités locales et lui donnait des facilités d'information sur les personnes et les événements, qui développaient son expérience des hommes. Elles lui inspiraient bientôt le désir d'échanger son bureau d'études et de plans, ses chantiers et ses fournisseurs, contre une troupe de soldats qu'il conduirait à la bataille. Non par ambition, mais parce que, tôt ou tard, il trouverait plus sûrement à leur tête l'épreuve qui apprend à chacun ce qu'il vaut, et parce que les soucis exclusivement guerriers des officiers de la ligne ou des zouaves convenaient mieux à son caractère que la préparation d'un cahier des charges ou le contrôle des tâcherons. Sa nature, honnête jusqu'au scrupule, lui rendait en effet très pénibles les rapports inévitables du chef intérimaire du Génie d'une grande place, souverain dispensateur des fournitures et des travaux, avec les premiers pionniers de la civilisation française en Algérie.

Tout moyen leur était bon pour tenter de surprendre sa bonne foi ou son inexpérience supposée des affaires. Les uns, chassés de France pour dettes, se donnaient comme les victimes de leurs opinions politiques, carlistes ou républicains ; ces derniers, les plus encombrants, se vantaient de connaître Godefroy, d'être dans les meilleurs termes avec lui et d'en recevoir une lettre tous les huit jours, alors qu'Eugène lui-même ignorait où se cachait son frère. Les autres faisaient fièrement sonner leur qualité de colons de la première heure et proclamaient qu'ils n'étaient pas venus en Algérie uniquement pour changer d'air ; il leur fallait la fortune rapide, et ils prétendaient que les entreprises militaires, les seules possibles alors, devaient la leur procurer. Il y avait aussi le mellah, dont les habitants, surexcités par la manne d'argent que les Français faisaient tomber sur la ville, s'ingéniaient avec l'astuce et l'avidité de leur race à s'en attribuer la meilleure part. La société juive multipliait les avances, offrait des soirées agrémentées de danses, de musique, de chœurs, et déchaînait toutes ses Judiths et toutes ses Dalilas pour obtenir la primeur des prix-limites ou les avantages des marchés de gré à gré. Enfin, les pièges tendus par la camaraderie n'étaient pas les moins redoutables : le bon capitaine devait se défendre contre les demandes indiscrètes qui tendaient à détourner de son emploi la main-d'œuvre militaire et à grappiller dans les magasins. Un jour, racontait-il plus tard, la charmante femme d'un officier va lui faire visite : c'était au début de son intérim. Après des propos à bâtons rompus, elle prie Cavaignac de vouloir bien lui envoyer quelques matériaux et un soldat du Génie pour réparer et enjoliver son logement ; elle reçoit, à peine rentrée chez elle, une aimable lettre accompagnée d'un billet de cent francs : Votre mari, Madame, aurait pu me demander lui-même ce léger service ; la petite somme que je mets à sa disposition sur mes économies personnelles représente à peu près le prix des fournitures et du travail dont vous m'avez parlé, que n'importe quel ouvrier indigène pourra vous fournir. La dame comprit la leçon ; elle renvoya aussitôt le billet ; mais si elle ne se vanta pas de sa mésaventure, il fut bien établi, dans toutes les potinières de la ville, que le nouveau chef du Génie était, en matière de traditionnelles complaisances, un empêcheur de danser en rond.

De cette rigidité si louable il ne cherchait pas à se faire gloire. Aux exploits de l'ingénieur et de l'administrateur il aurait préféré ceux de l'officier de zouaves qu'il désirait devenir, comme son ancien collègue Lamoricière. Il avait demandé de passer, comme lui, du Génie dans l'Infanterie et, en attendant une mutation qui tardait beaucoup trop à son gré, il se mêlait le plus possible aux fantassins dans les escarmouches qui rompaient la monotonie du séjour ; aussi bien qu'eux il méritait, dans les rencontres autour de Mostaganem et d'Oran, des citations qui vantaient sa bravoure. Il se préparait ainsi à son futur rôle, et l'observation attentive des événements lui faisait découvrir les causes des erreurs qui rendaient si aléatoires et si coûteuses la politique et la tactique algériennes d'alors. La malheureuse affaire du général Trezel, en juillet 1835, en était un exemple caractéristique.

Trezel était parti d'Oran pour protéger deux tribus contre un certain Abd-el-Kader avec lequel le général Desmichels avait naguère fait un arrangement désastreux. Arrivé à Mascara, il se proposait d'aller à Mostaganem ; mais un dur combat dans les gorges du Sig avait presque démoralisé sa troupe. Il revient sur Arzeu par un défilé où une embuscade lui coûte encore ses bagages et 200 hommes ; le découragement est tel qu'on n'ose rentrer par terre à Oran, à travers un pays que les isolés parcouraient naguère sans danger, et l'on embarque les troupes sur des bateaux envoyés en toute hâte. Cependant Cavaignac devine qu'il faut, au contraire, payer d'audace pour relever le prestige de nos armes. Tandis que dans la ville, tous pérorent et s'alarment, il entraîne Lamoricière et un autre officier qui l'accompagnent avec 200 chevaux et un guide arabe jusqu'à cinq lieues d'Oran ; ils laissent là, sur un site bien choisi, les chevaux et font tous trois à pied, avec leur guide, les six lieues qui les séparent d'Arzeu. Ils y arrivent sans encombre, et Cavaignac supplie Trézel de revenir par la route à Oran avec sa cavalerie et deux bataillons qui n'étaient pas encore embarqués. Le général y consent mais l'infanterie, complètement démoralisée, refuse de le suivre ; on s'en passe. L'ennemi n'ose pas, cependant, troubler le retour qui sauve la face de Trezel et empêche son expédition de se transformer en désastre moral. Cette audacieuse randonnée porte aux nues la renommée de Cavaignac dans la garnison ; le duc d'Orléans en est informé ; il ne dépend pas de lui que la récompense ne soit en rapport avec l'estime que lui inspire un homme de tête et de cœur auquel il faudra chercher à faire une position.

Au cours de cet épisode le capitaine avait fait diverses remarques importantes. Il avait constaté l'impressionnabilité des soldats et des chefs qui se voyaient obligés de lutter désormais contre un adversaire entreprenant et retors, capable de combiner des manœuvres habiles et de livrer de vrais combats ; ils avaient cru jusqu'alors que la guerre consistait à massacrer au point du jour et à s'en revenir, suivis de loin par quelques centaines de moukhalas impuissants. La force d'un Abd-el-Kader se révélait soudain, fondée sur les fautes d'une politique sans prévoyance, et cependant cette force à ses débuts pouvait être abattue avant qu'elle fût devenue dangereuse. En réalité, selon les idées indigènes, Trezel sortait vainqueur de la campagne, car Abd-el-Kader n'avait pu empêcher les tribus protégées par nos troupes de faire la moisson. La puissance du nouvel émir devait donc paraître encore douteuse à celles qu'il avait entraînées dans son parti. L'occasion s'offrait de l'anéantir avant qu'il eût ranimé par la persuasion ou la terreur les dévouements chancelants ; il suffisait de le traquer sans répit ni délai pendant le court moment où la moindre poussée peut faire pencher dans un sens favorable la balance du destin. Cavaignac le notait avec amertume :

> Si Alger n'était pas à la discrétion de quelques misérables agioteurs qui ont des intérêts d'argent à ménager auprès d'Abd-el-Kader, écrivait-il à sa mère, on nous aurait envoyé de suite deux régiments, et la puissance de ce dernier était détruite ; au lieu de cela on nous enlève la Légion étrangère et nous restons ici deux bataillons en tout, dans l'impossibilité d'agir, de secourir même nos alliés s'ils avaient besoin de nous.

En Afrique du Nord, peut-être plus qu'ailleurs, il faut en effet exploiter sans retard un succès jusqu'aux limites extrêmes de la prudence, si l'on ne veut pas être surpris par un choc en retour qui fait perdre en quelques instants tous les avantages obtenus au prix de pénibles et coûteux efforts. L'énergie d'un émir ou d'un rogui peut bien remplacer, pour un temps, l'anarchie chronique des tribus par une coalition d'intérêts ou de vengeances, mais à condition de satisfaire les instincts de rapine et de belliqueuse vanité des guerriers qu'il a soulevés et réunis. Un échec suffit pour éteindre, chez ses partisans, les ardeurs et provoquer les défections : l'honneur est sauf puisqu'on a combattu, et la défaite était inscrite dans le livre d'Allah. C'est le moment d'accentuer ou de confirmer le sentiment de l'impuissance, sans laisser au chef ennemi le temps de rallier les hésitants. Il y parviendrait sans peine en leur montrant les tergiversations du vainqueur comme une preuve de faiblesse, favorable aux promptes revanches, et en faisant de quelques otages habilement choisis les garanties de leur fidélité. Tout, alors, est à recommencer. On a trop souvent oublié, au Maroc, ce principe essentiel, issu de l'expérience algérienne, et dont la chute rapide d'Abd-el-Krim a démontré une fois de plus la justesse. Si, après leurs premiers succès, les troupes du général Castro Girona et du général Boichut s'étaient immobilisées dans l'expectative ou dans la préparation méthodique d'une nouvelle attaque, l'émir du Riff aurait pu prolonger la lutte et lasser probablement l'opinion publique de France et d'Espagne par la ténacité de sa résistance : mais l'incursion hardie de la division marocaine et de ses auxiliaires indigènes jusque dans le district où il avait accumulé ses ressources et d'où il tentait de renouer le fil rompu des pourparlers d'Oudjda, devait changer en trois jours sa défaite incomplète en irréparable désastre. Sur le point d'être fait prisonnier dans un coup de main ou livré par des tribus toutes prêtes à le trahir pour s'enrichir de ses dépouilles, il se rendait à ses heureux poursuivants qui donnaient ce dénouement inattendu à la campagne qu'on avait tenté d'arrêter un mois auparavant par une sorte de traité de la Tafna.

En 1835, Cavaignac n'était pas assez élevé dans la hiérarchie pour disposer à son gré de régiments et résoudre à sa façon le problème d'Abd-el-Kader. Mais si les grandes réalisations stratégiques et politiques lui étaient interdites, son esprit de décision, et le hasard, allaient lui procurer l'occasion de s'affirmer comme un novateur dans un domaine plus restreint. Il avait trop souvent critiqué l'inertie des garnisons qu'une autorité hésitante disséminait dans les zones de conquête lentement agrandies autour de Bône, d'Alger et d'Oran, pour hésiter à démontrer, lui aussi, le mouvement en marchant. Selon les idées de l'époque, encore en honneur aujourd'hui dans l'Afrique du Nord, la troupe installée dans une ville après quelque expédition saisonnière comme l'on en faisait volontiers sans plan d'ensemble et sans but précis, n'était pas un foyer rayonnant de force et d'influence. Elle ne représentait qu'un succès local et portait témoignage en faveur d'un général heureux. Isolée au milieu d'une population tour à tour avide, indifférente ou hostile, elle ne s'éloignait pas de ses remparts et vivait

chichement dans l'attente de la colonne qui venait périodiquement la ravitailler ou la débloquer. Cavaignac pensait, au contraire, que cette attitude passive engendrait la timidité, puis la méfiance et l'aversion chez nos partisans, et l'audace chez nos ennemis. Soutenir ceux-là par le secours d'une force sans cesse en éveil, décourager ceux-ci par des coups opportuns et bien assenés, étendre ainsi autour de la garnison une zone croissante de sécurité, attirer dans notre parti, par les avantages visibles d'un changement, les adversaires de la veille qui seraient les clients et les alliés du lendemain, tel devait être le rôle d'un chef de poste conscient de ses devoirs. Aussi, lorsque le maréchal Clausel résolut d'occuper Tlemcen après la prise de Mascara, s'offrit-il pour prendre le commandement de la petite garnison que le maréchal avait résolu d'y laisser.

Les idées de Clausel, relativement à l'Algérie, étaient en avance sur l'époque, et son œuvre de gouverneur général avait déjà rendu impossible l'abandon de la colonie, réclamé par de nombreuses personnalités politiques. Il reconnaissait un intelligent disciple dans le capitaine qui, depuis longtemps, préconisait la conquête de Tlemcen et qui était le seul officier volontaire pour en assumer la garde ; malade, dispensé par le tour de service d'assister à l'expédition, celui-ci avait voulu en faire partie, avec l'espoir d'obtenir, une fois le but atteint, le commandement de la ville. Il lui confia donc le poste, d'abord si peu envié que l'on proposa de faire désigner par le sort les éléments de la future garnison ; mais lorsque la petite armée connut son choix les volontaires affluèrent, tant le prestige du capitaine Cavaignac était déjà grand. Le colonel commandant le Génie d'Algérie lui rendait d'ailleurs hommage en proposant, bientôt après, son subordonné pour le grade supérieur, avec la flatteuse appréciation suivante :

> Homme de résolution et de tête, peut-être l'officier de l'armée le plus propre à bien remplir la mission qui lui est confiée : 500 Français entre ses mains en vaudront plus de 1.000 entre les mains d'un autre.

Tlemcen était alors une grosse bourgade ruinée par les discordes des habitants qui avaient subi les vicissitudes d'Oran. Le bey turc, qui faisait vivre en paix les Maures de la ville basse, les Koulouglis et les Juifs de la citadelle du Méchouar, était parti après la chute d'Alger. Le sultan du Maroc avait annexé Tlemcen et nommé un gouverneur accepté par les Maures, mais dont le Méchouar ne voulait pas reconnaître l'autorité. Abd-el-Kader, dont le général Desmichels avait favorisé la naissante ambition, s'emparait en 1833 de Tlemcen, grâce aux bonnes dispositions des Koulouglis, mais ceux-ci, considérés comme des ennemis héréditaires par les gens de la ville basse et méfiants par expérience, refusaient d'ouvrir la citadelle au représentant de l'émir. Ils restaient bloqués dans leur Méchouar où les menaçait sans cesse la famine qu'ils ne pouvaient conjurer qu'au prix de sorties sanglantes, et chaque mouton leur coûtait un combat. Entre les deux, les Juifs se maintenaient, selon l'usage, pour recevoir les coups et ramasser les dépouilles. Mécontents d'Abd-el-Kader qui ne pouvait les protéger contre les rancunes des Maures, les Koulouglis ne voyaient plus de salut que dans un nouveau changement de régime ; ils appelèrent le maréchal Clausel qui venait de s'emparer de Mascara. Les Français prirent possession de Tlemcen le 13 janvier 1836, mais ils trouvèrent la ville basse abandonnée par ses habitants qu'Abd-el Kader, incapable de lutter de vive force, avait contraints à l'exode. Le maréchal fit aussitôt courir après eux, et les détachements de poursuite en ramenèrent, trois jours après, 2.000 environ, qui devaient constituer l'élément stable et commerçant de la nouvelle garnison. Mais leur retour forcé ne prouvait pas leur soumission sincère, et ils étaient résolus à

s'enfuir de nouveau, sinon à rester pour trahir, afin de se soustraire à la vengeance de leur ancien maître. La campagne environnante, exposée aux incursions des harkas de l'émir, n'attendait aussi que le départ du maréchal et de ses troupes pour se montrer hostile, si la soumission aux infidèles devait leur attirer moins de bénéfices que de coups.

On conçoit aisément que les perspectives de séjour dans un tel poste éloigné de 25 lieues d'Oran, sans cesse menacé par la trahison ou l'attaque ouverte, privé de tout secours immédiat, offraient peu d'agréments. Le maréchal, incertain du sort de sa conquête, promit de sérieux avantages aux volontaires qui se présentaient pour la conserver : grades et suppléments de solde qu'il s'engageait à faire ratifier par le ministre, récompenseraient bientôt les défenseurs de Tlemcen, constitués en bataillon mixte de 500 hommes environ. Pendant que cette troupe s'organisait, Clausel cherchait à lui donner des communications directes et rapides avec la mer, par Rachgoun dont Cavaignac avait fait la reconnaissance l'année précédente, mais les tribus l'empêchèrent de passer, et il fut évident que la garnison n'aurait, longtemps encore, de relations avec le monde extérieur que par la piste longue et précaire d'Oran. Livré à lui-même avec 3 mois de vivres et des munitions en abondance, le capitaine Cavaignac avait le temps d'être écrasé sous le nombre avant le retour d'une colonne de ravitaillement. C'était le sort que prédisaient ses camarades, car l'histoire de la conquête algérienne n'offrait pas encore d'exemple d'une situation aussi hasardée. Le premier enthousiasme de l'enrôlement passé, la plupart de ses subordonnés regardèrent avec mélancolie s'éloigner vers l'Est leurs anciens compagnons d'armes et, considérant les périls de la situation, ils semblaient déjà désespérer du succès.

Leur chef ne leur laisse pas le temps de se laisser glisser dans le découragement. Il voudrait bien leur donner confiance par des sorties dont il comprend la nécessité, pour maintenir par le prestige de sa force le loyalisme déjà douteux des tribus ; mais il n'a pas assez de monde pour risquer dans le premier échec sa propre sécurité. Il lui faut d'abord consolider sa position pour la rendre inexpugnable si Abd-el-Kader venait en force l'attaquer, recruter des auxiliaires parmi les Koulouglis du Méchouar qu'il instruira et grâce auxquels il pourra plus tard se donner de l'air. Pendant la période d'organisation il se servira des Juifs pour se procurer des vivres, afin d'économiser ses approvisionnements. Quand ses préparatifs seront terminés, il pourra renoncer à l'aide onéreuse des intermédiaires, agir en guerrier et se ravitailler sur le pays, si les secours périodiques qu'on lui a promis font défaut.

L'exécution de ce programme peut être donnée comme modèle, encore de nos jours, à de nombreux chefs de poste. Les magasins de la citadelle sont nettoyés, aménagés en logements convenables, plus sains et plus sûrs que les tentes ; les brèches du rempart sont bouchées, le labyrinthe des rues est débarrassé des immondices qui empestaient l'air. La saison permet d'exécuter sans dommage ces travaux qui, en occupant le corps, détournent de l'esprit les ravages du désœuvrement et de l'ennui. A les voir transformer ainsi leur résidence, les habitants de la ville basse comprennent que les Français s'installent à demeure et qu'on ne pourra plus les déloger ; la plupart, imitant les Juifs toujours clairvoyants, restent pour lier leur destinée à celle du parti qui, maintenant, leur paraît être le plus fort. Dans le Méchouar, les Koulouglis entrevoient prochainement l'ère des revanches. Ils offrent des auxiliaires et forment bientôt un corps de mille irréguliers, cavaliers et piétons, qui augmente singulièrement la capacité offensive et la mobilité de la garnison.

Cavaignac se croit alors assez fort pour entreprendre des coups de main loin de ses remparts. Les sorties sont, d'ailleurs, devenues nécessaires : la ville basse est à moitié déserte ; les ordres d'Abd-el-Kader interdisent aux tribus tout commerce avec Tlemcen, et, malgré leur ingéniosité, les Juifs sont incapables de ravitailler les emmurés du Méchouar. Mais le bey Mustapha, nommé par Clausel pour débarrasser le commandant militaire du soin des affaires indigènes, n'est qu'un personnage falot et fourbe qui ne voyait dans ses fonctions que le moyen de faire de bons repas et de gagner beaucoup d'argent. Soucieux de se ménager, en cas d'un revirement de fortune, l'indulgence de l'émir, il s'évertue à miner tout doucement dans la ville l'autorité de Cavaignac qui songe un instant à le faire arrêter. Celui-ci, d'ailleurs, comprend qu'un tel acte augmenterait ses propres embarras ; il préfère user de patience et annihiler par son prestige moral l'influence déprimante de son collaborateur. Il y parvient non sans peine ; le bey perd dans le conflit les copieux courtages qu'il prétendait prélever sur les transactions des habitants avec les Français, reste isolé dans sa kasbah et doit faire amende honorable. Mais la déception causée par Mustapha n'est pas la seule qu'éprouve Cavaignac. Les guerriers qu'il a recrutés se révèlent d'un emploi difficile ; leur indiscipline en fait des auxiliaires trop dangereux pour qu'il juge prudent de s'engager avec eux dans d'autres entreprises que des escarmouches contre quelques rôdeurs. Il ne leur demande d'abord que d'aider ses soldats dans la mise en état de défense de la place qu'il entoure de petites redoutes, de blockhaus dissimulés dans les moulins abandonnés, pour la préserver contre les surprises. Ensuite, il les fait contribuer au service de garde sur l'enceinte, rôle auquel ils sont plus aptes qu'à la garnison complète dans les ouvrages extérieurs dont ils comprennent mal l'utilité, dans lesquels il ne peut les employer que comme observateurs pour empêcher les méprises. Enfin il les laisse tenter seuls des coups de main sur les troupeaux des douars hostiles et, lorsqu'ils seront suffisamment accoutumés aux procédés tactiques de leurs alliés, il les adjoindra comme éclaireurs aux détachements de reconnaissances qu'il enverra dans la plaine. Grâce à sa prudence et à son audace ils tuent des adversaires sans perdre des leurs et ramènent toujours quelque butin. Le fils de Meï-el-Dni, chargé par Abd-el-Kader du siège de la ville, comprend après deux vaines attaques des avant-postes, que sa harka ne pourra enlever Tlemcen de vive force, et il se tient hors de portée des coups ; il se borne à surveiller à distance la garnison et à intercepter les courriers. Ses guerriers, privés des joies et des profits des combats, se querellent, s'entretiennent la main par des maraudes chez les tribus fidèles à l'émir et font argent de leurs prises en allant vendre à Cavaignac, ou aux Juifs favorisés par le bey Mustapha, les animaux qu'ils se volent entre eux.

Cependant ces ravitaillements n'étaient ni assez réguliers, ni assez abondants pour écarter de la garnison les menaces de la disette. Cavaignac était trop avisé pour mettre toute sa confiance dans l'arrivée régulière des secours promis ; il savait que les intempéries, les événements militaires pourraient déjouer les calculs et les intentions du maréchal, et il ne voulait pas être pris au dépourvu. Aussi employait-il toute son ingéniosité à économiser les ressources de ses magasins et à s'en procurer de nouvelles. Il déniche dans les maisons du fer-blanc dont ses armuriers fabriquent des boîtes à mitraille ; les obus noyés par Abd-el-Kader dans les puits de Tlemcen avant sa retraite sont repêchés, remis en état de servir ; quelques soldats, transformés en jardiniers, défrichent, défoncent et plantent un vaste jardin potager : d'autres, dans une petite distillerie improvisée, extraient, des figues très abondantes autour des maisons, une eau

de-vie qui revient à 12 ou 15 sous le litre et que sa troupe estime aussi bonne que le tafia réglementaire ; d'autres transforment en salaisons une part des animaux de prise. Il achète du drap et de la toile indigènes et fait confectionner des pantalons et des chemises qui ne coûtent que 1 fr. 50 ; il organise une petite tannerie pour fabriquer des cuirs avec les peaux des bœufs et des moutons de sa boucherie, et les cordonniers militaires en tirent des chaussures et des équipements pour la garnison. Les récoltes ont été dévastées par les innombrables troupeaux qu'Abd-el-Kader y avait fait lâcher avant la moisson, pour entraîner à la défection les partisans des Français. Cavaignac, d'accord avec le bey Mustapha, entame les réserves contenues dans les silos, et, la saison venue, il fait ensemencer les terrains autour de Tlemcen, où les assiégeants n'osent plus se risquer. Sa vigilance s'exerce en toute occasion, aussi bien dans le domaine moral que dans le domaine matériel. Elle est si efficace que, même aux moments les plus critiques, la population ne cesse de lui garder sa confiance et que ses subordonnés, malgré l'ajournement indéfini des promesses du maréchal, ne songent pas à le rendre responsable de leurs déceptions. Les relations avec les habitants, devenues courtoises et sympathiques grâce à une stricte discipline, les fréquentes soirées artistiques au théâtre de la garnison, rendent supportable la monotonie du séjour entre les heures d'escarmouches et de travail. A Oran, à Alger, à Paris, on était plus inquiet de leur sort que les défenseurs de Tlemcen eux-mêmes.

L'isolement du monde extérieur où les tenait un blocus étroit, que nos courriers ne parvenaient pas à forcer, favorisait en effet, dans les camps et dans les bureaux, les propagateurs bénévoles de fausses nouvelles. Agents indigènes de renseignements aussi bien que colons ou officiers toujours prêts à colporter, par intérêt ou par vanité, les racontars les plus fantaisistes, répandaient les bruits les plus alarmants sur l'existence des emmurés du Méchouar. Tantôt, c'était la famine qui les réduisait aux dernières extrémités, tantôt la trahison les livrait à l'émir qui retenait en esclavage ceux que le massacre avait épargnés ; tantôt c'était la révolte et la désertion en masse de la garnison mécontente et lassée de son chef qui l'avait entraînée dans une aventure sans profit. Des mécontents, certes, il y en avait, et Cavaignac devait employer toute son influence morale et son autorité pour les encourager à la patience. Le maréchal, en constituant le détachement de Tlemcen, avait commis l'imprudence de compter sur l'intérêt autant que sur l'enthousiasme pour lui donner un effectif suffisant et de promettre plus qu'il ne pouvait accorder. La garnison, selon lui, devait former un bataillon régulier, où tous les grades seraient attribués aux volontaires qui en assumaient la charge : c'était la promotion immédiate assurée à Cavaignac et aux cadres des compagnies. Il avait aussi promis la solde correspondante au personnel pourvu des fonctions du grade supérieur et une haute paie spéciale à la troupe. Mais il avait compté sans le ministre Maison, retranché derrière les récentes lois militaires de 1831 et 1832 qui refusa, non sans d'irréfutables motifs, de donner son approbation aux promesses du gouverneur général. Le maréchal Clausel, d'ailleurs, ne se laissa pas rebuter par un premier échec ; il se fit le défenseur de ses subordonnés et, s'il ne réussit pas à renverser la citadelle administrative, il fit du moins dans ses remparts une brèche à travers laquelle passèrent les principales de ses propositions. La haute paie, qualifiée indemnité supplémentaire de vivres fut accordée ; le 20 mars 1837, un 3e bataillon de zouaves était légalement constitué et cette création permettait les promotions promises aux défenseurs de Tlemcen.

Le Gouvernement les avait d'abord jugés trop embarrassants pour leur accorder sans résistance ses faveurs. La garnison du Méchouar augmentait en effet les difficultés que l'opposition lui suscitait encore à propos de l'Algérie. Le sort de ce détachement servait d'amorce à une demande de renforts que le maréchal Clausel, pressé d'entreprendre la conquête de Constantine, réclamait avec insistance ; pour le seul ravitaillement périodique d'un poste isolé au milieu d'un pays hostile, l'attitude agressive d'Abd-el-Kader et la lenteur des transports rendraient nécessaire le maintien d'une petite armée toujours disponible dans la région d'Oran. Les faits justifiaient ces appréhensions. Le général d'Arlanges, chargé par Clausel d'établir à l'îlot de Rachgoun et à l'embouchure de la Tafna une base pour des liaisons rapides et sûres avec Tlemcen, avait éprouvé, le 25 avril 1836, un sérieux échec à Aït-Yakoub, où l'émir était accouru pour lui barrer la route, avec l'appui des contingents marocains envoyés par le pacha d'Oudjda. Il était refoulé dans son camp sur la côte, étroitement serré de près par les tribus des environs, tandis qu'Abd-el-Kader revenait sur Tlemcen pour renforcer le blocus que Cavaignac, mettant son absence à profit, avait été sur le point de rompre. La défaite du général d'Arlanges, habilement amplifiée par les émissaires des assiégeants, provoquait la panique dans la ville. Une partie des Maures et des Juifs s'enfuit, et le bey Mustapha sembla prêt à les imiter.

La situation était grave. Il fallut envoyer aussitôt de France trois régiments avec Bugeaud, alors maréchal de camp, à l'embouchure de la Tafna pour dégager d'Arlanges qui ne pouvait percer sur Tlemcen, ni rentrer par voie de terre à Oran et dont le retour par mer aurait exalté la gloire de l'émir. Bugeaud réussit d'abord à s'ouvrir la route d'Oran, après avoir battu Abd-el-Kader, et partit de là pour Tlemcen non sans avoir adressé au ministre ses premières remarques sur la guerre telle qu'on la faisait en Algérie. Il réclamait l'organisation de brigades militaires de mulets de transport, pour affranchir les troupes du concours douteux ou onéreux des indigènes et alléger les soldats qu'on abrutit sous le poids :

> C'est un crime de lèse-nation, écrit-il, que de les charger de 7 jours de vivres, 60 cartouches, effets, etc., qu'ils sont incapables de porter et qui empêchent les mouvements rapides ; il faut renvoyer aussi les colonels et chefs de bataillon âgés. La dépense, 80 mulets environ par 1.000 hommes, constituera une économie : ce sont les demi-moyens qui ruinent. Il faut aussi n'envoyer que des hommes robustes.... Si j'avais 3000 de mes soldats d'Espagne, je parcourrais en maître toute la province d'Oran.

Même en faisant la part de son exagération habituelle, il faut reconnaître que Bugeaud voyait déjà juste et que la plupart de ses critiques restent encore d'actualité en Afrique du Nord. Quoi qu'il en soit, même avec des troupes mal adaptées à la tactique locale, il infligeait le 24 juin en avant de l'oued Safsaf un nouvel échec à Abd-el-Kader, qui voulait l'arrêter entre Oran et Tlemcen, et faisait sa jonction le même jour avec Cavaignac accouru à sa rencontre.

Si l'impression produite sur Bugeaud par les emmurés du Méchouar, qu'il s'attendait à trouver craintifs, misérables et découragés, fut excellente, celle que lui laissèrent la ville et le pays traversé fut moins favorable. Elle confirma son hostilité à l'égard de l'Algérie, sentiment qui devait influencer plus tard ses négociations avec Abd-el-Kader : Les trente lieues de désert incultivable entre Oran et Tlemcen ne lui paraissaient pas mériter les sacrifices nécessaires pour

les conserver. Le 26 juin, il repartait pour l'embouchure de la Tafna où il allait chercher les ravitaillements promis à la garnison. Cavaignac l'accompagnait avec 200 de ses soldats, 300 Koulouglis et Mustapha qui se félicitait enfin d'être dans le parti du plus fort. Sur le chemin du retour, Abd-el-Kader, qui voulait s'emparer du convoi, offrit le combat, mais il fut moins heureux avec Bugeaud qu'avec d'Arlanges et il subit à la Sikak, le 6 juillet, un désastre complet. Il ne fit plus aucune tentative pour arrêter la colonne que Bugeaud, après avoir ravitaillé Tlemcen, ramena sans encombre à Oran.

Cette brillante campagne n'avait guère diminué d'ailleurs la puissance de l'émir, car ses alliés marocains l'aidaient à maintenir dans la fidélité les tribus déprimées par ses défaites. Les troupes de Bugeaud n'avaient pas encore disparu derrière l'horizon qu'il revenait autour de Tlemcen, dont ses contingents coupaient aussitôt toutes les approches. La garnison, livrée de nouveau à elle-même, connut des jours sombres. Le courrier de France, apporté par la colonne de secours, laissait entrevoir comme irréalisables les promesses du maréchal Clausel ; sans la bonne humeur et la fermeté de Cavaignac, la déception aurait fait place au découragement. Le général de l'Étang, qui commandait à Oran, considérait Tlemcen comme une charge supplémentaire fort lourde. Il redoutait l'échéance du ravitaillement prochain qu'il devait entreprendre à son tour et il trouvait de nombreux prétextes pour en ajourner l'exécution : la saison, l'insuffisance de ses propres effectifs, les forces de l'émir et même le mauvais esprit de la garnison qui abandonnerait son poste à la suite de la colonne de secours. Contraint d'agir, il se mettait enfin en route le 20 novembre avec un gros convoi de vivres et d'argent et, à sa grande surprise, il parvint sans coup férir à Tlemcen cinq jours plus tard. Au lieu de soldats et d'officiers démoralisés, prêts à la désertion collective qu'il s'attendait à voir, il fut reçu à 10 kilomètres de la ville par un détachement alerte et discipliné. Si la population n'avait guère, pour subsister, que des légumes et des herbes cuites, la garnison était riche en troupeaux razziés qu'elle devait à son audace ; il ne lui manquait guère que du grain, car la ration était réduite à 8 onces de pain d'une orge non blutée. Mais la joie qui accueillit le général fut tempérée par une déception nouvelle : les promotions, les indemnités tant attendues restaient encore dans le domaine de l'incertain. Cependant, lorsque Cavaignac eut remplacé quelques dizaines de défaillants et de malades par un nombre égal de volontaires enthousiastes et vigoureux recrutés dans la colonne de secours, sa troupe se disposa sans appréhension à subir le blocus qui se referma sur Tlemcen aussitôt après le départ du général de l'Étang.

D'ailleurs, à son insu, le siège allait entrer dans une phase nouvelle. La possession d'un tel poste, pour la sauvegarde d'un prestige alors fort entamé par l'échec de Clausel devant Constantine et pour la sécurité d'une clientèle déjà fort réduite de Maures et de Koulouglis, ne semblait plus justifier l'emploi périodique de forces considérables pour son seul ravitaillement. Alger, comme Paris, se préoccupaient bien plus de réparer l'échec de Clausel que de disputer Tlemcen à l'émir. Le successeur de de l'Étang trouva donc plus habile de faire concourir les assiégeants à l'entretien des assiégés. Par une de ces combinaisons arabes si fréquentes en Afrique du Nord, le Juif Ben Durand, factotum traditionnel des généraux d'Oran, lui proposa de faire livrer à Cavaignac, par Abd-el-Kader lui-même, le bétail et les grains que la colonne trimestrielle devait escorter. Le projet fut agréé. Ben Durand était en effet, de notoriété publique, en rapports suivis d'affaires avec l'émir, qui conclut l'arrangement à la satisfaction des deux parties. Sans qu'il fût nécessaire de recourir à l'habituelle armée de secours, les

défenseurs de Tlemcen reçurent, au début d'avril 1837, de leur adversaire ce qu'elle ne leur aurait apporté qu'au prix de rudes fatigues et de sacrifices peut-être sanglants. On glosa fort, du reste, à Oran et même à Alger, sur le savoir-faire de Ben Durand, qui avait trompé Abd-el-Kader par de fausses promesses et s'était approprié les sommes qu'il devait lui payer. Quoi qu'il en soit, Cavaignac fut exactement ravitaillé ; il prit alors en pitié le dénuement de la population à laquelle il donna les deux tiers de l'orge, du blé, du bétail que les convoyeurs de l'émir lui apportaient au Méchouar. Grâce à son économie et à son ingéniosité, n'en pouvait pas moins attendre les événements qui semblaient se précipiter.

Bugeaud était en effet revenu à Oran dans les premiers jours d'avril, muni par le ministre des pleins pouvoirs nécessaires pour résoudre, en dehors du gouverneur général, par les armes ou la diplomatie, le problème des relations avec Abd-el-Kader. Il déjoua les intrigues de Ben Durand qui voulait être l'homme indispensable, ravitailla sans combat Tlemcen le 20 mai, fit évacuer l'inutile et coûteux camp de la Tafna et, constatant par l'insuffisance de ses moyens de transport l'impossibilité d'abattre l'émir dans une campagne décisive, il accepta les offres de pourparlers que celui-ci lui faisait parvenir par Hamadi-Bukal. Les négociations furent vivement conduites et les signatures échangées le 1er juin par Abd-el-Kader et par Bugeaud, qui n'engageait provisoirement que lui-même, sous réserve de la ratification par le Roi. Il cédait tout sur presque tous les points et croyait obtenir pour la France tous les profits d'une bonne affaire. Le Gouvernement et le public pensèrent d'abord comme lui, et la convention de la Tafna fut approuvée par Louis-Philippe le 15 juin 1837.

La paix restait précaire, car l'ambition de l'émir était sans limites. Il n'y avait plus de place à la fois, en Algérie, pour la France et pour ce mendiant, fils de mendiant, comme le qualifiait Cavaignac qui, plus clairvoyant que Desmichels et Bugeaud, écrivait : La conquête est une chose assez immorale en soi ; mais si l'on veut conquérir ici, il faut commencer par faire la guerre et la faire bonne. Il faut la faire avec une autre armée autre que celle qu'on nous envoie de France. Ce ne fut pas sans regret qu'il évacua, selon une des clauses de la convention, la ville qu'il avait défendue seize mois. Il ne devait y revenir que huit ans plus tard, comme maréchal de camp commandant la subdivision, et sa première visite fut pour la pauvre maison où il avait tant pleuré en apprenant la mort de sa sœur Caroline, enlevée à vingt-cinq ans par une brusque maladie. Avec son cuisant chagrin il emportait aussi la fierté d'un succès, qui le mettait hors de pair, et lui donnait le droit de faire entendre son avis sur les problèmes algériens.

La défense de Tlemcen avait eu, en effet, un grand retentissement. Le public, renseigné par les journaux, s'était passionné à ses péripéties ; le *National*, surtout, se distinguait dans les polémiques, très vives après l'échec de l'expédition de Constantine, qui faisait prévoir le pire destin pour les assiégés du Méchouar. Il y avait sans doute, chez les rédacteurs de la feuille républicaine, le désir d'exalter, par esprit de parti, le frère de leur chef Godefroy, mais cette sollicitude était d'ailleurs vivement blâmée par Cavaignac qui redoutait de paraître leur inspirateur pour briller au détriment de ses camarades. Son mérite n'était pourtant discuté par personne. Le maréchal Clausel s'employait avec constance à le faire récompenser, car il distinguait dans le défenseur de Tlemcen les qualités militaires d'un futur grand chef. Le Comité du Génie, invoquant le rang de Cavaignac sur l'annuaire, s'y opposait de tout son pouvoir. Soutenu par le duc d'Orléans, le maréchal était enfin parvenu à obtenir la promotion du capitaine dans l'Infanterie, le 4 avril 1837, et il comblait ses vœux en lui faisant attribuer le commandement du nouveau bataillon de zouaves dont les défenseurs

de Tlemcen devaient constituer les deux premières compagnies. Le Roi lui-même ne ménageait pas les éloges à la conduite d'un officier qu'il savait hostile ; et le lieutenant général vicomte Cavaignac, qui en avait été tout interloqué dans une réception aux Tuileries, ne mesura plus son affection à un neveu si bien apprécié.

Ainsi, après une longue attente, celui-ci voyait se réaliser son rêve. Ses parents ne pouvaient comprendre sa joie. Son frère, surtout, considérant le prestige du Génie qui, selon le mot de Bugeaud, représentait l'aristocratie de l'armée, lui reprochait de s'être fait, d'évêque, meunier. Eugène pensait, au contraire, que le service dans l'Infanterie, seul, lui donnerait les occasions de faire la guerre comme il l'entendrait. Il pensait aussi qu'un chef de bataillon dans ce régiment de zouaves, dont la renommée était déjà légendaire, paraîtrait mieux qualifié qu'un capitaine du Génie pour l'exposition d'idées nouvelles sur l'établissement de la France en Algérie, au moment où partisans du statu quo et partisans, de la conquête s'affrontaient dans une lutte décisive.

Cependant il hésitait avant de se lancer dans la mêlée. Bugeaud avait signé le traité de la Tafna parce que les conséquences d'une entente avec l'émir lui paraissaient moins redoutables que les dangers d'une occupation sans cesse agrandie. A constater les défauts et les faiblesses du commandement et des troupes, qu'il signalait au ministre après ses dernières opérations dans la province d'Oran, il avait sans doute trouvé le courage nécessaire pour signer un accord sur la durée duquel il ne se faisait pas d'illusions. Mais le répit procuré par ce traité, s'il permettait à l'émir de renforcer sa position, donnerait aux Chambres françaises le temps de se décider aux sacrifices nécessaires et aux autorités militaires les moyens de changer leurs méthodes. Cavaignac, lui, ne doutait pas qu'il faudrait bientôt recourir aux armes. L'occupation bâtarde, à laquelle on se résignait, lui semblait analogue à la manœuvre de ce capitaine de vaisseau qui, rencontrant en mer son ennemi désemparé et sans munitions, lui envoya des mâts de rechange, de la poudre et des boulets, puis fut battu et coulé bas. Il invoquait volontiers, dans ses lettres à sa famille et à ses amis, l'exemple de la Russie qui échouait au Caucase ; celui de la guerre d'Espagne où, malgré la conquête des villes, l'hostilité des campagnes nous avait contraints à la retraite ; celui de la guerre de Russie où l'exode des habitants devant ses armées a conduit Napoléon à la ruine.

> De même, disait-il, en Algérie on avait le sol et on ne pouvait y attacher l'indigène. La guerre complète, seule, fera voir la solution, car elle provoquera la soumission des tribus les plus intéressantes, avec lesquelles on s'entendra aisément. Si l'on veut s'en tenir au traité, on fera, tout le long des frontières qu'il donne aux établissements français, une sorte de fossé bordé de postes pour interdire à notre adversaire de le franchir : s'il saute le fossé, on en fera un autre en arrière, et ainsi de suite, jusqu'à ce que nous soyons cernés au bord de la côte ; alors il faudra se battre pour tout de bon, ou partir.

Il comprenait autrement le rôle de nos troupes en Afrique du Nord. Déjà, le traité produisait ses effets inévitables. Les postes étaient bloqués : les environs mêmes d'Oran n'étaient plus sûrs, et les tripotages de Ben Durand pour ravitailler la ville comme il avait ravitaillé Tlemcen conduisaient le général Brossard devant le conseil de guerre de Perpignan où le commandant Cavaignac fut appelé à témoigner. La paix à tout prix livrait aux vengeances de l'émir des tribus qui,

confiantes dans notre force, avaient combattu pour nous. Le moment était donc favorable pour. éclairer l'opinion. Cavaignac conservait dans ses papiers six études sur les divers problèmes algériens ; il les réunit en brochure et lança dans le public, en 1839, *La Régence d'Alger*, imprimée à ses frais.

Après avoir tracé un programme économique et politique qui sera exposé plus loin, il traitait les affaires militaires selon des principes encore applicables au Maroc insoumis.

> Jusqu'alors, expliquait-il, on avait procédé comme les Turcs, par l'occupation de quelques localités autour desquelles rayonnent des expéditions périodiques. On est arrivé ainsi à développer l'armée d'occupation, qui a un effectif important et qui est incapable d'exécuter un plan méthodique. Si les généraux n'ont pas agi autrement, c'est que l'on ne leur en a pas laissé le pouvoir. Trezel en rompant hardiment le traité de la Tafna, Clausel qui a rendu obligatoire la conquête de Constantine et de Stora, sont sortis des sentiers battus, et l'on doit les en louer. Les Chambres sont, en réalité, responsables de la situation actuelle car, n'osant prescrire l'évacuation, elles n'ont pas voulu admettre les conséquences du maintien des troupes en Afrique du Nord, qui nous contraint à étendre notre zone pour conserver le terrain acquis.

Mais, tandis que les généraux se fiaient exclusivement aux forces mobiles pour harceler l'ennemi sans relâche, lasser sa résistance et l'amener à la soumission, Cavaignac proposait un système différent :

> Ce n'est pas par des apparitions périodiques au milieu des Arabes qu'on peut espérer les réduire. Ces épisodes de guerre sont bons tout au plus, si rien ne leur succède, à entretenir leur haine et aiguiser leur esprit belliqueux. Ce serait nous présenter à eux comme les vrais continuateurs de leurs anciens maîtres, avec un peu moins de résolution et de force pourtant.... Nous ne devons avoir pour but que de prévenir, par un déploiement de forces imposant, continu et parlant aux esprits par ses résultats immédiats et visibles, cette guerre de détails qui ne produit que des massacres et ne promet que des malheurs.

Et il démontre que ses remarques sont justifiées par les faits :

> L'Arabe n'est pas aussi nomade qu'on le dit, car il est lié au sol par les sources, les terrains de pâture et de labour. Ruiné par Abd-el-Kader s'il se tourne vers nous, ruiné par nous s'il s'enfuit, il est pris entre deux maux : l'émir est plus redoutable, parce que permanent ; il s'attache donc à l'émir. Faute d'esprit de suite, nous n'avons pu donner aux indigènes la foi dans notre protection : tel fut le sort des tribus du Cheliff qui nous avaient accueillis, celui des Koulouglis de Tlemcen qui nous avaient appelés, etc. Si l'on persiste à faire la guerre en partant d'un centre, on disperse les efforts ; l'affaiblissement est progressif malgré un effectif sans cesse croissant ; on concentre les résistances en les

> refoulant, et l'on attire sur la circonférence les tribus de l'extérieur qui viennent à la rescousse. Il faut, au contraire, retenir sur place chacune de ces tribus par l'intérêt de sa défense ou de sa conservation.

Le problème ainsi posé, Cavaignac indiquait la solution. Au lieu de petites conquêtes de terrains abandonnés par les collectivités indigènes, il demandait l'occupation, d'un seul coup, d'une grande ligne appuyée sur Oran et Alger, englobant une portion notable du pays et une nombreuse population. Nous apparaîtrons alors aux Arabes, non plus comme des voleurs, mais comme des maîtres qui veulent et qui peuvent châtier les rebelles et protéger les ralliés. On constituerait sur cette ligne un front de défense, gardé par quelques solides garnisons, et on laisserait à l'intérieur les tribus évoluer tranquillement vers nous, car elles comprendraient les bienfaits d'une protection dont elles apprécieraient bientôt la valeur ; elles approvisionneraient elles-mêmes, comme à Tlemcen, les postes qui les protégeraient. Pour installer cette barrière de sûreté, il faudrait agir vite, avec prudence et fermeté. L'émir a pu bloquer une ou deux villes ; il ne saurait bloquer une frontière qu'il ne pourrait traverser sans danger. Les premiers moments, seuls, seraient difficiles. Avec la clairvoyance des grands organisateurs, il explique :

> La guerre ne doit pas être notre but ; elle ne peut être que l'appui d'une politique pacifique et protectrice du travail. Pas de guerre aux populations sur lesquelles nous voulons agir, et, pour cela... porter la guerre au delà du pays qu'elles occupent, mettre leur tranquillité hors de cause si elles la veulent. L'ensemble de nos lignes serait la première maille d'un réseau dominateur dont il nous importe de couvrir la Régence tout entière.

Et, devinant que ce programme serait considéré comme un paradoxe ou une utopie par les spécialistes des questions algériennes, il leur adressait un éloquent appel :

> Nous demandons aux uns de se défaire de cette disposition sceptique qui trouve plus commode de tout nier que de rien entreprendre ; aux autres de s'isoler des faits actuels, de dépouiller cette juste impatience que leur donne le rôle étroit qu'ils sont condamnés à jouer en Afrique, de voir dans les Arabes, non des ennemis qu'il faut abattre, mais des hommes qu'il faut convaincre, d'oublier le passé qui les pousserait aux représailles, pour ne penser qu'à un avenir digne de la France, digne aussi d'occuper la vie d'un soldat.

Le calcul des forces indispensables selon le plan d'occupation et d'expansion proposé ne pouvait que plaire aux publicistes et aux politiciens partisans du moindre effort ; cependant il satisfaisait toutes les exigences et rendait disponibles de nombreuses troupes que l'on emploierait à la Bugeaud. Les 80 lieues de la future frontière coûteraient moins que les 30 lieues du périmètre des régions désertes qui formaient alors les provinces d'Alger et d'Oran. Elle serait gardée par 15 postes de 250 hommes ; il consacrait 17.000 hommes aux garnisons des villes déjà occupées ; il réservait 19.000 hommes, dont 3.000 indisponibles, pour constituer 4 colonnes de 4.000 hommes, pourvues chacune d'un régiment de cavalerie, qui battraient la campagne, non plus pour une guerre de pillage et de massacres, mais pour une guerre de justice et de réparations.

Les 48.000 hommes de l'armée d'Algérie seraient ainsi ramenés à 40.000 et, avec l'appoint croissant des indigènes, on arriverait à ne prendre en France que 22.500 hommes seulement.

La stratégie de Cavaignac était fort audacieuse ; sa tactique ne l'était pas moins. Elle s'accordait d'ailleurs avec celle de Bugeaud qui, dès son premier contact avec les réalités algériennes, avait vu dans la mobilité des troupes la condition essentielle de leurs succès. Cavaignac souhaite, dans chaque colonne, autant de cavalerie que d'infanterie, car nos fantassins ne peuvent atteindre les Arabes, et il faudrait pouvoir, en cas de besoin, les transporter en croupe, comme le fit Abd-el-Kader pour arriver à la Macta, quoiqu'on lui eût dérobé la marche du Sig sur Arzeu (1835). Au lieu de le charger comme un bourricot, il veut alléger autant que possible le fantassin, car les postes proposés doivent être des bases d'opérations autour desquelles rayonneront les colonnes avec des convois très réduits ; le campement, les bagages, les transports ne correspondent pas aux nécessités locales ; il faut les modifier.

> La difficulté n'est pas de former des colonnes mobiles ; elle consiste à rendre leur mobilité durable. La ligne de protection a surtout cet avantage. Quand on en aura tiré tout ce qu'elle peut procurer, il sera temps de se lancer chez les Kabyles de l'Est où, d'ailleurs, le traité de la Tafna nous interdit encore d'aller ; ils nous fournissent déjà des travailleurs, ce qui atténue à la longue leurs préventions contre nous. Le vrai mérite sera, non de faire tout ce que permet un traité que nous avons seuls observé jusqu'à ce jour, mais de le rompre comme il pourrait et devrait déjà l'être, et de procéder ensuite à ce qui est véritablement bon et profitable.

Les événements de 1839 lui donnaient raison. Il était alors, depuis le 7 janvier, en non-activité pour infirmités temporaires, car la bronchite chronique contractée l'année précédente à Londres pendant une visite à son frère exigeait un long traitement ; mais il espérait reprendre son service en Algérie aussitôt qu'il en serait capable. Les formalités bureaucratiques avaient d'ailleurs retardé beaucoup le repos qui lui était devenu nécessaire. Il en avait souffert, et sa fierté rendue inquiète par la maladie, les chagrins de famille et les déceptions de carrière, les avait interprétées comme des manœuvres hostiles qui avaient pour objet de le classer parmi les fourbus ou les mécontents. Il avait dû s'en plaindre au ministre, dans une lettre officielle dont les termes nous paraîtraient empreints d'indiscipline plus encore que de fierté, mais qui n'offensaient personne à une époque où les sujets étaient moins libres et plus indépendants que les citoyens d'aujourd'hui :

> J'ai indirectement appris que le ministre, écrivait-il, attribuait au dégoût mon désir de quitter l'activité ; il faut que j'en aie en effet de bien légitimes motifs, puisque j'ai trouvé cette opinion même chez le maréchal Valée. Il est vrai qu'on m'a traité assez sans façon quand on n'a plus eu besoin de moi, mais, à mon âge, on ne fait pas de coups de tête, et cette position de ne rien attendre de la faveur, de ne rien obtenir qu'à la pointe de l'épée, n'était pour moi ni nouvelle, ni imprévue. On a donc tort de me croire découragé ; on peut tout au plus me supposer un juste ressentiment. Au reste, je

> n'ai point quitté la partie, et si je reprends un jour du service, je saurai bien encore forcer les chances. Il y en a toujours pour ceux qui savent les attendre et leur faire face.

Il avait enfin reçu satisfaction et se soignait avec ardeur, combinant les séjours dans les villes chaudes du Midi pyrénéen avec les cures dans les stations thermales, afin de se tenir prêt à répondre sans retard aux appels de l'occasion qu'il pressentait prochains.

Pendant le procès du général Brossard, qui le retenait de longs mois à Perpignan comme témoin, il avait rencontré le duc d'Orléans qui visitait le sud de la France, et il en avait reçu, avec les encouragements les plus flatteurs, les promesses les plus séduisantes. Sa brochure avait fait du bruit ; le National l'avait exaltée ; le public qui s'intéressait aux affaires algériennes était frappé par la concordance entre les pronostics et les faits. Or le public ne savait pas tout, et Cavaignac, à qui les journaux républicains étaient ouverts, aurait pu l'instruire, car ses anciens compagnons d'armes ne lui laissaient rien ignorer des vicissitudes du régime qu'imposait le traité de la Tafna. Mais si le commandant refusait d'intervenir personnellement par une campagne de presse contraire à son sentiment de la correction militaire, il essayait d'éclairer l'opinion, sollicitée par les théoriciens des divers systèmes, en agissant sur l'esprit de son frère Godefroy, soutien écouté du projet le plus séduisant et le plus dangereux, c'est-à-dire de la fondation au profit d'Abd-el-Kader d'un royaume arabe où la France exercerait une sorte de protectorat. Il lui écrivit, à ce sujet, de longues lettres, dont les passages suivants, datés du 4 décembre 1839, sont encore, au Maroc, d'une surprenante actualité :

> ... Les commandants des postes et de camps n'ayant que le droit de se garder et de garder quelque chose, si l'un d'eux faisait le plus petit pas qui eût pour but de s'éclairer, de prévenir les malheurs qu'on est forcé d'avouer maintenant, il était déclaré faiseur d'embarras, partisan du régime précédent, etc., etc., et mis à l'ombre à tout jamais. Depuis deux ans, ce qui est arrivé en grand il y a 15 jours, arrivait en détail et passait inaperçu. Pour cette fois, cela paraît sérieux. L'émir a envahi sur toute la frontière le territoire occupé ; il y a commis des dégâts et des massacres ; pendant trois jours les Arabes ont parcouru en maîtres un pays sur lequel nous avons 7 ou 8 régiments, et les lettres annoncent que partout on était bloqué dans les camps et les postes.... C'est à force de désastres et de bévues de notre part, que cette question a pris enfin sa place ; la lutte qui va recommencer n'est pas, je crois, une crise : c'est le commencement de la période qui doit décider de l'avenir du pays. Si l'on veut réduire cette guerre aux proportions d'une simple crise, il faudra la terminer, et ce ne sera que par un nouveau traité Bugeaud, car il n'y a pas de milieu possible : Abd-el-Kader vivant, il n'y a de possible que la guerre ou le traité de la Tafna... Que faire ? On crie beaucoup trop, en France, pour quelques soldats tués. Il ne faut pas courir après l'émir mais occuper de proche en proche le pays et y rester. Tant qu'Abd-el-Kader sera au milieu des Arabes, il sera contre nous. La seule chose à faire est donc de le rejeter et de le séparer d'eux ; pour cela il faut occuper,

> occuper, et puis occuper.... Il ne faut pas regarder la guerre comme un moyen de châtiment ou de vengeance ; il faut donner aux tribus envie de se soumettre, et ce n'est pas la vengeance qui y conduira.

Ne croirait-on pas aujourd'hui, en lisant ces lignes, qu'il s'agit d'événements récents ? Il suffit de remplacer Abd-el-Kader par Abd-el-Krim pour avoir l'explication des faits qui, en 1925, mirent à une pénible épreuve la solidité de nos établissements en Afrique du Nord. Mais le commandant n'était pas seulement doué de l'esprit critique, et chez lui, par une rencontre rare, l'homme d'action était capable d'exécuter les plans du théoricien. Il appréciait sans fausse modestie sa propre valeur et se distinguait de l'ambitieux vulgaire par l'ardent désir de donner à ses idées le témoignage des faits personnels. Aussi, lorsque les conséquences du traité de la Tafna eurent rallumé la guerre en Algérie, s'empressa-t-il de mettre fin à sa non-activité, afin de prendre part aux opérations que préparait le maréchal Valée. Sa santé avait encore besoin de sérieux ménagements ; son frère, toujours exilé, n'avait pas accepté l'amnistie offerte aux condamnés du procès d'avril, et les conditions d'existence de sa mère, isolée à Paris, donnaient de graves soucis à son affection ; ce n'était pas un bataillon de zouaves ou le grade de lieutenant-colonel qui l'attendaient, mais un bataillon d'infanterie légère, moins reluisant. Mais sa troupe ferait partie de la division du duc d'Orléans, sur la loyale sympathie duquel il pouvait compter, et l'important commandement de la place de Cherchell lui était en outre promis. Ce fut donc avec un juvénile enthousiasme qu'il accepta sa nouvelle destination, et que, le vapeur qui devait l'emporter ayant largué les amarres sous ses yeux, il s'embarqua sur un petit voilier à Toulon, de crainte d'arriver trop tard.

Pendant sa longue absence, l'Algérie ne s'était guère modifiée. Ainsi qu'il le remarquait dès son retour, le blockhaus sévissait partout, et le flambeau de la civilisation, qui devait nous précéder ou tout au moins nous suivre, n'était qu'une torche incendiaire. A Cherchell, en prévision d'une attaque par les tribus environnantes, on dévastait les champs pour enlever aux guerriers la gloriole d'en brûler la récolte, et l'on organisait fiévreusement un réduit où s'entassaient les défenseurs. Dès son arrivée, Cavaignac comprend autrement le rôle de la garnison. Son bataillon compte 1.200 hommes ; de petits détachements d'artillerie et de génie lui sont adjoints ; 300 hommes de renfort lui sont promis, tant la situation inspire de crainte. Mais il a déjà expérimenté à Tlemcen une tactique moins passive. Tandis que les Arabes s'excitent dans de bruyantes fantasias et discutent en d'acerbes palabres le partage du futur butin, il fait boucher les brèches des murailles et moderniser les flanquements avec les matériaux qu'il extrait des ruines séculaires accumulées autour de l'enceinte. Puis, lorsqu'il a mis la place à l'abri d'un assaut, il recrute dans sa troupe 350 hommes éprouvés ; dès le 27 avril il les entraîne dans des sorties préparées avec soin, qui sont autant de surprises pour ses adversaires accoutumés à moins d'audace. Jusqu'au 4 mai, malgré un coup de feu à la cuisse droite, reçu le 29 avril, il leur inflige échecs sur échecs, au prix de pertes qui ne dépassent pas 50 tués et blessés, et ses retours triomphants rétablissent la confiance dans Cherchell. Les assiégeants, désemparés par cette tactique déconcertante, ne songent plus qu'à observer la ville, pour se garer des coups. Dans la banlieue qu'il a ainsi nettoyée, à l'exemple des Romains longtemps bloqués avant d'être les maîtres, il met fin au vandalisme inutile qui, sous prétexte de protection et de représailles, faisait incendier les récoltes et couper les arbres. Il préserve au contraire les champs et les jardins autour de la ville et ne porte à regret

l'incendie que sur les territoires où s'agitent dans la discorde les contingents de Ben Arach, pour les convaincre d'impuissance. C'était la première fois en Algérie, qu'une garnison serrée de près se libérait elle-même sans un secours extérieur, et Cavaignac compléta la leçon en refusant le renfort dont on lui annonçait l'envoi.

L'événement fit grand bruit, malgré le brouhaha des préparatifs de la campagne projetée, qui rassemblaient lentement une petite armée dans les environs de Cherchell choisie comme base d'opérations. Le maréchal Valée, les généraux, le duc d'Orléans lui-même, ne ménagèrent pas leurs éloges au défenseur qui savait, contrairement aux usages, faire beaucoup avec peu de moyens. Après Tlemcen, Cherchell le montrait comme une force qu'il était plus avantageux d'utiliser que de méconnaître. Et comme on le croyait disposé à quitter prochainement l'Algérie et l'armée pour masquer ses déboires de carrière sous les obligations de l'amour filial, et pour prendre dans l'opposition républicaine la place que lui réservaient ses amitiés politiques, son intelligence, ses qualités d'écrivain et d'orateur, on ne négligea aucune des promesses que l'on savait être assez séduisantes pour le retenir. Le maréchal l'assura d'une promotion prochaine, avec la succession éventuelle de Lamoricière au commandement du régiment des zouaves, objet de ses rêves et de ses désirs ; le duc d'Orléans dissipa les doutes que les projets d'économies attribués à la Chambre lui faisaient concevoir sur une longue existence du régiment convoité. L'héritier du trône, qui avait, à maintes reprises, saisi toutes les occasions de l'apprivoiser par les flatteries et les attentions les plus délicates, était certes de bonne foi quand il disait à Lamoricière en faisant allusion à Tlemcen : On n'est pas obligé d'accepter entièrement les hommes tels qu'ils se posent, mais il est de droit de récompenser leurs services, et je n'oublierai pas que celui-ci a réhabilité le nom français dans une ville où il avait été bien compromis par un maréchal de France.

Avec de tels appuis, la promotion ne tarda pas. Le 21 juin, Cavaignac était nommé lieutenant-colonel chef de corps au régiment de zouaves, sous les ordres et malgré la sourde opposition de Lamoricière devenu brigadier, qui appréciait hautement ses qualités militaires mais redoutait le voisinage de sa forte personnalité. Ses subordonnés de Cherchell le virent partir avec regret. Ils oubliaient ses exigences, sa rigidité dans les affaires du service, pour ne se souvenir que de sa loyauté, de sa justice, et des exemples d'habile hardiesse qu'il leur avait donnés. Au moment des adieux ils lui offrirent une belle tabatière en or, et cette manifestation insolite de leurs sentiments fut plus sensible à son cœur que la récompense officielle de ses actes de chef.

Il n'était pas, en effet, homme à se griser de ses succès. Il en appréciait la valeur avec un singulier détachement, car il cherchait ses termes de comparaison non pas en Algérie, mais en Europe. Il se moquait du *National* qui, belliqueux par opposition, tressait à tout propos des couronnes aux gloires africaines, et il se montrait volontiers sceptique à l'égard des titres et des mérites de ces grandes réputations locales que l'Algérie usera tôt ou tard. Devançant de trente ans le jugement de l'Histoire, il écrivait :

> Il y a ici de futurs maréchaux, peut-être, mais pas un Scipion.... Si la guerre en Europe arrive, comme cea est possible d'ici peu d'années, il faudra qu'ils en fassent bien d'autres, et on rira d'avoir fixé son attention sur quatre ou cinq fortunes militaires qui ne sont pas à la cheville des hommes d'il y a quarante ans. Je ne dis pas qu'il n'y a pas

> aujourd'hui, dans les rangs, des hommes de même trempe : je dis qu'il n'y a rien qui vint les éprouver. Les grandes batailles d'Afrique sont à peine les petits combats de l'Empire.

Peut-être était-il trop sévère pour des chefs qui devaient toujours compter avec un gouvernement timoré, des Chambres économes, des journaux hostiles, un adversaire déconcertant, et dont les embarras étaient encore accrus par la présence périodique de quelque fils de roi au milieu des troupes où la jeune dynastie venait chercher l'illusion et le réconfort du prestige militaire. Le gouverneur général passe, et l'héritier demeure, disait-on ; aussi, malgré la correction des ducs et princes de la famille royale, leur entourage était-il le siège d'intrigues et de critiques qui mettaient à de rudes épreuves le courage civique des généraux. La crainte de déplaire, ou de ne pas discerner à temps ce qui plaisait, influençait les plans de campagne et la conduite des opérations. Indifférente à ces jeux de courtisans et d'ambitieux dont elle faisait pourtant les frais, la foule des exécutants parcourait, inlassable, les mêmes pistes, se battait sur les mêmes terrains de rencontre, razziait les mêmes tribus, étendait peu à peu la conquête avec l'endurance, la rusticité, la bravoure, l'abnégation que l'armée d'Afrique, dès ses débuts, avait inscrites dans ses traditions et qui font sa force et son originalité.

Lancé à son tour dans le courant, le lieutenant-colonel Cavaignac se trouvait ballotté entre les divers objectifs que les circonstances offraient au maréchal Valée. Il conduisait ses zouaves de Koléah à Milianah, vers Blidah, sans cesse incertain du lendemain car, alors comme aujourd'hui, les états-majors se complaisaient dans une manie du mystère, louable en principe, mais qui avait dans les bivouacs et les camps algériens de déplorables effets. Il souffrait de la précipitation, du désordre et de la bousculade qui en résultaient et il ne pouvait s'habituer à la coutume de tout faire en cinq minutes quand il n'y a pas nécessité. Renverser les marmites quelques instants avant le repas, abandonner du matériel faute de moyens de transport, partir de nuit sans consulter l'état du ciel, faire succomber les animaux sous le faix des charges et des privations, tenir pour négligeables les pièces des comptables et des médecins en prescrivant à l'improviste un départ qu'on pourrait retarder sans inconvénient, préférer à l'intérêt ou la curiosité des exécutants, dans la préparation d'une entreprise, leur passivité à marcher la route sans souci de l'objectif, lui paraissaient être des pratiques vicieuses dont il se promettait de s'affranchir quand il n'aurait, en campagne, d'autre chef que lui-même, comme il s'était singularisé dans la défense des places à Tlemcen et à Cherchell. Sans qu'il s'en rendît compte, d'ailleurs, ses idées cheminaient et le signalaient aux personnages qu'inquiétait l'instabilité de la paix en Europe. Thiers lui-même lui faisait dire qu'il aurait promptement le commandement d'une division si la France était entraînée dans une guerre qui semblait alors inévitable.

Comme tous ceux qui ont, innés, les dons de conducteur d'hommes, ses subordonnés étaient pour lui autre chose que les pions indifférents d'un jeu d'échecs. Il cherchait, dans les incidents journaliers des colonnes, plus favorables à l'observation que les tableaux bien ordonnés de la vie en garnison, à surprendre les sentiments, à deviner les caractères, afin de renforcer les obligations de la discipline par les adhésions joyeusement consenties des intelligences et des cœurs. La psychologie du soldat, surtout, l'intéressait, et il reconnaissait qu'elle était pour lui, une énigme presque indéchiffrable.

> Je ne puis plus avoir sous les yeux, écrivait-il à sa mère, le spectacle des soldats souffrants sans penser que, bien véritablement, ce qu'il y a de plus surprenant chez un Napoléon, c'est la dureté de cœur dont il faut qu'il se munisse pour être ce qu'il est. Plus je vis et moins je comprends le soldat tel qu'il se montre. Qu'y a-t-il chez ce malheureux qui est en faction à ma tente, qui le fait supporter la pluie avec plus de bonne humeur que je n'en mets à m'en garantir à moitié ? Le sentiment du devoir ? et cependant, dix fois dans la journée d'hier il a oublié ce devoir pour satisfaire des goûts ou des passions vicieuses. Il ne quittera pas la faction pendant la pluie ; il la quittera pendant le beau temps pour aller boire et vendre son arme si l'argent lui manque.

D'ailleurs, dans cet officier du Génie égaré dans l'Infanterie, ses zouaves avaient vite reconnu les qualités du fantassin de vieille roche, et les officiers des diverses armes qui marchaient avec lui celles qui font le chef habile et heureux. Dès les premières semaines il se montrait en effet aussi entendu dans les pratiques de la vie en campagne que dans la défense des places. Sur les itinéraires des colonnes qui opéraient dans le Dahra et l'Ouarsenis, il avait en outre l'occasion de manifester cette insouciance du danger, cette bravoure personnelle que les militaires estiment si haut chez leurs supérieurs. Plusieurs fois son intrépidité faillit lui coûter cher. Au début d'octobre 1840 notamment, il commandait l'arrière-garde de Changarnier qui ravitaillait Milianah avec 4.000 hommes, alors que 1.200 suffisaient naguère. L'ennemi pressait vivement sa dernière compagnie dont les officiers étaient tous hors de combat ; il court la commander lui-même. En sautant un fossé, son cheval glisse et s'abat ; à ce moment il reçoit sur le dos un cheval de cacolet qui faisait la même chute et qui est aussitôt tué d'un coup de fusil. Ainsi qu'il le remarquait avec bonne humeur en se remettant en selle, il avait eu un cheval tué sur lui, particularité rare dans les motifs de citations.

Son tour de service l'amenait enfin à Médéah, le 19 novembre, pour commander pendant 3 mois cette place. Le général Duvivier, son prédécesseur, avait consacré tous ses soins à la rendre inexpugnable. La ville, qu'on aurait pu défendre avec des pommes cuites, était devenue un amas de forts, batteries, enceintes et magasins où l'on ne trouvait plus de quoi se loger, mais on n'osait pas s'éloigner à une portée de fusil. A peine installé, Cavaignac inaugure un nouveau régime. C'est par le mouvement et la surprise qu'il veut donner au dehors l'impression de la force, et non pas seulement par la hauteur de ses remparts. Les sorties se multiplient, toutes couronnées de succès. Il sait que le succès appelle la confiance, attire les habitants, élargit la zone de sécurité, procure des renseignements ; le 20 janvier 1841, il peut se lancer jusque chez les tribus de la région les plus inabordables, d'où il ramène 1.800 animaux et 50 prisonniers. Ce n'est pas le désir de la gloriole, mais le sentiment de la nécessité qui lui fait entreprendre ces audacieuses expéditions. Si notre profession si cruelle, si anti-humaine parfois, écrivait-il à son frère, n'était qu'un calcul, il faudrait nous pendre. Il n'y a que la conviction qui la rend excusable, et quand la conviction existe, tout ce qui est utilement possible devient un devoir. Or il avait toujours considéré l'inertie des garnisons comme une sottise, et les résultats de dix années d'irrésolution et de faiblesse lui donnaient raison. Sans compter les privations, la nostalgie, la démoralisation qu'elle engendrait dans les troupes, elle

avait des effets plus meurtriers que les combats, car elle encourageait la résistance des indigènes qu'elle rendait plus belliqueux et plus entreprenants. La comparaison avec la sécurité rétablie et les marchés bien approvisionnés à Médéah comme à Cherchell, à Cherchell comme à Tlemcen, ne suffisait pas toujours à convaincre les détracteurs d'un système nouveau pour eux. Ils attribuaient le bouleversement de la situation militaire à la chance insolente d'un imprudent que guettait sans cesse la catastrophe, et ils l'appelaient entre eux Risque-tout. Mais Risque-tout ne s'aventurait jamais qu'à bon escient. Il savait choisir l'occasion dans la foule de renseignements que les indigènes cupides lui apportaient en cachette ; il savait aussi dissimuler ses projets, tromper ses adversaires par de fausses confidences et surtout manœuvrer avec habileté, promptitude et décision sur le terrain de combat. Si les choses hardies réussissent à la guerre, écrivait-il, c'est parce qu'on les fait avec prudence, avec méthode.... On n'a pas le droit d'être téméraire quand on risque la vie de 2.000 soldats.... Toutes les fois que je reviens avec des blessés, je m'examine bien et je me demande si ce sacrifice était nécessaire ; jusqu'à ce jour je me suis toujours renvoyé absous. Et, sur le point de quitter Médéah, il songeait avec joie qu'il y avait fait une œuvre utile, car ceux qui lui succéderaient ne pourraient plus se condamner à l'inaction : l'exemple et le sentiment de rivalité, disait-il, viendraient rappeler à celui du devoir, si celui-ci ne suffisait pas.

Les grands chefs n'étaient pas moins satisfaits que lui. Le général Schramm, gouverneur général par intérim, le proposait en ces termes pour l'avancement : Cet officier supérieur, éminemment distingué et capable, est digne à tous égards de votre intérêt et appelé à rendre d'éclatants services dans les nouveaux grades que vous voudrez bien lui confier. Au lieu du grade il obtint la rosette, le 1er mars 1841, mais le duc d'Orléans, de retour à Paris, s'employait avec succès à faire augmenter de deux compagnies le régiment de zouaves, alors à 2 bataillons, pour que la promotion en fût la conséquence obligatoire. Grâce à cet artifice, Cavaignac était nommé colonel le 11 août. Il aurait préféré recevoir son grade sans l'intervention du duc, mais il était cependant flatté dans sa fierté républicaine, d'avoir forcé l'estime du prince héritier. Désormais son grade lui ouvrait l'accès des grands commandements territoriaux. Ce ne serait plus seulement autour de quelque ville bloquée qu'il agiterait une timide garnison, ce serait sur de vastes contrées qu'il imposerait la paix, autrement et mieux qu'on ne l'avait fait avant lui.

Malheureusement, la mort imprévue du duc d'Orléans lui enlevait un soutien aussi puissant que loyal. Bugeaud avait succédé au maréchal Valée, mort lui aussi à Paris. Le nouveau gouverneur était arrivé en Algérie, non plus comme un partisan de l'évacuation, mais comme un chef désireux et capable d'y accomplir une grande œuvre. Son programme, accepté par le gouvernement, différait de ceux qu'y avaient successivement appliqués ses prédécesseurs : avec l'armée de 100.000 hommes dont il disposait, il voulait mettre fin aux expéditions saisonnières, aux petites garnisons disséminées un peu partout sans force et sans prestige, qu'il fallait ravitailler à grand frais. Il voulait, comme Cavaignac l'avait depuis longtemps proposé dans son étude sur *La Régence d'Alger*, établir entre Oran et Alger une base de postes importants et solides pour une expansion méthodique et d'ensemble. Il semble donc que, avec un tel programme, il eût dû considérer Cavaignac comme un précurseur et l'employer comme le plus précieux de ses collaborateurs ; mais son ancienne affection pour le défenseur de Tlemcen était effacée par une animosité d'autant plus tenace et sournoise qu'elle avait son origine dans une blessure d'amour-propre. Ostensiblement, il lui

reprochait ses convictions qui en faisaient un ennemi public, les articles anonymes et hostiles de journaux qu'il l'accusait de rédiger ou d'inspirer ; en réalité, il ne lui pardonnait pas d'avoir refusé ses avances matrimoniales, et ne pouvant l'enrôler dans sa cour d'ambitieux et de clients, il cherchait à se débarrasser d'un subordonné qui ne craignait pas de lui tenir tête. Cependant il le ménageait en apparence, car le colonel n'était pas de ceux qui se laissent brimer impunément. Soyez tranquille, lui avait-il dit dans une explication orageuse, je ne chercherai pas à vous nuire. — Je suis tranquille, répondit Cavaignac, non à cause de cette promesse, mais de la position que je me suis faite dans ce pays, et à cause du commandement qu'il ne dépend pas plus de vous de me faire perdre qu'il n'a dépendu de vous de m'empêcher de le gagner. Pourtant son commandement n'était pas fort enviable et Bugeaud espérait y trouver une solution du conflit.

Les 3 bataillons du régiment de zouaves étaient alors dispersés dans les trois provinces, et chacun d'eux devait servir à former un nouveau régiment. Le colonel n'avait donc plus rien de commun avec sa troupe, et son autorité ne s'exerçait que sur le personnel de ses bureaux. En lui faisant insidieusement proposer par le général Fabvier, à l'inspection générale de 1842, d'aller commander en France un régiment groupé qui serait plus conforme à ses goûts, Bugeaud espérait provoquer un refus fondé sur quelque déclaration politique, facile à exploiter ; mais Cavaignac évita le piège comme il avait décliné l'offre, plus séduisante en apparence, de la direction des affaires indigènes à Oran. Il ne voulait pas plus se laisser étouffer dans une garnison métropolitaine que dans un emploi sédentaire en Algérie. Quelque grands que fussent ses déboires, il en prévoyait la fin tôt ou tard. Après tout, disait-il, Bugeaud a soixante ans et restera ici deux ans au plus ; j'en ai quarante, et vingt ans devant moi dans ce pays ; je puis attendre. Ne craignant rien et ne demandant rien, il était impossible de le tenir tout à fait à l'écart, au moment où la révolte s'étendait jusque dans la Mitidja, où Lamoricière, Changarnier, d'Aumale couraient le pays, chassant successivement l'émir de Tagdempt, Mascara, Boghar, Tlemcen, guerroyaient dans le Dahra et l'Ouarsenis pour maintenir les communications terrestres entre la capitale et Oran. Il était donc dans la plupart des grandes colonnes, dont il commandait l'arrière-garde, par décision spéciale de Bugeaud, ce poste étant considéré de tout temps, en Afrique du Nord, comme le plus difficile. L'hommage public aux qualités militaires masquait peut-être une espérance inavouée : la réputation de l'Achille de l'armée, comme le qualifiait Bedeau, pourrait bien sombrer quelque jour dans un de ces combats que l'audace et la ruse des adversaires faisaient, et font encore, si hasardeux et si meurtriers. Mais il avait si bien le sens du terrain et des possibilités tactiques, il possédait si bien la confiance de ses subordonnés et savait si bien combiner le feu et le mouvement, qu'il se tirait toujours à son honneur des situations les plus dangereuses. On le vit bien, les 18 et 20 septembre 1842 notamment, pendant l'opération risquée de Changarnier dans la vallée de l'oued Fodda : bien que les trois bataillons et l'escadron de l'arrière-garde y eussent perdu les deux tiers de leurs officiers, l'affaire qui pouvait mal finir fut transformée, grâce à lui, en succès éclatant que Changarnier s'attribua sans partage.

Plus redoutable que les risques de guerre était la suspicion que les courtisans du gouverneur général et ses propres rivaux s'efforçaient de répandre au sujet de son loyalisme. Tandis que Bugeaud affectait de le considérer comme un danger public, Changarnier, vexé de s'être vu enlever un jour par ses propres officiers, en présence de Bugeaud, le mérite du succès de l'oued Fodda, le qualifiait

partout de Général de la République, et d'Hautpoul lui attribuait les desseins politiques les plus impressionnants. On épiait son attitude pendant les deux voyages que son frère fit en Algérie, mais Godefroy, joyeux de son équipée comme un écolier en vacances ne se montra aux observateurs les plus soupçonneux que comme un touriste pittoresque et jovial, incapable de se transformer en commis voyageur pour idées républicaines. On le guettait dans les circonstances où ses opinions connues pouvaient faire scandale. Ainsi, un jour, il se trouva placé, en qualité de plus ancien des officiers présents, à la droite du duc d'Aumale, dans un pique-nique où le duc avait invité les états-majors des corps de sa division ; certains convives attendaient avec curiosité le moment des toasts traditionnels pour voir comment Cavaignac saurait s'en tirer, et celui-ci, dans son ignorance du protocole, allait faire une omission outrageante, si un billet, furtivement glissé par un de ses officiers, ne l'avait prévenu à temps. Au dessert, il leva sa coupe et dit simplement : Messieurs, je porte la santé du Roi. Le duc reçut ce concis témoignage de loyalisme avec autant de froideur qu'il avait été donné, mais on s'était trompé en le supposant capable de rancune. Il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur le caractère de cet ennemi signalé de la dynastie. L'inspecteur général Fabvier lui avait dit : Je mettrais ma tête sur le billot que si le colonel Cavaignac avait quelques desseins politiques, il commencerait par donner sa démission. Le maréchal Soult, ministre de la Guerre, le savait exempt, malgré ses mérites, de la folie d'avancement alors si commune dans l'armée d'Afrique et déclarait hautement qu'il n'y perdrait rien. Le duc d'Aumale lui-même, écrivait dans le rapport officiel de ses opérations où Cavaignac s'était trouvé sous ses ordres et avait brillamment contribué à l'important succès de Dra-el-Abbou.

> Si je dois dire toute ma façon de penser, je n'ai encore connu en Afrique, hors Bedeau et Lamoricière, qu'un seul homme présentant cet ensemble de qualités pratiques et intellectuelles de soldat et d'administrateur que je désirerais trouver chez chaque commandant de province, mais il n'est sous aucun rapport en ligne pour prétendre en ce moment : c'est Cavaignac, des zouaves. Je crois du reste, qu'il sera difficile de ne pas bientôt le faire maréchal de camp. Cavaignac tient une conduite parfaitement sage et honorable ; il est trop jeune et trop vaillant pour qu'on puisse songer à arrêter sa carrière ; on ne pourrait que la retarder, et ce serait, à mon avis, maladroit. En ayant l'air de lui donner de mauvaise grâce des grades que tout le monde sait qu'il a gagnés, on le dégagerait de toute reconnaissance et on le rendrait plus dangereux : il a, dans l'armée, une popularité réelle....

L'effet des bonnes dispositions du duc ne tarda pas à se manifester. En avril 1843, Bugeaud fonda un poste important à El Esnam, sur les bords de l'oued Cheliff, pour jalonner, entre Milianah et Mostaganem, la ligne de protection des territoires conquis. Il en confia l'établissement au colonel Cavaignac qui voyait ainsi se développer l'occupation selon les principes exposés dans son étude sur *La Régence*. Le site était austère : une vallée nue, entre deux chaînes de hautes collines déboisées, dont le sol fertile ne produisait que de maigres récoltes ; la population, tour à tour pillée par les montagnards du Dahra et de l'Ouarsenis, était d'une fidélité douteuse. Mais l'endroit était bien choisi, car les Romains en avaient déjà reconnu l'importance ainsi que l'attestaient des ruines imposantes

de bâtiments et les vestiges d'un grand pont sur le Cheliff. Pour Bugeaud, El Esnam devait être, non seulement une base militaire, mais aussi un centre colonisateur, et le nom d'Orléansville qu'il lui donnait en souvenir du duc d'Orléans prouvait que le gouverneur général avait définitivement renoncé aux projets d'évacuation qu'il défendit avec tant d'ardeur. Et il comblait en apparence Cavaignac de ses faveurs, car il faisait d'Orléansville le chef-lieu d'une subdivision territoriale et d'une brigade active. Mais, en réalité, il cherchait à l'immobiliser dans une besogne de constructeur, tandis qu'il plaçait l'aga de la subdivision sous les ordres du commandant de Mostaganem. Il enlevait ainsi à Cavaignac le principal moyen d'action sur la politique indigène, en même temps que, par des prélèvements considérables sur la garnison pour renforcer les colonnes qui opéraient dans l'Ouarsenis, il croyait l'empêcher de rechercher au loin, dans la campagne, des succès qu'il lui faudrait récompenser. Cavaignac, du moins, n'hésitait pas dans sa correspondance à lui attribuer d'aussi machiavéliques desseins. Il était alors exaspéré contre Bugeaud dont les travers, l'ambition, les calculs, le caractère cauteleux lui cachaient les remarquables qualités. Il n'a pu me réduire en guerre ouverte, écrivait-il à son frère ; maintenant il se dédommage à coups d'épingle... cette nature étroite, mauvaise, ne pouvant soutenir plus d'un jour un effort d'honnêteté. Mais quand il se déclarait las d'enthousiasme et avide d'égoïsme, quand il expliquait : Les enthousiastes sont heureux parce qu'ils sentent, les égoïstes sont heureux aussi parce qu'ils sont endurcis ; mais l'époque de transition est mauvaise et pénible, car on a encore le sentiment de ce qui devrait être et celui de sa propre dépréciation, il ne cherchait inconsciemment qu'un effet de littérature. Le ressort moral était chez lui trop bien trempé pour céder un instant à la pression des contrariétés. Le même jour qu'il semble résigné à l'inaction et l'obscurité, il se contredit lui-même : que l'occasion se présente, il la saisira et fera avec 1.000 hommes ce que les autres ne font pas avec 3.000. C'est en vain qu'on croira l'avoir réduit à l'impuissance : tout en surveillant ses bâtisses et gérant ses magasins, il dirige et contrôle ses émissaires et ses tribus ; de leurs racontars habilement analysés il déduit un plan de razzia ou de reconnaissance offensive où le secret, la rapidité des mouvements compensent la faiblesse numérique de la troupe que Cavaignac conduit lui-même aux succès. Il ne cherche pas à s'en faire gloire, mais, comme autour de Cherchell et de Médéah, une zone de sécurité environne Orléansville, tandis que les colonnes que dirige Pélissier s'évertuent à courir après d'insaisissables ennemis. Chacun des chefs lâchés dans la montagne mettait d'ailleurs moins de discrétion dans le récit de ses exploits. Soucieux de briller, ils enflaient démesurément les dangers affrontés et l'adresse à les dissiper, dans leurs rapports dont Cavaignac devait prendre connaissance pour télégraphier sur-le-champ l'analyse au gouverneur général.

De telles vantardises ne trompaient pas Bugeaud, qui ne se gênait pas pour railler, en petit comité, les hauts faits de ses lieutenants, mais qui affectait d'en être dupe, pour ne décourager personne. Ainsi s'élevaient des réputations usurpées ; leur brillant éclat ne résistait pas, tôt ou tard, à quelque orage imprévu dont les troupes en Algérie et les contribuables en France étaient les premières victimes. Mais les ambitieux sans scrupules qui spéculaient sur la richesse de leur imagination étaient-ils plus coupables que le chef qui, sciemment, par scepticisme ou par calcul, se laissait tromper ? On aurait tort, cependant, de croire que ces pratiques étaient particulières aux militaires et qu'elles n'ont pas survécu à Bugeaud ; elles sont aussi anciennes que le monde et dureront autant que lui. Elles conduisent parfois aux honneurs ceux qui les

emploient, mais elles ne leur confèrent pas l'estime des gens d'honneur ; elles peuvent donner pour un temps l'apparence de la sagesse à la maxime : Le savoir-faire vaut mieux que le savoir, mais elles ne donnent aussi que l'apparence de l'autorité à ceux qui l'ont prise comme règle de conduite. Au-dessous d'eux ils ont des témoins et des juges, dont le sentiment sait demander à l'occasion justice pour le mérite modeste ou méconnu. Bugeaud lui-même en fit un jour l'expérience. Après la prise de la Smalah par le duc d'Aumale, il avait réuni à Alger ses principaux collaborateurs pour leur expliquer sa prochaine campagne. L'un d'eux, appuyé aussitôt par tous les autres, exprima sa surprise et son regret du traitement infligé à Cavaignac, maintenu trop visiblement à l'écart, et qui l'amènerait à prendre prématurément sa retraite, ce qui serait une grosse perte pour l'armée. Bugeaud dut se défendre de tout mauvais calcul à son égard et promettre de confier au commandant d'Orléansville un rôle conforme à ses talents. Il venait de recevoir le bâton de maréchal et, parvenu au terme de son ambition, il pouvait être généreux.

Il tint en effet sa promesse, et ne garda pas rancune de s'être laissé faire violence. D'ailleurs son propre intérêt l'y engageait. Les mécomptes qu'il éprouvait, notamment du côté de Changarnier promu lieutenant général et qui se montrait aussitôt d'un maniement difficile, du côté de Pélissier qui n'était pas toujours heureux dans ses entreprises, lui rendaient plus sensible, par comparaison, la valeur d'un subordonné ombrageux, revêche peut-être, mais qui savait débarrasser l'autorité supérieure de tout souci dans les postes où on le plaçait. Cavaignac se vit donc à la tête de 6.000 hommes dans la circonscription d'Orléansville agrandie, qui s'étendait au delà de Tenès et sur le Dahra. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, il recevait aussi la cravate de commandeur de la Légion d'honneur le 6 août 1843, et, peu après, la visite de Godefroy que, décidément, l'Algérie attirait. On espérait même, à Paris, qu'il s'y fixerait et que le Gouvernement serait débarrassé d'un dangereux adversaire. Pour l'y retenir, Bugeaud lui-même multipliait les prévenances, lui permettait d'accompagner son frère pendant les opérations dans l'Ouarsenis, et le défendait avec vigueur contre les dénonciations qui l'accusaient de recruter en Algérie des prosélytes au parti républicain. Sa conduite est irréprochable, écrivait le gouverneur, et il est odieux de dénaturer ainsi les relations fraternelles. Le colonel, réconforté, accomplissait avec plus d'entrain sa tâche d'organisateur et de guerrier. Orléansville devenait une cité bien construite, prospère, dont il s'efforçait de rendre le séjour agréable à la garnison. Malgré la gêne qu'il s'imposait pour venir en aide à sa mère, il donnait des fêtes, recevait largement les officiers et les personnalités de passage, car un chef, disait-il, doit faire figure et ne pas courir après les économies, surtout sordides. En cette matière, il comprenait fort bien les exigences de sa situation ; il savait que la générosité, une certaine apparence de faste, augmentent singulièrement l'ascendant moral sur la foule des subalternes qui considère la richesse comme l'attribut naturel de la puissance. Il savait aussi que les hommes sont difficiles à connaître dans les strictes relations de service ; le moule officiel dans lequel ils se figent s'écaille ou se brise dans l'intimité des réunions ; leur âme et leur caractère apparaissent alors, leur personnalité réelle se dégage, et le chef peut désormais faire appel à ceux des sentiments qui inspireront le mieux leurs actes. Cavaignac ne négligea jamais ce moyen si sûr et si efficace de commandement, qui engendre la confiance et dissipe les préventions, mais qui convient mal à l'égoïsme et à la cupidité.

Grâce à sa vigilance et à son adresse dans la politique indigène, à la mobilité de sa troupe, au zèle et au dévouement de tous, la circonscription d'Orléansville était restée en paix pendant la campagne de Lamoricière et du duc d'Aumale contre Abd-el-Kader. Un enfant portant un panier de raisins peut aller de Tenès à Cherchell, disaient les indigènes, et l'on passait partout sans escorte là où, quelques mois auparavant, il fallait de fortes colonnes. La promotion si attendue de maréchal de camp (16 septembre 1844), le commandement si recherché de la subdivision de Tlemcen (8 octobre) furent les récompenses que Bugeaud fit décerner à cette féconde activité. Il ne pouvait retarder plus longtemps un grade que l'opinion unanime des militaires et des colons décernait depuis plus d'un an au pacificateur d'Orléansville, et il ne trouvait personne pour occuper à Tlemcen, après Bedeau, un emploi que les circonstances rendaient particulièrement délicat. Les différends avec le Maroc n'étaient pas terminés avec la victoire de l'Isly et les préliminaires du traité de Tanger ; Abd-el-Kader était toujours errant et menaçant ; quelque incursion de l'émir jusqu'aux environs d'Oran restait à craindre pour la révolte qu'elle ranimerait dans la province. Il fallait donc couvrir les approches du chef-lieu par une surveillance active et une politique adroite, afin de laisser à Bugeaud la tranquillité nécessaire pour ses opérations projetées en Grande Kabylie, et nul n'y était plus propre que Cavaignac.

L'entente n'était plus d'ailleurs complète entre le gouverneur général et son subordonné, sur les procédés de la lutte contre l'émir. Cavaignac disposait d'environ 13.000 hommes, et Bugeaud pensait qu'il s'en servirait pour entretenir sur les confins occidentaux de nos possessions une agitation guerrière qui découragerait à jamais les partisans d'Abd-el-Kader. Mais la proximité du Maroc, les difficultés d'une efficace police frontière où la duplicité du pacha d'Oudjda multipliait les embûches, l'ardent désir de paix manifesté par la plupart des tribus, obligeaient Cavaignac à plus de prudence. Lui, que ses rivaux avaient tenté d'écarter de ce poste de choix en invoquant sa témérité, son intransigeance de risque-tout, préférait enlever autrement toutes chances de succès aux tentatives de l'émir. Celui-ci, désormais privé de l'appui officiel du Maroc, devait recruter des partisans à force d'intrigues avant de recommencer les hostilités, et l'accalmie qui résultait de son impuissance momentanée laissait à Cavaignac le temps de préparer son plan de campagne selon des principes différents de ceux de son devancier. L'autorité militaire, remarquait-il, avait été jusqu'alors trop pesante : elle n'avait rien fondé, elle n'était acceptée que, comme naguère, celle des Turcs.... L'âge n'a fait que développer en moi ce sentiment que la guerre est un misérable passe-temps lorsqu'elle n'est que cela ; j'aspire donc au moment où je posséderai assez mon nouveau territoire pour donner aux affaires la direction que mes idées me montrent comme bonne. Si, après vingt ans d'Afrique, je ne devais conserver de tout ceci d'autre souvenir que celui de razzias, je croirais avoir bien pitoyablement employé ma vie.... Partout, les armées ont fondé de grandes choses, mais à condition de ne pas voir tout leur rôle consigné dans l'école de bataillon.

Il se donna d'abord la tâche de parcourir le territoire avec quelques troupes, afin d'en connaître les particularités au point de vue militaire et pour donner confiance par l'étalage d'une force mobile et disciplinée. La région des Chotts fut la première qui l'attira. Il savait qu'elle était pour Abd-el-Kader la zone préférée de passage dans ses expéditions vers la province d'Alger. Habitée par des tribus guerrières et favorables à l'émir, elle permettait à celui-ci de masquer ses mouvements, de tourner le dispositif de couverture organisé dans la province d'Oran, de tomber par surprise sur les populations du centre de la Régence,

d'obtenir des succès impressionnants, et lui procurait une sûre ligne de retraite vers le Maroc. C'est donc dans cette région que le commandant de Tlemcen pouvait espérer les rencontres les plus fructueuses dans sa mission protectrice, à condition de connaître à l'avance le terrain sur lequel s'exécuteraient ses combinaisons. Entre deux reconnaissances, il s'intéressait aux efforts du commissaire de la Rue qui préparait, de concert avec le pacha d'Oudjda, un règlement de police frontière où les autorités marocaines, stimulées par la fermeté du commandant de Tlemcen, se montraient en apparence conciliantes et soucieuses de maintenir l'accord avec leur voisin. Il bénéficiait, d'ailleurs, du prestige des souvenirs qu'il avait laissés huit ans auparavant dans la région et qui attiraient autour de son logis une foule d'agents de renseignements et d'émissaires, dans le verbiage desquels il savait choisir les éléments de ses résolutions.

Malgré le chagrin causé par la fin prématurée de Godefroy, mort le 5 mai 1845 après une longue et cruelle maladie, il fallait agir vite et frapper fort. La mobilité était la meilleure arme de ses adversaires. Presque tous cavaliers, disposant de montures rustiques, agiles en montagne comme des chèvres, ils étaient suivis par les fantassins, meskines trop pauvres pour posséder un cheval, et qui, porteurs seulement de leur fusil et de quelques poignées de dattes, pouvaient faire des étapes extraordinaires ; au combat, les fantassins montaient en croupe, étaient transportés au galop sur les points avantageux du terrain, dessinaient promptement avec de larges intervalles un front enveloppant pour menacer la ligne de retraite et provoquer des attaques divergentes entre lesquelles se glissaient les cavaliers lancés en trombe vers le convoi ou quelque troupe momentanément vulnérable. A l'image de ses ennemis, Cavaignac, qui disposait maintenant de cavalerie, en donna une forte proportion à la colonne qu'il conduisait à travers les territoires hostiles ; des fantassins légèrement équipés servaient de soutien et se relayaient par tiers sur les mulets de transport dont ils étaient accompagnés ; des chameaux chargés d'eau permettaient d'éviter les puits et les sources où les arrêts de la colonne auraient fait éventer ses projets. Ainsi organisée, la troupe convenait admirablement au genre d'opérations qu'elle exécutait ; elle se déplaçait aussi vite que les Bédouins, arrivait par surprise à son but ; ses cavaliers étaient assez nombreux pour faire la manœuvre enveloppante qui effraie tant les Africains du Nord et qui suffit presque toujours à provoquer leur fuite désordonnée. La plus fructueuse de ses premières expéditions fut celle de la fin de juin, à 35 lieues de Tlemcen : en 49 heures, les fantassins parcoururent 24 lieues, tandis que les cavaliers, en battant l'estrade et en poursuivant les fugitifs en faisaient près de 40, et ramenaient 12.000 moutons et 200 chameaux. Quelques jours après, c'étaient les Beni-Ouersous qui le voyaient arriver à l'improviste chez eux ; mais, après quelques brillantes passes d'armes, il devait rentrer à Tlemcen où l'appelaient de graves événements.

Bugeaud venait de partir pour la France, et ce départ déclenchait une offensive furieuse d'Abd-el-Kader à qui le sultan du Maroc refusait de donner plus longtemps asile. L'émir massacrait ou capturait le détachement du lieutenant-colonel Montagnac (22 septembre) et faisait capituler le 27 en rase campagne, à Sidi-Moussa, 200 hommes qui allaient renforcer la garnison d'Aïn-Temouchent. Il échouait devant ce poste, mais la révolte était générale en Oranie, s'étendait jusqu'aux environs d'Alger, et Abd-el-Kader se dirigeait vers le Dahra. Lamoricière, gouverneur par intérim, n'était pas éloigné de croire que Cavaignac avait manqué de clairvoyance, puisque les premières mauvaises nouvelles

venaient de sa subdivision ; dans les bureaux d'Alger, on évaluait à 4.000 hommes les renforts nécessaires pour le dégager, car on l'imaginait traqué, battu, obligé de se terrer dans les garnisons bloquées. Mais il ne demandait rien, sinon un remplaçant volontaire pour le rôle passif qu'on voulait lui imposer jusqu'à l'arrivée des secours ; en l'attendant, il annonçait qu'il ferait de son mieux avec ses seules troupes et sauverait son honneur. Et ce n'était pas de vaines bravades. En réunissant tout ce qu'il avait pu prélever à Sebdou, Lalla-Marnia et Tlemcen, il disposait d'environ 1 500 hommes pour courir la campagne après avoir pourvu à la sécurité des garnisons. Il les entraîne à la poursuite de l'émir qu'il ne peut rattraper, mais il lui enlève à Bab-Taza une grande partie de son butin qu'une escorte conduisait au Maroc. A ce moment, Lamoricière vient le rejoindre (7 octobre) avec des troupes amenées d'Oran, pour diriger les opérations. Quinze jours après, il était de nouveau livré à lui-même, car des soucis plus pressants sollicitaient ailleurs Lamoricière enfin rassuré du côté de Tlemcen. Bugeaud, revenu précipitamment en Algérie, voyait partout son œuvre compromise et, tout en guerroyant, cherchait à détourner loin de lui le mécontentement et les critiques de l'opinion publique. Cependant Cavaignac, sans s'émouvoir des insinuations inspirées de la presse officieuse du gouverneur, achevait de calmer la subdivision. Les dissidents étaient ramenés à la culture, et des tribus entières, émigrées au delà de l'oued Kiss, étaient contraintes de rentrer sur leur territoire. Avec des moyens plus puissants, il aurait obtenu mieux encore ; mais Lamoricière lui avait enlevé une partie de ses effectifs pour aller protéger le reste de l'Oranie, au risque de l'obliger à une inertie forcée qui devait le démonétiser. Cavaignac ne s'était pas contenté de se plaindre : ... En présence de l'impossibilité où je me trouve d'entreprendre les seules opérations qui puissent nous être véritablement utiles, il me reste à choisir entre une inaction funeste et des opérations douteuses.... Les opérations douteuses avaient réussi, mais leurs effets demeuraient aléatoires tant qu'Abd-el-Kader trouverait dans les confins marocains un refuge et une base assurés. Faute de pouvoir l'en déloger et le réduire à merci, Cavaignac préférait s'abstenir de tentatives sans résultat certain et décisif, coups de force sans lendemain, qui finiraient par pousser l'émir sur le trône du Maroc où le porteraient les tribus exaspérées par l'impuissance du sultan à les protéger contre nos incursions. Empêcher Abd-el-Kader de rentrer au Maroc aurait donc été plus sage que de l'y poursuivre ou de l'y harceler, car cette tactique était grosse de conséquences qu'il indiquait avec perspicacité.

> De tous les dangers qui menacent l'Algérie en ce moment, écrivait-il en janvier 1846, le plus grand, je crois, est la chance d'être obligé à conquérir le Maroc.... Nous étendre, c'est nous clairsemer à tel point que rien ne serait plus maintenu, à moins que le pays ne voulût envoyer une armée nouvelle, destinée à conquérir et garder le Maroc. Que cette nécessité doive se produire un jour, cela paraît certain, mais nous devons désirer que ce ne soit pas aujourd'hui ; et si nous faisons ce qu'il faut faire, le temps se chargera de bien avancer notre besogne.... Il y a un fait : c'est que notre race est en voie de dominer l'autre. Ce ne sont pas les fusils qui conquièrent, ce sont les idées ; donc, nous qui avons des idées, nous devons conquérir une race qui a perdu les siennes ; donc, notre contact avec le Maroc doit produire une explosion dont les événements de l'an dernier ne sont

> qu'un mince épisode. Il y aura réaction dans le centre de ces populations ; ce sera Abd-el-Kader ou un autre qui se mettra à la tête de cette réaction, peu importe. Cette réaction, il faudra la briser, et c'est là que nous marchons, il faut nous y préparer ; donc, il est bon qu'à cette époque nous n'ayons pas les événements derrière nous....

De telles idées étaient trop en avance sur son époque ; lorsque, soixante ans plus tard, la prophétie fut en voie de s'accomplir, on oublia le conseil du prophète : on ne se plaça pas au-devant des événements pour les conduire, et ce fut Algésiras, ce fut Tanger, ce fut Agadir.

Vue d'Alger, et même d'Oran, cette prudence était volontiers blâmée comme une timidité regrettable. Si nous en croyons la correspondance privée de Cavaignac, il y avait à cela bien des raisons, dont l'hostilité secrète de Lamoricière était la principale. La notoriété de son subordonné, et plus encore, la divergence de leurs théories sur la colonisation, lui portaient ombrage, et son entourage s'évertuait à traduire ce sentiment par des mesures qui mettaient à de rudes épreuves la patience du commandant de Tlemcen. Une de celles qui le blessa le plus profondément causa l'échec, le 7 février 1846, d'un projet contre la deïra d'Abd-el-Kader, campée à quelques lieues au delà de l'oued Kiss et qu'il se proposait d'enlever. Il pouvait compter sur la bienveillante indifférence des autorités marocaines, mais le secret des préparatifs et le concours opportun d'une cavalerie suffisante lui étaient nécessaires. Les bureaux de Lamoricière avaient bavardé, si bien que tout Oran connaissait l'imminence de l'entreprise, et Lamoricière lui-même, en désignant un régiment de cavalerie éloigné de 80 lieues alors que d'autres étaient beaucoup plus rapprochés, faisait en outre perdre à Cavaignac une dizaine de jours ; Abd-el-Kader, prévenu par ses émissaires, eut le temps de se dérober. Le mois suivant, une randonnée audacieuse vers la région des Chotts, avec 800 cavaliers et 1.000 fantassins dont les sacs étaient portés sur des mulets, et d'où il ramena une énorme razzia ; un succès décisif, le 23 mars, sur le plateau de Terny, où, dans un brillant engagement de cavalerie il détruisit le prestige naissant d'un nouveau rogui, Sidi-el-Fadet, qui se présentait comme Jésus-Christ ressuscité, le consolèrent mal de sa déconvenue. Près de toucher au faîte des honneurs militaires, il regretta fort l'aventure de 1835 qui était le point de départ d'une ambition qu'il n'avait jamais eue auparavant ; sans elle, écrivait-il au plus fort de ses démêlés avec Lamoricière, il serait tranquillement capitaine du génie en France, auprès de sa mère, au lieu d'avoir fait un triste emploi de sa vie. Mais chez lui, les impressions du cœur étaient sans influence sur les actes commandés par la raison. Malgré l'attrait des représailles auxquelles on le sollicitait, il ne se laissa pas entraîner à prendre le public pour arbitre, car les polémiques de presse ne lui convenaient pas. Par sentiment autant que par calcul, il était hostile aux apologies comme aux critiques inspirées par les militaires, dans des journaux pris pour confidents de leurs rancunes ou de leurs déceptions. Avant les événements qui avaient si fortement ébranlé l'Algérie, les adversaires de Bugeaud, et ils étaient nombreux, faisaient ressortir le contraste de la paix si vite rétablie dans la subdivision de Tlemcen, malgré le voisinage du Maroc, et de la guérilla sans cesse renaissante dans les autres parties de la colonie ; après l'affaire Montagnac et la rentrée en scène de l'émir, les officieux d'Algérie, au service du gouverneur général, mettaient Cavaignac, d'autres aussi, en cause et ils attribuaient à leur faiblesse ou leur témérité la responsabilité initiale du soulèvement. Dressés ainsi les uns contre les autres, la plupart des grands chefs

étaient tentés de se faire encenser au détriment du voisin, de discuter les mérites, d'exagérer les fautes, d'amoindrir les rôles. Mais si quelques-uns succombèrent à la tentation, Cavaignac sut y résister. Il comprenait que les généraux peuvent trouver des juges ailleurs que dans le Forum ; que leurs rivalités de vanité ou d'amour-propre servent les clans ou les partis intéressés à les exploiter ; que la démagogie s'élève et triomphe sur les ruines de l'esprit militaire détruit par les querelles de ses propres représentants.

Cette réserve était d'autant plus méritoire que Lamoricière faisait, autant qu'il le pouvait, le silence sur les succès de son subordonné. Je ne parle pas de vous dans mes rapports, lui avait-il dit, parce que vous êtes au-dessus des citations. — Sans doute, répondit Cavaignac, il suffira de lire le bulletin pour apprendre ma part dans ces affaires, mais une protestation ferme contre ces omissions systématiques avait suivi, pour sauvegarder les droits de ses subordonnés qui ne devaient pas en être victimes et qui aimaient bien voir dans les journaux, à défaut d'autres récompenses, le récit de leurs belles actions. Bugeaud lui rendait enfin plus de justice, mais il ne se souciait pas de le lui témoigner par un grade qui éloignerait de Tlemcen Cavaignac promu lieutenant général. Cavaignac à Tlemcen, c'était Abd-el-Kader contenu dans l'impuissance au Maroc, c'était les marches occidentales de l'Algérie bien gardées. Les appels des émissaires de l'émir avaient de moins en moins d'écho chez les tribus encore hostiles aux Français, mais qui perdaient à chaque rencontre le peu de foi qui leur restait. Elles redoutaient le général toujours prêt à déjouer leurs projets de révolte et de pillage, parce qu'il était bien renseigné, bien soutenu par ses alliés, parce que ses troupes étaient aussi rapides que leurs guerriers, parce que son habileté dans les marches et au combat ne leur laissait pas d'autre alternative que la ruine ou la fuite précipitée.

Dans l'Afrique du Nord, en effet, les indigènes ralliés après avoir obtenu l'aman observent scrupuleusement la fidélité promise, si cette fidélité n'attire pas sur eux les vengeances des dissidents. Ils ont renoncé à l'indépendance, en échange d'une protection sur laquelle ils ont le droit de compter. Ce n'est donc pas en s'immobilisant derrière des murailles, ou en arrivant toujours trop tard, qu'un chef militaire leur inspirera confiance, mais au contraire en leur montrant une troupe alerte et vigilante, capable d'offensives brusques, d'embuscades audacieuses, de ripostes immédiates. Alors, caïds, notables et meskines offrent leur concours sans réserve ; ils dévoilent les réseaux des pistes, les desseins et les silos des rebelles, les points de rassemblement les plus secrets ; en cas de troubles, ils fournissent des observateurs, des espions, des guides et des cavaliers ; ils éclairent et renseignent, paient de leurs personnes et sont perdus à jamais pour les fauteurs de rébellions. Mais si le chef militaire n'a pas le goût de l'action, s'il est trop respectueux de consignes timorées, les dissidents ont vite repris courage. D'abord réunis en djichs de quelques pillards, s'ils peuvent impunément enlever quelques troupeaux, détrousser quelques marchands, razzier quelques douars, ils terrorisent les clients de l'autorité française, qui, laissés sans secours et sans vengeance, n'ont plus de raisons pour persister dans une onéreuse et déshonorante fidélité. La révolte s'étend ; nos anciens partisans se transforment en rebelles, et les troupes doivent recommencer la tâche pénible et sanglante de la pacification.

Malheureusement pour les partisans d'Abd-el-Kader, Cavaignac était de ces chefs qui pensent qu'il vaut mieux prévenir que réprimer. Le châtiment terrible infligé en juin 1846 aux tribus des environs de Djemma-Ghazoua qui attaquaient les travailleurs sur la route de Tlemcen, et dont beaucoup de guerriers acculés à la

mer furent tués ou noyés, découragea pour longtemps les derniers fidèles de l'émir. Celui-ci, rendu furieux par les défections qu'il ne pouvait empêcher, avait espéré obtenir d'une complicité dans le crime plus qu'il ne pouvait désormais demander au dévouement. Il détenait prisonniers environ 300 soldats du lieutenant-colonel Montagnac, et il en avait fait vainement proposer le rachat à Bugeaud qui redouta de se laisser prendre dans l'engrenage des négociations. De dépit, et peut-être pour venger les 800 Ouled-Ria enfumés par Pélissier en juin 1845 dans une grotte de l'Ouarsenis, il ordonna le massacre qui devait rendre la guerre sans merci. Cavaignac jugea d'ailleurs cet acte de désespoir avec plus de sérénité que ses contemporains. Si l'ennemi dit qu'il ne fera pas de quartier, écrivait-il alors, faut-il s'abstenir de faire la guerre ?... Si vous faites la guerre, acceptez-en les conséquences ; si vous reculez devant elles, restez chez vous et ne faites pas de conquêtes, juste l'espèce de guerre qui, au bout du compte, semble le mieux expliquer et faire prévoir les résistances et les partis extrêmes. Sécheresse de cœur ? Non, car nous savons qu'il était sensible et compatissant à l'égard de ses troupes dont il allégeait par tous les moyens les souffrances, comme envers les indigènes dont il secourait de son mieux les misères ; mais juste appréciation du caractère de la lutte contre un adversaire qui serait toujours redoutable, fût-il réduit à son cheval et à sa selle. Il ne pouvait y avoir simultanément de place, en Afrique du Nord, pour Abd-el-Kader et pour les Français ; il fallait donc éviter toute manœuvre qui ferait rendre à l'émir une partie de son prestige et, de même qu'on avait laissé massacrer les survivants de la colonne Montagnac plutôt que de négocier, on devait refuser d'entrer en pourparlers pour l'échange d'officiers contre des notables musulmans. Bugeaud, d'accord avec Lamoricière, y aurait cette fois consenti, mais Cavaignac fit de si fortes objections que l'affaire n'eut pas de suites. En vain, l'émir libéra-t-il sans conditions ses prisonniers en les chargeant de porter au Roi et à Bugeaud un appel à la paix, on comprenait maintenant que la fin était proche, surtout si l'on achevait d'abattre notre adversaire en lui enlevant, sur notre territoire, ses derniers partisans.

Le commandant de Tlemcen s'y employa de son mieux. On le voit, en janvier 1847, sur les hauts plateaux du Sud, chez les Hammianes qu'Abd-el-Kader en personne était venu solliciter ; il les refoule vers le Chott-el-Gharbi, fouille les montagnes où ils avaient caché leurs biens et ramène à Tlemcen de nombreux prisonniers, 40.000 moutons, 500 chameaux et beaucoup de bœufs. Les fractions de la grande tribu des Ouled-Nahr, effrayées par cet exemple, se soumettent ou s'engagent à la neutralité. Ce sont ensuite les Charabas, contre lesquels il agit de concert avec le général Renault qui commandait à Saïda ; il les bat à plate couture près d'Aïn-Sefra et les force à poser les armes ou à passer précipitamment au Maroc en abandonnant leurs jardins et leurs moissons. La frayeur que ces exécutions inspirent aux turbulents, la confiance qu'elles assurent chez les ralliés, firent perdre bientôt à l'émir tout espoir de prendre sa revanche. Lorsque Moulay Abd-el-Rhaman l'eut contraint de quitter le Maroc, il chercha vainement un asile et des guerriers chez les tribus qui, naguère, lui étaient les plus fidèles. Cerné entre les troupes du sultan et les colonnes de Lamoricière qui l'empêchaient de rentrer en Algérie, il fut obligé de se rendre à Lamoricière, contre la seule promesse d'être transporté avec sa famille et ses biens en Égypte.

Cavaignac n'avait pas assisté à la dernière phase de la lutte. La tranquillité de la subdivision de Tlemcen lui paraissant assurée, il était allé en congé en France, après avoir guerroyé sans arrêt pendant huit ans. A son retour, il arriva trop tard

pour voir l'émir déposer les armes. Faute de quelques jours que lui avait fait perdre une tempête, il ne se trouvait pas sous l'averse des récompenses. Il n'éprouva d'ailleurs qu'un médiocre dépit de n'être qu'un témoin de ce dénouement inespéré dont il aurait pu être le protagoniste. De toutes les plaisanteries qu'on faisait sur l'impossibilité de prendre Abd-el-Kader, écrivait-il à sa mère, il reste bien établi que l'armée est un peu ennuyée de l'avoir derrière elle au lieu de l'avoir devant ; que la population européenne est toute triste de songer que l'armée va être réduite et qu'elle aura moins de consommateurs ; que la population du Midi de la France est toute désolée de voir une chance de ralentissement dans le commerce, la marine militaire effrayée de voir qu'on va réduire les armements. En un mot, ce gaillard-là, à l'époque où il nous faisait toutes ses niches, n'a jamais attrapé tant de monde que le jour où il est venu tout bonnement s'embarquer pour la France. Mais si Cavaignac n'en avait pas le profit immédiat, l'opinion publique, civile et militaire, lui en attribuait en grande partie l'honneur. Ses procédés de pacification, la solidité de leurs résultats avaient suscité en Algérie comme en France, dans les milieux intéressés à l'avenir de la colonie, une sincère admiration. Le Roi, Guizot, les ministres qu'il n'avait pu se dispenser de voir pendant son séjour à Paris, ne lui ménageaient pas les témoignages de leur estime. Bugeaud, que l'hostilité de la Chambre, entretenue avec soin par Lamoricière qui aspirait à le remplacer, venait de contraindre à démissionner, le proclamait l'homme indispensable à l'Ouest de l'Algérie ; le duc d'Aumale, nommé gouverneur général, lui faisait attribuer, pendant l'absence de Lamoricière, le commandement de la province d'Oran, présage certain d'une promotion prochaine, que les circonstances semblaient ajourner au plus tard jusqu'au mois de mai.

Lamoricière, en effet, avait annoncé qu'il ne reviendrait pas à Oran après son congé, car l'internement d'Abd-el-Kader, auquel il avait promis la liberté, lui donnerait chez les indigènes la figure peu enviable de parjure. Sa décision convenait fort au duc d'Aumale qui ne l'aimait pas et qui voulait, à Oran, un divisionnaire de son choix ; il réservait ce poste de confiance au pacificateur de Tlemcen. Aussi, lui écrivait-il en janvier 1848 :

> ... Les promotions ont été pour moi l'occasion d'une déception qui vous est personnelle, mon cher Général, mais j'ai lieu d'espérer qu'il n'y a qu'un retard de peu de durée, et qu'au mois de mai nous verrons se réaliser un avancement qui est un de mes plus vifs désirs.

Cavaignac le désirait aussi, mais pour d'autres motifs. Dans la province d'Oran, débarrassée du redoutable voisinage de l'émir, les occasions de bataille devenaient désormais fort rares, et la paperasse militaire et civile reprenait tous ses droits. Il n'avait guère de goût pour la besogne d'administrateur confiné dans un bureau. Il touchait au dernier grade qu'il n'ambitionnait que pour compléter sa carrière et pouvoir arriver au repos sans se préparer le regret que donne une destinée manquée ou perdue. Il ne voulait pas chercher dans la politique, comme Lamoricière et comme Bugeaud, un dérivatif pour son activité :

> Mon avenir se borne donc, écrivait-il à sa mère, à ce que l'Algérie peut me donner, mon dernier grade et un nom honorablement porté pendant quinze ou seize années d'une rude et sauvage existence.... Il fallait une période comme celle des quinze dernières années pour faire de moi autre chose qu'un capitaine. Il fallait un théâtre en pays perdu,

> une vieille armée ne croyant pas à l'avenir de son œuvre et n'y pouvant suffire ; tout jeune homme qui se posait en croyant à cette œuvre devait y percer ; on aurait été plutôt le chercher au fond d'un puits. Aujourd'hui, la chance bonne a produit son effet, et ils le sentaient si bien que tu les vois courant après les positions politiques, car ils comprenaient que ce pays n'a plus rien pour eux.... Je ferai la guerre tant qu'on voudra ; de la politique, jamais. Celle du Gouvernement, je la trouve détestable ; celle de l'opposition à tous les degrés, je la trouve sans suite, sans grandeur, sans bonne foi très souvent. Dans cette disposition d'esprit, ce qui me convient le mieux, c'est le repos.

Ainsi, tandis que le duc d'Aumale croyait l'attacher à sa fortune en le fixant dans le poste envié d'Oran, il se préparait à une retraite prochaine, auprès de sa mère, avec le désir de fonder à son tour une famille, s'il trouvait à offrir les arriérés de tendresse d'un cœur dont il avait jusqu'alors jalousement gardé l'accès. Mais la Révolution de Février déjoua tous ces calculs. Aussi subite qu'imprévue elle balaya la dynastie que nul ne s'avisa de défendre. Le parti républicain, maître du pouvoir grâce aux divisions de ses alliés, s'empara aussitôt de toutes les places. Il ne se montra pas ingrat envers la mémoire de Godefroy Cavaignac auquel il devait tant : le 25 février, un télégramme du Gouvernement provisoire faisait d'Eugène le gouverneur général de l'Algérie. On s'aperçut alors, à Paris, qu'il allait avoir, comme gouverneur, les divisionnaires de l'armée d'Afrique sous ses ordres, et qu'il convenait de lui en donner hiérarchiquement le pouvoir ; aussi s'empressa-t-on de le nommer général de division le 28 février.

Les colons acclamèrent sa nomination ; l'armée d'Afrique, sauf quelques mécontents, salua avec enthousiasme le nouveau chef. Civils et militaires comptaient sur lui pour protéger la colonie contre les réformateurs ignorants et fantaisistes de la métropole qui prétendaient tout bouleverser. Les désobligeants procédés de Ledru-Rollin qui, à l'insu des autres membres du Gouvernement provisoire, avait expédié en Algérie trois préfets et un commissaire de la République pour le surveiller et l'amoindrir, étaient un symptôme inquiétant. La tribune de l'Assemblée Nationale lui parut alors nécessaire pour défendre, plus sûrement que par des communiqués de presse et des rapports, ses projets et ses actes de gouverneur ; il accepta l'offre de candidature que les notables du Lot lui proposaient en souvenir de son père. En attendant les élections, il s'efforça d'atténuer les effets des réformes de Ledru-Rollin, qui avaient une fâcheuse influence sur l'esprit des indigènes et des colons. Afin de ne pas accroître les embarras du Gouvernement provisoire, il sut résister à la tentation d'expulser les agents qu'on lui imposait, qui le déconsidéraient et dont les maladresses lui causaient de graves inquiétudes pour l'avenir. Le rappel du commissaire Coupat lui fut enfin accordé ; à cette occasion, il eut un avant-goût de la versatilité populaire : Les ovations dans les rues recommencent, écrivait-il à sa mère, mais je ne me suis pas laissé et ne me laisserai jamais prendre à ces considérations-là. Il est bon et sage de faire grand cas de l'opinion publique, mais très dangereux de se laisser aller à l'impression publique, qui est tout autre chose.

Pendant ce temps, dans le désarroi du Gouvernement provisoire, Lamartine le considérait comme l'homme nécessaire à Paris, réclamé par la population et. l'armée, seul capable de soutenir et de sauver la République. Il parvint à rallier la majorité de ses collègues à cette opinion, malgré Marrast qui criait : Mais, Messieurs, c'est un maître que nous aurons là ! Le 27 mars, un décret lui confiait

le ministère de la Guerre, enlevé des mains débiles d'Arago, et Changarnier était nommé gouverneur de l'Algérie. Mais Cavaignac était trop bien renseigné sur la situation politique par sa mère, pour lier son sort à celui d'un gouvernement divisé, menacé par ce que l'on appelait déjà la faction communiste, qui prodiguait à l'Europe les déclarations pacifistes et que l'Assemblée Nationale devait bientôt remplacer. Il refusa de quitter son poste pour prendre un rôle contraire à ses sentiments, ainsi qu'il l'expliquait dans sa lettre du 22 mars qui ne fut pas rendue publique et que tous les candidats au ministère de la Guerre devraient méditer :

> Au jour même d'une révolution, lorsqu'il n'est question que d'une chose, de donner au gouvernement nouveau un gage de dévouement absolu, le nom d'un bon citoyen appartient à la Nation, elle en dispose suivant sa volonté. Si donc, le 24 février au soir mon nom eût figuré au nombre des ministres, j'eusse accepté cette désignation comme j'ai accepté celle où je suis.
>
> Aujourd'hui, la République n'a plus besoin d'un sacrifice semblable, et, pour entrer dans son Gouvernement, il devient utile, nécessaire, que celui qui, par exemple, acceptera le ministère de la Guerre, connaisse la volonté du Gouvernement, soit éclairé sur ses vues. En un mot, les hommes qui sont appelés à composer à l'avenir le ministère de la République, doivent s'être interrogés et rester convaincus qu'ils veulent servir la République de la même manière. Dans les circonstances présentes, si j'avais à entrer au ministère, j'aurais à savoir avant tout quel doit être l'avenir de l'armée dont on me confierait le commandement. Comme soldat, je serai toujours prêt à verser mon sang pour la République, de quelque manière et en quelque temps qu'elle l'exige.
>
> Comme homme politique, si j'étais condamné à le devenir, je ne sacrifierais jamais mes convictions de soldat déjà avancé dans la carrière. La République a besoin de son armée. Loin de mon pays, j'ignore aujourd'hui ce qu'est l'armée, où elle est ; mais ce que je sais, c'est que si malheureusement elle était profondément atteinte dans ses conditions d'existence, il faudrait la réorganiser ; si elle était inquiète, il faudrait la rassurer ; si sa tête était inclinée, il faudrait la relever, voilà ma conviction.
>
> Comme homme politique, je sais quels sont les hommes avec lesquels je voudrais seulement marcher ; mais ceux-là même, s'ils veulent atteindre l'armée, s'ils ne veulent pas lui rendre ce qui seul la fera vivre, le sentiment de sa dignité, de son rôle dans tout pays entouré de nations ennemies, ceux-là même ne me compteront pas dans leurs rangs.
>
> Ainsi, pour être ministre, j'ai besoin de connaître la pensée, la volonté de la République, j'ai besoin d'être certain que je n'aurai pas à mutiler l'armée que je connais depuis bientôt trente ans, de la même main qui a soutenu avec elle la même épée.

> Rien ne coûte à dire quand on a rien à cacher. Je n'éprouve donc pas d'embarras à parler nettement ; je ne puis être ministre tant que la pensée de la Nation ne se sera pas fait connaître.

Le 23 avril, la France envoyait à l'Assemblée Nationale une majorité républicaine. Cavaignac, élu simultanément à Paris où il obtenait 144.187 voix, dans le Lot et la Corrèze où les électeurs lui donnaient la quasi-unanimité des suffrages, opta pour le Lot et résolut de céder aux instances de Lamartine qui le suppliait de conjurer la débâcle imminente du Gouvernement. Il renonça délibérément à l'Algérie le 29 avril, après avoir remis ses pouvoirs à Changarnier, et s'embarqua le 12 mai pour la France. Le 17, il se présenta au Luxembourg afin de faire à la Commission exécutive le compte rendu de son administration. Il arrivait à point : la Commission était à peu près désemparée, car les préparatifs révolutionnaires du parti républicain, déçu par les élections modérées, faisaient prévoir l'imminence et la nécessité d'une répression que nul général ne se souciait de risquer et qu'Arago était incapable de diriger. Il apparaissait comme le sauveur, et le ministère de la Guerre lui fut offert sur-le-champ. Cette fois, il accepta, car son devoir lui était nettement tracé par la situation, et il fut nommé séance tenante. En le poussant au pouvoir, malgré toutes les résistances, Lamartine rendait ce jour-là à la France un service inoubliable ; il élevait la seule barrière assez forte pour arrêter le communisme, naguère contenu un instant par lui-même sur les marches de l'Hôtel de Ville et qui se préparait à livrer à l'ordre social un assaut décisif.

CHAPITRE III

LE COLONISATEUR

IDÉES DE CAVAIGNAC SUR LES PRINCIPES DES RAPPORTS ENTRE LES FRANÇAIS ET LES INDIGÈNES — LA COLONISATION MILITAIRE ET LA COLONISATION CIVILE — LES EXPÉRIENCES DE CAVAIGNAC A ORLÉANSVILLE ET A TLEMCEN — SON RÔLE COMME GOUVERNEUR GÉNÉRAL

A L'ÉPOQUE où Cavaignac débarquait en Algérie, le sort de sa nouvelle conquête laissait encore la France indécise. Se contenterait-on, comme l'Espagne sur les côtes du Maroc, d'occuper quelques ports et d'abandonner les indigènes à leur traditionnelle anarchie ? Étendrait-on, autour des villes enlevées aux Turcs, des banlieues suffisamment vastes pour recevoir des immigrants attirés par les profits que procure le voisinage de nombreuses garnisons ? Tenterait-on de ressusciter, avec la poussière des tribus, une sorte de royaume numide dont le souverain, tiré par nous du néant, resterait notre créature et notre obligé ? En tout cas, l'opinion publique était hostile à l'extension indéfinie, par les armes, du domaine que le dernier Bourbon avait commencé d'acquérir. Le machinisme n'avait pas encore bouleversé l'antique organisation économique et sociale de l'Europe ; l'industrie et le commerce n'exigeaient pas des réservoirs de matières premières et des marchés sans cesse agrandis ; les problèmes de politique coloniale n'augmentaient pas les soucis des hommes d'État. Les comptoirs africains et les Iles étaient les vestiges, suffisants pour l'amour-propre national, d'un empire d'outre-mer que nul ne regrettait. Il fallut un Clausel, un duc d'Orléans, un Bugeaud, pour entraîner le Gouvernement hésitant et pour faire accepter à la France le somptueux présent que leurs initiatives lui offraient.

Dans les premières années de la conquête algérienne, nul programme politique et militaire ne réservait l'avenir en contenant les ambitions et les cupidités du moment. Figurez-vous, écrivait Cavaignac à peine arrivé d'Europe, un grand bourbier où la France jette de l'argent à poignées, quelques centaines de pourceaux bipèdes qui s'y plongent et en retirent ce qu'ils peuvent, bien crottés et bien fangeux : voilà la régence d'Alger. Il faisait ainsi allusion aux trafiquants cosmopolites que l'armée d'Afrique traînait dans son sillage, qui se disputaient les fournitures pour les troupes, spéculaient sur les terrains abandonnés par les indigènes autour d'Alger, de Bône et d'Oran. Dans un autre genre, la fièvre d'avancement faisait commettre aux généraux des fautes politiques dont les conséquences étaient plus graves. L'un traitait avec les Bédouins à de vilaines conditions pour obtenir une trêve et pouvoir dire qu'il les avait soumis ; l'autre accordait à un chef arabe le monopole des ravitaillements pour acheter sa neutralité. De concessions secrètes en arrangements secrets, on prolongeait çà et là une paix précaire, de plus en plus onéreuse, que récompensaient les

faveurs du pouvoir : on rentrait en France lieutenant général et on laissait les successeurs se débrouiller comme ils pouvaient. La manière forte, la manière prudente, étaient pratiquées tour à tour sans discernement, selon les penchants de caractères divers et les soucis d'intérêts opposés. A Oran, après Boyer qui n'osait pas sortir au delà de la banlieue immédiate, mais qui faisait régner l'ordre et la probité dans la ville et rêvait de ressusciter à Mers-el- Kebir le *Portus magnus* des Romains, Desmichels voulait faire la guerre pour devenir lieutenant général. Il occupa Arzeu, l'ancien Portus divinus, et Mostaganem, tapant à tort et à travers, si bien qu'au lieu de tenir divisées les tribus il leur donna l'idée de se réunir sous l'autorité d'un certain Abd-el-Kader, fils de marabout, c'est-à-dire ambitieux et fourbe, et Desmichels eut désormais en face de lui une armée au lieu des bandes inconsistantes des tribus. L'affaire de Mostaganem, trop coûteuse, n'avait pas plu, et il était toujours maréchal de camp. De guerrier, il juge habile de se transformer en diplomate, pour avoir la paix et le grade. Abd-el-Kader s'y prête, car, ainsi que l'expliquait Cavaignac, témoin et acteur de cette campagne, on n'est roi que lorsqu'on a de l'argent ; pour avoir de l'argent, il faut que les sujets puissent commercer et payer des impôts ; pour avoir la force il faut aussi le temps de l'organiser, si bien que, par intérêt, Abd-el-Kader avait, autant que Desmichels, besoin de la paix. On le fit traiter d'égal à égal avec le Roi de France, on le reconnut souverain du pays, on lui céda la liberté du commerce par Arzeu, on lui donna des résidents. Il y avait certains articles secrets que le général voulait cacher au ministre jusqu'à l'arrivée du grade ; mais les dénonciations firent leur œuvre, et Desmichels fut remplacé. Trop tard : les tribus sacrifiées étaient devenues hostiles, l'émir pouvait réaliser son rêve de royaume arabe.

Cavaignac n'avait pas attendu la fin de cet épisode, dont il avait observé avec soin les péripéties, pour comprendre l'importance d'une politique indigène adaptée aux circonstances et aux populations, qui réglerait les rapports des Français et de leurs clients ou adversaires d'après les principes rigoureux de la justice et de la fermeté. Il connaissait à fond, comme toutes les personnes éclairées de son époque, où les études étaient moins superficielles qu'aujourd'hui, l'histoire de la domination romaine sur ces contrées et des bouleversements que la conquête arabe leur avait fait subir. En quelques mois de séjour, il avait noté les différences et les antagonismes séculaires des races qui peuplaient l'Afrique du Nord, leurs griefs et leurs haines réciproques ; le passé lui fournissait des leçons applicables au présent et à l'avenir. Faute d'en tenir compte, l'autorité militaire multipliait les expériences, tentait une administration purement indigène avec Berthezène, exclusivement française avec Clausel, et, selon l'expression de Victor Dumontès, ne sortait du provisoire que pour entrer dans l'incertain. Le désordre, le gaspillage, l'arbitraire en étaient les conséquences immédiates, dont les tribus situées dans les zones d'action de nos colonnes faisaient les frais. On essaya même, un instant, de rétablir avec des beys turcs le système administratif qui avait été si peu coûteux pour les finances du sultan ; mais, remarquait Cavaignac, le plan était mauvais parce qu'il venait après six ans d'une anarchie à laquelle la population a pris goût ; d'ailleurs, même il y a six ans, le Turc intermédiaire eût été un pis aller, car depuis six ans l'Arabe a appris qu'il a plus à perdre avec le Turc qu'avec nous, et la chute rapide d'Alger a fait disparaître le prestige de l'autorité turque.

Comme tant d'autres, il aurait pu prendre déjà le public pour confident de ses réflexions. Ses amis de Paris, intéressés par les idées qu'il leur exposait pendant son premier congé, l'y invitaient en termes pressants. La défense de Tlemcen

venait de le faire connaître, et les articles qu'on lui demandait ne risquaient pas d'être considérés comme des paradoxes de théoricien. Mais ils auraient fourni des arguments aux partisans de l'évacuation : comment dire en effet, sans faire scandale, que l'on s'était engagé sur une mauvaise voie ; qu'il fallait en Algérie beaucoup d'hommes, d'argent, de temps, un chef tel qu'on n'en avait pas encore vu, si l'on voulait fonder un nouvel empire sur les vestiges laissés par les Romains. Que cet empire fût possible, utile même, il n'en doutait pas ; mais après le traité de la Tafna, il n'était pas opportun de le démontrer. Deux ans plus tard, en 1839, les circonstances avaient changé. La guerre à outrance, que le traité avait seulement retardée, allait éclater. Les colons en gants jaunes et en chapeaux de soie obtenaient de vastes territoires dans la Mitidja et le Sahel, et les problèmes des concessions, des immigrants, de la propriété foncière ne pouvaient plus être traités par des formules empiriques. Bugeaud, pendant sa deuxième mission dans la province d'Oran, avait imaginé diverses solutions qui ne plaisaient guère aux théoriciens de l'incompatibilité des races et du refoulement, sinon de la destruction, des autochtones en qui chacun voyait d'indomptables ennemis. Cavaignac jugeait les Arabes et les Kabyles avec moins de sévérité. Il les avait observés de près, pendant seize mois, à Tlemcen qui était une fidèle image de l'Algérie entière, et, puisqu'il s'était décidé à publier ses *Notes sur la régence d'Alger*, il résolut d'y insérer une documentation historique et politique qui expliquerait et justifierait son programme d'occupation militaire, analysé dans le chapitre précédent. C'était une nouveauté, dans l'armée d'Afrique ainsi d'ailleurs que dans la métropole, que de lier entre elles des questions qui, selon les idées du temps, n'avaient entre elles aucun rapport. Il s'efforça donc de démontrer que les erreurs du début avaient des conséquences sur l'esprit des peuples de la régence, que l'hostilité des habitants entraînait à la conquête d'un arrière-pays — on ne disait pas encore *hinterland* — assez vaste pour faire subsister l'armée, où les colons et les indigènes pourraient vivre d'accord et travailler, si l'on adoptait les principes administratifs conformes aux traditions arabes sur les relations des vainqueurs et des vaincus.

Après la chute d'Alger, disait-il dans sa première note, le renvoi de tous les agents du dey nous avait fait considérer, par les Arabes, comme des libérateurs à l'égard desquels les vrais croyants étaient dispensés de toute reconnaissance, et l'on pouvait choisir entre deux solutions : traiter avec eux ou les soumettre par la force. Clausel prit la première ; mais il ne trouva pas les personnalités musulmanes nécessaires pour la perception de la dîme due aux vainqueurs, car les Turcs avaient empêché la formation d'une véritable aristocratie indigène. Il en chercha en dehors et proposa de donner la province de Constantine à un prince tunisien qui s'en emparerait et l'administrerait pour le compte de la France : on s'en tirerait avec quelques subsides et quelques officiers instructeurs. Dans la province d'Oran, à Tittry, à Mostaganem il nomma des caïds ou des beys indigènes sans influence. Son projet d'entente avec la Tunisie ne fut pas accepté par le Gouvernement. Il revint alors au système des beys turcs, qui n'ont plus d'autorité dans l'Ouest ; celui de Constantine, enraciné depuis longtemps dans le pays, s'était déclaré indépendant. Pendant ces tergiversations, nous sommes acculés à la guerre par Abd-el-Kader qui s'organise, et les Arabes vont vers lui ; mais ils seraient venus à nous si l'on avait pu les protéger contre l'émir qui, solidement établi dans l'ouest et le centre de la régence, soutient contre nous Achmet, bey de Constantine, en attendant de le déposséder. L'occasion de se servir des Turcs était donc passée. Ne pourrait-on prendre des Arabes comme intermédiaires ?

Cavaignac cite l'exemple des Maures, Arabes citadins, qui s'enfuient d'abord quand on occupe les villes, mais qui reviennent et se soumettent quand ils ont apprécié nos idées et nos actes. Les généraux se sont substitués aux beys, et les bureaux arabes remplacent peu à peu les khalifes et les hakems dans les petites villes et les tribus. L'Arabe n'est donc pas aussi réfractaire qu'on le dit, et l'on ne peut exterminer ou refouler les indigènes pour faire place nette à la colonisation.

Après avoir démontré, dans la deuxième note, que notre établissement définitif dans la régence nous donnait comme adversaire inévitable Abd-el-Kader ou tout autre chef capable de soulever les tribus, il posait dans la troisième note un principe fondamental : La colonisation par les indigènes est impossible sans leur soumission ; la colonisation progressive est encore la guerre perpétuelle, avec l'extermination pour conséquence ; la colonisation restreinte est une utopie, car toute colonisation est envahissante. Tout établissement nouveau exige capitaux, hommes, tranquillité, sécurité. La tranquillité est procurée par la paix, mais la sécurité ne peut être que le résultat d'une guerre conduite avec sagesse et fermeté, non pour détruire et refouler, mais pour contenir et soumettre. Selon le traité de la Tafna, qu'Abd-el-Kader n'a pas encore déchiré, les Arabes des confins ne sont pas des ennemis, mais seulement des pillards et des assassins. Ils inondent le territoire, une poule à la main, en marchands inviolables dont on a besoin, mais qui sont à l'affût de tous les mauvais coups. La gendarmerie instituée pour enlever aux troupes le rôle de police et chasser les pillards est le résultat d'un mauvais calcul. Elle sera plus impuissante que la douane en Europe, car il est difficile de dépister un Arabe mal intentionné ou de l'empêcher de franchir les frontières de la dissidence. Elle ne pourra que retarder la rupture officielle du traité.

La guerre, conséquence de la rupture, nous conduit à une conquête légitime dans son principe et dans sa fin, dit-il ensuite dans la quatrième note. Elle est légitime parce que la régence, échappée depuis des siècles à l'autorité effective de la Turquie, n'était plus qu'un ramassis de pillards de la mer, et parce qu'il fallait achever, contre la piraterie méditerranéenne, à défaut de l'Espagne et de l'Angleterre indifférentes, la besogne commencée dans l'expédition de Morée qui fit disparaître les pirates de l'Archipel. Or il se trouve que la possession des ports de la régence développe l'activité de la marine et que le pays peut fournir beaucoup à la France. On fera certainement bien des fautes ruineuses avant d'en tirer parti, mais cette raison de s'en dispenser ne vaut rien, car la métropole, par exemple, n'abandonne pas les départements qui coûtent au budget plus qu'ils ne lui rapportent.

Jusqu'où doit aller cette conquête ? La réponse est facile : la France doit trouver en Algérie de quoi faire vivre les troupes qu'elle y entretient ; il faut en outre que les habitants soient des alliés sûrs ou des sujets soumis, en cas d'une guerre européenne qui amènerait le blocus de la côte : d'où nécessité de territoires autour des ports occupés et de liaisons sûres, par terre, entre ces ports. Mais, d'après le terrain, une route détachant vers eux des embranchements perpendiculaires n'est possible qu'à dix ou vingt lieues de la côte. L'Atlas ne sera pas pour elle une barrière protectrice, comme on le croit à Paris d'après les cartes : On casserait l'ingénieur qui irait s'établir sous un commandement de quelques pouces, et l'on veut lier notre avenir à celui d'un pareil massif. Il faudra donc s'étendre au delà de l'Atlas.

A ceux que rebuteraient la pauvreté, l'apparente stérilité du sol, Cavaignac répond que le pays produit peu parce que les Turcs ont dégoûté du travail ses

habitants qui ne pouvaient rien posséder avec sécurité. Il a toujours manqué à ce peuple le repos, la protection, la liberté telle qu'il peut la comprendre, la justice surtout, telle que tous les hommes la comprennent. Le rôle politique et religieux des Turcs était analogue à celui des Anglais en Irlande ; les motifs des révoltes contre les Turcs étaient plus religieux que politiques. Aujourd'hui la haine du chiite pour le sunnite a fait place à la haine du musulman pour le chrétien. C'est elle qu'invoque Abd-el- Kader pour asseoir son autorité ; sans elle il serait abandonné. Un émir élu chef de guerre pour ses capacités militaires aurait pu évoluer, et allier les deux nations ; Abd-el-Kader ne le peut pas, à cause de sa mission d'origine religieuse. Il persuade les Arabes que nous sommes des adversaires religieux ; aucune entente n'est possible avec lui, car s'il se rallie à nous sincèrement, il est perdu.... La prospérité de la régence est donc, par cela seul, incompatible avec le pouvoir qui ne peut consentir à dépendre de la France. Bien plus, l'émir est nécessairement l'ennemi de cette prospérité, car, non seulement il sait que la force de son pays réside dans la difficulté d'atteindre un ennemi que rien, ou presque rien, ne fixe à sa place et qui ne produit que ce qu'il peut soustraire à nos attaques ; mais il sait aussi que si l'Arabe se livre à la culture il en voudra recueillir les fruits.... Qu'on n'en doute pas, Abd-el-Kader sait qu'il faut que les Arabes restent ce qu'ils sont pour se défendre, pauvres et n'ayant rien à perdre.... Il en sera de même de tout autre pouvoir qui voudra s'élever sans nous et malgré nous.... D'ailleurs, même si nous devenions maîtres incontestés dans la régence, nous resterons exposés aux intrigues ourdies chez les voisins. On a dû envoyer la flotte à Tunis et négocier pour la neutralité du Maroc, pendant l'expédition de Constantine. Il nous faut donc empêcher le développement d'influences rivales ou jalouses, c'est-à-dire continuer la guerre jusqu'à la soumission nécessaire des Arabes.

Supposons, ajoutait-il, que l'on n'ose s'y résoudre. Si l'on s'arrête où l'on est, il faut occuper le territoire conquis. La population indigène ne s'accroîtra pas, car l'émir saura l'attirer ou la retenir chez lui. On devra donc appeler d'Europe 120 ou 130.000 colons. Que feront-ils ? Ou le colon trouvera sa position heureuse et il voudra s'agrandir, ou elle sera mauvaise, et il périra s'il ne se retire. L'armée ne peut être employée à étendre comme un mur de protection qui séparera les deux pays : Entre ceux qui demandent une conquête immédiate et ceux qui voudraient coloniser une partie seulement de la régence il n'y a guère qu'une question de temps. Alors on est condamné à une politique d'extermination et de refoulement vers le désert, si l'hostilité entre les deux races est irrémédiable. Mais l'Européen pourra-t-il remplacer l'Arabe en tout et pour tout ? Non. Au contraire, on risquerait d'exterminer l'indigène et de détruire la race nouvelle qu'on voudrait lui substituer, ce qui serait aussi impolitique qu'immoral : Il n'est pas certain que l'Européen puisse à présent faire fructifier le pays. L'Arabe y produira toujours plus facilement et à meilleur compte.

La vainqueur et le vaincu seront donc solidaires, puisque le premier ne pourrait se passer du second. A cette époque, une telle entente, semblait utopique au public civil et militaire, car il considérait comme irréductibles l'antipathie du musulman à l'égard du chrétien, la haine de l'Arabe pour le Roumi. Cavaignac, lui, démontra cependant, avec sa cinquième note, que cette hostilité peut céder à un traitement approprié. C'est toujours à l'Histoire qu'il demande ses arguments.

Tout d'abord il constate que l'islamisme n'est pas l'aveugle adversaire de la civilisation occidentale : la bibliothèque d'Alexandrie a été brûlée surtout parce qu'elle contenait des livres chrétiens sur la Trinité. L'islamisme n'est pas

davantage sanguinaire et cruel : la proclamation d'Abou-Bekr, avant la conquête de la Syrie et de la Perse, prescrivait de ménager les arbres et les moissons, de réserver la mort à qui résiste, les chaînes aux orgueilleux, la compassion au vaincu qui s'humilie, le respect aux vieillards, aux femmes et aux enfants. Vainqueur, il fut plus tolérant, par comparaison, que le christianisme. D'après les rapports entre les Croisés et les Sarrasins, il n'apparaît pas comme un obstacle insurmontable à tout rapprochement et il ne s'oppose pas à ce que ses fidèles subissent l'influence de nos idées généreuses, l'ascendant de notre puissance. Aujourd'hui, ce n'est plus la lutte entre deux principes religieux, c'est la civilisation de l'Occident qui se présente à la race mahométane sous la forme des idées de force, de justice et de tolérance qui lui est propre. L'histoire de l'expédition d'Égypte prouve que les musulmans peuvent les accepter.

Il serait dangereux aujourd'hui, ajoutait Cavaignac, de modifier les sentiments des Arabes sur leurs mœurs et leurs lois. Il faut surtout se conformer à leurs traditions sur la justice et le droit du plus fort, pour les soumettre comme ils ont soumis les autres peuples. Notre position est analogue à la leur en Espagne. Les Espagnols étaient soumis aux conquérants goths, de même religion qu'eux, mais durs et oppresseurs comme le furent les Turcs dans la régence. Les Arabes chassèrent les Goths, comme nous avons chassé les Turcs. En huit ans l'Espagne était conquise et soumise au point que les émirs purent paisiblement s'avancer en France en la laissant derrière eux. Ils avaient agi par la politique plus que par la guerre, et leurs auteurs louent moins le génie militaire que la justice et l'humanité des généraux : ceux-ci n'exigeaient que le tribut, fixé au dixième des revenus pour les indigènes qui se soumettaient facilement, au cinquième pour ceux qui se défendaient, à la quasi-confiscation pour les rebelles. Les propriétés étaient respectées ; ils n'appliquaient la loi musulmane qu'aux chrétiens volontairement convertis à l'islamisme ; dans les mariages mixtes avec les femmes chrétiennes, les fils seuls devenaient musulmans. Des juges bien choisis, des gouvernants honnêtes firent la prospérité de l'Espagne qui accepta loyalement ses vainqueurs, les soutint contre Charlemagne et contre les prétentions de l'Orient lorsque fut fondé le khalifat de Cordoue pour renforcer l'autorité en supprimant les rivalités des émirs. Ce régime dura huit cents ans.

Tolérants et disposés à l'union, nous pouvons donc agir sur les Arabes en leur appliquant leurs propres principes. Mais il faudra calmer leurs méfiances, car le souvenir de leur expulsion d'Espagne et celui de l'occupation espagnole d'Oran sont encore vivaces. Les habitants de la régence n'ont pas oublié les capitulations violées, l'intolérance religieuse qui faisait juger comme hérétique tout prisonnier de guerre, la proscription de la langue et du costume, les impôts écrasants. On se gardera de faire intervenir la religion, qui pourrait tout perdre, disait Cavaignac pour conclure : Peu nous importe au nom de qui ils voudront prier ; l'important est que la prière ne soit pas pour eux un appel à la vengeance, ou l'expression de la haine et du mépris. Mais il ne prétendait pas l'exclure de l'Afrique du Nord. La création du diocèse d'Alger, qui alarmait et scandalisait les arabisants et les libéraux, lui paraissait peu dangereuse, si l'évêque restait religieux sans empiéter sur la politique. Il ne s'opposait donc pas à un apostolat prudent, à prévisions lointaines, comme celui que devait tenter plus tard Mgr Lavigerie, si cet apostolat était préservé contre les ardeurs dangereuses par une entente de l'évêque et du Gouvernement, dans laquelle le gouverneur aurait toujours le dernier mot en cas de divergence nuisible aux effets moraux de la politique.

Sous la Monarchie de Juillet, le préjugé antireligieux, ou plutôt antichrétien, hérité des encyclopédistes, était peut-être plus fort encore qu'aujourd'hui. Le Gouvernement, les arabisants et les militaires croyaient que la suprême habileté en politique indigène consistait à ignorer l'Évangile et à cacher la croix pour rallier les musulmans. Il fallut un reproche insultant d'Abd-el-Kader pour qu'Alger reçût son premier évêque ; encore celui-ci fut-il officiellement averti que la population européenne était la seule dont le clergé eût à s'occuper. Si quelque prêtre, versé dans la connaissance de l'histoire civile et religieuse de l'Afrique du Nord, songeait à exhumer chez les Kabyles montagnards, descendants probables des Celtibères européens, les vestiges de l'Église d'Afrique anéantie par l'invasion sémite des Arabes musulmans, il était aussitôt considéré comme un agitateur dangereux et contraint à renoncer à ses projets. L'islamisme avait droit à tous les égards, et les plus grands personnages cherchaient à se faire pardonner de ne pas être mahométans en faisant oublier qu'ils étaient chrétiens. Ils accueillaient fort mal les programmes d'apostolat chez les Kabyles, fondés sur les écoles, les œuvres d'assistance qui apprivoiseraient les montagnards, dissiperaient lentement leurs préventions, ranimeraient leurs affinités de race avec les Roumis, prépareraient avec adresse leur retour à la foi pour laquelle leurs ancêtres avaient combattu pendant six siècles. Ministres, gouverneurs généraux, refusaient de tenter une expérience décisive, dont l'échec n'aurait pas modifié les sentiments des croyants à l'égard des infidèles, dont le succès aurait bouleversé les conditions de notre établissement dans la régence. Plus tard, Lavigerie lui-même, malgré son immense prestige, ne pourra renverser les obstacles élevés contre une propagande dont il définissait clairement la prudence et les procédés, par une politique musulmane qui reste encore aujourd'hui sans clairvoyance et sans grandeur.

Ainsi, même avec la réserve dont il l'enveloppait, la suggestion de Cavaignac était, pour l'époque, hardie autant qu'utopique. Mais l'observation directe lui avait prouvé que le facteur religieux n'était pas négligeable dans une entreprise où l'on affrontait une race fière de ses croyances et prompte à des comparaisons où elle se décernait l'avantage, et il avait l'audace de le dire. Le dévergondage des mœurs, public et triomphant, que les troupes traînaient avec elles, provoquait en effet les commentaires méprisants des Arabes qui allaient jusqu'à répondre à un général bien intentionné : Pourquoi veux-tu que nous nous fassions chrétiens ? Si c'est pour ressembler à ceux que nous voyons ici, il vaut mieux que nous restions musulmans. Les unions illégitimes, faites et défaites au gré des caprices, rendaient alors impossible la constitution des familles, première assise naturelle d'une société européenne respectable, que les indigènes auraient respectée, sans laquelle on ne ferait rien de durable en Algérie. Cavaignac en était si bien persuadé qu'il avait déclaré à ces unions une guerre implacable, et il donnait tout l'appui de son influence au curé dans la garnison : Ce qu'il y a de curieux, écrivait-il un jour de Tlemcen, c'est que ce sont les traîneurs de sabre qui prêchent et sermonnent ; mais si l'on n'arrête pas le mal, il n'y aura pas dans trente ans un colon qui pourra nommer son père.

Convaincre les indigènes de leur infériorité à tous égards par rapport aux Français était donc, selon lui, le devoir fondamental des dirigeants de l'entreprise française en Algérie. Malheureusement, leur reprochait-il, leur attitude suggérait une opinion bien différente : ils cherchaient moins à dominer qu'à se faufiler ; ils se rapetissaient à admirer les qualités viriles de leurs adversaires, à caresser leur insolente et puissante aristocratie ; ils possédaient tout ce qui facilite les conquêtes et ils n'avaient pas l'esprit conquérant ; ils se refusaient à imposer

aux indigènes l'impression de la force et de la stabilité du régime nouveau. Même les témoignages du passé, relatifs aux droits antiques des Européens sur la terre algérienne, tels que les ruines exhumées par les fouilles qui ressusciteraient les ports, les voies et les temples romains, les images des dieux et des proconsuls, se retournaient contre les derniers conquérants : Vos pères n'avaient pas besoin, comme vous, de machines diaboliques pour remuer tous ces blocs, disaient les indigènes ; ils étaient des hommes vigoureux, vous n'êtes que des gens habiles. Et Cavaignac, constatant l'immensité de la tâche qu'il faudrait accomplir pour rétablir un ordre analogue à celui qu'avaient instauré les guerres puniques et l'Évangile, ne pouvait s'empêcher de songer, devant une croix de l'époque chrétienne gravée dans un roc dominant le col de la Mouzaïa : ... Au bout du compte, puisqu'elle a été la maîtresse ici, pourquoi a-t-elle pu cesser de l'être ? C'était besogne faite ; pourquoi faut-il la recommencer ?

Or, c'était la manière de recommencer qui le mettait en désaccord avec Bugeaud. Au début de son gouvernement, celui-ci cherchait surtout à inspirer à Paris sa confiance dans ses méthodes pacificatrices, afin d'amadouer l'opposition et d'obtenir plus de liberté pour ses mouvements. Il voulait tout d'abord endormir les résistances locales ou les atténuer, en acceptant sans de solides garanties la soumission des tribus, et il espérait s'attacher ce qu'il appelait la noblesse indigène en lui attribuant la perception des impôts et en lui reconnaissant une autorité qui la rangerait définitivement dans notre parti. Mais, dans un mémoire où Bugeaud devait trouver les éléments de sa réorganisation des bureaux arabes, Cavaignac prétendait que, en prenant cette noblesse comme intermédiaire, on susciterait des chefs qui, tôt ou tard, appelleraient ou pousseraient les habitants à la rébellion. La noblesse indigène authentique, affirmait-il, avait été tellement amoindrie par les Turcs que les descendants des anciennes grandes familles étaient dépourvus de tout prestige en dehors de leur clan ou de leur douar. Beaucoup de ceux que l'on classait maintenant dans l'aristocratie n'étaient que des trafiquants enrichis par des fournitures ou des complaisances, chèrement payées par les Turcs, puis par les Français, qui leur ôtaient tout réel ascendant sur leurs compatriotes. De cette caste dirigeante Cavaignac ne voulait pas ; elle n'avait, écrivait-il à Bugeaud, aucun rapport avec les défauts mais aussi avec les vertus de l'ancienne noblesse française ; sa docilité à servir les Français après les Turcs est un titre à la méfiance ; on ne peut compter sur elle, car elle est sensible aux remords de l'apostasie qu'elle commet en acceptant de faire payer l'impôt par des Fidèles à des Incroyants. Il faut donc se passer d'elle et aller directement au peuple en améliorant sa situation. Or *les nobles* ne le veulent pas et n'en comprennent pas la nécessité. Tout chef indigène que l'on prendra comme intermédiaire doit être tel qu'il n'ait d'autre autorité que celle qu'il tiendra des Français ; alors on pourra l'obliger à s'en servir pour faire le bien ; un *noble* a sa propre autorité et fera ce qu'il voudra, avec ou sans les Français. Si vous nommez le premier, je suis son chef aux yeux des Arabes ; si vous nommez l'autre, je ne suis que son capitaine des gardes. Si nos intermédiaires de fortune font tort à un Arabe, il viendra se plaindre, et le contrôle est possible ; si c'est *un noble* qui est aga, aucun homme n'osera paraître à trois lieues d'un camp sans sa permission, et il ne la donnera pas.

Ces arguments ne plaisaient guère, mais ils étaient dictés par une expérience que Bugeaud ne pouvait récuser. Il se renseignait de toutes mains, sur des rapports de spécialistes des affaires indigènes ; mais, selon un usage traditionnel, beaucoup de ces rapports reflétaient le sentiment connu ou deviné

de leur destinataire. Il questionnait par interprète les auxiliaires des colonnes et les notables des tribus ; mais ces interlocuteurs, en présence du chef suprême et tout-puissant, ne livraient de leur pensée que ce qui ne pouvait leur nuire. Cavaignac, au contraire, familiarisé avec la langue arabe, estimé pour son caractère, comme pour sa justice et sa générosité, moins éloigné des confidences par son grade et son genre de vie, obtenait plus de franchise dans les entretiens où il s'attardait dans les bivouacs ou les diffas. Il avait un contact plus immédiat et moins irrégulier avec les populations qu'il administrait, dont il étudiait avec curiosité les usages, les désirs et les griefs. Il était comme le Desaix de l'Algérie, et, comme lui, recevait les preuves directes d'un loyalisme confiant, que les Européens superficiels ou prévenus croyaient impossible de susciter. Quand un caïd récemment nommé lui disait, à propos d'un ancien chef indigène : Fais bien tout ce que tu pourras pour l'empêcher de devenir aga. Nous autres, nous n'allons pas à l'épaisseur de ta pantoufle, quant à lui, il irait au-dessus de ta tête. Il faut bien que nous obéissions puisque c'est toi qui nous fais obéir par les autres ; quant à ces gens-là, ils ne craignent rien, ce caïd était sincère. Il ne satisfaisait pas seulement une vieille rancune ; il traduisait le sentiment des meskines foulés et pressurés par les seigneurs des grandes tentes, qui acceptaient par intérêt le nouveau régime auquel n'acquiesçait pas leur cœur, mais qu'ils soutiendraient de tout leur courage pour empêcher le retour de leurs misères. Aussi Cavaignac pouvait-il proposer cette conclusion dans son mémoire de mars 1844 : Les premiers nous donneront de l'embarras ; il faudra les surveiller, mais il y aura du progrès dans le pays. Avec les autres, nous aurons plus de calme apparent, moins de détails, tout ce qu'il faut pour endormir notre vigilance, mais point de progrès réels. Ce serait labourer sur un sol de marbre et, au bout de tout cela, la révolte à la voix du premier ambitieux qui voudra la provoquer. Au Maroc de telles remarques sont encore d'actualité.

En somme, l'administration directe, avec la rigide justice et la protection efficace qu'elle représentait, était selon lui, celle qui convenait le mieux aux indigènes. Pour les amener à s'y soumettre, nous avons vu qu'il avait la force persuasive, tout en réprouvant l'usage d'inutiles rigueurs. Razzias, incendies, n'étaient que des procédés barbares, qu'il employait à regret pour abattre les résistances et châtier les trahisons, et aussi pour récompenser ou dédommager par son butin les fidélités persévérantes. Côte à côte avec les tribus, mais sans mélange avec elles, des colons européens pourraient s'installer sur les terres qu'une sage révision des titres de propriété rendrait disponibles pour les étrangers. Il croit que les deux races pourront vivre en paix, chacune selon ses traditions et ses aptitudes, et que le temps qui arrange tout leur donnera des intérêts communs. L'espace ne manque pas pour les pasteurs nomades et les cultivateurs sédentaires, à condition qu'une prudence avertie ne dépossède pas les autochtones au profit des immigrants. S'il n'a pas eu l'occasion, presque toute sa carrière administrative s'étant développée dans la province d'Oran, de juger par leurs résultats les systèmes divers de colonisation que Bugeaud essayait envers et contre tous dans la province d'Alger avec la Légion, les villages militaires arabes ou européens, les camps agricoles, la colonisation pénale, il s'est inquiété des tendances de Lamoricière à refouler les indigènes, selon un plan qui semblait par son contraste avec les essais fragmentaires de Bugeaud, avoir les faveurs du Gouvernement.

L'Algérie n'avait pas, alors, deux millions d'habitants. La séquestration des terres domaniales reprises aux gouvernants turcs, la confiscation, mettaient en outre à la disposition de l'État de vastes territoires que Lamoricière entendait réserver

aux colons. Mais, pour décharger l'État ou l'Algérie des dépenses considérables auxquelles entraîneraient les programmes officiels selon la formule de Bugeaud, il proposait de faire appel à une société qui, en échange de la concession gratuite d'immenses domaines, les aménagerait sous le contrôle administratif pour y installer des immigrants. Cavaignac fit à ce projet une vive opposition, pour des motifs dont le temps a démontré, d'ailleurs, la sagesse.

Les petits colons établis aux frais du budget, ou secourus par lui, disait-il, doivent être la solide armature de notre établissement. Autour d'Orléansville et de Tlemcen il a lui-même contribué à favoriser les débuts de plusieurs dizaines d'ouvriers et de paysans venus de France, de militaires libérés en Algérie, qui, placés dans de bonnes conditions de travail et de sécurité, prospèrent sans porter ombrage aux indigènes et rendent de grands services aux garnisons. La plupart d'entre eux deviendront, avec le temps, assez riches pour agrandir leurs propriétés, employer comme salariés ou fermiers des Arabes moins décevants que ceux qui avaient fait échouer, même avant les désastres de 1839, les grands propriétaires français du Sahel et de la Mitidja, dont les tentatives étaient au moins prématurées. L'État, qui condamne en bloc, peut-être à tort, la colonisation militaire telle que la concevait Bugeaud, ne saurait se désintéresser, pour une misérable économie, de cette petite colonisation civile. En refusant d'accorder chaque année quelques millions pour fournir des avances à des immigrants bien choisis, qui feraient souche en Algérie et constitueraient une population européenne stable, industrieuse et active, sans laquelle l'avenir restera précaire, le Gouvernement réduira les fermiers des grandes sociétés concessionnaires à la condition des serfs, car tout colon particulier établi par des capitaux particuliers, ne sera jamais qu'une matière à spéculation. Si on livre le colon aux capitalistes, l'agriculture en Algérie sera comme l'industrie en France, où l'ouvrier des manufactures est devenu serf ; l'Algérie sera une Irlande, ou pis encore. Sans doute, les capitaux ne veulent pas encore aller en grand en Afrique, car les alertes de 1838 et de 1845 les ont rendus méfiants, mais on prétend la leur réserver, jusqu'à l'époque où pourraient se fonder des compagnies de colonisation analogues aux compagnies de chemins de fer, et propres comme elles aux combinaisons de l'agiotage. On exploitait contre les partisans de la petite propriété encouragée par l'État, les résultats douteux des essais de Bugeaud ; en réalité, on désirait exclure les pauvres des avantages de la colonisation. Et l'indignation contre de tels calculs, contre une telle injustice lui faisait demander : Où seraient donc les futurs ministres, maréchaux, gouverneurs, aujourd'hui monstres d'ingratitude, si l'on avait exclu d'Algérie, depuis quinze ans, ceux qui n'y allaient qu'avec leur cape et leur courte épée ? Exclure les pauvres du partage ! il y a des moments où l'on se sent indulgent pour les tribuns qui réclament la loi agraire.

Cette hostilité à l'égard du capitalisme colonisateur n'était pas l'effet de ses opinions républicaines ; elle expliquait seulement l'inquiétude éprouvée par toutes les personnes clairvoyantes en présence des bouleversements que le règne de la vapeur, alors à ses débuts, introduisait dans le régime économique et social de l'Europe. Cavaignac ne les avait qu'entrevus pendant ses brefs séjours en France, mais il en avait deviné les premiers résultats, dont les lettres de ses amis, et les journaux, lui confirmaient le caractère nocif. Les tendances nouvelles à la spéculation éveillées, exaspérées par la variété, l'étendue des affaires, le pullulement des sociétés fondées pour répondre au retentissant conseil Enrichissez-vous, substituaient aux anciennes relations de l'intelligence, du capital et du travail, réglées par l'Évangile, un régime d'airain dont il voulait

préserver l'Algérie, au moins en ce qui concernait l'agriculture, qui devait être la pierre angulaire de notre établissement. S'il préconisait, malgré les échecs officiels de Bugeaud, la petite colonisation guidée, payée par l'État, aidée, protégée par l'autorité militaire, c'était parce qu'il en avait constaté autour de lui les résultats encourageants.

Bugeaud avait échoué, moins par erreur initiale de principe, que par les fautes et la versatilité dans l'exécution, l'hostilité de certains bureaux administratifs, la méfiance du Gouvernement. Lamoricière, en proposant d'introduire une féodalité terrienne dans la régence, compromettait l'avenir économique de la colonie. Colonisation civile avec celui-ci, colonisation militaire avec celui-là, désignaient deux systèmes antagonistes, qui avaient leurs partisans et leurs détracteurs passionnés. Mais tout n'était pas mauvais dans le système de Bugeaud, et tout n'était pas à blâmer dans celui de Lamoricière. Un jugement impartial aurait dû tenir compte des conditions particulières qui les avaient inspirés. Cavaignac n'y manqua pas. Sans prendre publiquement parti dans le débat, comme on l'y invitait, il sut rédiger, à l'intention de son oncle le lieutenant général, qui s'y intéressait, une critique justifiée des théories en présence et résumer un programme qui pouvait satisfaire les plus exigeants. Le mémoire, écrit au courant de la plume, avec l'abandon d'un neveu qui bavarde en famille après dîner, était si riche de bon sens et d'expérience, que l'oncle le fit parvenir à Guizot. Celui-ci le considéra comme un document capital, qui lui révélait enfin les justes principes de la colonisation en Algérie ; mais la Révolution de Février l'empêcha d'en essayer l'application. De nombreuses années plus tard, après des expériences et des échecs variés, on les découvrait de nouveau et l'on décidait de les adapter à la situation intérieure d'une Algérie enfin pacifiée.

Selon Cavaignac, il fallait faire une distinction fondamentale entre la colonisation industrielle et la colonisation agricole. La première, ayant pour objet la création d'usines et l'exploitation de mines, était susceptible de donner des profits immédiats et pouvait être confiée aux capitaux privés, sous forme de concessions qui n'engageraient pas les finances de l'État. Les actionnaires tenteraient la fortune à leurs risques et périls, comme en France, et leurs entreprises de capitalistes seraient, en réalité, isolées de celles des colons agriculteurs. La seconde doit rester dans les prérogatives et les devoirs du Gouvernement ; que ce soit en faveur de militaires libérés, que ce soit en faveur de cultivateurs recrutés dans la métropole, c'est l'État qui doit organiser les centres de population, les relier entre eux et aux villes voisines, préparer les défrichements, fournir les premiers fonds et le matériel : simples avances qui seront ensuite récupérées sous forme d'impôts fonciers, patentes, droits de consommation ou de circulation. Sans être aussi exclusif que Bugeaud, car il admettait à la colonisation libre, dans la région définitivement pacifiée, outre les immigrants possesseurs d'un capital suffisant qui viendraient exploiter eux-mêmes des concessions de 100 à 300 hectares, les cultivateurs pourvus seulement d'expérience et de vigueur, il manifestait ses préférences pour le colon militaire, le seul capable de se transformer sur-le-champ en milicien aguerri, au moins sur les confins de la dissidence, et d'être la souche d'une population énergique, bien adaptée au pays. Il fallait en effet considérer les caractères particuliers de la nouvelle conquête. Cavaignac ne pensait pas qu'il fût bon de procéder comme aux États-Unis où, pendant que la civilisation se fondait et se développait sur la zone du littoral, elle se couvrait dans l'intérieur, faute d'une armée, par des bandes aventureuses qui se décivilisaient pour leur compte, tout en aidant la civilisation ailleurs. Si ce qu'on nous raconte est vrai,

les pionniers d'Amérique ne valaient pas beaucoup mieux que les Peaux-Rouges, tant qu'il y en a eu. Or, la colonisation paisible et organisée ne peut pas plus être en contact avec l'indigène qui y résiste, qu'il n'est pas possible à nos pays d'Europe de développer leur commerce et leur industrie dans l'état de guerre. Mais la guerre est permanente en Afrique du Nord, soit ouverte avec un Abd-el-Kader ou tout autre chef qui le remplacera, soit cachée, par suite de l'hostilité fondamentale entre races différentes. La solution qui consisterait à mettre l'armée sur la frontière et à coloniser en arrière est trop onéreuse, car elle entraîne à maintenir des effectifs considérables pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce que la colonisation civile se soit assez multipliée pour tenir l'indigène en respect. L'institution de gardes-frontière, c'est-à-dire des colons militaires réunis en villages, supprime cet inconvénient, et l'armée d'Afrique y est éminemment propre. Ses meilleurs sujets méritent que l'État leur réserve une part de ses faveurs sur cette terre algérienne qu'ils ont conquise au prix de leurs fatigues et de leur sang. Colons civils et colons militaires seront ainsi à leur place : les premiers sur la côte et dans l'intérieur, sur une profondeur de 15 à 50 lieues ; les seconds partout, mais notamment sur les confins. De toute façon, l'État doit les sauver du capitaliste et ne pas introduire dans l'agriculture les conditions dans lesquelles se trouve, en France, le travail industriel.

Les villages de colonisation militaire seraient évidemment situés à portée de secours en cas d'alerte ; mais, en échange de cette sécurité, leurs habitants pourraient être rappelés aux armes, comme miliciens, dans toute autre occasion. Contrairement aux idées de Bugeaud, ils ne devraient pas être astreints au travail par association, car il vaut mieux développer chez eux le sentiment de propriété individuelle, de possession immédiate. Le mode de recrutement des colons, la constitution des familles, le développement de la race faisaient aussi l'objet de judicieuses réflexions ; il proposait de choisir avec soin les directeurs locaux de la colonisation militaire, dont les fonctions exigeaient un désintéressement complet et une sollicitude attentive, car ils étaient voués à une œuvre de probité et de dévouement. Au contraire, la spéculation est si sèche de cœur qu'elle ne pourra rien fonder.

Lorsqu'il sera chef du pouvoir exécutif, il n'oubliera pas l'Algérie et il voudra démontrer que la colonie et les colons peuvent se passer des capitalistes. Beaucoup d'ouvriers et de paysans, à qui la Révolution de Février et les événements de juin rendaient pénible la vie en France, s'offraient pour aller tenter fortune en Algérie ; la transportation administrative devait en outre amener un nouveau flot d'émigrés. Il fallait donc limiter le nombre des arrivants et leur donner les moyens de réussir, en les protégeant à la fois contre eux-mêmes et contre ceux qui étaient prêts à les exploiter. De concert avec Lamoricière, Cavaignac fit voter, le 19 septembre, une loi qui ouvrait au ministère de la Guerre un crédit de 50 millions, utilisable en quatre ans. On fonderait des agglomérations agricoles, constituées avec des concessions de deux à dix hectares par famille, et des associations ouvrières ou des ouvriers d'art feraient les travaux publics nécessaires à la vie de l'agglomération. Une commission présidée par Trélat choisirait avec soin les colons et les répartirait de façon à mélanger convenablement, dans les groupements, ouvriers d'art et cultivateurs qui recevraient au plus pendant trois ans, une subvention annuelle suffisante pour installer et mettre la concession en valeur. Passé ce délai, ils en obtiendraient la propriété si les conditions étaient satisfaites. Astreinte au début à une sorte de discipline militaire, l'agglomération deviendrait, après un an, commune civile.

L'Algérie reçut ainsi 13.500 émigrés en 1848 ; mais le succès ne répondit pas aux espérances de Cavaignac : le régime militaire auquel étaient soumis les colons pendant la première année manquait de souplesse, et beaucoup d'entre eux attendaient tout de l'État. D'ailleurs Cavaignac ne garda pas assez longtemps le pouvoir pour perfectionner une expérience intéressante, qui représentait une sorte de compromis entre le fouriérisme et la colonisation militaire à la Bugeaud. Elle ne fut pas continuée après lui, mais on devait la renouveler, d'après de meilleurs principes, un demi-siècle plus tard. De même, l'organisation qu'il avait donnée à l'Algérie, par le décret du 9 décembre, et qui était, dans ses grandes lignes, analogue à celle qu'elle possède aujourd'hui, ne lui survécut pas.

Si Cavaignac manifestait une telle méfiance à l'égard des financiers métropolitains qu'il voulait les exclure de la propriété agricole, c'est parce qu'il avait constaté les méfaits de l'argent dans la difficile existence des premiers colons et des indigènes qui gravitaient autour de lui. Ce n'était pas encore d'une puissance anonyme et vagabonde qu'ils étaient victimes, mais d'une usure que pratiquaient avec une égale avidité des Européens, des Arabes et des Juifs connus de tous. A la réprimer, Cavaignac n'était pas le moins vigilant et le moins rigoureux des chefs, soucieux de leur devoir d'administrateurs, et le régime militaire lui en donnait d'efficaces et prompts moyens. Cette sévérité dans la surveillance des affaires n'était pas non plus le moindre argument, quoique le moins hautement invoqué, que formulaient certains trafiquants en faveur du régime civil qu'ils avaient hâte de voir substituer au despotisme du sabre, empêcheur de danser en rond.

Les indigènes, cependant, s'en accommodaient fort bien. On se trompe lourdement, à Paris, quand on croit combler leurs vœux en les affranchissant de l'étroite tutelle des guerriers, pour les placer sous la débonnaire houlette des civils. Ils ne comprennent pas nos distinctions subtiles entre les trois pouvoirs, car chez eux l'autorité est une, et celui qui brandit le glaive tient aussi la balance du magistrat et la cassette du percepteur. Ils ne sont donc pas pressés de réclamer le bouleversement de leurs habitudes, qui les ballottera de bureaux en prétoires, sans qu'ils puissent jamais trouver en même temps, devant leurs doléances, l'oreille qui écoute, la bouche qui ordonne, la main qui signe le fabor. Ils ne souffrent pas de l'apparente rudesse du soldat, parce que cette rudesse ne va pas sans une bonhomie, une équité qui la font oublier, sans un souci de la chose publique qui rend les impôts moins lourds et les réformes moins onéreuses. Pour tout officier, le gouvernement d'un territoire plus ou moins vaste, plus ou moins peuplé, est un violon d'Ingres dont il est heureux de jouer ; il s'évertue à s'y montrer habile, et ses administrés en profitent. En Cochinchine, dont le peuple avait été pendant des siècles habitué à révérer la suprématie du mandarinat civil sur le mandarinat militaire, j'ai entendu bien souvent, longtemps après le changement du régime issu de la conquête, de vieux indigènes regretter le temps des amiraux. De même, en Afrique du Nord, les officiers des bureaux arabes sont si bien adaptés à leur tâche que des fonctionnaires sauraient difficilement les remplacer. D'ailleurs, le sentiment qui anime le militaire mué en pasteur de peuples pousse aussi le civil à jouer au soldat. Que ce soit en Afrique noire, en Indochine ou à Madagascar, les administrateurs, au moins quand ils sont jeunes, s'élancent volontiers en grands chefs sur le sentier de la guerre, avec leurs gardes-cercle, leurs gardes indigènes ou leurs gardes civils, et leurs opérations de police révèlent souvent des stratèges subtils et des tacticiens audacieux.

En réalité, Cavaignac n'était pas hostile, en principe, au régime civil appliqué à l'Algérie, mais il y aurait voulu moins de hâte, car la population des régions en apparence les plus soumises était encore frémissante, et la jeune génération, née dans la révolte, lui inspirait des inquiétudes. Il souhaitait aussi moins d'outrecuidance à ses représentants. Ceux-ci arrivaient gonflés d'importance, suffisants, sans éducation et sans tact, et, pour affirmer leur autorité, affectaient de traiter en négligeables subalternes les généraux âgés qui leur avaient préparé la place. Entre les amours-propres exacerbés et les vanités débordantes, les conflits étaient fréquents. Cavaignac eut cependant la bonne fortune de pouvoir se tenir en dehors de la zone des hostilités. Les postes qu'il commandait, les territoires qu'il administrait se trouvaient en effet dans les régions militaires, et il devait à la notoriété qu'il avait acquise, une initiative que ses chefs hiérarchiques se gardaient de troubler. A Orléansville sous Bugeaud, à Tlemcen sous Lamoricière, il fut à peu près maître de pacifier et de construire selon ses principes et ses goûts. Nous avons vu, dans le précédent chapitre, comment il substituait en peu de temps l'ordre et la tranquillité à l'anarchie ; sa maîtrise ne fut pas moindre dans le rôle de bâtisseur.

El Esnam, que Bugeaud le chargea de ressusciter sous le nom d'Orléansville, avait été, au temps de la domination romaine, une importante cité. Le souvenir de *Castellum Tingitanum* subsistait encore, assez confus, chez les tribus environnantes, et Cavaignac dont l'érudition était vaste et la curiosité sans cesse en éveil, avait là une belle occasion de relier le passé au présent. Les trois ou quatre bataillons de la garnison dont il disposait lui fournissaient des ouvriers habiles et des manœuvres nombreux ; le génie lui cédait les matériaux que l'adroite exploitation des ressources locales ne pouvait procurer. Tandis que s'élevaient, au long d'une voirie bien tracée, les casernes, les magasins, les maisons en pierre pour le commandement et les services, les commerçants édifiaient, avec l'aide des militaires, leurs boutiques et leurs logis. Ils étaient accourus, attirés par les profits que leur assuraient la clientèle de la garnison et celle des colonnes qui guerroyaient dans le Dahra et l'Ouarsenis, par les trafics avec les tribus voisines, bientôt apprivoisées, mais aussi par la droiture et l'intégrité du commandant de la subdivision. Ils ne songeaient pas à fulminer contre le régime militaire et se pliaient de bonne grâce aux règlements administratifs qui ménageaient l'avenir et qui préparaient le cadre d'une ville coquette, bien construite, dans laquelle ils étaient satisfaits de vivre. Des militaires libérés selon la formule de Bugeaud s'y installaient, et leurs anciens camarades bâtissaient pour eux, défrichaient pour eux les terres vacantes aux alentours. Un débouché commode et sûr vers la mer était ouvert à la nouvelle cité, par la route de Tenès, longue de quatorze lieues, solide et bien tracée ; pour la construire rapidement, Cavaignac y avait employé de nombreux indigènes auxquels il avait demandé, dans les conditions de l'aman, des journées de travail en échange des contributions de guerre que les tribus ne pourraient payer. Elle franchissait le Cheliff sur un pont de 150 mètres, bâti sur les ruines indestructibles de celui que les Romains avaient justement placé en cet endroit.

L'occupation romaine, Cavaignac en recueillait avec un soin pieux les moindres témoignages sur le terrain, pour suivre la trace de ces conquérants modèles dont il admirait, d'après les livres, les méthodes et la grandeur. En archéologue averti, il se passionnait pour les fouilles qu'il faisait entreprendre, afin d'exhumer les vestiges qui démontraient aux Bédouins les droits antérieurs des Européens à la possession du pays : mosaïques, fûts de colonnes, soubassements de temples, statues de personnages consulaires, étaient peu à peu déterrés, et les troupes de

la garnison elles-mêmes y voyaient une justification de la conquête. Une antique église, reconnaissable à sa belle mosaïque, renaissait au jour, et l'on retrouvait sous les décombres ses fondations et le tombeau de l'évêque Reparatus, mort en 480. Cavaignac, que tourmentait alors le problème de l'au-delà, ne pouvait s'empêcher d'éprouver un grand respect pour ces hommes dévoués et courageux qui, armés de la parole nouvelle, ont si énergiquement travaillé à l'amélioration et à l'affranchissement de l'espèce humaine. Ce républicain ne craignait pas le reproche de cléricalisme qui fait trembler aujourd'hui tant de tribuns et de dirigeants : il estimait à leur valeur les forces morales qui soutiennent les volontés vacillantes des individus et des sociétés. Il rêva de rebâtir sur les mêmes fondations le temple détruit par les Vandales sinon par les musulmans, de le dédier à la mémoire de Reparatus rétabli dans son ancien rôle de défenseur de la cité. Il demanda l'assistance d'un prêtre pour examiner les dispositions de la vieille église et reconnaître le tombeau ; ce fut l'évêque d'Alger lui-même qui vint s'incliner sur les restes de son prédécesseur et préparer le retour du culte dans les murs relevés de *Castellum Tingitanum*.

Bugeaud avait été surpris par la rapidité du développement d'Orléansville, par l'activité qui animait les magasins et les marchés, par l'aspect coquet et confortable de la cité renaissante. Il admirait l'union des habitants, militaires et civils, qui, au lieu de se déchirer comme dans la plupart des autres garnisons de l'Algérie et d'assaillir de doléances et de réclamations le gouverneur général, vivaient d'accord dans l'entrain et dans la joie, sous l'autorité d'un chef qui savait aplanir les différends, atténuer les préjugés, répartir équitablement sa bienveillance et ses faveurs, convier tous ses administrés européens, sans distinction de caste, aux distractions qu'il savait faire organiser pour eux. Malgré son hostilité contre Cavaignac, il donnait partout en exemple cette subdivision d'Orléansville qui lui procurait tant de satisfactions et si peu de soucis.

A Tlemcen, dans un cadre plus vaste et avec des pouvoirs plus grands, l'œuvre de colonisateur devait être différente. Il ne s'agissait plus de créer, mais d'adapter. Orléansville avait été tirée du néant ; Tlemcen avait survécu aux invasions. Ses derniers conquérants l'avaient transformée en cité militaire, boulevard de l'Oranie. Cavaignac qui, dix ans auparavant, l'avait parcourue jusque dans les moindres recoins, la retrouvait embellie, pourvue de monuments officiels destinés à rehausser le prestige du commandant de la subdivision frontière dans l'esprit des fonctionnaires marocains d'Oudjda. Il ne lui restait donc qu'à perfectionner dans la ville l'œuvre de Bedeau son prédécesseur, mais il pensa que son rôle ne pouvait être ainsi limité. Il avait depuis longtemps remarqué que les travaux publics, d'intérêt général, ont plus d'influence sur la pacification du pays que les exhibitions périodiques de la force militaire et la rigueur des châtiments. Dans le pays ravagé, rien ne subsistait de ce qui en avait fait jadis la richesse ; pour attacher les tribus au nouveau régime, il va consacrer à leur profit une partie du tribut qu'elles devaient payer au vainqueur. Ce n'était pas l'avis des autorités indigènes qui s'exclamaient volontiers : Pourquoi changer ce qui existe, dont on s'est contenté jusqu'à présent ? Même au sujet des travaux les plus utiles apparaissaient la paresse de leur esprit, leur amour de la routine, la nécessité d'une direction persévérante et ferme pour les obliger à transformer leur terre misérable en océan de champs et de jardins. A Tlemcen, par exemple, il avait découvert les vestiges d'un antique bassin long de 400 mètres, large de 300, profond de 4, qui avait été jadis le château d'eau de la ville ; il le faisait déblayer pour le rendre à sa destination primitive, et entourer d'une belle promenade : Pourquoi se donner tant de mal, disait le caïd : autrefois, ce

bassin ne servait qu'aux exécutions par noyade ; nous avons été moins sots que nos ancêtres ; dans cet espace où ils mettaient de l'eau, nous avons mis de la terre et promené la charrue, et il nous donnait des champs : c'était tout bénéfice. Au lieu de se laisser décourager par cette insouciance, il s'entêtait à intéresser agas et caïds à son programme rénovateur. Comme à Orléansville, il changeait en journées de travail pour les plus pauvres la contribution de guerre fixée dans les conditions de l'aman, afin de se procurer gratuitement une main-d'œuvre abondante, sans asservir les tribus aux usuriers. Bien secondé par son bureau arabe, il emploie ces travailleurs à planter des arbres, à refaire les ponts, les canaux d'irrigation et les fontaines, à tracer ou réparer les pistes, et les Bédouins reconnaissants érigent d'eux-mêmes des pierres commémoratives avec inscriptions, pour rappeler aux générations futures, quand les Français seront partis du pays par la volonté de Dieu, que Cavaignac a été l'auteur de ces ouvrages bienfaisants. A constater la fertilité naturelle de son territoire que Bugeaud avait comparé à un désert incultivable, et sa rapide métamorphose par la paix et le travail, il s'enthousiasmait jusqu'à écrire : Si j'avais vingt-cinq ans et 500.000 francs à y dépenser par an, j'en ferais un admirable pays par les eaux, les routes, les barrages et les réservoirs.

Ces quelques mots résument l'essentiel du programme économique de la politique algérienne. En changeant d'un trait de plume le commandant de la subdivision de Tlemcen en gouverneur général de l'Algérie, les bénéficiaires du coup de surprise de février 1848 avaient donc fait un heureux choix. Ce fut d'ailleurs l'avis des Européens d'Alger qui, après avoir témoigné au duc d'Aumale une honorable sympathie, acclamèrent avec enthousiasme son remplaçant. On pouvait donc attendre de lui de grandes choses, car son nom inspirait confiance aux indigènes et rassurait les civils : les ulémas envoyaient au Gouvernement provisoire leur adhésion à la République, et des centaines d'Algériens s'enrôlaient spontanément dans les bureaux arabes des grandes villes pour former une garde urbaine à la disposition du gouverneur général. Mais le temps qu'il déplorait de ne plus avoir assez devant lui à Tlemcen lui fit aussi défaut dans le palais de Mustapha. A peine avait-il pris le contact avec les chefs de service qu'il devait résister aux envahissantes prétentions du commissaire de la République Coupat, envoyé par Ledru-Rollin pour représenter dans la colonie la suprématie du pouvoir civil. L'enlèvement de la statue du duc d'Orléans, le placement du bonnet rouge sur l'arbre de la Liberté, ordonnés par Coupat avec son assentiment, suscitèrent de telles protestations des habitants d'Alger qu'il fut obligé de retirer l'autorisation accordée. On peut croire cependant d'après ses sentiments connus et sa finesse, qu'il avait saisi, dans cet incident, l'occasion souhaitée d'éclairer Coupat et de se débarrasser de son encombrante tutelle. Il réussit et il obtint aussitôt le rappel d'un commissaire venu trop tôt dans un pays qui n'était pas encore prêt à le recevoir ; mais il comprit que l'époque n'était pas favorable aux programmes à longue échéance dans une colonie dont le sort était si étroitement lié à celui de la métropole. Or la faiblesse et les divisions des dirigeants rendaient incertain l'avenir de la France. Cavaignac se rappela que la crise du royaume avait été fatale au Canada et que l'indépendance de Saint-Domingue avait commencé avec la Terreur. Le feu couvait de nouveau en France, et l'incendie pouvait y éclater brusquement. Aucun des membres du Gouvernement provisoire n'était de taille à l'éteindre, et l'anarchie triomphante à Paris vouait l'Algérie à la ruine et à l'abandon. Pour sauver l'Algérie, il fallait donc sauver la France, à la veille d'être déchirée par la lutte décisive des partis. Ce ne fut pas sans un profond regret que, pour répondre aux appels angoissés de Lamartine, Cavaignac

quitta l'Algérie où il avait rêvé peut-être d'éclipser le souvenir de Bugeaud : Quand le feu est à la maison, l'on ne s'occupe pas des écuries, avait dit, pendant la guerre de Sept ans, le ministre Berryer. Cavaignac, averti, courut à la maison.

CHAPITRE IV

L'HOMME

INFLUENCE DES IDÉES MATERNELLES SUR LA PERSONNALITÉ DE CAVAIGNAC — SON CARACTÈRE — SA FIERTÉ QUI PROVOQUE L'ANIMOSITÉ DE BUGEAUD ; SA GÉNÉROSITÉ — SA COURTOISIE ET SON DÉSINTÉRESSEMENT — ÉVOLUTION DE SON SENTIMENT RELIGIEUX

AVANT de partir pour Paris, Cavaignac avait résolument considéré la tâche qui l'attendait. Sa mère, les amis de son frère ne lui avaient rien caché d'une situation pleine de périls. Après s'être défendu pendant quinze ans de faire de la politique, il allait devenir lui-même un homme politique, et des plus importants. Brusquement, sans autre préparation qu'un bref séjour au palais de Mustapha, il échangeait son existence simple et droite de chef respecté dans un territoire restreint, pour la vie enfiévrée, semée d'embûches, de membre d'un gouvernement décrié. Contre les factions qu'il aurait à combattre, il lui faudrait d'autres armes que contre les Bédouins ; ses qualités militaires, auxquelles il devait sa nouvelle fortune, lui serviraient-elles dans les luttes du Forum ? A priori l'on n'en pouvait douter. Malgré le vacarme des républicains, malgré leur triomphe inespéré, la France de 1848 n'avait pas encore l'âme démocratique. La crainte d'une dictature ne suffisait pas, alors, pour y autoriser toutes les ingratitudes ; les souvenirs de la grande Révolution y étaient assez vivaces pour qu'elle se donnât avec enthousiasme à quiconque la préserverait de l'anarchie, surtout si l'homme providentiel était doué de ce qui plaît aux foules : un grand nom, une belle prestance, l'auréole du talent et des services rendus. Cavaignac avait tout cela. De taille élevée, de tournure élégante, d'une figure expressive et fine où brillait un regard intelligent et fier, beau cavalier, spirituel et généreux, intrépide et brave, orateur disert et souvent éloquent, il pouvait se faire maintenir par acclamation au pouvoir où les circonstances et ses mérites l'avaient hissé. Depuis, aux époques de désordre, la France s'est quelquefois engouée de personnages moins décoratifs que lui, auxquels elle devait beaucoup moins ; velléitaires de l'action, ils ont toujours déçu ses espérances.

S'il n'a pas emporté les suffrages populaires, à la consultation de décembre 1848, ce n'est pas seulement parce que le prince Louis-Napoléon avait un nom plus prestigieux que le sien, mais parce qu'il ne fit rien pour empêcher une coalition de républicains dépités, de catholiques effrayés, de paysans méfiants, qu'un politicien professionnel aurait considérée comme un jeu d'amadouer ou de dissoudre. Or les jeux de la politique exigent une souplesse, une virtuosité, un scepticisme, une ambition, une absence de scrupules, même, dont le pacificateur d'Orléansville et de Tlemcen, le vainqueur des insurgés de Paris, allait se montrer dépourvu. Par une rencontre rare, il se trouva être un instant l'homme

nécessaire et l'arbitre des partis. Ses lauriers d'Algérie n'avaient pas l'éclat de ceux d'Italie et d'Égypte, mais le triomphe de juin était plus décisif que celui de vendémiaire ; la Commission exécutive était aussi impopulaire que le Directoire, et les multitudes paisibles réclamaient un sauveur. Il pouvait donc tenter, avec toutes les chances de succès, un nouveau 18 Brumaire, et il se soumit à un plébiscite sans prendre les élémentaires précautions d'usage pour en fixer en sa faveur le résultat. Seule, la connaissance de l'homme, que l'on n'a fait qu'entrevoir dans le guerrier et le colonisateur, peut expliquer cette abnégation, dont l'histoire offre si peu d'exemples.

L'influence maternelle l'avait marqué d'une forte empreinte. Sa mère lui révélait en effet, dans une lettre de janvier 1844, les idées qui avaient inspiré l'éducation de ses fils arrivant vers l'âge d'homme : ... Me voyant mère de deux parias, je sentis bien qu'il en fallait faire des bas de soie se prêtant à toutes jambes, ou des barres de fer solides et ne ployant pas ; en d'autres termes, des hommes s'accommodant à tout pour arriver, ou des hommes à principes arrêtés, pour lesquels le devoir est un mur de marbre qu'on ne franchit pas. Je vous ai poussés dans la voie qui convenait à mon caractère, peut-être parce que mon caractère m'y poussait, et je n'ai que trop bien réussi. Je me dis, pour me consoler, que je n'eusse probablement rien obtenu si j'eusse agi en sens contraire, car la nature était là.... Il est évident que, par ma faute ou par la vôtre, vous n'êtes pas propres à réussir....

Quand elle s'accusait ainsi, elle ne songeait pas seulement aux déboires de Godefroy qui, malgré son talent, son labeur acharné, l'ardeur de ses convictions et sa scrupuleuse probité intellectuelle et morale, se débattait dans la gêne et les contradictions pour défendre la cause républicaine contre des meneurs plus soucieux de leur vanité ou de leurs intérêts personnels que de l'indépendance ou de l'avenir du parti. Elle se reprochait les obstacles accumulés devant la carrière d'Eugène, à l'époque où celui-ci, dressé contre Bugeaud alors tout-puissant, seul au milieu de clans qui se serraient autour de patrons jaloux de pousser leur clientèle, pouvait se croire définitivement arrêté sur la route des honneurs. Elle s'était évertuée à développer chez ses fils cet ensemble de traits distinctifs de la personnalité que l'on désigne sous le nom de caractère ; et le caractère, que les éducateurs dans les écoles militaires placent au premier rang des qualités du chef, au-dessus du jugement et du savoir, se révélait être pour lui, à l'usage, une cause permanente de conflits et de déceptions. Elle savait, cependant, que, dans l'armée, les mots changent souvent de sens ; parfois le savoir-faire vaut mieux que le savoir, le jugement est l'art d'orienter la voile au vent, le caractère est l'art de se plier aux circonstances pour en profiter, quand ce n'est pas, plus simplement, synonyme de mauvais caractère. Mais ce désaccord avec le dictionnaire ou les préceptes de l'enseignement n'est jamais que passager ; tôt ou tard, les limites d'âge, à défaut du hasard ou des événements de guerre, éliminent les influences contraires et jouent leur rôle naturel dans le classement des valeurs ; le mérite qui sait attendre voit toujours arriver son heure sans la chercher. Cavaignac en fit l'expérience, et il reçut à son tour les faveurs de la fortune avec la même fermeté d'âme qu'il en avait supporté les dédains.

A ne le juger que d'après les actes de sa vie militaire, brièvement exposés dans les chapitres précédents, il apparaîtrait encore tel que l'ont vu en Algérie ses supérieurs et ses compagnons d'armes : soldat aux principes rigoureux, désireux d'avancer sans rien sacrifier à ses principes, conscient de sa valeur et ardent à revendiquer ses droits ou ses responsabilités, prompt à s'élever contre l'injustice pour lui aussi bien que pour ses subordonnés, scrupuleux de ses devoirs,

susceptible et caustique, d'une fierté presque maladive qui le faisait se replier sur lui-même, malgré de flatteuses avances, pour éviter d'être enrôlé dans la clientèle d'un protecteur, compatissant et généreux autant qu'exigeant et rigide, audacieux dans la conception et méticuleux dans l'exécution ; de ces chefs, enfin, tout d'une pièce, que leurs inférieurs suivraient au bout du monde, que leurs égaux estiment ou jalousent, que leurs supérieurs compriment ou exaltent, qui sont également promis, selon les circonstances, aux destinées médiocres ou aux triomphes éclatants. Mais ce jugement serait incomplet, car il ne concernerait que l'extérieur de l'homme et ne suffirait pas à expliquer certaines décisions déconcertantes de sa vie publique. Les mobiles en sont ailleurs, dans ses sentiments intimes dont il défendait jalousement les approches. Il avait élevé autour de son âme et de son cœur une barrière qui les protégeait si bien contre les regards indiscrets, que fort peu de ses contemporains ont pu les connaître. Sa mère, sa sœur, son frère, plus tard son oncle et deux ou trois amis, ont été les seuls confidents discrets de ses désirs, de ses espoirs, de ses crises, qui expliquent ou font comprendre les réactions de l'homme sur le cours des événements qui jalonnent son existence. Il ne se montre en pleine lumière que dans sa correspondance de famille, pieusement recueillie, longtemps après sa mort, par la noble épouse de son fils, et qui représente une mine extraordinairement riche de portraits, d'anecdotes, d'observations sur l'époque et la société de son temps. Il s'y trouve si dépaysé qu'il lui arrive un jour de s'écrier : L'isolement est chose bien effrayante : quand je pense que je puis me promener de Tlemcen à la Calle sans rencontrer un ami, moi qui n'ai fait de mal à aucun et du bien à plusieurs, je me demande si les égoïstes n'ont pas bien raison ! Tout l'homme est là dans ce cri du cœur, un sensitif qui se heurte et se blesse aux murailles du cloître moral dans lequel il s'est enfermé pour se défendre contre les surprises et les pièges d'un monde auquel il veut rester étranger.

La tristesse de son adolescence, les déceptions de sa jeunesse l'avaient mûri avant l'âge. Quand il débarqua sur la terre algérienne, il était résolu à renoncer aux illusions de la politique militante et à ne plus être que soldat. Mais il n'était pas de ceux qui pouvaient se perdre dans la foule pour commencer une nouvelle existence : son nom seul le signalait à la méfiance, à l'attention inquiète des chefs, à la réserve des égaux, aux avances des intrigants. Il lui fallait donc exclure de sa conduite, de ses conversations, des actes de sa vie journalière, tout ce que l'on aurait interprété contre lui. Peu disposé par sa nature délicate et son éducation à chercher un dérivatif dans les liaisons faciles et les plaisirs traditionnels des officiers en campagne, il se trouvait en outre privé de ce réconfort que donnent, aux heures lourdes des garnisons et des bivouacs, quelques confiantes amitiés issues de la communauté de goûts et de sentiments. Le terrain de l'Algérie, alors, n'était guère propre à l'éclosion de ces fleurs rares. Il y avait trop d'intérêts rivaux dans la poursuite de l'avancement où chacun s'efforçait d'arriver le premier à la distribution des récompenses ; les faveurs reçues par autrui étaient pesées, discutées par les concurrents dressés en juges méticuleux des titres et des valeurs, toujours disposés à conclure selon la formule démocratique : Pourquoi lui et pas moi ? La rapide fortune des Bedeau, des Changarnier, des Lamoricière suscitait tant de féroces ambitions chez les officiers d'élite, distingués par leurs mérites et leurs talents, que Cavaignac répugnait à les imiter, à jouer des coudes contre eux, et préférait se tenir à l'écart de leurs antagonismes avides et remuants. Les rares échanges de sympathie auxquels il s'était toujours laissé prendre, notamment avec Le Flô,

n'avaient pas résisté aux inquiétudes d'un arrivisme peureux, prompt à se séparer, au moment opportun, de l'ami préjugé compromettant. Il s'était donc habitué à se replier sur lui-même, à rechercher dans les joies de l'esprit un remède à sa solitude morale. L'étude et la méditation de l'histoire, notamment étaient ses passe-temps préférés ; sous la tente pendant les colonnes, dans son logis en garnison, sa besogne faite il cherchait à démêler les liens qui rattachent le présent au passé. Il se remettait à l'école, résumant pour mieux en garder le souvenir, les ouvrages que sa mère et son frère lui expédiaient de France, ceux des auteurs classiques de l'antiquité comme ceux des auteurs contemporains ; il couvrait de son impérieuse et robuste écriture de grands cahiers, conservés avec soin dans les archives de la famille. Les sujets les plus variés intéressaient son attention toujours en éveil : problèmes historiques et diplomatiques, systèmes d'économie politique ou de philosophie étaient examinés avec un rare souci de la documentation précise et de l'impartialité, qui étendait l'ampleur de ses connaissances et préparait la sûreté de jugement du futur homme d'État.

Plus tard, à la direction du pouvoir exécutif, il recueillait les fruits de ses veillées solitaires d'officier et, constatant son utilité, il conservait la même méthode de travail. Ce n'est pas sans émotion que l'on feuillette aujourd'hui ces manuscrits où sont réunis, dans la forme synoptique en honneur à 'cette époque, les éléments historiques d'une information scrupuleuse, qui inspirait et qui éclairait les circulaires aux préfets ou les instructions aux ambassadeurs. De nos jours, ainsi que le témoignage permanent des faits en donne la garantie au public, une telle application n'a plus rien d'exceptionnel ; les grands problèmes politiques et sociaux sont étudiés avec une égale probité, car l'ignorance et la légèreté n'ont plus, comme autrefois, accès dans les conseils de l'État. Un demi-siècle de suffrage universel a rendu en effet la France exigeante en ce qui concerne le zèle et la capacité de ses dirigeants.

Cavaignac considérait comme une obligation de conscience de ne pas se montrer inférieur au rôle qu'il avait accepté. Dans sa vie algérienne il avait décidé seul, d'après les connaissances acquises par un labeur personnel qui ne négligeait aucun élément d'information ; au Gouvernement, malgré les difficultés accrues, il ne voulut pas être le délégué des directeurs de son ministère, l'utilité qui signe sans le lire le courrier que lui présente le chef de cabinet. J'ai connu jadis un officier, fort brave homme d'ailleurs, qui avait assez de bon sens pour connaître sa nullité, assez de vanité pour chercher à sauver les apparences. Quand il devait donner un ordre, il pressentait ce qu'il devait éviter, mais il ne devinait jamais ce que la situation lui commandait de prescrire. Alors, d'un air entendu, comme un examinateur malin, il questionnait son lieutenant : Que feriez-vous en pareil cas ? Celui-ci, rompu aux exigences du métier, lui indiquait aussitôt la solution. C'est précisément ce que je pensais, concédait avec importance son chef, dont l'astuce n'avait trompé personne. En tout temps, de tels geais ne sont pas rares, auxquels le mérite d'autrui tient lieu de talents. Cavaignac puisait dans son propre fonds, et nous savons que son travail l'avait fait riche. Nous le verrons mettre sa marque personnelle dans la politique extérieure de l'État, avec autant de sûreté que dans les épisodes divers de la conquête algérienne, et, sur l'un et l'autre théâtre de son activité, se révéler souvent comme un précurseur. Cette originalité, justifiée par l'étude et la réflexion, lui donnait une confiance en soi, une fermeté qui faisaient paraître autour de lui le succès indubitable ; son optimisme rayonnait sur tous les exécutants qui se vouaient à plein cœur au succès commun. Maître de lui, indifférent aux conseils et aux critiques, il allait droit vers son but, dont rien ne pouvait le détourner quand le raisonnement et

l'expérience lui avaient indiqué le chemin. Un saisissant exemple en est fourni par son plan de bataille à la veille des journées de juin. Malgré les instances de ses collègues du Gouvernement, il refusa d'engager la lutte selon les avis de ces vétérans des révolutions qui se trouvaient, cette fois, de l'autre côté de la barricade. La dictature lui parut alors nécessaire, non pour se réserver la gloire complète du triomphe en cas de succès, mais pour détourner sur sa personne, toutes les responsabilités en cas d'échec.

La causticité naturelle de son esprit, qui lui fit tant d'ennemis, sa réserve hautaine à l'égard des puissants du jour, n'étaient cependant qu'un masque placé devant une sensibilité facile à émouvoir. Autant il était prompt à se dresser contre ceux qui pouvaient l'accabler, autant il était indulgent, égal et doux envers les subordonnés, dont il corrigeait paternellement les erreurs ou les faiblesses. Sa valeur personnelle, la dignité de sa vie lui attribuaient un ascendant moral que nul ne songeait à méconnaître. Il n'avait donc pas besoin, comme tant d'autres, d'affirmer et de maintenir son autorité par des rigueurs vexatoires auxquelles sont enclins ceux que gênent le remords de leurs humiliations volontaires d'amour-propre et leurs capitulations de conscience. Nous avons vu, dans les précédents chapitres, comment il en était récompensé par le dévouement de ses inférieurs, et nous savons aussi que l'ennemi lui-même avait part à sa générosité. Ce qui pouvait paraître un calcul de politique prévoyante, quand il limitait au strict nécessaire les représailles de la guerre contre les tribus, n'était en réalité que la réaction d'une âme délicate et d'un cœur sensible en présence des ruines et des deuils qui représentaient le prix d'une victoire. Bastide, l'un des vieux amis de sa famille, racontait que le soir du 27 juin 1848, étant allé complimenter le vainqueur de l'insurrection, il le trouva prostré aux genoux de sa mère et sanglotant d'horreur à la pensée de son triomphe.

Avant son mariage, sa sœur et son frère, et celle que Lamartine appelait la Mère des Gracques, avaient été les seuls confidents de ses scrupules et de ses angoisses. A notre époque où les liens de la famille se relâchent si aisément pour les motifs les plus futiles, on se figure avec peine la solidité, la chaleur des sentiments qui, malgré toutes les causes apparentes de discorde, l'unissaient à sa mère bonapartiste, à sa sœur royaliste, à son frère qui ne comprenait pas la République de la même façon que lui ; sa religiosité longtemps endormie était aussi à l'aise avec l'incroyance foncière mais tolérante de Godefroy qu'avec le catholicisme intégral de sa sœur et de Mme Cavaignac. C'est pourquoi sa correspondance avec eux est si captivante. Condamné par sa carrière à vivre et à guerroyer seul, alors que son idéal eût été l'existence près de sa mère et de sa sœur dans quelque paisible garnison de France, tandis que son frère changerait à son gré l'ordre politique et social, il se rapproche le plus possible d'eux par la pensée, se mêle à leur existence, bavarde avec l'abandon d'un enfant que la solitude effraie, que les passe-droits révoltent, et qui, sa tâche faite, voudrait s'asseoir au foyer familial comme dans un asile inviolable. A distance, son impassibilité extérieure, que les siens prenaient parfois pour de l'indifférence ou de la sécheresse de cœur, se dissipe ; il réussit à percer, comme il dit, cette croûte qui m'enveloppe et qui l'avait tant fait souffrir ; de lettre en lettre, sa personnalité se dévoile et s'éclaire, sans que nulle ombre fâcheuse ne vienne gâter l'harmonieux dessin du portrait que, à son insu, il a de lui-même tracé.

Quand il raconte ses difficultés avec Lamoricière ou quand il s'insurge contre la sollicitude ambitieuse de son oncle qui voudrait le faire nommer pair de France et comte de Tlemcen, quand il se défend contre les flatteuses avances des princes

dont il n'accepte à regret que ce qu'il estime être son dû strict, quand il se raidit au point de faire déplorer son défaut d'aménité par un inspecteur général, sa rudesse n'est que la défense habituelle des timides et des sensitifs. Il n'a pas d'autre moyen pour éviter d'être enrôlé parmi les Beni Oui-Oui qui papillonnent autour des grands chefs. Comme il ne veut être ni prosélyte, ni chef de bande, il refuse, parfois brutalement, de se laisser mettre le licol de la faveur ; et soucieux de ne rien devoir qu'à lui-même, il compromet son avenir militaire plutôt que d'aliéner la liberté de son esprit. Le duc d'Orléans, le duc d'Aumale, malgré leur désir de se l'attacher et de le pousser, par sympathie pour son caractère bien plus que par politique, ne parviennent pas à le faire sortir d'une réserve protocolairement déférente. Ils avaient l'âme assez haute pour ne pas s'en offenser et ils ne lui ménageaient pas les témoignages de leur estime, mais Bugeaud fut moins accommodant.

Le futur duc d'Isly, après sa première campagne dans la région d'Oran, avait conservé un vif souvenir du défenseur de Tlemcen. Lorsqu'il revint en Algérie comme gouverneur général, il lui fit dire qu'il voulait que le lieutenant-colonel Cavaignac fût son homme, à quoi Eugène avait répondu qu'il ne serait jamais l'homme de personne, mais celui de l'Algérie tant qu'on voudrait. Bugeaud crut que c'était une boutade et, quelque temps après, en présence de plusieurs généraux et colonels, il dit qu'il le considérait presque comme son fils. Cavaig.iac fit de nouveau la sourde oreille, mais il fut bien obligé de comprendre, car Bugeaud lui déclara qu'il appelait sa fille en Algérie où il lui chercherait un parti. L'offre était claire et séduisante, mais le gendre rêvé se déroba. Il touchait alors à la quarantaine et, sans être hostile au mariage, il se trouvait trop âgé pour épouser une jeune fille. D'ailleurs une femme faite ne lui aurait pas convenu davantage, expliqua-t-il à sa mère, parce que c'eût été mettre en présence deux êtres complètement formés, façonnés, arrêtés, dont l'union serait difficilement autre chose qu'une lutte qui ne présenterait même pas, comme dédommagement, la consolation de jouir des enfants devenus grands. Eût-il même été plus jeune qu'il n'aurait pas consenti à dépouiller sa propre personnalité pour ne plus être que le gendre du gouverneur général ; sa nouvelle parenté, ses belles relations lui tiendraient lieu désormais de mérites, et cela il ne voulait pas l'accepter. Il se souvint de la fable *le Loup et le Chien* et, à la première occasion favorable, il fit tête publiquement à Bugeaud, de façon à lui enlever tout espoir de l'asservir. Bugeaud comprit à son tour, et n'insista plus ; mais l'irréductible fierté de celui qui dédaignait ainsi ses avances provoqua sa rancune, qui fut tenace. Il multiplia si bien les incidents, les dénis de justice, les vexations d'amour-propre, que Cavaignac put croire sa carrière définitivement perdue et fut maintes fois sur le point de quitter l'armée. L'alerte de 1845, seule, mit fin à la persécution. Dans la débandade éhontée de ses courtisans, Bugeaud fut étonné de trouver chez sa victime un soutien aussi complet que désintéressé. Il cessa désormais de lui nuire, mais sans lui rendre son ancienne affection.

Avec Changarnier, avec Lamoricière, Cavaignac se montra aussi généreux. On connaît sa magnifique improvisation du 21 octobre 1848 à l'Assemblée Nationale, où le chef du pouvoir exécutif, rendant hommage à son ancien chef, regrettait de le voir au second rang alors qu'il méritait d'occuper à sa place le premier. Grâce à lui, Changarnier, qui l'avait décrié de toute manière, parvint au terme de son ambition et fut gouverneur général de l'Algérie. A Lamoricière, dont il fit un ministre de la Guerre, il dit noblement, après la soumission d'Abd-el-Kader, qu'un tel service rendu au pays effaçait le souvenir de ses rancunes et griefs personnels, et il lui tendit la main. Lamoricière, ému, l'embrassa. Ce n'était pas

en effet sans se faire violence que Cavaignac avait pratiqué, à cette occasion, le pardon des injures. Il est plus difficile, crois-le bien, écrivit-il alors à sa mère, d'aller régulièrement à la messe que de pardonner pour le seul plaisir de pardonner.

Si, malgré tous ses déboires, malgré ses velléités fréquentes de reprendre sa liberté, il resta militaire et algérien, c'est à sa mère qu'en revient l'honneur. Quand il projetait de rentrer en France et de chercher sa voie dans les affaires, il ne prévoyait pas la métamorphose singulière qu'un avenir prochain lui préparait. Il se sentait vieillir, inutile dans des besognes sans gloire, tandis que son activité, ses connaissances techniques employées dans les entreprises de travaux publics, alors si prospères et si nombreuses, pouvaient ramener l'aisance à la maison. Et non seulement l'aisance, mais aussi le réconfort moral dont sa mère avait tant besoin. La mort de Caroline, l'exil de Godefroy, les sommes emportées par la maladie et les procès, la laissaient en effet isolée dans Paris et fort gênée. Trop fière pour solliciter ou accepter l'aide que son riche et obligeant beau-frère ne lui aurait pas ménagée, elle vivait dans l'angoisse du lendemain, uniquement soucieuse de sauver les apparences par des prodiges d'économie. De son premier séjour auprès d'elle, à l'occasion de l'affaire Brossard, de sa non-activité, des confidences de Godefroy pendant les voyages de celui-ci en Algérie, Eugène avait fini par conclure que son devoir filial exigeait le sacrifice d'une carrière qu'il abandonnerait d'ailleurs sans regret. Il se voyait accueilli par les grands brasseurs d'affaires qui lui confieraient la direction de chantiers ou d'usines et qu'il égalerait bientôt en richesse et en influence. Cette fortune, il la ferait servir à donner à Godefroy la tribune indépendante, journal, revue ou siège de représentant, que son frère ambitionnait pour défendre un idéal républicain différent de celui qu'exploitaient des intrigants et des ambitieux ; il la partageait encore avec sa mère, auprès de laquelle il était résolu à vivre pour occuper la place laissée vide par la mort de Caroline. Quel est l'officier qui, comme lui, n'a pas cru à certains moments qu'il avait fait fausse route, et que sa véritable destinée était ailleurs ? Quel est celui qui, mesurant le résultat d'après l'effort, ne s'est considéré comme la dupe de ses espoirs ? A l'âge des enthousiasmes on a rêvé du sacrifice et de la gloire : servir la Patrie, lui façonner des guerriers et des citoyens, laisser une trace, si faible fût-elle, dans ses annales, courir les aventures, entretenir dans une société mercantile et utilitaire le culte de l'honneur et du désintéressement, voilà ce que l'on ambitionnait sans se demander si l'on en recevrait un salaire avantageux. Puis, les jours ont passé : on a laissé de sa laine à tous les buissons du chemin, on compare ce que l'on est à ce que l'on aurait pu ou dû devenir ; on souffre d'être, comme les chrétiens des temps apostoliques, la balayure du monde que raillent les adorateurs du veau d'or, et l'on juge que la profession des armes comporte plus de servitude que de grandeur ; on voudrait s'en évader, pour éprouver dans la mêlée de la politique ou des affaires les voluptés de l'orgueil satisfait. Heureusement, ces crises sont passagères ; ceux qu'elles entraînent ne tardent pas à le regretter. Ils comprennent alors que la discipline et le scrupule ont façonné pour toujours leur esprit, que la rigidité des règlements militaires les a mal préparés à la souplesse des conventions civiles, que leur ancien état les marque comme si, au jour de leur prise d'habit, une voix mystérieuse leur avait murmuré : *Tu es sacerdos in æternum*.

A deux reprises, surtout, Cavaignac fut sur le point de jeter l'uniforme aux orties : la première, après la mort de sa sœur ; la seconde, pendant la période critique de ses relations avec Bugeaud. Mais la mère refusa d'accepter un tel sacrifice.

Elle voyait dans l'âme de son fils plus clairement que lui-même : celui-ci était trop soldat pour savoir lutter, à égalité des armes, dans les batailles d'intérêt du monde des affaires. Elle redoutait que la politique le prît tout entier comme Godefroy. Généreux, enthousiaste comme son aîné, il aurait comme lui les prisons ou l'exil en partage. Elle préférait donc le savoir exposé périodiquement aux balles des Arabes, mais libre, car les colonnes et les sièges d'une guerre sans fin l'effrayaient moins que les complots et les barricades où se complaisaient alors les chefs républicains. Mais ce ne fut pas cet argument qu'elle invoqua pour le convaincre de renoncer à ses projets. Son amour maternel lui en suggéra un autre, plus décisif : la maladie qui avait emporté Caroline le guettait, car sa poitrine était délicate comme celle de Godefroy ; il était encore mal rétabli de la congestion qui avait rendu sa non-activité nécessaire ; le séjour prématuré à Paris lui serait funeste, tandis que le climat d'Algérie le préservait et le rendait plus fort. Elle préférait donc se passer de lui pour qu'il vécût. Après avoir longtemps hésité, il consentit à persévérer dans sa carrière, en attendant des jours meilleurs. Pendant de longues années encore, il devait d'ailleurs se débattre entre une bronchite aiguë et tenace, qui le faisait beaucoup souffrir, et des incommodités diverses qu'il endurait avec patience. Parfois, se soutenant à peine au moment de partir pour une expédition, il défaillait sur son cheval ; mais sa volonté surmontait la faiblesse de son corps, et cette indomptable énergie, où Bossuet voyait la marque des âmes vigoureuses, galvanisait les subordonnés qui ne songeaient plus, alors, à ménager leurs fatigues ou à s'en plaindre. Cependant, la sollicitude maternelle avait deviné juste : la vie au grand air, le soleil d'Algérie, eurent raison du mal. Eugène était désormais hors de danger, lorsque Godefroy, miné par sa vie trépidante de polémiste et de chef de parti, mourut prématurément.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, la politique pouvait mener à tout, même à la fortune, mais Godefroy était de ceux qu'elle n'enrichit pas. Quand les républicains le vénéraient comme une de leurs plus pures gloires, quand ses adversaires s'inclinaient devant la sincérité de ses opinions, ils rendaient hommage à son désintéressement autant qu'à l'ardeur de sa foi. Les procès, la prison, l'exil lui coûtaient cher, et sa plume lui rapportait peu. Sa mère s'était presque endettée pour le soutenir pendant son séjour en Angleterre, puis pour l'aider à lancer la Réforme, et tous deux auraient vécu dans l'angoisse des échéances si Eugène ne fût venu à leur secours. Son oncle le lieutenant général, par le moyen délicat de largesses occasionnelles, cherchait à faciliter à l'officier d'Afrique son rôle de soutien de famille ; mais ces subsides servaient le plus souvent à boucher des brèches imprévues dans son budget personnel. Aussi les promotions étaient-elles impatiemment attendues, non pas seulement comme de justes récompenses, mais parce que la solde accrue permettait d'augmenter les mensualités qu'il expédiait à Paris. Lorsqu'il fut nommé maréchal de camp, il se réjouit de pouvoir assurer à sa mère, outre le nécessaire, un peu de superflu tel que des promenades en voiture de remise ou un séjour de repos à la campagne ; mais son trésorier n'en avait pas moins fort affaire pour accorder sa générosité naturelle et son désir d'économies. Dans les postes qu'il occupait les occasions ne manquaient pas, en effet, de dépenses somptuaires, rançons de son rang ou de ses fonctions, auxquelles il refusait de trouver un prétexte de se soustraire. Tantôt c'est le duc d'Aumale et sa suite qui passent et séjournent dans sa garnison, que des opérations de guerre l'empêchent de recevoir lui-même, mais qu'il prescrit de traiter largement, à ses frais. Tantôt c'est l'évêque d'Alger qui vient inaugurer une église, au moment qu'il doit partir pour une longue

reconnaissance, mais l'hospitalité qu'il fait offrir au prélat ne laissera rien à désirer aux plus exigeants. Tantôt ce sont des personnages de marque, qui voyagent pour s'instruire et qui, séduits par la cordialité de leur hôte, se croient chez lui comme chez eux et prolongent sans façon leur villégiature ; tantôt ce sont des parlementaires, des ministres, des chargés de mission, qui cherchent à se renseigner sur les affaires d'Algérie ou la politique marocaine, et qui mettent sans se presser, tant ils se trouvent à l'aise près de lui, son expérience à contribution. Mais, si à ce régime il n'économise guère, sa mère n'en souffre pas : les 300 ou 400 francs mensuels qu'il lui envoie représentent quelque fantaisie, un beau cheval, une arme ancienne, un bijou original, dont il s'est volontairement privé, remettant à plus tard la joie de faire un cadeau, car ce soldat de fortune aime à donner avec une élégance de grand seigneur.

D'ailleurs, sans qu'il s'en doutât, cette courtoisie désintéressée le servait mieux que tous les calculs. Ses visiteurs, quel que fût leur rang, ses subordonnés, quel que fût leur grade, chantaient à l'envi ses louanges quand ils rentraient en France. Les premiers étaient ravis d'avoir rencontré, sur la terre algérienne, au lieu d'un militaire sabreur et avantageux, un galant homme érudit et fin ; les seconds vantaient le chef accueillant et généreux, loyal et juste, heureux à la guerre et sous les ordres duquel ils se disaient fiers d'être placés. Toutes ces impressions finissaient par aboutir à Paris, dans les bureaux du ministère, dans les salons des Tuileries, dans les salles de rédaction des journaux. Elles suppléaient au silence voulu des rapports officiels et du *Moniteur*, propageaient ou étendaient dans l'opinion publique une notoriété qui allait grandissant, si bien que la brusque élévation d'Eugène, après la chute du Gouvernement royal, fut considérée dans tous les partis, non comme la part de butin d'un affidé, mais comme la réparation méritée d'une ancienne injustice.

Combien il en avait vus passer, de ces touristes pittoresques, dont les naïvetés, les étonnements, les enthousiasmes, les préjugés, les prétentions même, faisaient diversion à ses soucis de guerrier et d'administrateur. Parmi ceux qui laissèrent une trace dans ses souvenirs, il se rappelait volontiers le comte de Mérode, un Belge, qui voyageait avec le marquis de Saint-Maur, et qui l'avait fort diverti à une époque où les sujets de s'égayer étaient rares. Mérode, affligé d'un strabisme très apparent, avait dû présenter son passeport à un policier pourvu de la même incommodité. Celui-ci constata que la pièce n'était pas en règle : Monsieur, dit-il, voilà un passeport qui me paraît diablement louche. — Monsieur, répondit Mérode, en toute cette affaire je ne vois de louche que vous et moi. Signalé aussitôt à Cavaignac pour son insolence, il s'attendait à des ennuis et il fut étonné d'être reçu à bras ouverts. Il n'avait rien à lui et pratiquait le communisme avec une cynique et déconcertante candeur : un jour de grand froid, son hôte s'inquiète de ne pas lui voir de gants. Eh, mon Dieu, explique-t-il, ce diable de Saint-Maur a les mains trop petites. Pendant longtemps, quand les conversations languissaient dans les popotes, il suffisait d'évoquer le passage de Mérode à Orléansville pour découvrir aussitôt quelque trait inédit qui mettait l'assistance en joie : le chapitre des *Merodiana* était inépuisable. Une autre fois, c'était von Fletschen qui chassait la mélancolie : cet officier prussien, autorisé à suivre les opérations militaires de Bugeaud, avait la manie de se lever en joignant brusquement les talons pour répondre à toutes les questions : Excellence oui, Excellence non, selon le cas. Bugeaud s'en amusait fort, et il l'interpellait à chaque instant pour le faire lever. Un jour, à table, quelqu'un lui demanda si l'on mangeait en Prusse des haricots semblables à ceux d'Algérie. Excellence oui, seulement, si vous voulez me permettre, ils ne sont pas aussi

gros. Cavaignac eut toutes les peines du monde à l'empêcher de bombarder Bugeaud du titre d'Altesse quand il fut nommé duc d'Isly, et à lui démontrer que l'Excellence était déjà suffisant. Sa correspondance fourmille d'anecdotes analogues, racontées avec un brio, une fantaisie dont on le croirait incapable et qui en rendent la lecture singulièrement divertissante.

De tels visiteurs, encore aujourd'hui, ne sont pas rares outre-mer. Ils font la joie des chefs de poste, des missionnaires et des colons, quand ils se contentent d'être des voyageurs amènes, conscients de leur ignorance, curieux d'exotisme, anxieux de tirer le tigre ou l'éléphant, colporteurs des avant-derniers potins de Paris. Mais lorsqu'ils prétendent découvrir un monde nouveau, résoudre entre deux escales les problèmes les plus ardus de la politique indigène, distribuer doctement les critiques, analyser les causes et prédire les effets d'un malaise économique et social dont ils ont déjà trouvé le remède, l'urbanité de l'accueil ne les préserve pas toujours d'amères mystifications. Dans les popotes et les cercles on en rit longtemps après leur départ, sans se douter des tenaces légendes qu'ils lanceront dans le public, auxquelles ils seront les premiers à croire, car ils n'admettent pas qu'ils aient pu se tromper ou être trompés. Avec Cavaignac, ces plaisanteries n'allaient jamais bien loin. Elles s'épanouissaient surtout dans les bals et les raouts qu'il offrait en l'honneur de ses hôtes, où les cantinières de la garnison, en robes de soie avec des bas, jouaient de leur mieux le rôle de femmes du monde. Parfois, des coups de fusil savamment réglés, scandaient à distance les flonflons de l'orchestre et ajoutaient à la fête le piment du danger, pour donner aux étrangers de passage le capiteux souvenir d'avoir, eux aussi, dansé sur un volcan.

Dans l'esprit de cet ironiste à froid, doublé d'un observateur méthodique et perspicace, la brusque fin de sa sœur avait provoqué un remous profond d'idées et de sentiments dont il s'était cru, jusqu'alors, libéré à jamais. Comme aurait dit Melchior de Vogüé, c'étaient les morts qui parlaient en lui, ceux des générations enfouies depuis des siècles dans la rude terre des Causses, quand l'horreur des séparations éternelles lui fit éprouver avec angoisse et humilité les émotions de l'inquiétude religieuse. Son éducation toute laïque d'adolescent et de jeune homme, l'indifférence et l'hostilité envers le catholicisme, à la mode dans la bourgeoisie et l'armée voltairiennes au milieu desquelles il vivait, avaient étouffé la foi de l'enfance, que sa mère, nouvelle convertie, essaya de lui donner. Par égard pour les croyances maternelles, par délicatesse naturelle d'une intelligence élevée, il n'était jamais tombé dans les excès d'un sectarisme tapageur et il ne pensait pas que l'anticléricalisme militant dût être l'impérieuse règle de conduite d'un sincère républicain. Il n'allait pas à la messe, mais il ne voulait pas être obligé d'empêcher autrui d'y aller. Or il avait pour sa sœur un véritable culte ; il savait qu'elle était morte en demandant à Dieu la conversion de ses frères. A son premier retour en France, sa douleur désespérée fut impressionnée par la sérénité résignée de sa mère que la prière soutenait. Il réfléchit ; le silence berceur des églises commença de l'attirer, et aussi la majesté des cérémonies catholiques. Soixante ans avant Huysmans, il se laissa toucher par les suavités de l'orgue, tout en s'indignant des fautes de goût qui choquaient sa délicatesse : Pour finir, écrivait-il de Mahon où il était de passage, on a joué un air de Rossini et un fandango. Ces gens-là ont bien peur de faire impression qui dure. Pourquoi m'à-t-il joué du Rossini ? Mais en Algérie, dans les postes qu'il commande, il n'y a pas d'église, et moins encore d'orgue ; son grade l'isole davantage, et l'isolement l'incite à méditer. Il lit l'*Imitation de Jésus-Christ* dans le petit livre que sa sœur lui a légué, et il y trouve des consolations. L'au-delà ne lui paraît

plus être un mur derrière lequel il n'y a rien, et il se demande : Pourquoi, diable, tout cela est-il un mystère ? Il était si facile de nous le dire. La vie ne serait plus qu'un voyage, et l'on ne se quitterait que pour se retrouver.... Il n'y aurait plus besoin de larmes, et, en se quittant, on pourrait sourire. Son âme s'ouvre davantage à la pitié : le sort de ses prisonniers l'émeut ; les enfants qu'il a ramenés avec leurs parents de quelque douar razzié, qui sautent et qui jouent sans comprendre, lui ôtent la joie du succès : Vilain métier, auquel on s'attache et qui ne devrait cependant laisser que des remords, tant il est cruel et donne pourtant du plaisir. Cette réflexion, entre beaucoup d'autres, fait comprendre les sanglots après la victoire de 1848 ; mais si les rebelles d'Algérie, comme les insurgés parisiens, éprouvèrent les effets de sa pitié, ils n'eurent jamais l'occasion d'exploiter sa faiblesse.

L'injustice apparente du sort des malheureux lui fait juger louable et nécessaire la pratique de la charité. Elle seule, affirme-t-il, peut réconcilier les pauvres gens avec leur misère, en leur donnant la foi dans une réparation future, sans laquelle il ne voit pas comment on les empêcherait de tout détruire dans une société trop inhumaine. Mais la charité, affaire de sentiment, doit échapper à la raison. A ce sujet il a, sur Pascal, une opinion originale : Le pauvre Pascal, écrit-il, en était venu à se reprocher un verre d'eau, la tisane qui devait le soulager. Le malheur de cet homme puissant était d'être trop logique : il a fait de la charité comme il a fait de la géométrie, et il est mort sans avoir trouvé la limite de ce qui devait être.... Dans le carnet intime où il s'analyse et s'interroge, il constate avec effroi que le plus honnête homme du monde peut avoir de bien mauvaises pensées ; si lui-même fait le bien, c'est par réflexion et raison plutôt que par nature et d'instinct, car, s'il est simple, il n'est pas naturel. Ce carnet, d'ailleurs, auquel il se confie sans réserve, il a souvent voulu le brûler, de peur que ses feuilles ne lui survivent : mais il y tient, comme si le détruire c'était se supprimer tout vivant. Ses doutes, ses angoisses redoublent après la mort de son frère : il se raccroche à l'espoir d'une vie future où il retrouvera tous ceux qu'il a aimés.

Godefroy avait terminé, dans la nuit du 4 au 5 avril 1845, sa fiévreuse existence. Ses déboires de fondateur de la Réforme, l'hostilité sournoise dont le harcelait la clique du *National*, le labeur acharné, les soucis d'argent, avaient hâté sa fin. L'immense foule accourue à ses funérailles, qu'il avait voulues religieuses pour donner à sa mère une dernière preuve d'affection, le succès populaire d'une souscription qui produisait en quelques jours près de 10.000 francs, fournis surtout par les ouvriers et les petits bourgeois, pour élever un monument à sa mémoire, révélaient le prestige du tribun que les chefs du parti considéraient comme un gêneur et un dissident. Cette fois encore, le coup frappait Eugène à Tlemcen, où dix ans auparavant il avait pleuré au souvenir de sa sœur, enlevée elle aussi par la même maladie dont il avait failli mourir. Ce frère, dont il admirait la conscience, le talent et l'abnégation, qui représentait à ses yeux le parlait modèle des vertus civiques et morales, il ne pouvait plus croire que quelques pelletées de terre l'en séparaient à jamais. Sa mère observait avec joie, dans sa correspondance, les indices de plus en plus apparents d'une conversion prochaine, qui rendrait absolue l'union de leurs cœurs ; mais, avec une délicatesse et une prudence avisées, elle se gardait d'intervenir pour le presser ou le diriger. Il lui suffisait de savoir que son fils se vantait maintenant de ne plus être un esprit fort, qu'il conférait volontiers avec le curé de Tlemcen pour s'instruire, qu'il lisait et relisait le Nouveau Testament. Un scrupule de loyauté, seul, le retenait devant le pas difficile de l'adhésion complète avec toutes ses conséquences, que tant de personnes répugnent à franchir quand elles ont

renoncé pendant longtemps à la foi de leur jeune âge, et l'empêchait de faire prendre par sa raison le parti que lui conseillait son cœur. En tout cas, ce n'était plus un libre penseur qui portait avec reconnaissance le médaillon de famille, contenant une parcelle de la Vraie Croix, qu'il avait demandé à sa mère, et que celle-ci lui avait envoyé. Et comme elle s'inquiétait du respect humain qui lui ferait sans doute cacher dans un tiroir cet objet précieux, il la rassura ainsi : Demande-moi si je suis un catholique, te répondrai-je *non* ou *pas encore ?* Je ne sais. Mais fausse honte à porter ce qui, réellement ou comme emblème, rappelle le supplice de celui qui est mort pour témoigner de sa mission... de la fausse honte ? Sommes-nous donc encore à l'école de Voltaire ou de Diderot qui ont cru que de grands services, de grandes idées pouvaient s'appuyer sur l'ironie, la plus détestable de toutes les armes ? De la fausse honte, non ma foi : et si un homme n'avait pas consenti à se laisser crucifier pour seconder sa parole, où en serions-nous donc ?... Je suis donc profondément convaincu, chère mère, du besoin d'une forme religieuse : je la cherche, ou pour être plus sincère, je l'attends, faute d'avoir la volonté de la trouver. Mais en 1849, le P. de Ravignan déchira le voile. Cavaignac, écrasé par la douleur, s'agenouilla devant le conseiller et l'ami qui avait reçu la dernière prière et le dernier vœu de sa mère mourante, et se releva croyant. Il le resta, et sa correspondance avec l'abbé Locatelli, qui fut plus tard évêque de Troyes, montre sa vigilante sollicitude à élever son jeune fils dans la foi retrouvée.

De nos jours, les pharisiens qui proclament la nécessité d'une religion pour le peuple le revendiqueraient comme un des leurs, et les républicains intégraux le considéreraient comme un faux frère. Ceux-ci le rejetteraient comme un suppôt de la réaction, ceux-là l'encenseraient comme un Psichari ou un Barrès. A son époque, la cause fondamentale de l'antagonisme des partis qui se disputent les préférences de la nation ne s'affirmait pas aussi violente. La puissance occulte, comme l'on dit aujourd'hui, n'avait pas encore fait du dogme : Ni Dieu, ni Maître, le terme logique de l'évolution des esprits affranchis ; la foule qu'elle faisait manœuvrer sous la direction apparente de personnages populaires, la plupart de ces personnages eux-mêmes croyaient de bonne foi que la République était en germe dans l'Évangile et qu'un bon républicain pouvait aller à la messe. Cavaignac n'aimait pas à s'arrêter devant la porte ; il ne scandalisait donc pas la masse des libéraux de son temps. Mais sa réserve d'honnête homme encore indécis, autant que ses principes politiques et son nom, abusa ceux dont ses tendances spirituelles le rapprochaient et qui persistèrent à le compter parmi les rouges disposés à ramener la Grande Épouvante. Quand il détint le pouvoir, la majorité des électeurs bien pensants profitèrent du plébiscite pour le lui enlever, et ils furent à leur insu d'accord avec les guides cachés qui dirigent vers des fins connues d'eux seuls les peuples et les gouvernements. Cependant, ses rapports déférents avec le Pape, sa tentative d'attirer en France Pie IX, chassé de Rome par l'émeute, n'étaient pas les calculs d'un ambitieux aux abois qui cherchait à rallier à sa cause le pontife suprême d'une religion d'autorité. C'était, au contraire, l'expression d'une sympathie sincère pour une foi que la douleur avait réveillée dans son cœur d'incroyant, que sa raison avait ensuite engourdie et que sa sensibilité lui faisait regretter.

Certes, quand il se débattait dans la recherche de la vérité religieuse, il ne prévoyait pas qu'il offrirait un jour, au nom de la France, un asile au Pape fugitif. Rien ne laissait deviner que la démocratie triomphante le hisserait d'un seul coup au faîte des grandeurs, d'où son inconstance le ferait presque aussitôt descendre. Ses faveurs devaient venir à lui, sans qu'il les eût sollicitées, car il ne

restait rien du fougueux lieutenant qui, au temps de sa jeunesse, révolutionnait les garnisons. Le vent du désert, le tourbillon des batailles avaient détourné ailleurs ses ardeurs ; les méditations sous la tente ou dans le gourbi des camps avaient discipliné ses rêves ; le spectacle des ambitions et des manœuvres des partis, pendant ses brefs congés en France, avait détruit beaucoup de ses illusions. Son credo politique ne changeait pas, mais il se contentait de le réciter dans son for intérieur et il ne se sentait plus la vocation de le prêcher. Officier scrupuleux, déterminé à observer un loyalisme strict que sa vie guerrière lui rendait léger, il n'était pas disposé à échanger sa carrière, même pénible et sans avenir, contre un siège à la Chambre que son frère lui conseillait de briguer. La politique militante comme député, pensait-il, ne lui aurait procuré le moyen d'être utile au pays que s'il avait eu le don de la parole pour défendre et propager ses idées. Or il ne se croyait pas orateur et il était persuadé qu'il ne le deviendrait jamais. Celui dont les éloquents plaidoyers devaient être acclamés par les assemblées parlementaires, celui dont les cinglantes ripostes y provoquèrent maintes fois l'enthousiasme, redoutait de parler en public. Même dans un petit cercle d'amis ou de camarades, la discussion lui était pénible, parce qu'il s'y modérait difficilement ou parce que les arguments ne se présentaient à son esprit qu'après une sorte de longue causerie à bâtons rompus. Il se comparait plaisamment à ces poltrons auxquels il faut vingt soufflets pour mettre l'épée à la main. N'étant pas orateur, il ne voulait pas entrer à la Chambre pour se faire une position en intriguant dans les couloirs : celle que lui donnait sa profession militaire lui paraissait plus nette, mieux acquise et mieux justifiée.

A mesure qu'il avance en âge, la politique pure, celle où se complaisent ceux qui en font une carrière lucrative, excite davantage son mépris. Mais il s'intéresse aux questions économiques, dont le bouleversement soudain des séculaires relations entre le capital et le travail, provoqué par l'avènement de la vapeur, lui révèle l'importance. S'il n'était colonel en Afrique, il voudrait être rédacteur à la Réforme de son frère, au moins pour combattre les économistes modernes qui ne considèrent la production que du point de vue arithmétique. Le principe de la liberté absolue, qu'ils admettent et font triompher, est, selon lui, antisocial et dangereux, car la société a le devoir de régler ce qui ne le serait pas sans elle. Il devine que le laissez faire, laissez passer peut avoir pour effet, dans un État, la rupture de l'équilibre industriel et agricole, la surproduction engendrée par les bénéfices passagers des fabricants, puis le chômage, les crises du commerce, qui entraînent à la protection douanière, aux guerres de tarifs qui sont le prologue habituel des conflits armés. Quand on considère la France contemporaine, à laquelle manqua un Sully pour maintenir dans de justes limites son développement industriel, la théorie de Cavaignac paraît conforme à la règle énoncée par Guizot, qui ne l'appliqua guère, Gouverner, c'est prévoir. Évidemment, il ne souhaite pas l'ingérence tatillonne de l'État dans les manifestations de l'activité nationale ; mais il veut que le Gouvernement discipline les efforts, s'oppose à une multiplication d'entreprises qui compromettrait la correspondance harmonieuse des ressources, des produits et des besoins. Dans son système, si quelqu'un avait eu le courage de l'imposer, la France d'après-guerre ne serait pas réduite à compter sur les largesses des touristes étrangers pour compenser-le déficit de la balance commerciale, et nos économistes ambitionneraient pour elle un autre rôle et d'autres profits que ceux d'une auberge des nations à change élevé.

La mort de son frère ne lui fit pas modifier sa réserve hautaine à l'égard des pouvoirs, source des faveurs. Cependant, vue d'Algérie, la Royauté

constitutionnelle, étayée par les princes de la maison d'Orléans, jeunes, actifs, populaires dans l'armée, semblait solidement établie en France. Il aurait pu s'y rallier sans éclat, sans cesser de porter dans son cœur le deuil de ses convictions. Louis-Philippe se déclarait prêt à l'accueillir comme l'enfant prodigue, sans exiger une impossible capitulation de conscience, et cette confidence, répétée aussitôt par l'oncle toujours bien en cour, l'aurait rendu perplexe si le souvenir de Godefroy n'eût fermé ses oreilles à la tentation. En vain, Guizot lui faisait-il transmettre ses conseils et ses promesses ; en vain, Salvandy, pendant un long séjour à Tlemcen, lui montrait-il la cause républicaine perdue, l'impuissance de la coalition des rouges et des blancs qui attaquait, sans espoir de vaincre, une majorité inébranlable et définitivement domestiquée. Il ne pouvait se résigner à changer d'attitude, car un homme de son âge et de ses services n'avait pas à prendre, disait-il, une position de courtisan. Ses sentiments personnels, et son culte pour le souvenir de son frère, lui interdiraient toujours certaines attitudes. Non, vraiment, il ne se sentait pas capable de changer à quarante-cinq ans, après avoir vécu pendant vingt-sept ans comme il avait vécu. Il avait d'ailleurs compris que les avances du Gouvernement étaient surtout inspirées par la crainte. On redoutait à Paris de le voir apporter à l'opposition le renfort puissant de son nom, de son caractère et de sa valeur. On ignorait que ses goûts l'éloignaient autant de la Chambre que de la Cour, et il eut quelque peine à le démontrer aux émissaires divers qui étaient chargés de sonder ses desseins et de mesurer son ambition. Leur existence dans le vase clos des antichambres, des salons et des couloirs les avait mal préparés à croire un Cavaignac qui se défendait de vouloir imiter Lamoricière ou Bugeaud, et de faire de la politique en militaire, sinon en civil, parce que quinze ans de vie en campagne lui avaient imprimé des contraintes, des oppositions qui l'empêchent d'adhérer à quelque parti que ce soit, car il y serait mal à son aise. Il en faisait, volontiers, l'aveu sans aucun détour : Il faut avoir vécu dans les débats politiques, disait-il en songeant aux politiciens contre lesquels Godefroy s'était tant débattu, pour admettre ce qu'ils semblent admettre tous, une tactique qui résulte si peu de la couleur de leur drapeau qu'ils en changent le jour où ils sont les maîtres. Quand on n'a fait de politique que dans les livres, on reste éminemment impropre à la pratiquer : on s'éloigne des partis avec une certaine répugnance.

Même si son amour-propre militaire n'eût pas été satisfait par l'imminence de la promotion au dernier grade de la hiérarchie, il n'était donc pas assez ambitieux pour demander à la politique de le venger en lui procurant, par l'élection, le contrôle du Gouvernement ou l'accès au pouvoir. Si quelque imprévisible révolution devait renverser le trône, il n'imaginait pas qu'il pouvait y jouer un autre rôle que celui de spectateur. L'histoire lui avait appris que, seule, la jeunesse conduit les grands événements, quand les barrières s'abattent d'elles-mêmes pour laisser apparaître un monde nouveau. Ses quarante-cinq ans le classaient dans la catégorie des hommes mûrs dont la destinée, en temps de crise, est d'obéir. Sans évoquer les fastes de l'antiquité, il rappelait volontiers que Wellington et Napoléon, à son âge, étaient déjà au terme de leur carrière quand ils fixèrent à Waterloo le sort de l'Europe et du Monde : que Dumouriez, Moreau, Pichegru, hommes mûrs, avaient été écrasés, comme politiques et comme soldats, par des jeunes gens. Dans la période calme, au contraire, quand la société suit paisiblement sa route, les vieillards, les hommes mûrs dominent, parce qu'ils ont soin de fermer les portes et de barrer les avenues pour arrêter les candidats trop pressés de les remplacer. Selon lui, la société les laisse faire,

parce qu'elle se sent si fragile qu'elle ne veut être menée ou maniée que par des mains affaiblies : elle aime mieux vivre à la petite semaine que courir le risque des aventures où l'entraîneraient les jeunes gens.

Tout est relatif. Les barbons de Molière étaient de robustes quadragénaires et les hommes mûrs ou âgés dont parlait Cavaignac seraient, à notre époque, de tendres adolescents. Les subtils psychologues de ces *Vies amoureuses*, qui étendent aujourd'hui jusqu'aux extrêmes limites de l'indiscrétion et de la fantaisie le domaine de la littérature historique, seraient donc tentés de trouver dans quelque déconvenue sentimentale l'explication de ce jugement désabusé. Les apparences pourraient leur donner raison. Pendant un congé à Paris, après la campagne de 1845-46 qui faisait de lui l'égal des chefs les plus réputés de l'armée d'Afrique, on s'était mis en tête de le marier. Il était en vue, sûr d'être bientôt lieutenant général, et l'affection de son oncle lui assurait, en ce qui concernait la fortune et les relations, les plus belles espérances. Or, la jeune fille qu'on lui destinait, et qui ne lui fut probablement pas indifférente, refusa d'un mot cruel : Il est bien, mais je le trouve trop vieux. Mais il ne pensait plus à ce verdict quand il philosophait sur l'Histoire. Vieux, certes il l'était, non par la physionomie et la tournure, si nous en croyons le beau portrait qu'a peint Horace Vernet, mais par la douleur qui l'avait mûri et par l'expérience qui l'avait rendu sceptique. Le coup inattendu de fortune qui lui donna soudain la souveraine puissance, non plus sur quelques tribus nomades mais sur la France entière, non plus sur le Paris d'Étienne Boileau ou de Sartine mais sur celui d'Étienne Marcel ou de Danton, pouvait donc le surprendre mais non l'éblouir. Dans sa vie errante il n'avait jamais éprouvé cette fringale de jouissances qui lance les galope-chopines à la conquête du pouvoir, par les voies rapides et sûres des intrigues politiques et de la démagogie. L'argent, il n'en avait jamais été l'esclave, car trop de générations d'honnêtes gens l'avaient formé au dédain des richesses ; l'éducation maternelle et son caractère de guerrier rendaient son esprit rebelle aux combinaisons par lesquelles une morale facile permet d'essayer de les acquérir promptement. Le pouvoir, il en avait entrevu les joies et les amertumes dans ses postes d'Orléansville et de Tlemcen ; il aurait pu l'exercer en despote, maître des vies et des biens, sans autre frein que sa conscience et l'opinion de ses subordonnés. Il y avait gardé les mains nettes, et nul détracteur ou envieux n'osa jamais en douter ; en Algérie, cependant, on n'échappait guère à la malignité des colporteurs de nouvelles, qui faisaient les délices des popotes et des salons. A Paris, lorsque tout s'offrit à lui comme au maître de l'heure, l'hôtel de Monaco, rue de Varenne, devenu l'hôtel de la présidence, demeura fermé aux trafiquants de toute nature qui, sous tous les régimes, assiègent les Rastignacs. Dans la multitude des brochures de propagande, que la préparation du plébiscite dispersait à travers la France, ses adversaires les plus déterminés ont pu attaquer, souvent avec la plus insigne mauvaise foi, ses idées ou sa politique, mais ses actes de gouvernement ne leur ont procuré aucun prétexte de le diminuer.

Quand, selon sa noble parole, il descendit du pouvoir, il n'en éprouva nul regret. Il ne l'avait pas assez aimé pour harceler son vainqueur par une opposition hargneuse ou des manœuvres sournoises, afin de préparer une prochaine revanche. Il avait d'ailleurs négligé d'emporter dans ses valises ces documents que tout politicien, après quelque station sur un fauteuil ministériel, collectionne dans ses archives pour maintenir ou stimuler la fidélité d'une troupe flottante de clients. Lorsque le verdict populaire, en l'écartant de la présidence, eut confirmé la sentence de Mazarin : En France la première place est toujours acquise aux

hommes de second rang, il fit brûler par le lieutenant-colonel Foissy, son dévoué secrétaire général du pouvoir exécutif, une grande quantité de papiers, dont beaucoup de lettres écrites par des personnes qu'il avait obligées et qui se tournaient déjà vers Bonaparte. Pourquoi renoncer ainsi à ces armes ? lui demanda-t-on. — Je serais peut-être tenté de m'en servir. Une telle réponse explique, mieux que toutes les analyses, le caractère de Cavaignac. Celui qui était capable de la faire aurait sans doute pratiqué la politique tirée de l'Écriture sainte, d'après Bossuet, mais il n'entendait évidemment rien à la politique issue du suffrage universel.

CHAPITRE V

LE DICTATEUR

LA SITUATION POLITIQUE ET L'ÉMEUTE DU 15 MAI — PROGRAMME DE RÉSISTANCE DE CAVAIGNAC — LA QUESTION DES ATELIERS NATIONAUX — LES DÉBUTS DE L'INSURRECTION ; LA BATAILLE DES 23-27 JUIN — CAVAIGNAC DÉPOSE LA DICTATURE ET EST NOMMÉ CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF

PARIS était tout frémissant de l'alerte qui, deux jours auparavant, avait failli emporter la nouvelle Assemblée Nationale, lorsque Cavaignac accepta le ministère de la Guerre où l'appelait la clairvoyance effrayée de Lamartine. Celui-ci, naguère l'idole du peuple parisien, se voyait submergé par le torrent dont il avait contribué à rompre les digues. Tu n'es qu'une lyre, va chanter. — Assez de guitare, ta lyre est cassée. — Tais-toi, bilboquet d'azur, lui avaient crié les émeutiers, sans égard pour l'élu de quatorze départements qui, le 23 avril, lui donnaient plus d'un million de voix, et que 289 800 électeurs parisiens inscrivaient le premier sur la liste de leurs représentants. Quelques jours avaient suffi pour le faire descendre de son piédestal. La majorité de l'Assemblée, qui le soupçonnait de complaisances démagogiques, lui avait déjà manifesté sa méfiance en le nommant l'avant-dernier quand elle avait désigné la Commission exécutive. La Pentarchie, comme l'appelait Duvergier de Hauranne, installée au Luxembourg où survivait le souvenir décrié du Directoire, augmentait de son discrédit l'impopularité croissante du grand poète transformé en tribun. Dans les campagnes, les descriptions des orgies que le duc Rollin faisait en compagnie de deux drôlesses, la Marie et la Martine, scandalisaient les paysans ; dans les villes, *la Presse, le Constitutionnel, l'Assemblée Nationale*, les journaux les plus répandus, prenant à leur compte les perfidies du *Lampion*, présentaient la Commission et les ministres comme des Barras tripoteurs et vicieux. Marrast se voyait reprocher les purées d'ananas de ses dîners ; Louis Blanc était accusé de prendre pour nappes les cachemires de la duchesse d'Orléans et d'interdire à ses concierges de prendre des ouvriers comme locataires dans ses immeubles. Les achats de bijoux et les fêtes de Ledru-Rollin, les forêts de Crémieux, les manufactures d'Albert, toutes les inventions d'une malignité sans scrupules, impressionnaient moins cependant que les colossales spéculations de Lamartine, obligé d'exposer publiquement, pour se disculper, l'état de sa fortune, déjà bien diminuée. Comme Balzac, le chantre d'Elvire écrivait sans relâche pour apaiser ses créanciers. Ses collègues de la Commission lui reprochaient de traiter la politique en poète, tandis que la plupart des membres de l'Assemblée affectaient de blâmer en lui l'homme d'affaires égaré dans le Gouvernement. A la Commission elle-même, Arago, énergique mais impotent, qui se faisait apporter de l'Observatoire du Luxembourg sur une civière, enroulé dans une couverture ; Marie, qui n'était guère plus valide ; Garnier-Pagès, rendu presque aphone par

une laryngite chronique, prétendaient représenter les tendances bourgeoises et modérées, en opposition contre les penchants démagogiques attribués à Ledru-Rollin qui ne s'en défendait pas, à Lamartine qui avouait avoir conspiré en avril avec l'émeute comme le paratonnerre conspire avec la foudre. Alors que l'union et la fermeté étaient indispensables pour diriger une Assemblée de neuf cents membres, la Commission exécutive, déjà divisée par les rivalités individuelles, se sentait minée par Louis Blanc et ses amis qui n'avaient pu faire adopter leur programme social, par Blanqui et le Club de l'Observatoire qui rêvaient de recommencer la Révolution selon les idées de Babeuf, par Caussidière installé à la Préfecture de police où il ambitionnait le rôle de dictateur, par les journalistes de toute opinion, dont les articles enflammés propageaient sans relâche la panique et l'irrespect.

Aucune pression officielle n'avait influencé les électeurs qui, le 23 avril, choisissaient librement leurs représentants. Quand ceux-ci se réunirent pour la première fois, le 4 mai, on eut donc une image à peu près fidèle de l'importance respective des partis qui divisaient la France. 450 monarchistes, dont 150 légitimistes et 300 orléanistes, incapables d'oublier leurs rancunes, 450 républicains parmi lesquels dominait la bourgeoisie modérée, apportaient dans la salle de bois du Palais-Bourbon leur aveuglement, leur inexpérience, leur amour de l'ordre et leur penchant aux combinaisons de couloirs. Accueillis par les acclamations de la foule parisienne pendant la cérémonie de l'inauguration de l'Assemblée, ils marquaient leur désir d'éviter les aventures en décrétant, le 8 mai, que le Gouvernement provisoire avait bien mérité de la Patrie, et en maintenant, le 10 mai, presque tous ses membres au pouvoir, soit dans la Commission exécutive, soit dans le ministère ; mais ils s'étaient sentis aussitôt exposés aux projets de revanche des républicains avancés, qui n'avaient pu faire entrer à l'Assemblée les plus notoires de leurs chefs. Gardiens et défenseurs de la tradition jacobine, les Raspail, les Blanqui prétendaient corriger par la force les libres erreurs du choix populaire et mettre la légalité en vacances aussi longtemps qu'ils le jugeraient utile pour préparer le règne du bonheur public. En refusant de créer le ministère du Travail ou du Progrès, l'Assemblée leur avait fourni le prétexte d'accuser ses tendances rétrogrades et, sans tarder, ils avaient lancé à l'assaut du Palais-Bourbon leurs troupes habituelles des faubourgs, grossies par les désœuvrés des Ateliers nationaux. Le général Courtais, commandant la Garde nationale, était du complot, dont il devait assurer le succès en empêchant ses troupes d'intervenir. L'armée régulière n'était pas à craindre, car elle avait été éloignée de Paris après la révolution de février, afin de la soustraire aux effets de son impopularité.

Contre l'avis de Blanqui, Raspail voulut donner au mouvement un motif officiel susceptible de lui attirer, au moins à son début, les sympathies de la population. Il avait fait voter par son club, approuver par les Ateliers nationaux et la commission du travail, un vœu en faveur de la Pologne insurgée ; il comptait sur la sentimentalité parisienne pour le présenter en nombre à l'Assemblée sans éveiller les méfiances. Arrivés au cœur de la place, on saurait bien diriger les événements. Le 15 mai vers midi, les manifestants, conduits par Albert, Raspail, Blanqui, Huber, Sobrier et l'abbé Chatel, le fondateur de l'Église catholique française, étaient arrivés devant le Palais-Bourbon, dont Courtais leur fit ouvrir les portes. Lamartine avait essayé en vain de les arrêter dans la salle des Pas-Perdus ; violemment conspué, il avait appelé la garde nationale, tandis que le cortège envahissait la salle des séances, houspillant les députés qui tenaient tête à l'invasion. Dans un tohu-bohu indescriptible, on avait dressé des listes

variables où dominaient les noms de Barbès, Louis Blanc, Proudhon, Raspail, Blanqui, Caussidière, Ledru-Rollin ; on avait crié Vive la Sociale !, et une partie des élus était allée en cortège à l'Hôtel de Ville, tandis que le gros des manifestants, à bout de souffle, continuait de se gourmer entre eux et avec les députés qui ne voulaient pas abandonner la salle ravagée.

Cependant les émissaires de Lamartine et de Buchez étaient parvenus à rassembler quelques bataillons de gardes nationaux ; la première légion, arrivée la première au Palais, avait trouvé la grille fermée. Elle allait la faire sauter, quand le duc de Luynes, survenant, se présenta comme guide et l'introduisit par l'entrée de la rue de Bourgogne et la Bibliothèque : Vous y êtes, avait-il dit à cette troupe excitée : bon courage. Les gardes avaient fait irruption, annoncés de loin par le bruit de leurs tambours. Eugène Duclerc, un des plus jeunes députés, réussit alors à forcer la tribune et hurla : Représentants, à vos places, la séance n'est pas levée ; l'Assemblée ne peut être dissoute par une faction infâme, l'Assemblée reprend ses travaux. Les applaudissements étouffent les clameurs hostiles ; les gardes nationaux paraissent et commencent à chasser les perturbateurs. A ce moment, Ledru-Rollin, qui s'était échappé du cortège en marche vers l'Hôtel de Ville, se présentait avec Lamartine au Palais-Bourbon, où les derniers émeutiers, pourchassés par les gardes, faisaient une retraite sans honneur. Lamartine avait alors cru l'occasion favorable à un discours, mais sa prudente harangue acheva d'emporter sa popularité. Cependant il se mit à la tête de quelques bataillons pour aller disperser les manifestations de l'Hôtel de Ville, où un Gouvernement provisoire essayait de se constituer dans une bruyante confusion. Le lendemain, il avait fallu cerner de nouveau l'Hôtel de Ville, où Caussidière prétendait conserver les fonctions de préfet de police. Remplacé depuis la veille par Trouvé-Chauvel, ancien maire du Mans, il accepta de démissionner et de licencier ses janissaires, dits gardes du peuple, qui se laissèrent enrôler dans la garde républicaine en formation.

Monarchistes et républicains rejetaient les uns sur les autres la responsabilité de ces événements où leur autorité de constituants avait failli sombrer. Ils avaient voté des poursuites contre Barbès, Albert et Courtais, mais ils étaient presque unanimes à blâmer la Commission exécutive qui n'avait rien prévu et s'était montrée incapable de les protéger. Des bruits couraient, qui présentaient cette aventure comme une sorte de 18 Fructidor, où certains directeurs auraient été d'accord avec les disciples de Babeuf. On affirmait que, dans la nuit du 3 au 4 mai, les délégués de plusieurs clubs révolutionnaires étaient allés chez Ledru-Rollin qui avait pris l'engagement de renverser l'Assemblée si elle ne se montrait pas assez républicaine ; Lamartine et Garnier-Pagès étaient de connivence avec lui. Ainsi s'expliquaient le maintien de Courtais à la tête de la garde nationale, malgré les protestations des légions, et l'envahissement de l'Assemblée. La garde nationale avait déjoué l'attentat ; mais elle-même n'avait déjà plus confiance dans le gouvernement qu'elle avait naguère acclamé. Elle accusait Arago de faiblesse, Marie d'ignorance, Ledru-Rollin de duplicité, Lamartine d'imprévoyance, Garnier-Pagès de sottise. Dans le moindre tumulte de la rue elle voyait l'amorce d'un nouveau coup de surprise contre un État dont le sort dépendait uniquement de sa vigilance. Ainsi, quelques jours avaient suffi pour exaspérer l'antagonisme des partis dans l'Assemblée et pour dresser dans la ville la bourgeoisie contre son allié de février, le prolétariat des faubourgs. Dans plusieurs légions même, où les artisans et les petits boutiquiers étaient nombreux, la méfiance à l'égard du gouvernement se transformait en sympathie pour ses ennemis. Dès lors, l'avenir du régime parut précaire. Dupont de l'Eure

disait déjà : La République ne sera possible en France que lorsqu'il n'y aura plus de républicains, et Béranger donnait sa démission de représentant parce que la démagogie lui répugnait : L'égalité ne consiste pas à raccourcir les redingotes mais à allonger les vestes.

La suppression officielle de quelques clubs ne suffisait pas à ramener l'ordre dans la rue et le calme dans les esprits. L'affaire du 15 mai n'était évidemment que le premier épisode d'une lutte sans merci, engagée contre une Assemblée qui trompait les espérances des exaltés. Entre eux et la majorité de la nation, le conflit ne pouvait avoir d'autre solution que celle de la force.

Les chefs socialistes n'étaient plus seuls à escompter la nervosité ou les rancunes d'une population que tant de causes rendaient accessible à toutes les suggestions par la parole, par l'affiche et par le journal. Après le vote du 26 mai sur le bannissement de la famille d'Orléans, après les élections partielles du 5 juin, on vit surgir des propagandistes qui, bien pourvus d'argent, fondaient des journaux, répandaient d'innombrables brochures pour détourner, au profit des princes déchus, l'ardeur combative des manifestants. Les agents de Louis Bonaparte se montraient beaucoup plus habiles et plus généreux que leurs concurrents : bien servis par les professions de foi démocratiques de l'ancien conspirateur de Boulogne et de Strasbourg, ils s'évertuaient à lui recruter des partisans parmi la foule enrôlée dans les ateliers nationaux. Il y avait là une force instable, tiraillée entre le bonapartisme renaissant et le socialisme aux aguets, qui se manifestait de plus en plus comme une menace pour le Gouvernement et pour l'Assemblée. La Commission exécutive, d'ailleurs assez mal renseignée par les diverses polices, comprenait que les ateliers n'étaient plus un sûr soutien de la République qu'elle représentait : elle ne pouvait même plus compter sur leur neutralité narquoise qui avait fait échouer la tentative du 15 mai. Elle ne cherchait donc plus qu'à les dissocier et à les supprimer avant la bataille décisive qu'elle pressentait. Du banquet démocratique à 0 fr. 25 par tête, annoncé pour le 14 juillet au Champ-de-Mars ou à Vincennes et qui devait rassembler 150.000 souscripteurs des Ateliers, partirait vraisemblablement le signal de l'attaque : le monde ouvrier des faubourgs suivrait, on s'y attendait du moins, par haine ou mépris d'un régime incapable de tenir ses promesses. Les trois mois de misère offerts à la République après les journées de février étaient passés, et le peuple se trouvait toujours dans la situation décrite sous la Terreur par Champcenetz :

Je suis tout et je ne suis rien,
Je fais le mal, je fais le bien,
J'obéis toujours quand j'ordonne,
Je reçois moins que je ne donne,
En mon nom on me fait la loi,
Et quand je frappe, c'est sur moi.

Mais il fallait, avant de courir les risques de la suppression des Ateliers, disposer de forces suffisantes pour faire paraître vains les projets de résistance, ou pour imposer, en cas de lutte, la volonté du gouvernement. Sans doute, celui-ci pouvait compter sur la plupart des légions de la garde nationale où Clément Thomas avait remplacé Courtais, sur la garde mobile que commandait Bedeau, sur la garde républicaine que Marrast, devenu maire de Paris, organisait avec soin, sur les sergents de ville confiants dans la fermeté de Trouvé-Chauvel ; mais à ces éléments disparates le soutien de l'armée régulière était indispensable, s'il fallait enlever des barricades puissantes et bravement défendues. Or, depuis les

journées de février, l'armée, honnie à la fois du peuple des faubourgs et de la garde nationale, n'était plus représentée à Paris que par quelques détachements de sûreté et quelques bataillons de recrues et de dépôt. Cette animosité, cependant, commençait à s'atténuer, et la Commission exécutive avait entrepris avec prudence de ramener dans la capitale une solide garnison. Peu à peu, 5 régiments étaient revenus, mais, au 15 mai, on était loin des 15.000 ou 20.000 hommes qui semblaient nécessaires malgré les objections pressantes de nombreux opposants qui divisaient le ministère et la Commission elle-même : ils alléguaient que le retour de l'armée de Paris serait considéré comme une provocation, et précipiterait le conflit que l'on prétendait éviter.

Cavaignac était, mieux que tout autre ministre de la Guerre, capable de mettre d'accord les partisans et les adversaires des mesures vigoureuses. Outre le prestige personnel qu'il devait à ses succès d'Algérie, le souvenir de son frère Godefroy toujours vivace et respecté dans les faubourgs, l'attachement de la plupart de ses collègues à la mémoire de leur ancien compagnon de lutte pouvaient faciliter sa tâche en apaisant toutes les appréhensions. Son nom, son passé le montraient incapable de favoriser des tentatives contraires à la République ou hostiles au peuple que son frère avait si généreusement servi. Son aménité dans les couloirs, sa fermeté à la tribune, la sincérité désintéressée de ses opinions lui attiraient l'estime de tous les royalistes et la sympathie de tous les républicains. Lamartine reconnaissait en lui les qualités les plus rares de l'homme d'État et ne craignait pas de l'écrire dans le Bien Public. Sa situation politique était donc exceptionnelle et, avec sa décision habituelle, il résolut de l'exploiter. En chef habile à comprendre les indices, il avait d'ailleurs deviné que le temps des atermoiements était passé.

Ce qui avait le plus manqué jusqu'alors au Gouvernement était la volonté sûre d'elle-même et sachant s'imposer. L'occasion se présenta bientôt à Cavaignac d'affirmer la sienne et de rallier autour d'elle tous les hésitants. Quelques jours après son entrée au ministère, le 23 mai, une petite effervescence provoqua les mouvements ordinaires des troupes en cas d'alerte. Baraguey d'Hilliers, qui commandait la garde de l'Assemblée, revendiqua son autonomie sous la direction exclusive du président Sénart ; l'énergique intervention de Cavaignac auprès de Sénart et de la Commission fit cesser cette anomalie et plaça toutes les forces de Paris sous les ordres du ministre de la Guerre, malgré la résistance de Baraguey qui aima mieux démissionner que se soumettre. De même une Commission de la défense nationale, qui empiétait sur l'autorité du ministre, fut transformée deux jours après cet incident et devint simple organe consultatif. Ayant ainsi écarté tous les obstacles qui le gênaient, il s'occupa de concentrer sans retard les effectifs jugés nécessaires par le Gouvernement.

Il fallait procéder avec méthode. Dans leur hâte à montrer la force pour éviter de s'en servir, Garnier-Pagès, Marie auraient volontiers entassé par tous les moyens, à Paris, les régiments qu'on voulait y réunir. Cavaignac préférait soustraire les officiers et les soldats aux influences déprimantes du cantonnement chez les particuliers et du bivouac sur les places et les boulevards, qui avaient été si funestes à l'armée pendant les journées de février. Soutenu par Lamartine, non moins impatient que ses collègues, mais mieux averti des nécessités d'une stricte discipline, il cherchait d'abord à se procurer assez de casernes ou de locaux analogues pour abriter les troupes, leur donner le bien-être qui est. la sauvegarde du moral et pour les maintenir dans la main de leurs chefs. Au lieu de 15.000 hommes que la Commission exécutive croyait difficile de rassembler, c'est 25.000 qu'il veut mettre à sa disposition, sans compter la

garde nationale, la garde mobile et la garde républicaine ; d'importants renforts, installés dans les villes voisines, seront prêts à les soutenir. Dès le 19 mai il se met à l'œuvre : les forts seront successivement occupés, une entente avec le général Bedeau commandant la garde mobile, avec l'Intérieur, la Marine, les Travaux publics, procure de nombreux bâtiments qui pourront être transformés en casernes provisoires ; les bataillons de dépôt ou de recrues seront envoyés en province pour faire place à des régiments à deux bataillons, instruits et aguerris. Le 23 mai, en défalquant les 15.000 places réservées à la garde mobile, à la cavalerie, aux services, il y a 19.711 places disponibles pour l'infanterie ; l'exode des dépôts permettra de concentrer 32 bataillons à Paris et dans les forts ; 4 à Versailles, 2 à Orléans, 2 à Melun et Fontainebleau, 2 à Soissons, 2 à Laon pouvant arriver en quelques heures. Du corps d'observation des Alpes, devenu inutile, il fait venir par étapes une division de 3 brigades à Bourges, alors terminus du chemin de fer. Le 23 juin, il a déjà dépassé les prévisions les plus optimistes de la Commission : 25.000 hommes à Paris, plus de 4.000 à Versailles et Saint-Germain, de troupes homogènes et sûres, sont prêts à donner au régime établi, pour la première fois depuis que l'ère des révolutions est ouverte, un soutien immédiat et sans défaillance.

De tels mouvements, la plupart exécutés par étapes, devaient être réglés avec soin. Leur apparente lenteur déconcertait certains membres du Gouvernement qui redoutaient l'imminence de l'insurrection et qui accusaient de formalisme inopportun la sollicitude prévoyante de Cavaignac. Celui-ci, indifférent aux suggestions de leur impatience et de leur anxiété, méditait son plan de bataille, ordonnait les moindres détails des ravitaillements et du service, visitait les troupes, soucieux de leur épargner les fatigues inutiles, et son sang-froid le faisait apparaître aux divers groupes de l'Assemblée comme le chef le plus capable, en des circonstances critiques, de diriger l'État. Entre les députés monarchistes qui se rencontraient dans le cercle de la rue de Poitiers et les députés républicains qui avaient leur cercle à la Réunion du Palais National, ancien Palais Royal, des essais d'entente se négociaient pour lui transmettre les pouvoirs de la Commission exécutive discréditée : les uns parce qu'ils avaient confiance dans sa loyauté républicaine, les autres parce qu'il représentait une autorité ferme et consciente de ses responsabilités. Ces manœuvres avaient même abouti à une offre précise, le 16 juin, après la discussion sur l'éligibilité des Bonaparte, où la Commission exécutive, qui s'y était opposée, avait éprouvé un échec. Les troubles de la rue, dont l'élection du prince Louis-Napoléon était le prétexte, les provocations des bandes d'émeutiers qui criaient Vive Napoléon ! vive l'Empereur ! et conspuaient la garde nationale, les divergences d'opinion qui paralysaient la Commission exécutive devant la propagande et les attaques de la presse et des clubs rendaient plus nécessaire encore, lui dit-on, la présence d'un vrai chef au Gouvernement ; mais Cavaignac ne s'était pas laissé séduire. Il redoutait de paraître déterminé par l'ambition à se montrer favorable au coup d'État qu'on lui proposait et il informa loyalement les hôtes du Luxembourg des intrigues dont ils étaient l'objet. Au conseil réuni pour en délibérer, il refusa cependant, contre l'opinion de Ledru-Rollin, d'Arago et de Garnier-Pagès qui craignaient le retour du pouvoir personnel avec la dictature, de s'engager à lier son sort à celui du ministère tout entier, que la Commission exécutive voulait entraîner dans sa retraite ; d'ailleurs, il ranima éloquemment les courages, et son plaidoyer eut raison des velléités de démission. En reconnaissance de son loyal appui, elle lui confia le commandement suprême de toutes les forces destinées à défendre la légalité.

Jusqu'alors, les divers chefs, Clément Thomas à la garde nationale, Bedeau à la garde mobile, Lamoricière à la division, Foucher à la Place, étaient à peu près indépendants les uns des autres. Il fallait mieux que leurs accords bénévoles pour résister avec succès à un assaut, plus violent que celui du 15 mai, qui avait failli réussir. Cavaignac n'eut heureusement pas de peine à faire accepter à ses collaborateurs le plan qu'il avait adopté après de longues réflexions. Si des barricades se dressaient un jour dans Paris, on conduirait la lutte comme un combat sérieux et non comme des opérations de police, ainsi qu'on l'avait fait pendant vingt ans. On ne disperserait pas les troupes dans des attaques partielles insuffisamment préparées et dans des patrouilles qui les exposaient à des appels démoralisants. Il ne fallait pas qu'on pût voir des compagnies, des bataillons entourés et désarmés, des officiers souffletés avec leurs épaulettes, comme dans les journées de février ; on agirait par masses, sur les points décisifs, avec tous les moyens dont on pourrait disposer. La garde nationale, la garde mobile, la garde républicaine suffiraient pour contenir les quartiers douteux, pour faire la police, contrarier les prises d'armes dans les quartiers soulevés, mais l'effort principal serait fourni par l'armée que son recrutement, sa discipline et l'honneur militaire devaient préserver des fléchissements auxquels des milices locales sont exposées dans les luttes fratricides d'une guerre civile. Si l'insurrection, malgré tout, triomphait, on se retirerait avec l'Assemblée Nationale et l'on attendrait la concentration de forces suffisantes pour reprendre Paris. Ainsi, Cavaignac ne se serait résigné à évacuer la capitale qu'après avoir combattu à outrance pour la conserver. En 1871, l'adoption d'un plan analogue aurait probablement changé le cours des événements et préservé Paris des incendies et des massacres qui resteront toujours l'opprobre de la Commune vaincue.

A la Commission exécutive on avait d'autres idées. Garnier-Pagès, Ledru-Rollin surtout, préféraient l'emploi de moins de forces et de plus de persuasion. Au lieu d'attaques méthodiques et puissantes, exécutées selon les règles de l'art militaire, ils préconisaient la vigilance et la mobilité préventives de petits détachements qui empêcheraient la construction des barricades, en dispersant au fur et à mesure les émeutiers traqués sans répit ; ceux-ci ne pourraient se rassembler et combattre en nombre ; on diminuerait ainsi les risques de la lutte et l'effusion du sang, et leur défaite ne laisserait pas de haine irréconciliable chez les vaincus. Mais Cavaignac sut démontrer les dangers d'une telle tactique. S'il consentait à disséminer ses troupes en multipliant les patrouilles et les postes de surveillance de l'armée régulière, les demandes de secours ou de renfort afflueraient de toutes parts ; elle fondrait dans les rues où ses groupes épars, sans lien entre eux et sans soutien, seraient vite hors d'état de combattre. Alors l'insurrection ne trouverait plus d'obstacle et resterait maîtresse de Paris. Quelque certitude qu'on eût de pouvoir le reconquérir, il valait mieux ne pas exposer la ville et la France aux effets d'une défaite sans lendemain. Lamartine soutint de toutes ses forces cette opinion et ne dissimula pas à ses collègues qu'un gouvernement militaire, sous l'autorité de Cavaignac, serait, dans les circonstances actuelles, seul capable de sauver le pays. Après de longues discussions, les opposants semblèrent convaincus, et la Commission adopta le plan de défense ; mais ils en éprouvèrent un vif dépit, qui devait se manifester plus tard, au moment choisi par leur rancune pour discréditer le candidat à la Présidence, coupable de les avoir évincés d'un pouvoir qu'ils étaient incapables d'exercer.

Selon tous les pronostics, les chefs révolutionnaires devaient engager la bataille vers la fin du mois de juin, ou le 14 juillet au plus tard, à la faveur du banquet des 25 centimes. Les imaginations surexcitées voyaient partout des émissaires mystérieux, venus de loin pour colporter les mots d'ordre et acheter d'innombrables complicités. Agents des princes d'Orléans, ou de Louis Bonaparte, ou de l'Étranger, on avait l'embarras du choix pour définir leurs intrigues et deviner leurs projets. Cependant la nervosité populaire grandissait, manifestée par des échauffourées quotidiennes, des essais de barricades, comme à Saint-Denis le 16 juin. La foule embrigadée dans les Ateliers nationaux paraissait être l'armée tenue en réserve pour le jour prochain de l'assaut décisif, et cette opinion dominait à l'Assemblée quand on y commença, le 19 juin, la discussion du rapport et du projet de loi de M. de Falloux qui proposait de les supprimer.

Après son triomphe de février, le Gouvernement provisoire avait imprudemment proclamé le droit au travail. La crise économique, conséquence de la révolution, avait jeté sur le pavé de Paris une foule de chômeurs et de désœuvrés qui, de 8.000 à 10.000 le 6 mars, s'élevait à 120.000 hommes et 50.000 postulants le 20 juin. Ils coûtaient 300.000 francs par jour et ne faisaient rien. Émile Thomas, directeur général des Ateliers, leur avait assigné une tâche dérisoire, le nivellement du Champ-de-Mars où paraissaient quelques centaines de travailleurs, tandis que les autres, satisfaits de leurs deux francs par jour, parlaient politique dans les cabarets. Cependant il s'était inspiré des idées de Louis Blanc et il avait proposé à Trélat, ministre des Travaux publics, un intéressant projet pour l'emploi utile de ces multitudes d'inoccupés. Mais Émile Thomas passait pour être bonapartiste et l'on redoutait la puissance que lui donneraient des chantiers organisés. La dissolution sembla préférable. Malgré les efforts de Trélat et de Caussidière, l'Assemblée ne voulut pas croire qu'il existait peut-être un moyen moins brutal de résoudre ce difficile problème ; elle adopta séance tenante les conclusions du rapport et commença la discussion des articles du projet de loi : les jeunes chômeurs de 18 à 25 ans seraient enrôlés dans l'armée, divers travaux de défrichement et de drainage en Sologne, divers chantiers de chemins de fer et de canaux occuperaient ceux des ouvriers qui ne seraient pas engagés par des patrons qualifiés : une dernière libéralité de trois millions atténuerait les rigueurs du licenciement, ce qui donnait environ 30 francs par homme : Trente francs, dit Proudhon, pour avoir fondé la République, pour la rançon du monopole, et en échange d'une éternité de misère — cela rappelait les 30 deniers payés par les Pharisiens pour le sang de Jésus-Christ.

L'irritation dans les Ateliers fut grande. Elle se manifesta par des réunions menaçantes. Émile Thomas, qui avait protesté contre la maladresse de la Commission et l'aveuglement de l'Assemblée fut destitué, puis arrêté. Son remplaçant, Lalanne, pour retarder une explosion qu'il voyait imminente, essaya vainement de négocier. Marie refusa de recevoir 300 délégués des Ateliers qui allèrent se rassembler au Manège pour organiser la résistance, et il n'admit au Luxembourg que leur chef Pujol, accompagné par 4 de ses amis. L'arrogance de Pujol rendit aussitôt l'entrevue fort orageuse ; aux conseils dilatoires de Garnier-Pagès, Pujol répondit : Nous vous promettons de suivre vos conseils, et nous vous le promettons au nom de 100.000 hommes armés. Clément Thomas, qui était présent, riposta : Et moi, je vous promets, au nom de 200.000, de 500.000 s'il le faut, que la volonté de l'Assemblée Nationale et du peuple français sera obéie par vous. Marie, qui, selon Louis Blanc, avait longtemps entretenu à prix d'argent le loyalisme républicain ces Ateliers, ne consentit pas à examiner le

projet de réformes que lui proposait Pujol, et il affirma de nouveau que l'on emploierait la force contre les ouvriers qui ne voulaient pas se soumettre. Pujol s'emporta de plus belle et, comme ses compagnons semblaient désapprouver sa violence, Marie leur demanda s'ils étaient devenus ses esclaves jusqu'à le suivre dans sa rébellion. Ce mot malheureux acheva la rupture. La délégation sortit menaçante et courut annoncer au Manège l'intransigeance du Gouvernement. Aussitôt la révolte gronde dans les cabarets et les Ateliers ; de nombreux placards, des journaux parmi lesquels la Presse, d'Émile de Girardin, la conseillent par leurs critiques passionnées du rapport Falloux et par leurs appels à la violence. Marie a donné l'ordre d'arrêter Pujol et ses compagnons ; Recurt, ministre de l'Intérieur, veut également faire saisir 56 meneurs ; mais la police, impuissante ou sans zèle, n'y peut parvenir. Les délégués se sont dispersés dans les quartiers turbulents où l'effervescence était déjà grande. Des manifestations s'organisent aussitôt ; elles parcourent notamment les rues de la Harpe et Saint-Jacques et appellent les travailleurs à un rassemblement général le lendemain matin, sur la place du Panthéon. Il s'agissait, leur disait-on, d'obtenir de l'Assemblée un traitement moins rigoureux et la reconnaissance du droit au travail.

L'organisation que Marie avait donnée aux Ateliers nationaux où les ouvriers étaient enrégimentés en brigades, escouades et compagnies, d'après les rues, les quartiers et les arrondissements dans lesquels ils logeaient, était très favorable à la propagation des consignes et à la préparation de résistances locales. Les utopies socialistes, et même communistes, y avaient de nombreux adeptes ; mais ce peuple de malheureux et de déracinés était surtout le jouet d'intrigants qui s'efforçaient d'exploiter ses misères et ses rancunes, au profit, et même parfois à l'insu, des maîtres qu'ils voulaient servir. Si Maxime du Camp affirme que l'insurrection de juin fut spontanée, qu'on ne lui connut pas de chefs, et que la légende de l'or étranger trouvé sur les émeutiers est une calomnie, Ulysse Trélat reconnaît que les ouvriers ne sont pas responsables car, depuis 1820, on les endoctrine à la. haine et à l'envie. Louis Blanc attribue aux agents bonapartistes et royalistes une part importante dans le soulèvement. On peut en effet citer, par exemple, soit le comte de Fouchécourt et son fils, pris sur les barricades où ils combattaient pour la République démocratique et sociale et qui déclaraient au conseil de guerre que la République rouge leur avait paru le meilleur moyen de faire revenir la légitimité ; soit le chef insurgé Lahr, ouvertement bonapartiste, qui ordonna l'assassinat du général Bréa ; soit les combattants des barricades de Saint-Michel à Belleville qui criaient Vive Napoléon ! ; soit la présence de Louis Bonaparte, revenu de Londres à Arcueil pendant la bataille, et la lettre qu'il tenta de faire remettre à Cavaignac auquel il promettait le ministère de la Guerre si les événements tournaient en sa faveur. Mais toutes les intrigues auraient été sans effet si le Gouvernement provisoire avait donné au problème du chômage une autre solution que celle des Ateliers nationaux. Il n'est jamais sage, pendant une crise économique, d'accorder sans mesure des secours pécuniaires qui deviennent bientôt un encouragement à la paresse et qui imposent aux finances de l'État une charge sous laquelle il finit par succomber. La République de 1848 s'était maladroitement engagée dans cette voie, facile en apparence, qui devait la conduire soit à la banqueroute, soit à la révolte, parce que ses dirigeants n'avaient pas prévu la force d'attraction des 2 francs quotidiens qu'ils distribuaient aux chômeurs. Il en était venu de partout, de la province et de l'étranger, ouvriers saisonniers, malandrins ardents à exploiter le désordre, réfugiés politiques chassés de leur pays par la répression

des soulèvements. La plupart se souciaient fort peu des projets conçus par la commission du travail ou dérivés des théories économiques de Louis Blanc. Si les uns étaient de véritables artisans réduits au chômage par la crise passagère des affaires et qui voulaient défendre leur pain en attendant des jours meilleurs, si d'autres étaient de bonne foi et se croyaient victimes d'une impitoyable réaction politique, un grand nombre voulaient seulement faire durer les joies de la paresse rétribuée. L'appel aux armes les trouvait prêts à la lutte contre un régime qui prétendait les asservir à la discipline militaire ou les condamner au travail dans les chantiers lointains : ils avaient contribué à fonder la République et ils avaient des droits sur elle.

A l'Assemblée, on avait résolu d'en finir. Depuis le 15 mai, on ne voulait pas être exposé, comme la Convention, aux attentats d'une démagogie disciplinée qui imposerait ses caprices ou ses proscriptions à la souveraineté nationale. La Commission exécutive était jugée incapable de la maîtriser ou de conduire victorieusement la bataille imminente. Les conciliabules entre le Palais national et la rue de Poitiers recommençaient, favorisés par Sénart, pour faire surgir un chef accepté de tous les partis, et ce chef ne pouvait être que Cavaignac. Dans l'après-midi, les représentants Ducour, Landrin et Latrace, désignés par le Palais national, lui demandent s'il serait disposé à prendre le pouvoir, dans le cas où la Commission se retirerait. Il répond qu'il fera connaître à celle-ci la démarche dont il est l'objet, qu'il ne lui est lié par aucun engagement ; mais que, dans les circonstances du moment, un replâtrage de la Commission ne vaudrait rien, parce qu'une collectivité de cinq, quelle qu'elle soit, ne peut gouverner. La réponse, commentée dans les groupes, parut ambiguë ; certains parlèrent d'ambition et d'habileté, alors qu'il n'était préoccupé que de correction politique et de responsabilité sans partage. Mais les dispositions de plus en plus inquiétantes des faubourgs firent continuer les pourparlers. A la nuit, d'Adelsward, mandaté par la rue de Poitiers, vint provoquer des précisions ; il n'obtint rien de plus. On comprit alors que Cavaignac préférait laisser l'Assemblée maîtresse de ses décisions ; à 11 heures du soir, la Commission exécutive, invitée par les délégués républicains à céder la place, refusa de déserter devant l'ennemi. Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à chercher un moyen honnête de s'en débarrasser sans se faire accuser de versatilité, car les hommes que l'on voulait pousser dehors comme incapables étaient ceux que, six semaines auparavant, l'Assemblée glorifiait par un vote unanime en déclarant qu'ils avaient bien mérité de la Patrie.

Ce fut donc dans une atmosphère de fièvre que l'on acheva, le lendemain matin, 23, la discussion du projet de la loi Falloux. Pourtant, d'après les premières nouvelles des faubourgs, il semblait que la foule des sans-travail hésitait à se lancer dans l'irréparable et que des concessions modestes calmeraient les manifestants. Corbon, Trélat, d'autres encore, s'employèrent en termes émouvants à convaincre l'Assemblée ; son siège était fait. Ils eurent beau suggérer une entente préliminaire avec les comités de travailleurs pour la création de chantiers utiles, la répartition de la main-d'œuvre, les conditions de salaire. Le projet de loi et le licenciement des Ateliers dans les trois jours furent votés à une grande majorité. Le vote, aussitôt connu dans les faubourgs, emporta les dernières hésitations des manifestants. 60.000 hommes environ suivirent les chefs de l'émeute, vétérans des barricades. C'était comme une guerre des esclaves qui commençait.

Tout d'abord, l'issue de la lutte sembla douteuse. Si les insurgés disposaient d'un armement considérable, accru par le pillage de l'École Militaire et la débandade

des régiments pendant les journées de février, ils manquaient d'une direction et d'un plan d'ensemble. Mais la Commission exécutive, qui prétendait diriger la résistance, se montrait dès le début inférieure à ses ambitions. Entre elle et le ministre de la Guerre un conflit éclata, provoqué par Arago, Garnier-Pagès et Ledru-Rollin qui s'obstinaient à faire prévaloir leurs idées sur l'emploi préventif de la force armée.

Dans la nuit, Marie avait réclamé l'envoi de plusieurs bataillons de renfort au poste du Luxembourg pour protéger la Commission exposée au premier choc des manifestants et il prescrivait aussi de faire occuper la place du Panthéon pour les empêcher de s'y réunir. Mais, par suite d'un malentendu, les troupes destinées au Panthéon furent maintenues aux abords du Luxembourg ou arrivèrent trop tard. Deux mille hommes purent se rassembler sur la place d'où, dirigés par Pujol, ils se répandirent en cortèges vers la Bastille et le faubourg Saint-Antoine et dans les quartiers compris entre la rue Saint-Jacques et la barrière d'Italie, criant : Vive Napoléon ! ou Vive Barbès ! selon le quartier. Des barricades se dressent un peu partout ; leurs défenseurs semblent surtout préoccupés d'user les forces gouvernementales, avant de prendre une offensive à laquelle beaucoup d'entre eux n'avaient même pas songé. Telle fut du moins l'opinion de Cavaignac qui, éclairé sur les conditions de la lutte, résolut de ne rien changer à son plan de bataille et de résister à toutes les instances qui auraient pour objet de l'en détourner. D'ailleurs, les principaux points de la capitale étaient déjà mis à l'abri d'une surprise. Le Palais-Bourbon, le Luxembourg, l'Hôtel de Ville, la Banque, la Préfecture de police, les Finances étaient solidement gardés. Dès les premières heures de la journée, les régiments de ligne et d'artillerie sortaient de leurs casernements et commençaient de se diriger vers les centres d'attaque correspondant aux trois secteurs de la bataille prévue, que conduiront : Lamoricière à la porte Saint-Denis, Bedeau à l'Hôtel de Ville, Damesme au Panthéon. Jusqu'à ce que toutes les troupes nécessaires soient réunies aux ordres de leurs chefs, les engagements autres que ceux qui seraient imposés par les exigences de la sûreté immédiate restaient interdits : la garde républicaine, la garde mobile, la garde nationale s'emploieraient à disperser ou gêner les insurgés, mais elles ne devaient pas compter sur le soutien prématuré de l'armée.

Pendant cette période d'attente, on ne perdait pas l'espoir, à la Commission, d'en finir plus rapidement, sans s'exposer aux risques et aux sacrifices d'une grande bataille. On n'avait pas su employer les renforts demandés par Marie et l'on essayait d'en détourner la responsabilité sur Cavaignac, puis sur Foucher, convoqués dès 8 heures du matin au Luxembourg. La discussion fut orageuse. A ce moment, les manifestants quittaient le Panthéon, et Garnier-Pagès, soutenu par Marie, par Recurt, insista sans succès pour que les troupes disponibles autour du Luxembourg et du Palais-Bourbon fussent employées à les disperser. C'est donc une bataille que l'on veut, c'est insensé ! s'écria Recurt, qui, contre l'avis même de Clément Thomas, présent à la réunion, ne voulait pas admettre que l'heure des atermoiements et des demi-mesures était passée. Plus tard, il prétendit que l'on avait manqué l'occasion d'étouffer la révolte presque sans coup férir.

A l'Assemblée qui, sur la proposition de Bonjean, se déclarait en permanence, la colère était grande. On commentait les démarches de la nuit et l'on convenait que la Commission devait disparaître, car elle n'avait pris aucune mesure pour mettre hors d'état de nuire les instigateurs habituels des troubles. Cependant la situation ne semblait pas encore justifier une crise de gouvernement. Tandis que

Marie, Lamartine, Ledru-Rollin s'installaient au Palais-Bourbon pour répondre aux intrigues hostiles à la Commission et calmer l'Assemblée, Arago et Garnier-Pagès, qui s'étaient obstinés à rester au Luxembourg, multipliaient les bulletins de victoire. Ils avaient employé à faire des patrouilles, en soutien de la garde nationale, deux des bataillons qui renforçaient le poste du palais. Mais vers midi, Cavaignac, qui avait lui aussi établi son poste de commandement à l'Assemblée, rappela ces deux bataillons destinés à un autre rôle. Arago s'y résigna sans peine et alla visiter les mairies des arrondissements ; Garnier-Pagès, après avoir essayé de retenir une autorité qui lui échappait et multiplié vainement ordres et contre-ordres, finit par rejoindre ses collègues à l'Assemblée. Marie, Ledru-Rollin et Lamartine étaient réunis dans le cabinet de Sénart et tenaient conseil avec les ministres. Les nouvelles, qui se succédaient sans arrêt, montraient l'insurrection s'étendant sans obstacle, et les demandes de renfort ne cessaient d'affluer, envoyées par l'Hôtel de Ville, les mairies, les légions, les postes de sûreté, les députés qui parcouraient la ville. Cavaignac dira plus tard qu'il lui aurait fallu 300 bataillons pour satisfaire tout le monde. Pendant qu'il résistait aux assauts de ses collègues qui auraient voulu montrer la troupe partout à la fois pour soutenir les courages chancelants, les représentants s'agitaient, rendus inquiets par l'anarchie et la faiblesse que révélaient ces discussions. Une quarantaine d'entre eux, rassemblés dans un des bureaux, sous la présidence de Portalis, firent convoquer le capitaine Lebrun, aide de camp du général de Négrier, afin de l'interroger sur la situation. Lebrun leur rapporta ce qui se disait partout, à propos de l'incohérence néfaste de la Commission. Les députés firent une grande rumeur et sortirent en invitant Portalis à se mettre à leur tête pour aller sommer la Commission de se retirer. Leur sortie pour aller à la Présidence, sous l'influence de la pensée qui les dominait, nota Lebrun, était une véritable course. Pas un seul ne resta dans le bureau.

Au milieu de ce tumulte, qu'augmentaient les allées et venues de nombreux officiers en retraite ou en congé, tels que le général Schramm, son ancien chef, l'amiral de Mackau, le général d'André, le colonel de la Giraudière, qui se présentaient pour lui offrir leurs services, Cavaignac jugea le moment opportun de laisser les représentants et la Commission s'accorder entre eux et d'aller observer l'aspect et les conditions de la bataille. Une colonne de sept bataillons et quelques canons était rassemblée, qu'il destinait à soutenir Lamoricière, engagé dans les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin. Il part avec elle, après avoir fait promettre à Marie, Garnier-Pagès et Ledru-Rollin, qui restent à l'Assemblée, de ne donner aucun ordre pendant son absence et de ne céder à aucune demande de renfort. Lamartine l'accompagne à cheval et restera près de lui malgré le danger ; seul de ses collègues, il le considère avec sympathie comme le successeur nécessaire d'un Gouvernement dont il n'ignore pas le discrédit. A son côté il assistera aux attaques de l'énorme barricade élevée à l'entrée de la rue Saint-Maur, que Cavaignac voudrait enlever pour aider Lamoricière et qui défia jusqu'au soir tous les assauts. A la nuit tombante, Lamoricière dut envoyer le régiment Dulac qui, entraîné par son chef, réussit à prendre la barricade et à réaliser la jonction désirée avec les troupes du boulevard. L'opération avait montré les difficultés de la lutte que Cavaignac prescrivit d'interrompre jusqu'au jour, afin de laisser reposer les bataillons transpercés par une pluie torrentielle ; elle révélait aussi une consommation de munitions qui dépassait tous les calculs. On n'avait que 300.000 cartouches en réserve à l'École Militaire, et il fallait songer à puiser dans les magasins du fort de Vincennes, dont les insurgés tenteraient sans doute d'interdire l'accès. Après

avoir conféré avec Lamoricière, qui s'était installé sous la porte Saint-Denis, Cavaignac, revint à 8 heures du soir à la Présidence pour donner des ordres inspirés par la situation. De toutes parts, on signalait le développement de la révolte et des indices de découragement dans quelques légions. L'impunité accordée à certains journalistes et à certains agitateurs dont on connaissait les appels et les actes subversifs paraissait suspecte. Pendant leurs randonnées à travers la ville, Garnier-Pagès et Arago avaient multiplié les promesses de renforts ou de secours immédiats, que le plan de Cavaignac rendaient inexécutables et qui, n'étant pas exécutées, faisaient propager la légende d'une trahison de la Commission. A la Présidence, les réponses embarrassées de Marie et de Ledru-Rollin, qui n'osaient exposer aux émissaires des maires et des légions les raisons de l'inertie apparente de l'armée, augmentaient le malaise dans les arrondissements fidèles et le mécontentement dans l'Assemblée. Les représentants Dornès et Bixio avaient été blessés, Pierre Bonaparte avait eu son cheval tué, les insurgés étaient maîtres des mairies du VIIIe et du IXe arrondissement. La lutte était dure autour du Panthéon, de l'Hôtel de Ville où le général Bedeau était hors de combat. Cependant les troupes et les gardes nationales des environs commençaient d'arriver, et un prompt ravitaillement de munitions était nécessaire. Cavaignac détermina la destination des renforts et prescrivit au général de Martimprey de se mettre en route pour Vincennes en contournant Paris avec une brigade de cuirassiers et deux bataillons, pour aller chercher un convoi qu'il devait ramener sans l'exposer aux attaques. Tandis que Martimprey faisait ses préparatifs, il remonta à cheval avec le général Duvivier et partit pour l'Hôtel de Ville et la rue de la Harpe afin de compléter par l'observation personnelle les témoignages des comptes rendus. A Bedeau, blessé, il donna pour successeur Duvivier qui fut invité à se conformer au plan convenu des attaques massives et à laisser reposer ses troupes jusqu'au point du jour en attendant l'arrivée des renforts et des ravitaillements promis. Damesme, rencontré au coin de la rue de la Harpe, serré d'assez près par les insurgés du Panthéon, reçut les mêmes consignes.

A deux heures du matin, certain que les troupes mangeraient et dormiraient avant de se battre, — détails trop négligés par ses prédécesseurs depuis 1830 — il revint à la Présidence où il fut aussitôt assailli de questions : Où sont les troupes ? Que font-elles ? Pourquoi n'attaquent-elles pas ? Votre place est à l'Assemblée et non dans les rues ; Garnier-Pagès et Ledru-Rollin étaient les plus acharnés. Ils déploraient la tactique du ministre de la Guerre, qui laissait aux insurgés le temps de se répandre dans de nouveaux quartiers, d'entraîner à la défection la plus grande partie des 8e, 9e, 11e et 12e légions. Ils n'avaient su qu'accroître le désordre en refusant, malgré les pressantes instances des chefs de parti à l'Assemblée, de proposer l'état de siège qui aurait déplacé à leur détriment les apparences du pouvoir, mais qui aurait facilité la répression. Ils n'osaient même pas sévir contre certains journaux, certaines personnalités qui publiaient ou colportaient librement les nouvelles les plus propres à exciter la fureur des combattants. A leurs véhéments reproches Cavaignac répondit que les bataillons et les régiments qui se rendaient aux lieux de concentration remplaçaient avantageusement, sur leur trajet, les patrouilles réclamées par Ledru-Rollin ; qu'il interrompait la lutte jusqu'au jour, parce que les combats de nuit dans les rues sont affreux et sans résultat ; que le colonel Charras, au ministère de la Guerre, aurait donné tous les renseignements sur la marche et la répartition des renforts, si on les lui avait demandés ; que jamais il ne disperserait les troupes comme on voulait le lui imposer, car il se rappelait 1830,

il se rappelait février et il préférait se tuer plutôt que de les voir subir de tels affronts. Et pour mettre fin à cette discussion sans issue, il prétexta la nécessité de se rendre au ministère ; mais Ledru-Rollin lui fit remarquer que sa place était auprès de la Commission qu'il avait laissée pendant douze heures exposée à toutes les incertitudes et à tous les soupçons, au lieu de la conseiller et de la renseigner. Furieux, il s'enferma dans un cabinet, s'étendit sur un canapé et s'endormit profondément.

On critiqua fort cette impassibilité. La Commission eût gagné à l'imiter. Les ordres d'attaque étaient donnés, les renforts étaient en marche ou à pied d'œuvre ; les ravitaillements étaient assurés. Le ministre avait fait son devoir ; le moment de faire le leur n'était pas encore venu pour les subordonnés ; il n'y avait donc qu'à mettre, par un repos réparateur, les nerfs en état de résister aux épreuves prochaines. C'est d'ailleurs ce que font toujours les militaires en campagne qui se hâtent de dormir et de manger à toute occasion, car ils ne sont pas les maîtres de régler sur leur montre ou leur estomac le cours des événements. Au jour naissant il put s'échapper et aller au ministère, où Charras le mit au courant des mouvements de troupes qui s'exécutaient avec régularité ; l'arrivée du convoi de munitions et d'artillerie attendu de Vincennes était imminente. Outre les détachements qui protégeaient les postes importants, Duvivier avait, ou allait avoir, 10 bataillons de ligne, 5 de gardes mobiles et 1 escadron ; Lamoricière pourrait disposer de 14 bataillons de ligne, 7 de gardes mobiles, 2 escadrons ; Damesme réunissait 5 bataillons de ligne, 6 de gardes mobiles, 4 escadrons, et deux régiments venaient de Versailles avec le général de Négrier. Bien reposées, bien nourries, les troupes étaient sûres. Cavaignac leur prescrivit de différer l'attaque jusqu'à 11 heures, pour qu'elles pussent recevoir les ravitaillements qu'amenait Martimprey.

Ayant ainsi rempli son rôle de chef vigilant, il revint vers 8 heures à la Présidence où on l'attendait avec anxiété. Les chefs des groupes parlementaires s'étaient efforcés de pousser la Commission exécutive à décréter l'état de siège qui faciliterait la répression. Elle n'osait s'y décider, parce que son effacement volontaire dans des circonstances aussi critiques pourrait être considéré comme une désertion. Toute solution moins sanglante que la bataille, par les patrouilles nombreuses, les appels au bon sens populaire et les concessions aux chefs de l'émeute, avait encore des partisans ; mais Recurt, impressionné par les rapports du préfet de police, était particulièrement pressant. Il invoquait l'opinion publique inquiète, la garde nationale méfiante, la presse déchaînée encourageant la révolte et provoquant la terreur. Si l'état de siège n'est pas proclamé, dit-il, si Cavaignac n'a pas le pouvoir, la garde nationale ne marchera pas. Sénart intervint et n'obtint que la promesse de s'incliner devant un vote hostile de l'Assemblée. A ce moment, Cavaignac revenait du ministère ; il est appelé en conférence avec le président, les délégués de l'Assemblée auxquels se joignent Garnier-Pagès et Pagnerre, secrétaire de la Commission, qui lui demandent son avis. Selon Pagnerre, le renvoi ou la démission de la Commission exécutive donnerait de la force à l'insurrection ; mais Cavaignac répond à Sénart qu'il faut d'abord sauver le pays : Hé ! vous délibérez encore, mais, sachez-le, ce n'est pas une émeute, mais une révolution. Tout Paris est debout, dans deux heures les insurgés peuvent être ici. Et comme on l'invitait à donner son avis : C'est à vous de trouver ce qui convient ; quant à moi, je suis prêt à faire tout ce que l'on décidera ; mais à condition, toutefois, que si l'on m'appelle au Gouvernement, j'en serai seul chargé.

Le temps pressait ; Garnier-Pagès et Pagnerre partirent pour seconder Duclerc dans les mairies de la rive droite, où ils ne pouvaient plus se faire illusion sur l'impopularité du Gouvernement. A l'Assemblée, on décida de brusquer les choses, puisque la Commission ne voulait pas se sacrifier. Tout le monde était d'accord pour l'écarter avec déférence. Pascal Duprat monta à la tribune et, après un bref discours appuyé par Quentin-Bauchart, Treuveneuc et de Luppé, sur les avantages de l'unité de commandement, il proposa le décret : Paris est mis en état de siège ; tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains du général Cavaignac. L'intervention de Bastide, ministre des Affaires étrangères, fit taire quelques députés qu'effrayait le spectre de la dictature : Je vous conjure, cria-t-il, de mettre un terme à vos délibérations et de voter le plus tôt possible ; dans une heure, peut-être, l'Hôtel de Ville sera pris ! Le vote, recueilli par assis et levé, ne révéla que 50 opposants. Jules Favre aurait voulu qu'on invitât, dans le même décret, la Commission exécutive à cesser aussitôt ses fonctions ; mais l'Assemblée s'y refusa, sur la remarque de Duclerc : Vous venez de voter une mesure de salut public, je vous demande de ne pas voter une rancune. Sans désemparer, on décréta aussitôt que la République adopterait les veuves et les enfants de ceux qui mourraient pour elle.

L'immense majorité acclama l'élu en qui chacun saluait le plus honnête homme qui fût jamais ; elle entendit avec indifférence le message de démission rédigé aussitôt par la Commission exécutive. Les ministres, après une brève discussion, décidèrent de ne pas la suivre dans sa retraite, afin de ne pas augmenter les embarras du dictateur. Ils déclarèrent à Cavaignac qu'il pourrait compter sur leur fidèle concours jusqu'à la fin de l'insurrection.

Ainsi les représentants du pays confiaient son salut à un général de quarante-six ans, sans être effrayés par la dictature du sabre et le souvenir du 18 Brumaire. Ils ne croyaient pas au péril qui, depuis un demi-siècle, hante la pensée de leurs successeurs. L'Histoire, qu'ils connaissaient mieux, leur avait appris que chaque coup d'État fut toujours la revanche d'un parti ou le triomphe d'un politicien et non l'entreprise personnelle d'un soldat. Le Consulat n'aurait pas remplacé le Directoire si un Sieyès n'avait pas convoité le trône de grand-électeur. Si Bonaparte trompa celui qui espérait le confiner dans un rôle subalterne, il fut à son tour chassé par des civils. Ce ne furent pas des généraux qui, depuis 1789, par la guerre civile ou à la faveur de l'invasion, firent choir les régimes établis. Boulanger n'a été qu'un velléitaire poussé par des mécontents, et Cavaignac, Trochu, Mac-Mahon n'ont même pas songé à tenter la chance d'un pronunciamiento, encore moins à jouer le rôle d'un Monk. Il n'en saurait être autrement. Arrivés au déclin de la vie en même temps qu'au sommet des honneurs, les grands chefs militaires n'ont guère eu d'autre ambition que de servir ; la pratique de l'obéissance et l'exercice de l'autorité contenus dans les bornes immuables de la discipline acceptée à l'époque de la jeunesse les ont rendus réfractaires aux complaisances et aux calculs dans les champs clos de la politique. Leur long passé de joies modestes et de désirs médiocres les a mal préparés à souhaiter l'avenir prestigieux mais incertain d'un César.

La nouvelle de la révolution de palais, dont l'Assemblée venait d'être le théâtre, se répandit aussitôt dans la ville avec une extraordinaire rapidité. Les badauds s'enfermèrent dans leurs maisons et se hâtèrent de clore leurs volets pour esquiver les contre-coups d'une lutte qui s'annonçait sans merci. Des rumeurs d'origine inconnue, propagées par les journaux, par les maniaques bénévoles de l'information, avaient en effet surexcité, aux deux côtés des barricades, l'instinct de la défense et l'envie des représailles. On parlait partout d'exécutions

sommaires et de sensationnelles arrestations : celles d'Esquiros, de Deflotte, pris, disait-on, dans un cabriolet chargé de cartouches, du gérant de *la Réforme*, de Lachambeaudie, du maire du XIIe, du colonel de la 5e légion, de Polignac, du vicomte de Narbonne. On racontait avec détails le massacre de gardes nationaux prisonniers, le martyre d'officiers pendus dans les caves du Panthéon, ou sciés, décapités, enduits d'essence et brûlés ; on chuchotait que des guillotines neuves étaient envoyées en province où la révolte triomphante voulait organiser la Terreur, que 1 200 forçats libérés étaient venus de Rouen pour se joindre aux insurgés ; on affirmait que les rebelles se servaient de projectiles empoisonnés, de balles mâchées, ou traversées par une petite tige de cuivre saillante pour faire des blessures mortelles ; que l'on avait saisi sur les barricades une pompe à réservoir pleine de vitriol et des bouteilles d'essence pour incendier les maisons ; on publiait le compte des sommes trouvées sur les insurgés prisonniers ; on précisait que 589 d'entre eux étaient porteurs de 150.000 francs constitués par des louis neufs, des aigles de Russie et des guinées, qui faisaient de la révolte l'œuvre de l'étranger. On citait de nombreux empoisonnements par du vin, de l'eau-de-vie, des cigares et même de la charpie, que des patriotes amènes offraient aux gardes mobiles, aux gardes nationaux et aux soldats. Les marques indiquant les emplacements des nouvelles plaques du numérotage des maisons devenaient des croix vertes ou rouges désignant les immeubles au pillage ou à l'incendie. Presque simultanément, par toute la France, des journaux préparaient une sorte de grande épouvante analogue à celle de 1789, et les paysans s'armaient, faisaient des battues pour chasser les bandes de forçats et d'ouvriers des Ateliers nationaux qui allaient se répandre en pillant dans les campagnes. On prétendait que les insurgés avaient des drapeaux avec l'inscription : Vainqueurs le pillage, vaincus l'incendie, et l'on voyait partout des signaux lumineux qui renseignaient les défenseurs des barricades sur les mouvements des troupes et les desseins des généraux.

Cavaignac connaissait par expérience l'effet des fausses nouvelles sur le moral des combattants. Il redoutait les excès auxquels se livre la férocité issue de la haine ou de la peur et, sûr de la victoire, il ne voulait pas la déshonorer. Son plan d'attaque consistait, d'une part, à séparer le faubourg Saint-Antoine, citadelle de l'insurrection, du Ve arrondissement par l'enlèvement du Panthéon et des quartiers limitrophes, confié au général Damesme, et, d'autre part, à l'encercler sur la rive droite avec les groupes de Duvivier et de Lamoricière, opérant de concert après avoir dégagé l'Hôtel de Ville et les quartiers du Temple et de Saint-Denis. Mais tout en leur montrant qu'il se sentait capable de briser toutes les résistances, il persistait à considérer ses adversaires comme des frères égarés qu'il fallait gagner, plutôt que comme des ennemis qu'il fallait abattre. Et quoique, selon ses ordres, la bataille fût commencée depuis onze heures simultanément dans les trois secteurs de l'attaque, il rédigea les appels suivants :

> Proclamation aux insurgés :
>
> Citoyens, vous croyez vous battre dans l'intérêt des ouvriers, c'est contre eux que vous combattez ; c'est sur vous seuls que retombera tout le sang versé ; si une pareille lutte pouvait se prolonger, il faudrait désespérer de l'avenir de la République, dont vous voulez tous assurer le triomphe irrévocable. Au nom de la Patrie ensanglantée, au nom de la République que vous allez perdre, au nom du travail que vous demandez et que l'on ne vous a jamais refusé, trompez

> les espérances de nos ennemis communs, mettez bas les armes fratricides, et comptez que le Gouvernement, s'il n'ignore pas que dans vos rangs il y a des instigateurs criminels, sait aussi qu'il s'y trouve des frères qui ne sont qu'égarés et qu'il appelle dans les rangs de la Patrie.

A la garde nationale, où l'on commençait à commenter certains propos démoralisateurs concernant les projets de l'Assemblée, il disait :

> Citoyens, votre sang ne sera pas versé en vain ; redoublez d'efforts, et l'ordre, grâce à vous, grâce au concours de vos frères de l'armée, sera rétabli. Ce que vous voulez, ce que nous voulons tous, c'est un Gouvernement ferme, sage, honnête, assurant tous les droits, garantissant toutes les libertés, assez fort pour refouler toutes les ambitions personnelles, assez calme pour déjouer toutes les intrigues des ennemis de la France. Ce Gouvernement vous l'aurez, car avec vous, avec votre concours entier, loyal, sympathique, un Gouvernement peut tout faire.

La proclamation à l'armée n'était pas moins éloquente :

> Soldats, le salut de la patrie vous réclame. C'est une terrible, une cruelle guerre que vous faites aujourd'hui. Rassurez-vous, vous n'êtes pas agresseurs, vous n'aurez pas été, cette fois, de tristes instruments de despotisme et de trahison. Courage, soldats, imitez l'exemple intelligent et dévoué de vos concitoyens. Combattez avec tout votre courage et toute votre générosité....

Tandis que des secrétaires bénévoles multipliaient des copies de ces proclamations, que les presses du Moniteur Universel devaient ensuite reproduire à des milliers d'exemplaires, de nombreux représentants s'offraient pour les apporter sur le terrain du combat. A l'Assemblée il y avait en effet de véritables surenchères de bravoure et de dévouement. Les députés voulaient partager les dangers des troupes afin de leur montrer par leur présence qu'elles défendaient la légalité. Caussidière réclama un cortège, le comte de Luppé proposa de recourir au tirage au sort ; après une discussion confuse, on adopta l'avis de la Rochejaquelein qui suggérait de faire désigner 60 commissaires par les 15 bureaux de l'Assemblée. Ils se répandirent dans les mairies pour dissiper les rumeurs pessimistes. Ils exécutèrent avec courage leur mission au milieu des troupes et dans les quartiers insurgés. Leurs allées et venues entre les barricades et le Palais-Bourbon entretenaient dans la salle des séances et dans les couloirs une fièvre intense. D'ailleurs, à leurs nouvelles fragmentaires s'ajoutaient les renseignements d'ensemble recueillis par le préfet de police et que le président Sénart, d'accord avec Cavaignac, s'empressait de communiquer à ses collègues. Ainsi éclairée sur les péripéties de la bataille, l'Assemblée ne perdit jamais son sang-froid ; Thiers, qui colportait un projet de pétition pour un exode à Versailles ou même à Bourges, ne fut pas écouté. Même si sa confiance en Cavaignac n'avait pas été absolue, elle ne se serait pas résignée à s'éloigner de ses défenseurs. Elle se considérait comme attachée à son poste par le sentiment de l'honneur qu'elle avait de représenter la nation ; l'abandonner afin

de pourvoir à sa propre sécurité eût été déserter. Les vieilles barbes de 1848 avaient de ces enthousiasmes.

Dans les trois secteurs d'attaque, la bataille faisait rage. La garde nationale, les troupes régulières s'y conduisaient avec bravoure mais avec générosité, tandis que la garde républicaine et la garde mobile s'y prodiguaient avec un véritable acharnement, motivé par la haine particulière des insurgés qui leur reprochaient de trahir la cause du peuple. Au soir, Damesme s'était emparé des barricades de la rue Saint-Jacques et du Panthéon où il avait été mortellement blessé. De ce côté, la première partie du plan était donc exécutée. Sur la rive droite, Duvivier avait fait peu de progrès autour de l'Hôtel de Ville, Lamoricière avait enlevé l'énorme barricade de la Nouvelle France et avancé dans les faubourgs du Temple et Saint-Denis ; mais les progrès n'étaient pas très considérables et les pertes étaient sensibles. Pendant tout l'après-midi, Cavaignac avait dirigé la répartition des renforts qui arrivaient de province. Rouen, Amiens, Beauvais, etc., envoyaient par chemin de fer leurs garnisons et leurs gardes nationales, que devaient suivre de près celles de la Seine-et-Oise tout entière, l'infanterie de marine de Cherbourg et de Brest transportée par bateau jusqu'au Havre, la division de Bourges. Il avait surveillé le système des ravitaillements, relevé des officiers supérieurs douteux, désigné d'après leurs capacités et non d'après l'ancienneté les remplaçants des généraux hors de combat. Il avait interdit les exécutions sommaires, dont on lui signalait çà et là de regrettables exemples, que les meneurs des insurgés exploitaient pour exalter les résistances.

La nuit se passa dans un calme relatif. Plus de 200 prisonniers, plus de 600 fusils recueillis dans les mairies étaient amenés à l'état-major de la Place ; les troupes se reposaient, selon les ordres donnés, et, du côté de l'insurrection, deux partis se dessinaient : l'un enclin à écouter l'appel de Cavaignac, l'autre résolu à lutter jusqu'à la dernière extrémité. Celui-ci, d'abord, sembla l'emporter, car le jour naissant fit apparaître sur les barricades une grande quantité de drapeaux rouges, au lieu des drapeaux tricolores qui les avaient couronnées jusqu'alors. L'ardeur des assaillants en fut accrue et, dès les premiers coups de canon, les députés qui visitaient les troupes comprirent que le drame toucherait bientôt à sa fin.

Cavaignac avait en effet tout préparé pour accélérer le dénouement. Libre désormais de soucis militaires, puisqu'il avait pu fournir à ses généraux tous les éléments matériels et moraux du succès, il avait donné aux problèmes politiques les solutions qui devaient le faciliter. Dès les premières heures de la journée du 25, les arrêtés se succèdent, formels et précis, qui réconfortent la population paisible et contrastent avec la timidité de l'ancienne Commission. Les maires de Paris feront désarmer tout garde national qui manquera sans motif légitime aux appels ; tout individu qui travaillera à élever une barricade sera considéré comme s'il était pris les armes à la main. Les journaux les plus violents sont saisis ou supprimés : *la Presse, la Révolution, la Vraie République, l'Organisation du Travail, l'Assemblée Nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la Canaille, le Lampion, le Père Duchesne, le Pilori*. De toutes les arrestations d'agitateurs, celle d'Émile de Girardin, le journaliste le plus redouté de son époque, inspira une haute idée de la fermeté du dictateur. Coup sur coup, de nouvelles mesures sont prises pour contenir le désordre et décourager ceux qui étaient prêts à l'exploiter. Les affiches et les placards non visés par le Gouvernement sont interdits ; la 12e légion est licenciée ; les VIIIe, IXe, XIe, XIIe arrondissements, où l'effervescence menaçait de se changer en hostilité, sont désarmés et une grande partie des gardes nationales et des troupes qui

arrivent de province sont employées à cette délicate opération. Une commission de trois députés administrera le XIIe arrondissement dont la municipalité est défaillante ; des officiers de police judiciaire sont désignés pour constater les crimes et délits insurrectionnels et pour informer sans délai contre leurs auteurs. D'accord avec l'autorité ecclésiastique, les maires organiseront des ambulances dans les églises ; ils prépareront la répartition de 3 millions que l'Assemblée a votés comme premiers secours ; le paiement des salaires et des indemnités est réglementé de façon à retenir dans le devoir les ouvriers et employés des Ateliers nationaux ; un projet de loi est mis à l'étude, pour attribuer un crédit de 150 millions à des travaux publics qui donneront de l'ouvrage aux chômeurs.

En moins d'une journée ces actes opportuns empêchaient la révolte de s'étendre dans les arrondissements que la faiblesse de la Commission lui aurait livrés. Paris était dès lors sauvé. Dans les quartiers où les insurgés luttaient encore, ils sont serrés de près, et l'on pouvait prévoir leur défaite prochaine. Déjà les barrières leur échappent, surveillées qu'elles sont à l'extérieur par les gardes nationales des localités voisines. Ils doivent renoncer à isoler la capitale ou à l'affamer. Les malles-poste quotidiennes ont toutes pu partir pour la province en faisant quelques détours, et si les Halles n'ont reçu le 24 que le 1/10, et le 25 que le 1/20 de leurs approvisionnements habituels, la banlieue sait que l'ordre ne tardera pas à être rétabli. Les chefs militaires s'y emploient avec vigueur. Sur la rive gauche, Bréa, qui a remplacé Damesme, a élargi ses succès et s'est avancé jusqu'aux barrières d'Arcueil, de Fontainebleau et d'Italie ; mais il s'est laissé attirer au delà de la porte d'Arcueil par des insurgés qu'il voulait engager à cesser la lutte, et le chef bonapartiste Lahr l'a fait assassiner avec le capitaine Mangin qui l'accompagnait ; le colonel Sauboul, désigné par Cavaignac qui le nomme général, avait pris le commandement et achevait de pacifier le quartier du Jardin des Plantes. Sur la rive droite, l'encerclement du faubourg Saint-Antoine progressait méthodiquement. Duvivier n'achevait de dégager l'Hôtel de Ville et la mairie du IXe que vers 4 heures du soir, mais il pouvait marcher aussitôt en deux colonnes vers la Bastille. L'île Louviers, la caserne des Célestins, âprement défendues par les insurgés qui, à l'île Louviers, continuent de combattre dans l'eau jusqu'aux genoux, sont emportées par la première colonne, mais Duvivier est gravement blessé. Le général de Négrier, qui arrivait de Versailles avec des renforts, est envoyé aussitôt par Cavaignac pour le remplacer ; il atteint la Bastille où il est tué. La deuxième colonne, conduite successivement par l'habile colonel Régnault, tué devant l'église Saint-Paul, et par le général Perrot, s'était emparée de la mairie du VIIIe sous les yeux de Marrast, et parvenait aussi à la Bastille où elle faisait sa jonction avec les troupes de Lamoricière. Celui-ci avait pris de haute lutte le clos Saint-Lazare, nettoyé les boulevards et le faubourg du Temple et achevait ainsi le blocus du faubourg Saint-Antoine.

Pendant cette phase de la bataille, un regrettable incident démontra la prévoyance de Cavaignac. Afin de faciliter la tâche de Lamoricière, Clément Thomas avait envoyé, de l'Hôtel de Ville, un bataillon du 18e léger faire une diversion à la place des Vosges. Les insurgés attirèrent jusqu'à la place, sans combattre, cette troupe qui, entourée, menacée d'être fusillée à bout portant, accepta de se rendre. On comprit alors que la tactique de la Commission exécutive, si Cavaignac ne l'avait condamnée obstinément, aurait multiplié ces défaillances et compromis les succès de la répression.

De part et d'autre, la bravoure et l'acharnement touchaient au paroxysme. Les exécutions sommaires, inévitables dans la chaleur du combat, dont les défenseurs des barricades étaient témoins, risquaient de rendre vains tous les

appels à la conciliation que les députés, le préfet de police, Sénart, Bastide s'ingéniaient à faire parvenir aux insurgés, avec l'agrément de Cavaignac. Celui-ci, lorsque la victoire lui parut assurée, voulut même donner à ses intentions généreuses un caractère officiel, afin d'arrêter le plus tôt possible l'effusion du sang. Il fit imprimer la proclamation suivante :

> Ouvriers, et vous tous. qui tenez les armes levées contre la Patrie et la République, une dernière fois au nom de ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré parmi les hommes, déposez vos armes. L'Assemblée Nationale, la Nation tout entière vous le demandent.
>
> On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent ; ce sont nos ennemis, ce sont les vôtres qui vous parlent ainsi. On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid ; venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont prêts à vous recevoir.

L'archevêque de Paris, Mgr Affre, s'offrit pour aller la porter, comme médiateur, aux insurgés du faubourg Saint-Antoine qu'il espérait ramener à la raison. A la faveur d'une accalmie, il put parvenir dans le faubourg jusqu'à la première barricade. On sait comment il y trouva la mort et quelles furent ses nobles paroles avant d'expirer. L'événement causa une douloureuse émotion, exploitée aussitôt par trois députés qui accompagnaient les troupes de Perrot et qui allèrent se mêler aux insurgés pour renouveler la tentative de l'archevêque. Faits prisonniers, deux d'entre eux, Druet-Descaux et Gali-Cazalet, restèrent comme otages, tandis que le troisième, Larabit, acceptait de conduire auprès de Cavaignac quatre délégués du faubourg. Ceux-ci avaient la mission de proposer un armistice et de se faire indiquer les conditions de la paix.

Ce n'était pas pour traiter avec les rebelles que l'Assemblée Nationale avait nommé un dictateur ; la Commission exécutive y aurait suffi. Le caractère de la lutte ne permettait plus de négocier une sorte de compromis qui ne serait, pour les vaincus, qu'un encouragement à chercher une prochaine revanche. Cavaignac savait, d'ailleurs, que dans certaines conditions l'indulgence inopportune prépare un avenir sanglant. Il ne laissa donc aux délégués d'autre alternative que de se soumettre ou se battre, mais il fut assez généreux pour les prévenir qu'il ferait différer, le lendemain matin, l'attaque jusqu'à 10 heures, afin de laisser aux insurgés le temps de réfléchir et de prendre le parti conseillé par la raison. En accordant ce délai, il ne manifestait pas seulement son humanité ; il assurait, en cas de bataille, le prompt succès de la manœuvre qu'il avait combinée contre les défenseurs du faubourg. Perrot se trouvait bien à sa place pour l'attaque de front ; mais Lamoricière, gêné par des résistances qui duraient encore dans le faubourg du Temple, n'était pas encore tout à fait libre de prendre Saint-Antoine à revers. Dès le point du jour il recommençait la lutte, et le Temple, enfin dégagé un peu avant dix heures, laissait Lamoricière maître de ses mouvements. Pendant ce temps, Perrot achevait ses préparatifs d'attaque en faisant canonner quelques maisons abandonnées, pour ouvrir à ses troupes un passage qui leur permettrait de tourner les barricades élevées à l'entrée du faubourg. Mais si le répit accordé par Cavaignac était scrupuleusement respecté, leurs défenseurs subissaient une offensive morale vigoureusement menée, toute la nuit et la matinée durant, par les deux représentants prisonniers, et surtout par l'abbé Roux, vicaire aux Quinze-Vingts. Une nouvelle proclamation, distribuée à la faveur de cette sorte d'armistice, augmentait en outre les regrets des hésitants

et suscitait de nombreux repentirs parmi les obstinés. Cavaignac leur disait en effet :

> Ouvriers du faubourg Saint-Antoine, on vous trompe, on vous trompe indignement. Vous croyez défendre la République, me ferez-vous l'injure de penser que je combats contre elle, que tout Paris, que les départements qui y pénètrent depuis hier viennent combattre la République ?
>
> Au nom de la Patrie, je vous conjure de ne pas continuer cette lutte inutile, funeste, sacrilège. Venez à nous et la République est sauvée. Vous êtes des citoyens, votre sang est le nôtre, l'un et l'autre sont précieux.
>
> Citoyens, il n'y a pas de gloire dans cette guerre ; il y aurait de la joie, de l'honneur à vous ramener au sein de la République que vous brisez par vos violences.

Il faisait enfin appel aux généreux instincts des troupes qui se préparaient à livrer le dernier assaut :

> Citoyens, soldats, grâce à vous l'insurrection va s'éteindre. Cette guerre sociale, cette guerre impie qui nous est faite, touche à sa fin. Depuis hier, nous n'avons rien négligé pour éclairer les débris de cette population égarée, conduite, animée par des pervers. Un dernier effort et la Patrie, la République, la Société tout entière sont sauvées. Partout, il faut rétablir l'ordre, la surveillance ; les mesures sont prises pour que la justice soit assurée dans son cours. Vous frapperez de votre réprobation tout acte qui aurait pour objet de la désarmer. Vous ne souffrirez pas que le triomphe de l'ordre, de la liberté, de la République, en un mot, soit le signal de représailles que vos cœurs repoussent.

Dans la dernière phrase de cet appel apparaissait le souci d'un grave désaccord avec les chefs de groupe de l'Assemblée, au sujet du règlement des comptes, dont les insurgés devaient faire les frais. Mais Cavaignac ne trompait pas les troupes en leur annonçant l'imminence de la victoire. Ses vigoureuses décisions de la veille, celles de la matinée (arrestations de divers officiers de la 12e légion, le licenciement de la 9e, nomination de nouveaux officiers de police judiciaire, etc.) produisaient tous les résultats qu'il en attendait. La presse incendiaire jugulée, le désarmement des légions douteuses, la saisie des dépôts d'armes et de munitions, les arrestations d'individus suspects ou dangereux, l'afflux des troupes, le zèle des gardes nationales que toute la France envoyait à Paris avaient enfermé les révoltés dans les quartiers que la supériorité de ses forces allait réduire à la défaite ou à la soumission. Les Halles, qui étaient comme le thermomètre de l'esprit public, avaient reçu dans la nuit leur approvisionnement habituel, sauf un léger déficit dans l'arrivage des fruits et du poisson. De la province ne parvenaient que des nouvelles rassurantes. Troupes régulières, gardes nationales pouvaient se mettre en route pour Paris, sans crainte de laisser les villes exposées aux tentatives d'agitateurs. Grâce à sa prévoyance, à l'esprit méthodique de Charras, tous ces renforts qui s'élevaient, le 26, à 40.000 hommes employés surtout au désarmement, à l'escorte des prisonniers, à la police des rues dans la capitale, ne manquaient de rien. A d'autres époques, l'incurie ou la négligence de l'autorité les auraient transformés en spectateurs

indifférents ou en acteurs fanatiques de la révolution qu'elle les appelait à réprimer.

Cependant, l'heure fixée pour l'attaque de Saint-Antoine avait sonné. On s'agitait et l'on criait de l'autre côté des barricades. Lamoricière attendait le signal que Perrot devait donner. Celui-ci était désireux d'éviter l'effusion du sang ; il comprenait que les partisans de la paix semblaient l'emporter et il différait de lancer l'assaut. Enfin, à 10 heures 10, un parlementaire se présenta pour annoncer la soumission du faubourg. Quelques irréductibles seulement refusèrent de mettre bas les armes ; mais, vers une heure de l'après-midi, les derniers coups de fusil étaient tirés par les défenseurs dans le faubourg entièrement occupé par les troupes. Les deux députés prisonniers étaient délivrés sains et saufs ; les insurgés eux-mêmes démolirent les barricades qu'ils avaient élevées, et ceux qui purent s'enfuir gagnèrent la campagne ou allèrent grossir les groupes qui résistaient encore à la Courtille et autour de la mairie de Belleville ; mais on pouvait considérer l'insurrection comme définitivement apaisée. Cavaignac fit connaître l'heureuse nouvelle au pays tout entier par une dépêche adressée aux préfets et aux généraux de division. En outre, la magnifique proclamation suivante fut lue dans l'après-midi aux troupes qu'il fallait empêcher de ternir leur succès par des vengeances auxquelles la fin de la lutte enlevait toute excuse :

> Citoyens, soldats. La cause de la République a triomphé. Votre dévouement, votre courage inébranlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de fatales erreurs. Au nom de la Patrie, de l'Humanité tout entière, soyez remerciés de vos efforts, soyez bénis de ce triomphe.
>
> Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable. Maintenant, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris je vois des vainqueurs, des vaincus ; que mon nom soit maudit si je consentais à y voir des victimes. La justice aura son cours, c'est votre pensée, c'est la mienne.
>
> Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je reporterai au milieu de vous ce souvenir civique de n'avoir, dans ces graves épreuves, repris à la liberté que ce que le salut de la République lui demandait lui-même, et de léguer un exemple à quiconque pourra être, à son tour, appelé à remplir d'aussi grands devoirs.

Cette résolution de remettre prochainement ses pouvoirs à l'Assemblée était déjà connue du président Sénart, et Cavaignac se décidait à la rendre publique, afin de faire cesser les instances dont il était l'objet. De nombreux personnages, considérant l'effervescence encore visible dans divers quartiers de la capitale, les rivalités des partis qui divisaient l'Assemblée, les dangers auxquels elle avait deux fois échappé et dont il fallait empêcher le retour pour qu'elle pût remplir sa mission dans le calme et la sécurité, le suppliaient de conserver la dictature jusqu'au vote de la constitution. Monarchistes et républicains étaient encore d'accord pour se confier à sa sagesse et à sa loyauté, à l'abri desquelles ils pourraient batailler à loisir pour organiser, selon leurs préférences, le gouvernement du pays.

Le plus pressant de tous était Bastide, républicain de toujours, que 1830 avait déçu : Nous te connaissons, lui disait-il, nous savons que tu es honnête et incapable de faillir ; lorsque l'œuvre sera accomplie, tu te retireras et tu auras fait acte de grand citoyen. — Mon cher enfant, avait répondu Cavaignac, si je faisais ce que tu me demandes, j'autoriserais dans l'avenir n'importe quel ambitieux à fomenter une émeute, à se faire déléguer le pouvoir pour la réprimer et à le garder indéfiniment sous prétexte de salut public ; je ne donnerai un tel prétexte à personne.

Il ne se trompait pas en affirmant que son rôle de dictateur touchait à sa fin. Dans l'après-midi les insurgés perdaient les derniers points d'appui qu'ils défendaient encore : la mairie du IXe, la Courtille où la lutte ne cessa qu'à 6 heures ½ du soir. Les badauds reprenaient possession des chaussées. Des acclamations au passage des troupes, des illuminations spontanées témoignaient un peu partout de l'allégresse populaire. Aux premières heures du 27, la révolte avait perdu presque tous ses chefs et ses combattants qui étaient presque tous hors de combat, prisonniers ou en fuite. Les prisons et les hôpitaux regorgeaient. Les Halles avaient reçu leur approvisionnement normal ; le désarmement continuait partout sans incident notable, et il fallait enfermer dans les forts les prisonniers et les suspects qui ne trouvaient plus de place dans les prisons.

Le sort de ces inculpés avait préoccupé Cavaignac dès le début de la bataille. Il ne voulait pas les priver des garanties d'une justice, même rigoureuse, et il refusait de les soumettre sans contrôle aux volontés du plus fort. A l'Assemblée, au contraire, l'opinion presque unanime, dont Sénart lui-même devait se faire l'interprète dans un projet de loi, réclamait une vengeance exemplaire de l'attentat commis contre la nation. Pour les comparses, la déportation sans jugement ; pour les chefs et les instigateurs, la procédure des conseils de guerre. Or les comparses étaient non seulement les combattants pris sur les barricades, mais encore la foule de pauvres gens que les patrouilles avaient arrêtés, souvent pour de futiles prétextes, pour une exclamation, pour un geste, victimes parfois des rancunes de voisins qui les dénonçaient, badauds lents à obéir aux consignes. Il fallait donc leur fournir les moyens de se justifier et séparer les coupables des innocents. Les rapporteurs des conseils de guerre ne pouvaient suffire à la besogne, et Cavaignac avait imaginé de leur adjoindre 13 magistrats supplémentaires pour abréger l'emprisonnement préventif des détenus et libérer sans délai tous ceux qui n'avaient pas été pris les armes à la main. Le conflit entre les deux tendances apparut clairement dans la séance du 27, où l'Assemblée devait discuter le projet de Sénart.

Celui-ci infligeait un démenti tellement éclatant aux promesses contenues dans les proclamations de Cavaignac, dont nul ne songeait à nier l'influence apaisante, que le rapporteur Meaulle proposa d'en atténuer la rigueur. Il demanda de substituer à la déportation, qui entraînait la mort civile, la transportation générale hors du bassin méditerranéen de tous les détenus, sauf les chefs et les instigateurs de la révolte qui seraient seuls déférés, après enquête, au jugement des conseils de guerre. Cavaignac ne pouvait consentir à laisser exploiter sa victoire par la haine et la peur de ceux qu'il avait sauvés. Il voyait de plus haut et plus loin qu'eux. C'était d'ailleurs l'honneur de sa parole, autant que l'avenir de la République, qu'il devait défendre en les conjurant de ne pas se transformer en proscripteurs. Il monta donc à la tribune pour protester contre la sorte de parjure que lui ferait commettre la combinaison proposée par le rapporteur ; il avait promis à tous la justice, et le pays, pas plus que lui-même, n'approuverait les injustes rigueurs auxquelles on conviait ses représentants. L'arbitraire des

transportations ne serait pas moins odieux que l'horreur des déportations, tant que les tribunaux compétents ne prononceraient pas les sentences. Caussidière soutint avec éloquence, au nom de l'humanité, l'opinion de Cavaignac. C'eût été peut-être lui faire perdre sa cause, si l'Assemblée n'avait déjà compris la faute immense où certains législateurs, moins généreux et moins clairvoyants que le général vainqueur, allaient l'entraîner. Elle accepta son programme de modération et d'équité, après avoir été sur le point d'approuver l'impolitique et féroce projet de Sénart, et cette victoire sur les passions d'une collectivité encore frémissante du danger évité ne fut pas la moins belle du dictateur.

En ville, la bataille était terminée. On repavait les rues, et les opérations de police s'exécutaient sans encombre ; Paris avait déjà repris son aspect normal. Les messages enthousiastes affluaient de province pour féliciter Cavaignac et le supplier de continuer à veiller sur la France. A l'Assemblée on parlait de faire signer une pétition pour l'inviter à conserver le pouvoir. Mais sa résolution était inébranlable. Dans la soirée, il envoya un message au président Sénart pour lui annoncer qu'il se démettrait le lendemain. A l'ouverture de la séance il remercia sobrement l'Assemblée de la confiance qu'elle lui avait accordée, du concours qu'il en avait reçu, et, pressentant peut-être l'avenir d'après les indices qu'il avait constatés pendant sa brève dictature, il conclut : Mon opinion est qu'il faut qu'une république soit jalouse de son pouvoir, et il est sage que chacun témoigne ici d'une manière bien nette et bien précise qu'il n'est pas jaloux de le retenir. Mais la suppression de la dictature ne devait pas, ajouta-t-il, désarmer l'Assemblée. L'état de siège constituait encore pour elle une précieuse sauvegarde ; il fallait le conserver aussi longtemps que dureraient les causes du malaise profond qui l'avait rendu nécessaire. Cependant il ne devait pas être le produit de la dictature votée le 24 ; il convenait de lui donner une origine plus régulière, issue d'une délibération réfléchie de l'Assemblée.

A cette minute solennelle, l'émotion était vive sur les divers bancs. On considérait avec respect le soldat qui venait de sauver la Patrie et qui ne réclamait rien pour le prix de sa victoire. A peine eut-il fini de parler que, de toutes parts, on s'écria que l'Assemblée lui devait un témoignage de sa reconnaissance. Sénart proposa le décret, voté aussitôt par acclamation : Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a bien mérité de la Patrie. Modeste, le général demanda d'y adjoindre l'armée, la garde nationale, la garde mobile et aussi l'archevêque dont on avait appris la mort ; mais on jugea que le décret ne devait comporter aucune addition, pour conserver la valeur que l'Assemblée voulait lui donner.

Afin d'assurer, comme l'on disait, le jeu régulier des institutions, il restait à remplacer la Commission exécutive démissionnaire, car l'Assemblée, constituante et souveraine, mais moins ambitieuse que la Convention, ne voulait pas confondre dans son enceinte le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Une fois encore, depuis le Directoire, l'expérience d'un gouvernement à plusieurs têtes avait été concluante, et personne ne songeait à la recommencer. Le représentant Martin, de Strasbourg, trouva une combinaison qui rallia aussitôt tous les suffrages, car elle rendait un juste témoignage des sentiments de l'Assemblée et dissiperait les désirs de revanche, s'il en subsistait chez les vaincus de juin. Le décret qu'il proposa fut voté sans discussion, à l'unanimité : L'Assemblée Nationale confère le pouvoir exécutif au général Cavaignac qui prendra le titre de président du conseil et nommera le ministère.

Ainsi, en quelques semaines, Cavaignac s'était élevé d'une brigade algérienne à la suprême dignité dans l'État. Sans doute, les amitiés et les relations l'avaient favorisé, mais elles n'auraient pas remplacé le mérite dans la redoutable épreuve où il accepta de réparer les erreurs et les maladresses d'autrui. C'est un honneur peu enviable que celui de forcer la victoire dans une guerre civile, et les chefs militaires ont toujours préféré faire la preuve de leurs talents sur les ennemis de la Patrie que sur leurs propres concitoyens. D'autres généraux, d'une renommée plus éclatante que la sienne et que leur prestige avait désignés au choix du Gouvernement, s'étaient successivement récusés devant la nature et l'importance de la bataille qu'ils prévoyaient ; Cavaignac comprit que ses sentiments devaient se taire quand il s'agissait de sauver le pays. Ses supérieurs de naguère eurent l'abnégation de mettre leur valeur à son service pour l'aider à porter la responsabilité qu'il avait assumée ; mais il n'aurait accepté de la partager avec personne, si la défaite avait déjoué ses espérances, et il s'excusait, après le triomphe, de voir le disciple au premier rang alors que ses maîtres étaient au second.

Sa prévoyance, son habileté manœuvrière, sa fermeté ont préservé en deux jours Paris des incendies et des massacres accumulés plus tard par une Commune moins promptement et moins résolument combattue. Nul doute que la comparaison des répressions ne soit autant à son avantage que celle des préparatifs et des tactiques, car, outre que le sang fut moins abondamment répandu dans les deux partis, la haine des vaincus à l'égard du vainqueur fut moins ardente et moins durable ; elle en oublia même de le qualifier d'égorgeur du peuple et d'assassin. Ainsi, à notre époque où les forces de désordre paraissent plus menaçantes que jamais, ceux qui sont destinés à les combattre trouveraient dans l'étude des journées de juin d'utiles leçons. De même, en déposant une dictature que, malgré les offres presque unanimes des représentants du pays, il ne voulut pas conserver au delà du temps qu'il s'était marqué, il a donné un mémorable exemple de fidélité aux principes et de désintéressement. Peut-être, moins de scrupules eussent-ils mieux fait l'affaire de la France, mais il est opportun de rappeler, en prévision d'une nouvelle tempête, que cet exemple unique dans l'histoire parlementaire, c'est un militaire qui l'a illustré.

CHAPITRE VI

L'HOMME D'ÉTAT

LE GOUVERNEMENT DE CAVAIGNAC — RELATIONS AVEC LA RUSSIE, LA QUESTION ITALIENNE, LES RAPPORTS AVEC LE PAPE — POLITIQUE INTÉRIEURE : L'ÉTAT DE SIÈGE, LE SORT DES INSURGÉS DE JUIN, LE PROBLÈME RELIGIEUX — L'ÉLECTION POUR LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SON titre de chef du pouvoir exécutif ne conférait à Cavaignac qu'une autorité précaire et contestée. Il n'était plus que le mandataire des volontés contradictoires d'une assemblée où la trêve des partis avait cessé avec le danger. Chacun d'eux voulait l'annexer, lui faire payer sa neutralité ou son alliance, exploiter dans le pays l'appui qu'il lui avait donné pendant la crise de juin. Cavaignac avait l'esprit assez fin pour pratiquer à son profit, s'il l'eût voulu, toutes les roueries du jeu parlementaire, mais il était trop fier pour s'y résigner. Aussi, les rancunes tenaces de ceux qu'il avait évincés, ou dont il contrariait les projets, ne laissèrent-elles passer aucune occasion de lui faire expier l'élan unanime de reconnaissance qui l'avait porté à la tête du Gouvernement. On dénaturera ses intentions, comme l'on avait naguère suspecté son plan ; mais, impassible en apparence au milieu des traquenards de la politique comme dans la guerre de barricades, il ne sortira pas de la voie que sa foi républicaine et son honnêteté lui avaient tracée et ne voudra pas modifier le rôle que la confiance de l'Assemblée lui avait attribué. A travers les obstacles accumulés, il se consacrera seulement à défendre les intérêts et le prestige de la France, à procurer aux représentants du pays la sécurité nécessaire pour discuter et voter en paix la nouvelle constitution, et au pays lui-même la liberté de choisir son destin. Il exécutera si bien ce difficile programme que ses adversaires seront contraints de lui rendre enfin justice : le 13 juin 1849, il recevra une splendide ovation quand il expliquera ses actes, critiqués par le député Pierre Leroux : Je rappelle, dira-t-il, que le 28 juin, après la victoire, il y a quelqu'un, et c'est moi, moi seul, qui suis monté à cette tribune, et qui ai plaidé pour la clémence et la mansuétude. Où étiez-vous alors, vous et vos amis ? Avez-vous pris la parole ?... Vous dites que nous sommes tombés. C'est une erreur : nous sommes descendus du pouvoir.... J'ai fait plus que servir la République, je l'ai gouvernée ; c'est un dépôt d'honneur que j'ai conservé, non pas comme un titre, mais comme une obligation et comme un devoir, et que je livrerai, pur et sans faiblesse, au jugement de la postérité !

On ne pouvait mieux caractériser une période singulièrement agitée de la vie publique. Sans doute Cavaignac y avait-il commis des fautes, par excès de scrupules, mais sa bienfaisante influence de modérateur en avait fait éviter de pires à l'Assemblée. Sa tâche, à la vérité, était difficile. Il n'était pas investi d'une

autorité définie, puisque le pays ne possédait pas encore une constitution ; les plans à longue échéance lui étaient interdits, puisque son pouvoir dépendait des caprices d'une majorité. En politique extérieure, s'il s'inspirait de la déclaration du 24 mai, votée par l'Assemblée, pacte fraternel avec l'Allemagne, reconstitution de la Pologne, affranchissement de l'Italie, il risquait d'entraîner la France dans des guerres sans fin. En politique intérieure, s'il consentait à se faire le serviteur des rancunes ou des préjugés des partis, il ranimerait la crise où l'ordre et la liberté avaient failli succomber. Cependant, sans heurts et sans conflits, quelques mois lui suffirent pour démontrer la sagesse et la tolérance du régime républicain, qu'une précédente expérience semblait avoir définitivement condamné.

On attendait à l'œuvre, avec curiosité, ce chef du pouvoir exécutif, ce président du conseil sans portefeuille, que sa carrière lointaine et ses rudes besognes de guerrier avaient mal préparé, croyait-on, à la vie publique et à la direction des affaires de l'État. Si l'on y avait réfléchi, on aurait pensé, au contraire, que l'étude et la méditation solitaires, la pratique du commandement et l'habitude des responsabilités, les démêlés pacifiques ou violents avec des nomades patients et retors, préparent aussi bien, quoique d'une manière différente, à gouverner ses semblables que les joutes parlementaires où s'affirme au grand jour la maîtrise de l'expérience et des talents. Or, Cavaignac, nous l'avons vu, ne s'était pas borné à faire son métier de militaire aux prises avec des tribus. Il n'avait jamais cessé de s'informer avec soin des choses de l'Europe, et nous savons que sa famille, ses amis, bien placés aux sources des renseignements, s'empressaient de le documenter. Ses connaissances étendues, son passé, son caractère le disposaient donc à comprendre son rôle autrement que celui d'un personnage décoratif, chargé de représenter la France dans les cérémonies officielles et de faire vivre d'accord les ministres de son cabinet. Il entendait user de ses prérogatives, et il avait assez d'autorité morale et d'adresse pour suggérer, indiquer, faire accepter ses idées, quand les imprévus d'une situation nouvelle empêchaient ses collaborateurs de recourir, dans les bureaux de leurs ministères, aux lumières ou aux usages de la tradition.

C'est surtout vers le domaine de la politique extérieure que son attention se portait le plus volontiers. Les circonstances, les événements, ses goûts personnels l'y invitaient, et, sans prétendre imposer à la diplomatie française une orientation nouvelle, il sentit que le zèle, l'esprit délié, mais aussi l'inexpérience de Bastide, qui remplaça Lamartine aux Affaires étrangères, avaient parfois besoin de conseils. Aux époques sans nuages, ces conseils, le haut personnel de la maison pouvait évidemment les donner ; mais Cavaignac avait toujours pensé qu'un chef ne doit jamais substituer à son autorité propre la puissance et l'irresponsabilité anonymes des bureaux. Il observera donc avec soin les faits et les personnages, il interrogera l'Histoire et entretiendra une correspondance privée avec la plupart de nos représentants à l'étranger, non pour diriger une diplomatie occulte qui serait le secret du roi, mais pour éclairer son jugement et justifier, par la sûreté de ses informations, les décisions ou les projets de son Gouvernement.

Les réceptions hebdomadaires qu'il donnait à l'hôtel de Monaco, rue de Varenne, où il avait établi la présidence, le mettaient en relations suivies avec le corps diplomatique et l'élite de la colonie étrangère qui les fréquentaient volontiers. Il était assidu aux soirées offertes par Marrast, devenu président de l'Assemblée, qui voulait ressusciter la République athénienne, et qui s'y ruina. Dans ces réunions il savait se montrer séduisant, et, s'il interrogeait beaucoup plus qu'il ne

se livrait lui-même, il donnait à ses interlocuteurs une opinion avantageuse pour le chef du pouvoir exécutif, opinion qui ne tarda pas à se répandre dans les cabinets et les cours de l'Europe, déjà favorablement influencés par l'heureux et prompt dénouement des journées de juin. Quelques gestes élégants, comme la restitution spontanée au roi Léopold de lettres particulières trouvées aux Tuileries, quelques coïncidences rares, comme son ancienne camaraderie avec le ministre de la Guerre du Danemark qui avait fait à ses côtés la campagne de Morée, le service éminent qu'il avait rendu à la cause de l'ordre, son existence, toute de bravoure et de loyauté, le faisaient considérer avec sympathie par les souverains. Il représentait celui qui avait fermé l'outre d'Éole et apaisé l'ouragan des révolutions. Dans leurs réponses au message d'entrée en fonctions que leur adressa le successeur de la Commission exécutive, la plupart voulurent mettre autre chose que la courtoisie officielle et les compliments sans chaleur qui caractérisent ce genre de documents. Le roi des Belges se félicitait d'entretenir avec lui des relations personnelles qui faciliteraient le maintien de l'amitié entre les deux pays ; le roi de Danemark évoquait les alliances séculaires et faisait des vœux pour l'avenir, se comptait au nombre de ceux qui souhaitent votre bonheur en toutes choses ; Charles-Albert de Sardaigne, Isabelle d'Espagne ne se montraient pas moins chaleureux ; Pie IX manifestait son désir de s'appuyer sur la France, et Nicolas Ier de Russie sortait un instant de sa réserve olympienne pour témoigner son intérêt au soldat qui venait de pacifier Paris.

A cette situation exceptionnelle, qui augmentait l'ascendant de Cavaignac sur les membres de son ministère, correspondait naturellement, chez les principaux représentants de la France à l'étranger, le désir de le renseigner de leur mieux. Ils comprenaient qu'il s'agissait non pas d'une vaine curiosité, mais au contraire du souci de compléter les rapports officiels par des impressions ou commentaires, qui n'y auraient pas trouvé place pour diverses raisons. Ils connaissaient l'amitié qui unissait le président du conseil à leur chef hiérarchique, auquel ils faisaient ainsi parvenir des avis précieux, dont la personnalité de leur intermédiaire augmentait la valeur. De Beaumont à Londres, Le Flô à Saint-Pétersbourg, d'Harcourt à Rome, surtout, laissaient donc courir leur plume dans leur correspondance privée, soit par exemple pour attirer l'attention sur des rapports importants qu'ils voulaient préserver d'un oubli dans les bureaux, soit pour se plaindre de l'inertie des bureaux qui ne répondent pas aux dépêches, n'envoient pas d'instructions, pour lesquels l'ambassadeur n'est plus qu'un mannequin, bon tout au plus à donner des fêtes et des soirées ; soit pour expliquer les vrais motifs d'un refus d'action commune en vue d'une médiation entre l'Autriche et la Sardaigne ; soit pour masquer les étapes adroitement parcourues vers un projet d'alliance qui ne semble dépendre que du résultat de la prochaine élection.

Ces lettres si vivantes, ce n'est pas un sentiment de courtisanerie ou même de déférence qui les inspire, mais la confiance et l'entrain de ceux qui voient la partie belle et le gain certain, s'ils ont le temps de mettre dans leur jeu le prestige personnel du chef provisoire de l'État. C'est de lui seul qu'ils attendent le bon succès des grandes affaires qui les passionnent et qui porteront à son apogée l'influence et la grandeur de la France : alliance russe, entente anglaise, organisation de l'Italie, protection de la papauté. Ils s'abusent peut-être et prennent pour une excuse raisonnable ce qui n'est qu'une défaite polie, un refus bien enveloppé de s'engager dans une voie déplaisante ; mais ils ne pensent même pas à cette facile explication et ils croient de bonne foi qu'ils seraient mieux écoutés si la permanence des personnes, à Paris, garantissait la stabilité

des plans. L'objection : Avec qui traiter, l'élection n'est pas faite, était en effet de poids ; quelle que fût l'estime que méritait la personnalité de Cavaignac, les accords que son Gouvernement invitait à souscrire pouvaient n'être que des projets sans lendemain. C'est donc à le persuader indirectement de se ménager les avantages de la durée pour parvenir à réaliser ses desseins, que tendent les lettres particulières des envoyés extraordinaires, des ambassadeurs, quand ils exposent les atermoiements, les obstacles accumulés devant eux. C'est l'invitation que laisse deviner le tsar Nicolas qui lui écrit, en réponse à la désignation de Le Flô : Je ne doute pas qu'il ne réussisse à préparer la voie à des relations amicales entre la France et la Russie, en attendant que le moment soit venu de leur donner un caractère définitif et officiel, et qui le complimente de son courage et de sa persistance à maintenir l'ordre public sans lequel aucun gouvernement, quelle que puisse être d'ailleurs sa forme, ne saurait vivre et se soutenir. Plus pressant encore est Schwering, ministre de la Guerre du Danemark, qui, après avoir évoqué leur ancienne camaraderie, lui affirme : C'est l'Europe qui vous appelle comme pacificateur, car elle aussi se trouve dans des convulsions, et malheureusement c'est mon pays qui en souffre, car il est faible et petit ; il n'est pas d'injustice qu'on ne se permette contre lui, depuis que la France ne s'occupe plus de maintenir l'équilibre et de protéger les petits États.

La France protectrice ! Vers elle se tournaient ceux qui s'étaient faits les champions des causes perdues et qui adressaient à Cavaignac leurs appels. C'était le général Bem qui lui demandait un secours d'armes et de munitions à expédier en Pologne par la mer Noire, le Danube et la Hongrie son alliée naturelle, les troubles de l'Europe centrale où la Russie envoyait 100.000 hommes étant favorables à une nouvelle guerre d'indépendance ; c'était Hérard, l'ancien président d'Haïti, qui offrait le protectorat sur l'île en échange de 3.000 hommes et de 8 vaisseaux que la France ne pouvait lui refuser pour renverser le tyran et prendre sa place ; c'était Ellamil, ministre, et Le Long, consul général de l'Uruguay à Paris, qui proposaient de réunir 5.000 insurgés de juin en corps expéditionnaire pour donner une solution à la vieille affaire de La Plata. Du Liban, du Danemark, des diverses régions de l'Italie montaient à Paris des invitations qui ouvraient toutes grandes les portes du domaine de l'aventure, où le chef du pouvoir exécutif ne voulait pas entrer. Même en l'absence de documents probants, il serait donc naturel de penser que Cavaignac ne se désintéressait pas de la politique extérieure de son Gouvernement et qu'il intervenait pour inspirer ou compléter les instructions que le ministre Bastide donnait à nos agents. Or ses papiers contiennent des études rédigées par lui-même ou à son usage par les bureaux de la Guerre et des Affaires étrangères, des brouillons et des projets de lettres, qui montrent sa part personnelle dans la diplomatie de l'État. Il fallait, en effet, qu'il y eût une direction unique et une entente complète dans les conseils du Gouvernement, car la paix générale fut rarement aussi menacée ; la moindre fausse manœuvre à Paris eût suffi pour entraîner la France dans des guerres qu'elle n'était pas en mesure de soutenir ; la Révolution de Février, la circulaire du 4 mars de Lamartine, la déclaration solennelle de l'Assemblée avaient secoué l'Europe où s'affrontaient deux principes inconciliables : le droit de propriété des rois, fondé sur l'intangibilité des traités de 1815, et le droit de souveraineté des peuples. A la mer, quand la navigation est dangereuse, le commandant du bord se tient sur la passerelle pour guider ou contrôler l'officier de quart qui surveille le timonier. Bastide était un excellent officier de quart, mais les circonstances ne permettaient pas à Cavaignac de lui abandonner toutes les responsabilités du commandement.

Si l'opinion publique le considérait alors comme le personnage représentatif de la théorie de la souveraineté des peuples, à l'autre extrémité de l'Europe le tsar Nicolas apparaissait comme le gardien du droit des rois et de l'intégrité de leurs États dans les limites invariables fixées par les traités. Son attitude à l'égard de la Moldavie et de la Valachie en révolte contre l'Empire ottoman le montrait capable de faire reprendre à ses armées, pour soutenir l'Autriche en Italie, le chemin qu'avait si bien suivi Souvarof. Si le projet de médiation franco-anglaise, consécutif à l'armistice du 9 août, n'apaisait pas les belligérants, d'Italie pouvait sortir la guerre générale, car la France de 1848 n'aurait pas consenti à laisser écraser Charles-Albert. D'autre part, le nouveau parlement de Francfort voulait réaliser l'unité germanique, et ses prétentions sur le Slesvig, garanti en 1720 au Danemark par la France et l'Angleterre, ainsi que sur l'Alsace, le Luxembourg et le duché de Posen, le rendaient inquiétant pour les voisins de l'Allemagne. Il était donc nécessaire de rechercher si l'on ne pouvait trouver quelques chances d'accord entre la France révolutionnaire et l'autocrate de toutes les Russies ; et cet accord, avantageux pour la paix de l'Europe et l'honneur de la France, Cavaignac n'hésita pas à tenter de le négocier.

L'affaire était pourtant fort délicate. Après la Révolution de Février, Nicolas Ier avait rappelé son ambassadeur et refusé de reconnaître la République. M. de Nesselrode n'avait laissé à Paris qu'un représentant officieux, M. de Kisselef, pour les questions commerciales et la chancellerie. Le ministre français, Valade, était resté en fonctions à Saint-Pétersbourg jusqu'à l'arrivée de l'agent Famin, qui devait avoir le même rôle que Kisselef. Mais, tandis que Famin se rendait à son poste, où il recevait un accueil aimable et constatait l'effet immense des événements de juin, Cavaignac préparait avec adresse le retour au régime normal des relations diplomatiques, prologue d'une entente dont il avait évalué la portée. A peine était-il nommé chef du pouvoir exécutif, qu'il recevait Kisselef en audience, pour le charger d'exposer au tsar et à Nesselrode la modération de son programme de politique étrangère, dont les idées principales étaient la solution pacifique du problème italien et l'opposition aux tentatives de propagande révolutionnaire qui voudraient prendre la France pour base et l'étranger pour zone d'action. Il avait aussi parlé des inquiétudes que lui faisaient concevoir les tendances envahissantes du parlement de Francfort, interprète des ambitions allemandes ; sans même tenir compte des sympathies naturelles entre la France et la Russie, elles justifiaient son désir d'entretenir des relations plus étroites avec la Russie et d'envoyer à Saint-Pétersbourg un personnage de confiance qui donnerait sur ce sujet toutes les précisions nécessaires. Bastide avait tenu le même langage, qui, fidèlement rapporté par Kisselef, causa une agréable surprise au tsar, et Nesselrode fit savoir que l'envoyé serait attendu avec intérêt.

A une situation nouvelle il fallait un homme nouveau. Cavaignac choisit le général Le Flô, son ancien lieutenant-colonel en Algérie, son collègue à l'Assemblée comme député du Finistère, pour lequel il éprouvait une vive amitié, qu'un dissentiment léger avait altérée un moment, et dont il savait que les qualités personnelles seraient à la hauteur d'une telle mission. Le choix était heureux, car il donnait pour représentant à la France, auprès d'un autocrate militaire, un général connu pour ses exploits guerriers, d'ailleurs parfait homme du monde, d'une rare intelligence et perspicace observateur. Bastide l'accrédita auprès de Nesselrode comme un personnage sans titre officiel, possédant la confiance du Gouvernement et autorisé à traiter officieusement les affaires. Il le munit des lettres de créance d'envoyé extraordinaire et de ministre

plénipotentiaire, dont Le Flô prendrait le titre quand la reconnaissance de la République par le tsar serait un fait accompli. Cavaignac lui remit, en outre, une lettre autographe pour Nicolas Ier ; il y insistait notamment sur les liens naturels qui unissaient les deux pays et sur l'importance de la mission de Le Flô.

Celui-ci partit aussitôt avec le personnel qui devait constituer la future ambassade et il arriva le 21 septembre à Saint-Pétersbourg. Il y trouva le terrain bien préparé par Famin autant que par les projets mégalomanes du parlement de Francfort. On sait que cette assemblée, réunie après la Révolution de Février, sous l'influence des libéraux allemands, avait désigné l'archiduc Jean comme vicaire général de l'Empire et prétendait ramener dans la Confédération germanique tous les peuples de langue allemande. Les partisans de la grande Allemagne comprenant l'Autriche et ceux de la petite Allemagne où dominerait la Prusse étaient en désaccord, mais ils s'entendaient sur les moyens : pour commencer, le Danemark y perdait le Slesvig, dont le sort restait en suspens depuis l'armistice de Malmoë. Or, sans prendre prématurément au sérieux ces prétentions, Nesselrode jugeait opportun d'y songer. Il en avait fait, le 18 août, l'objet d'une dépêche qui répondait aux confidences de Kisselef et que celui-ci était invité à communiquer à Bastide et à Cavaignac : ... Il y aurait pour la Russie et pour la France, disait-il, matière à graves réflexions dans l'établissement au centre de l'Europe d'une puissance forte, compacte, non prévue par les traités existants, d'une nation de 45 millions d'hommes, obéissant à la même impulsion centrale, qui dérangerait tout équilibre, tel au moins qu'on l'a établi jusqu'ici, assumerait dans les questions générales une suprématie exagérée, et par ses prétentions ambitieuses, par la pression qu'elle exercerait sur les frontières à l'Est et à l'Ouest, deviendrait pour tous ses voisins une source fréquente de collisions.... Nesselrode ignorait sans doute que Froissart avait déjà traité les Allemands de querelleurs et convoiteux ; mais, prenant pour exemple le Slesvig, il expliquait : A nos yeux, c'est une question de principe des plus graves, car si l'on admet une fois qu'au nom de sa nationalité et de sa langue l'Allemagne ait droit de s'adjoindre une partie quelconque des territoires que les traités antérieurs ne lui ont point accordés, on ouvre ainsi la porte à des prétentions ultérieures....

C'était tout le problème italien que Nesselrode rattachait ainsi à l'affaire du Slesvig ; mais, en faisant remarquer que l'existence d'une Allemagne unie et puissante deviendrait un danger commun à la Russie et à la France, il répondait favorablement aux ouvertures de Cavaignac. En les renouvelant dans son audience d'arrivée, Le Flô constata qu'elles avaient déjà reçu en principe l'agrément du tsar. Celui-ci se montra heureux d'apprendre que la France, satisfaite du régime qu'elle s'était donné, ne songeait à troubler personne, et daigna concéder avec bonhomie que la république est la forme de gouvernement la plus naturelle quand on n'en a pas une autre toute faite. Il déclara sans hésiter que la Russie et la France avaient en effet des intérêts communs, que leur alliance serait la meilleure garantie de l'ordre et de la paix, car personne ne bougera et ne pourra rien en Europe tant que la France et la Russie seront unies et se donneront la main. Cependant il ne voulut pas modifier sa promesse de ne reconnaître la République française qu'après le vote de la constitution et il termina l'entrevue, d'ailleurs fort cordiale, par l'affirmation éloquente de sa sympathie pour Cavaignac.

L'attitude du chef du pouvoir exécutif dans l'épineuse affaire d'Italie avait été en effet unanimement approuvée à Saint-Pétersbourg, où chacun louait sa prudence et sa modération. Nesselrode refusait au Gouvernement prussien d'augmenter

les difficultés de la médiation franco-anglaise en intervenant de concert dans les pourparlers, et cette abstention entraînait celle de la diète de Francfort. Dans la haute société, on attendait avec impatience les nouvelles de Paris, pour savoir si le général Le Flô échangerait bientôt sa situation ambiguë contre celle d'ambassadeur d'un pays ami, et l'on ne lui ménageait pas les preuves de l'estime particulière que l'on avait pour sa personne et pour le Gouvernement qu'il représentait. Les personnages officiels admiraient dans Cavaignac son passé militaire, mais surtout sa fermeté pendant les journées de juin, sa constance à maintenir l'état de siège, qui faisaient contraste avec les tergiversations et la faiblesse des dirigeants qui l'avaient précédé. Nicolas lui-même se rendait aux raisons habilement exposées par Le Flô à Nesselrode et consentait à donner la réponse autographe réclamée par la susceptibilité légitime de Cavaignac qui, chef provisoire d'un Gouvernement non reconnu, aurait dû se contenter des compliments du chancelier écrivant au nom du tsar. Cette affaire de la lettre fut, peut-être, celle qui révéla le mieux les qualités diplomatiques de Le Flô et la fierté de Cavaignac, qui entendait recevoir dans sa personne les égards auxquels son pays avait droit, ainsi qu'il le fit remarquer à son ami. Son insistance, délicatement traduite par Le Flô dans ses conversations avec Nesselrode, au lieu d'indisposer le tsar, comme l'on aurait pu le craindre, eut précisément un effet contraire. L'estime de Nicolas Ier pour Cavaignac en fut accrue, et il laissa même espérer que son Gouvernement n'attendrait pas le vote de la constitution pour reconnaître la République.

L'appui donné au roi de Danemark dans l'affaire du Slesvig, en montrant que le chef du pouvoir exécutif n'était pas aveuglément attaché à la théorie des nationalités, accentuait encore ces bonnes dispositions, quoique l'on sût que le cabinet de Paris n'admettait pas le dogme de l'intangibilité des traités de 1815 et cherchait à concilier les principes contraires de l'ancienne diplomatie et du droit des peuples. Mais, au moment d'en recueillir les fruits, Le Flô fut vivement déçu. La nouvelle du vote de la constitution était arrivée à Saint-Pétersbourg, et le tsar ne semblait plus disposé à tenir sa promesse. Nesselrode, interrogé, confessa qu'un fait nouveau, la candidature de Louis Bonaparte à la présidence, avait changé ses intentions. Il n'était plus sûr de l'élection de Cavaignac, qu'il souhaitait pourtant sans réserves, et il pressentait que celle de Bonaparte changerait la politique de la France. Nicolas Ier préférait donc attendre le choix du peuple français, parce qu'il ne voulait pas être obligé, si ce choix désignait Louis Bonaparte, à rappeler dans un mois son ambassadeur. La personnalité du prince, ses antécédents, les opinions que l'on exploitait sous son nom rencontraient peu de sympathie à Saint-Pétersbourg. Autant l'accord aurait été agréable et fécond avec Cavaignac, autant on prévoyait de conflits avec son concurrent. La reconnaissance de la République par le Gouvernement impérial dépendrait donc des élections. Le Flô protesta contre ce revirement qui substituait une question de personnes à la dignité des relations d'État à État, et il ne craignit pas d'ajouter : Nous ne demandons pas la reconnaissance comme Louis-Philippe, qui avait semblé vouloir se faire pardonner une usurpation ; nous la réclamons comme un droit. Mais il fut impuissant à changer la décision du tsar. D'ailleurs, l'appréhension que causait le succès probable de Bonaparte s'expliquait par la crainte du secours qu'allaient en recevoir les révolutionnaires et les théoriciens du principe des nationalités. Avant de quitter son poste, Le Flô avait le temps de discerner que le tsar s'efforcerait de préserver la Russie de la contagion, en l'isolant davantage de l'Europe, mais que la nation russe portait en elle-même un germe plus ou moins éloigné de révolution. Et il était aussi bon

prophète en écrivant que son Gouvernement reviendrait par nécessité à une politique dont la France pourrait s'applaudir, car une alliance entre ces deux puissances est bien la plus naturelle que l'une et l'autre puissent contracter.

A peine le résultat de l'élection fut-il connu à Saint-Pétersbourg, que Le Flô envoya, le 24 décembre, sa démission au Président de la République et rentra à Paris pour occuper son siège de représentant. Il devait revenir en Russie comme ambassadeur, après la chute de l'Empire, et les souvenirs qu'il y avait laissés pendant sa brève mission lui permirent de rendre à la France des services éminents. Les amateurs d'hypothèses ont donc matière à raisonner sur le changement que l'élection de Cavaignac aurait imposé au cours de l'Histoire. L'alliance qu'il avait rêvée et préparée, qui ne fut scellée qu'un demi-siècle plus tard, aurait sans doute épargné à l'Europe bien des ruines et bien du sang.

Plus encore que la Russie, l'Italie retint son attention, car, dans ce pays en effervescence, les armées de la République pouvaient être, en exécution de promesses solennelles, engagées comme la dernière raison d'un peuple impuissant à chasser seul l'étranger.

Quand l'Assemblée constituante lui transmit les pouvoirs de la Commission exécutive, on ne parlait plus, en Italie, de *farà da sè*. Aux méfiances insolentes du début de la guerre de délivrance, qui faisaient refuser avec dédain et menaces l'appui d'une armée française, avait succédé une inquiétude proche du découragement. Les projets relatifs à une péninsule fédérée, libre d'Autrichiens, étaient déjà voués à l'échec par l'incapacité militaire de Charles-Albert et son ambition. La Lombardie, la République de Venise, les duchés de Parme et de Modène se donnaient au roi de Sardaigne ; mais Pie IX et le roi de Naples avaient rappelé leurs contingents, le premier par amour de la paix, le second pour reconquérir la Sicile qui venait de proclamer son indépendance et offrait la couronne au second fils de Charles-Albert. Celui-ci, après ses brillants succès d'avril-mai, facilités par la révolte de Vienne, au lieu de poursuivre avec énergie les Autrichiens, s'était attardé à discuter les conditions du Gouvernement provisoire de Lombardie et immobilisait ensuite l'armée piémontaise dans les sièges de Vérone et de Mantoue. Le maréchal Radetzky, renforcé par les troupes que la soumission de Vienne rendait disponibles, avait pu reprendre l'offensive. Charles-Albert, qui avait refusé en mai la cession de la Lombardie par l'Autriche, avait dû reculer devant ses ennemis supérieurs en nombre et en organisation, renoncer, après la défaite de Custozza, à prendre Mantoue et Vérone et à défendre les lignes du Mincio. Venise laissée sans secours, la Lombardie exposée à l'invasion et aux représailles de Radetzky firent alors souhaiter le secours de la France. La reconnaissance de la République, le 17 juillet, fut le premier effet de l'anxiété qui commençait de gagner le Gouvernement de Turin. Il redoutait encore une intervention qui aurait, croyait-on, pour conséquence la chute de la dynastie de Savoie, mais il exprimait le désir de recevoir les conseils d'un général français en mission, capable de rétablir les affaires. Reiset, notre envoyé à la cour de Sardaigne, se demandait avec angoisse si le moment fixé par les décrets de la Providence dont avait parlé Lamartine n'était pas arrivé. Il pensait qu'une armée devrait accompagner le général et il en évaluait l'effectif à 100.000 hommes au minimum. Le Gouvernement provisoire de Milan, effrayé par l'approche de Radetzky, délibérait sur les moyens d'amener le corps Oudinot, en observation sur les Alpes, à pénétrer sans ordres en Italie.

A Paris, comme dans toute la France, les républicains faisaient grand tapage en faveur de l'intervention immédiate. Ils ne se rendaient pas compte que les

insurgés de juin étaient, sans le savoir, les auxiliaires de Radetzky. Cavaignac avait bien d'autres raisons d'être moins pressé. Le dernier Gouvernement n'avait pas laissé 15 vaisseaux à mettre en ligne, et une partie du corps des Alpes était venue renforcer la garnison de Paris. Les risques d'une guerre l'invitaient donc à chercher une solution moins onéreuse du conflit dans lequel la politique des nationalités pouvait nous entraîner. D'ailleurs, il ne souhaitait pas plus au delà des Alpes qu'au delà du Rhin la formation d'un État puissant. Une Italie affranchie de la domination autrichienne et unie dans une fédération de pays autonomes lui paraissait préférable à l'unité italienne réalisée par la maison de Savoie, S'il considérait le soutien des revendications italiennes comme une dette d'honneur, léguée par la Commission exécutive, il ne voulait la payer qu'à bon escient. Aussi prend-il les précautions que les événements dont le bassin du Pô est le théâtre lui font paraître indispensables. Il envoie le colonel Rouvroy à Turin pour examiner la valeur et les ressources de l'armée piémontaise et il note, dans ses instructions que le colonel doit montrer au roi : ... La France, toujours dégagée de toute ambition et de tout calcul personnel, entend prendre et conserver l'attitude, non pas d'un auxiliaire utile, mais d'un sauveur nécessaire ; elle ne livrera pas ses armées ni l'honneur de ses armes, encore moins l'avenir d'une lutte qui peut réagir sur toutes les conditions de son existence, à des volontés divergentes, à des méfiances dont elle pourrait se plaindre, à des projets dont la réalisation ne lui paraît pas désirable.... Il faudra donc préparer une convention sur les bases suivantes : demande du Piémont reconnaissant son impuissance ; la République consent, sur l'invitation du Piémont, des Gouvernements de Milan et de Venise, à faire passer une armée en Italie. But : évacuation de la Haute-Italie jusqu'à l'Isonzo et le Brenner, y compris Brixen et le Tyrol italien ; il ne pourra être conclu d'armistice que du consentement du général français et avec la coopération d'un plénipotentiaire de la République.

Les événements exigeaient en effet une prompte décision. Charles-Albert, qui avait vainement demandé un armistice à Radetzky, le 2 août, était ramené sous les murs de Milan ; après un bref combat, le 6, il devait livrer cette ville d'où il s'enfuyait sous l'émeute ; l'invasion du Piémont était imminente. Le Gouvernement provisoire de Lombardie, le roi de Sardaigne expédiaient à Paris deux envoyés extraordinaires, chargés d'arracher à Cavaignac l'assurance d'un secours immédiat. Cependant, les démarches prescrites, depuis le déclin de l'offensive sarde, à M. de Beaumont, notre ambassadeur à Londres, les conversations avec lord Normanby, ambassadeur du Gouvernement britannique à Paris, allaient rendre possible un arrangement moins onéreux pour la France et honorable pour les patriotes italiens.

A peine arrivé au pouvoir, Cavaignac avait pensé que l'accord avec l'Angleterre offrirait des avantages que la diplomatie française ne pouvait dédaigner. C'était à Londres que la République inspirait peut-être le plus de méfiance, quoique la Révolution de Février y eût été favorablement accueillie ; c'était donc à Londres qu'il fallait chercher la garantie auprès de l'Europe que la France ne voulait ni conquête, ni propagande brutale de ses idées. Avec Bastide, le chef du Gouvernement français croyait que l'entente des deux pays était indispensable à la paix du monde et au libre développement des institutions démocratiques. Palmerston, alors premier ministre, avait d'abord écouté avec une courtoise réserve les suggestions de notre ambassadeur. Il attendait Cavaignac à l'œuvre, car il pensait que ce guerrier ne résisterait pas à la tentation de faire visiter aux armées françaises les anciens champs de bataille de l'Italie ; peut-être aussi supposait-il que le régime intérieur de la France ne tarderait pas à être

bouleversé par un assaut mieux préparé que celui de juin. L'incertitude du lendemain était donc l'objection capitale qu'il faisait à de Beaumont, quand notre ambassadeur le pressait de se déclarer en faveur d'un accord, rendu nécessaire par l'opportunité d'une politique commune dans les divers États de l'Italie. Il comprit enfin que Cavaignac lui offrait avec loyauté de l'aider à résister au courant qui emporterait l'Europe dans une guerre générale, et il accepta de soutenir la France dans une offre d'armistice et de médiation proposée sans délai à l'empereur. Cette démarche fut considérée à Vienne comme la dernière manifestation que le Gouvernement français pouvait faire en faveur de la paix : le vœu de l'opinion publique, la solennité des engagements antérieurs le forceraient ensuite à donner aux Italiens un appui militaire dont l'Autriche connaissait la valeur. Radetzky fut autorisé à renouer à Milan les pourparlers avec Charles-Albert qui signa précipitamment, le 9 août, un armistice dont les conditions étaient plus rigoureuses que celles dont les puissances médiatrices venaient de faire accepter les articles par le gouvernement autrichien.

Le 15 août, les bases de la médiation étaient connues. Le roi de Sardaigne en avait singulièrement diminué l'effet avantageux pour lui, en cédant à Milan plus qu'on ne lui aurait demandé. L'abandon de la Vénétie, notamment, sans garanties pour les habitants qui s'étaient donnés à lui, allait être pour la France une source de difficultés, où la diplomatie de la République fit d'ailleurs preuve d'une énergie rare. Cependant ces bases représentaient un compromis ingénieux entre les deux principes du droit des peuples et de la propriété des rois : l'Autriche renouvellerait ses concessions du 24 mai, c'est-à-dire qu'elle renoncerait à la Lombardie qui pourrait s'unir au Piémont en prenant sa part de la dette impériale, et elle promettait d'accorder à la Vénétie, qui resterait incorporée à l'Empire, des institutions et une administration nationales ; la frontière entre Lombardie et Vénétie ne serait pas modifiée ; un règlement ultérieur déterminerait le sort des duchés de Parme et de Modène, annexés par le Piémont, et sur une partie desquels la Toscane avait des prétentions. Ce n'était pas l'affranchissement complet rêvé par les patriotes italiens et les républicains français ; mais c'était un succès appréciable pour le roi de Sardaigne et la cause de l'indépendance. On avait tenu compte des sentiments réels du peuple des campagnes, dont l'attachement au régime autrichien était indéniable, surtout dans la partie orientale de l'Italie du Nord, ainsi que le faisait remarquer de Reiset, notre envoyé à Turin. Mais la déception du parti républicain, plus bruyant que nombreux en Italie, était grande. Il accusait Charles-Albert de trahison, et Bastide devait calmer des francophiles compromettants, dont les manifestations séparatistes, à Gênes, risquaient de rendre suspect en Europe le désintéressement de la France. La duplicité de Weissemberg, le ministre autrichien, semblait d'ailleurs rendre inévitable l'intervention armée que Cavaignac ne désirait pas, mais à laquelle il se serait résolu. Il ne fallut pas moins que la menace d'un casus belli pour débarrasser les États de l'Église d'une invasion autrichienne, et la présence d'une division navale bien commandée pour sauver Venise d'une attaque ou d'un blocus complet. En outre, le cabinet de Vienne cherchait à dissocier par ses atermoiements l'entente franco-anglaise, en différant son adhésion ou son refus au projet de médiation, pour se ménager un délai favorable à ses représailles et à ses intrigues dans les régions en litige. Une solution rapide s'imposait cependant. Celle que proposa le Gouvernement français, longuement étudiée en conseil des ministres, fait honneur à la diplomatie de Bastide et à la fermeté de Cavaignac. Puisque l'Autriche affectait de croire que Palmerston s'offrait comme un bénévole donneur d'avis et non

comme un médiateur réellement solidaire de notre Gouvernement, il fallait prouver la solidité de l'entente franco-anglaise. Le 29 août, de Beaumont fut invité à proposer au cabinet de Londres l'occupation combinée de Venise, tandis que l'armée des Alpes se rapprocherait du Piémont : ensuite, l'Autriche serait aussitôt mise en demeure de répondre à l'offre de médiation. Si elle la refusait, elle s'exposerait à une guerre où la France mettrait toute sa force matérielle, mais aussi la puissance expansive de ses idées. Le résultat en Europe dépasserait de beaucoup le résultat que la République aurait voulu atteindre par la voie pacifique ; ce regrettable résultat devra être imputé alors, non pas aux entraînements du Gouvernement de la République, mais bien à la persistance de ceux des Gouvernements de l'Europe qui ne veulent point faire la part des peuples et qui méconnaissent leurs véritables intérêts.... Nous touchons à une résolution sérieuse et suprême....

En prescrivant à de Beaumont de communiquer, dans son texte, cet appel à Palmerston, Cavaignac et Bastide savaient qu'il serait entendu. On connaissait trop, à Vienne et ailleurs, la puissance expansive des idées qui précéderaient ou accompagneraient l'armée française. Celle-ci, préparée par Lamoricière, que Cavaignac avait placé au ministère de la Guerre, commandée par le général Oudinot qui s'était distingué en Algérie, était capable de renouveler les exploits, sinon de celle de Bonaparte, au moins de celles de Vendôme et de Villars. En France même, la guerre eût été populaire : chez les monarchistes, parce qu'on irait au secours d'un roi contre l'Autriche, l'adversaire traditionnel ; chez les républicains, parce que l'on apporterait la liberté à un peuple opprimé. La réponse ne se fit donc pas attendre, car Palmerston fut pressant. L'Autriche respecta le statu quo de Venise et accepta les bases de la médiation. La conférence qui se réunit ensuite à Bruxelles n'avait pas encore résolu le problème italien lorsque Cavaignac abandonna le pouvoir.

Il est vraisemblable qu'il aurait fait accepter l'existence d'une fédération qui pouvait assurer la paix pendant de longues années, parce que cette solution était conforme aux véritables désirs du peuple italien et avait les préférences de l'Angleterre et de la Russie. La distinction qu'il marquait entre *l'Italie unie* et *l'unité italienne* explique aussi bien le rôle de la marine française à Messine, où l'amiral Baudin arrêta, de concert avec une escadre anglaise, les féroces représailles du roi Ferdinand, que le compromis qui enleva la couronne de Sicile au second fils de Charles-Albert, et que sa politique à l'égard de l'État romain. Son opinion était en faveur d'un domaine de l'Église assez vaste pour procurer l'indépendance matérielle et morale au souverain pontife et pour barrer la route du Sud à l'envahissante maison de Savoie. Qu'une révolution pût proclamer la déchéance temporelle du pape et substituer dans cet État le pouvoir laïque au pouvoir religieux, c'était une hypothèse à laquelle on ne songeait guère à Paris, depuis que l'on avait vu les patriotes italiens offrir à Pie IX la présidence de la Confédération italienne. Les rancunes de ces patriotes contre le souverain qui, tout en laissant ses sujets organiser un corps de volontaires, avait refusé de se déclarer officiellement en faveur de Charles-Albert, les troubles causés à Rome par la duplicité autrichienne qui faisait apporter au pape, pour le compromettre, un secours qu'il ne demandait pas, ne semblaient pas encore menacer un trône consacré par dix siècles de gloire et de bienfaits. Mais lorsque l'émeute eut chassé Pie IX de Rome, Cavaignac essaya aussitôt de détourner au profit de la France la force morale que le pontife représentait. Comment eût-il concilié ensuite ses idées sur le pouvoir temporel des papes et ses principes sur les droits

souverains des peuples ? C'est une question à laquelle l'élection du 10 décembre n'a pas donné de réponse.

L'Église de France n'avait pas eu tellement à se réjouir des procédés et des tendances de la Monarchie de Juillet, pour que la Révolution de Février fût considérée à Rome comme une catastrophe. Le Gouvernement provisoire, puis la Commission exécutive, avaient d'ailleurs donné à Pie IX les assurances formelles du respect et de l'affection de la République française pour le Saint-Siège, ainsi que Bastide le rappelait à d'Harcourt, notre ministre à Rome, en réclamant pour son Gouvernement une reconnaissance qui tardait trop. Cependant Pie IX manifestait ses intentions bienveillantes en approuvant aussitôt, malgré les objections de quelques casuistes, le premier acte de chef d'État fait par Cavaignac dans le domaine religieux. Il accordait en effet l'investiture canonique à Mgr Sibour, élevé le 7 juillet par le chef du pouvoir exécutif, de l'évêché de Digne à l'archevêché de Paris, devenu vacant par la mort de Mgr Affre ; il répondait par une lettre autographe à celle que Cavaignac lui avait adressée pour lui notifier son gouvernement, et il s'empressait de reconnaître la République, en remarquant avec joie qu'elle s'était préservée des fureurs antireligieuses, des sacrilèges et des pillages qui avaient déshonoré les mouvements populaires, au temps des régimes précédents. Ainsi engagées, les relations furent bientôt aussi cordiales et confiantes qu'on pouvait le souhaiter, ce qui ne signifiait pas, pour le Gouvernement français, une politique de faiblesse et de renoncement. S'il ne suivait pas toujours les avis de d'Harcourt, il n'en était pas moins attentif à exiger, par exemple, le respect des conventions du protectorat catholique dans le bassin méditerranéen, que les consuls de Sardaigne, notamment, affectaient de méconnaître. Leurs empiétements étaient tels que Sarrans, rapporteur du budget des Affaires étrangères, se demandait, à la séance du 15 juillet, ce que ferait ce pays quand il aurait puissance et marine pour balancer notre influence en Orient. Puis ce fut l'entrée des Autrichiens dans les légations, qui motiva une démarche comminatoire, dont Pie IX contesta la justice. D'ailleurs, à l'appui insidieux que lui offrait le cabinet de Vienne contre les intrigues des libéraux, il préférait le secours de la France, moins dangereux, croyait-il, pour sa tranquillité. Il fit donc demander à Cavaignac l'envoi de trois ou quatre mille hommes qui tiendraient garnison à Rome pour le protéger.

A une telle demande, il ne pouvait être répondu que par un refus. La médiation en cours, écrivit Bastide, garantissait l'inviolabilité du domaine de l'Église, et si c'était pour faire la police de Rome, la présence des troupes françaises serait contraire à la dignité de la République et au principe de non-intervention dans le régime intérieur des États. Cette dernière considération, cependant, n'empêchait pas le Gouvernement français de protester contre le choix de Rossi, ancien ministre de Louis-Philippe à Rome, à qui Pie IX confiait, le 14 septembre, la mission de former un cabinet capable de réprimer l'effervescence provoquée par les patriotes qui rêvaient de courir sus aux Autrichiens en y entraînant la France. A s'opposer à leurs manœuvres, Rossi bravait l'inimitié populaire, habilement surexcitée ; elle éclata le 15 novembre, dans une émeute où il fut assassiné. L'émeute se transforma aussitôt en révolution contre l'autorité politique du pape qui ne se sentit plus en sécurité dans sa capitale. En même temps que Cavaignac apprenait à Paris la nouvelle de cet événement, le nonce lui demandait si Pie IX serait autorisé à demander un asile à la France jusqu'au retour de la tranquillité dans ses États.

Même s'il n'avait pas eu pour le Saint-Père une déférence et une sympathie qu'il ne cherchait pas à dissimuler, l'intelligence politique du chef du pouvoir exécutif

lui inspira sur-le-champ sa réponse. Il avait apprécié à leur valeur les immenses et heureux effets qu'aurait, en deçà et au delà des frontières, la manifestation de confiance de Pie IX. La France n'apparaîtrait plus comme l'incendiaire de l'Europe, la propagatrice de l'athéisme et des révolutions ; elle reprendrait sa place de fille aînée de l'Église et son rayonnement religieux qui avait étendu dans les contrées les plus reculées le prestige des Francs. Dans le pays lui-même, la généreuse hospitalité acceptée par le pape effacerait, chez les catholiques, le souvenir des sacrilèges de la Terreur, des proscriptions du Directoire, des brutalités de l'Empire, des maladresses de la Restauration, des vexations de la Royauté de Juillet ; elle rallierait à la République tous ceux qui croyaient encore à l'indissolubilité des liens du trône et de l'autel. Et, comme il était homme de décision, le télégraphe transmit des ordres à Marseille et à Toulon pour la réunion d'une division navale qui emporterait à Civita-Vecchia une brigade de 3 500 hommes destinée à protéger le départ de Pie IX. Pour diriger cette délicate entreprise, au formalisme académique de d'Harcourt il imagina d'adjoindre l'initiative et l'habileté de Tinguy de Corcelles, député de l'Orne, qui lui était tout dévoué. Il ne pouvait faire un meilleur choix. Corcelles était un ancien carbonaro, revenu au catholicisme pratiquant, qui connaissait bien les affaires et les personnages romains. D'après les instructions que lui remit Bastide, il devait se rendre avec le détachement expéditionnaire à Civita-Vecchia pour offrir au pape une hospitalité qui effacerait le souvenir de Fontainebleau. Il emploierait la brigade Molière, de concert avec d'Harcourt, et sans lui en cas de divergence d'opinions, à donner toutes les garanties de sécurité à l'embarquement, le rôle des troupes devant être strictement limité à cette protection. Il amènerait le pontife à Marseille, où Freslon, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, courait lui préparer une grandiose réception. A l'Assemblée, il se trouva quelques opposants républicains, Jules Favre et Ledru-Rollin notamment, pour protester, le 28 novembre, contre ce qu'ils prétendaient être une ingérence insupportable dans les affaires intérieures du peuple romain. Mais une imposante majorité, en votant le passage à l'ordre du jour après avoir entendu les explications de Cavaignac, le laissa libre d'agir au profit des intérêts de la France et de la religion.

Malheureusement, d'Harcourt avait laissé passer le moment favorable. Le 26 novembre, Pie IX était résolu à quitter Rome et à se rendre en France. Nous avions un stationnaire à Civita-Vecchia, mais l'effervescence était grande dans ce port, et d'Harcourt, comme les conseillers habituels du pape, ne jugea pas prudent de l'exposer au danger de s'y embarquer. On choisit Gaëte, où le roi de Naples offrait de le recevoir et où d'Harcourt lui donna rendez-vous. Notre ministre partit avec le valet de chambre et les bagages personnels du pape pour Civita-Vecchia et conduisit le stationnaire le lendemain à Gaëte, où Pie IX était allé directement avec M. de Spann, ministre de Bavière, qui l'accompagnait pour lui servir de sauvegarde. Ainsi que le fit remarquer de Corcelles, d'Harcourt eût été plus habile en emmenant dans sa voiture le pape, au lieu du valet de chambre, et en le conduisant de Civita-Vecchia à Marseille. Quand il le revit à Gaëte, Pie IX avait changé d'avis. M. de Spann avait employé le long tête-à-tête du trajet à le dissuader de se rendre en France où, comme l'avait déjà maladroitement insinué d'Harcourt, l'élection de Cavaignac était incertaine et où celle de Louis Bonaparte changerait sans aucun doute la politique du Gouvernement français. Trop de pénibles souvenirs pour un pape étaient évoqués par ce nom ; sans remonter jusqu'à l'Empereur, le carbonarisme et le socialisme affichés de Louis, la contribution de son frère défunt Charles au

soulèvement des Romagnes autorisaient de mauvais pronostics sur les conséquences d'un départ trop précipité, qui pourrait mener à une nouvelle captivité de Fontainebleau. Le roi de Naples, accouru lui aussi à Gaëte, fut aussi pressant que M. de Spann avait été insidieux. Il invoqua les égards dus par le Père commun des fidèles aux États catholiques où les desseins des gouvernements n'étaient pas soumis aux caprices des choix populaires ; il protesta contre les préférences du pape pour un pays dont l'instabilité politique l'exposait à d'amers repentirs ; il fit songer au mécontentement de l'Espagne et de l'Autriche, si bien qu'il réussit à changer en intentions vacillantes les précédentes volontés de Pie IX.

En arrivant à Marseille, Corcelles apprit la présence du pape à Gaëte. Il jugea aussitôt la partie compromise, mais pas encore perdue. L'expédition de Civita-Vecchia lui parut être, dans ces conditions, une entreprise ridicule et coûteuse, dont le but pouvait être atteint avec des moyens différents. Il fit donc maintenir les bateaux et la troupe au Frioul et à Pomègue, et il partit sur un rapide aviso. Le 5 décembre il débarquait à Gaëte ; c'était trop tard. En vain, il s'efforça dans cinq entrevues avec le pape, dont deux en tête à tête, de réparer la maladresse de d'Harcourt. Le 7 décembre, il repartit pour la France et ne rapporta, dans une lettre autographe, que des promesses réalisables après l'élection du président, si les puissances catholiques n'y mettaient obstacle et si l'élection était conforme aux souhaits personnels de Pie IX.

Cependant les amis de Cavaignac, sa mère même, pressentant les conséquences que l'arrivée de Pie IX aurait sur le résultat des élections, poussaient le général à rehausser par une démarche personnelle la sincérité de l'appel que Corcelles allait faire entendre. Si l'on s'illusionnait, en effet, à l'hôtel de Monaco, sur les chances de succès, le revirement déjà produit à Marseille, jusqu'alors résolument hostile, par les préparatifs de Freslon, justifiait ces espérances. La sympathie certaine du pape pour celui qui était devenu l'ami du P. de Ravignan autorisait à penser qu'il écouterait mieux l'appel du chef de l'État et accepterait sans plus tergiverser une hospitalité offerte sans conditions. Cavaignac se laissa tenter. Le 3 décembre, il envoya au secours de Corcelles le lieutenant-colonel Jarras, porteur d'une lettre autographe qui renouvelait des assurances dont il ne serait plus possible de discuter le sens et de contester la valeur. Mais, malgré toute sa diligence, Jarras n'arriva que le 9 à Gaëte, deux jours après le départ de Corcelles, et il ne put que remettre lui-même à Pie IX le message qu'il apportait. Pie IX le reçut avec reconnaissance et il lui exprima chaleureusement ses vœux pour Cavaignac dont l'élection, dit-il, assurerait le bonheur de la France. Il lui déclara qu'il était obligé d'attendre les réponses des souverains européens auxquels il avait écrit pour leur faire connaître son désir de la visiter prochainement, afin qu'on ne l'accusât pas de cabaler avec le Gouvernement français. Mais il était désormais évident que le pape cherchait à gagner du temps pour savoir, avant de se décider au voyage, qui, de Cavaignac ou de Bonaparte, l'avait emporté.

Le 10 décembre, le peuple français mettait fin à son indécision. Le 20 décembre, Cavaignac s'effaça devant son heureux concurrent. Des combinaisons diplomatiques qu'il avait préparées, seule l'entente avec l'Angleterre allait subsister ; mais l'alliance russe, la fédération italienne, les rapports avec l'Église suivirent un autre destin. Il devait en partie son échec à sa politique conciliante et avisée, qui l'avait fait résister aux entraînements belliqueux provoqués, exaltés, soutenus par ceux qui voulaient, au nom d'un principe erroné, lancer l'armée française dans le bassin du Pô. Il est en effet dangereux, pour un homme

d'État, de tenir tête aux forces qui, selon les desseins d'animateurs cachés, font naître et dirigent les sentiments de l'opinion publique. Cavaignac n'ignorait pas que sa politique suscitait contre lui des haines tenaces, mais il n'entendait pas étouffer les scrupules de sa conscience pour plaire aux électeurs. Il faut dans notre pays, répondit-il le 21 août à un interpellateur qui lui reprochait le projet de médiation, plus de courage pour plaider en faveur de la paix que pour conseiller la guerre.... Si, dans l'Histoire, je vois plus d'un homme qui s'est fait un grand nom par la guerre, j'en vois aussi beaucoup qui ont fini obscurément pour n'avoir servi que les intérêts pacifiques de leur pays.... Ma pensée s'est toujours portée avec plus de respect sur ceux-ci que sur ceux-là.... Pour un général qui avait passé quinze années à se battre, l'aveu ne manquait pas d'élégance et de grandeur.

Dans les affaires de la politique intérieure, il ne consentit pas davantage à prendre pour règle de conduite le principe naïvement énoncé par Ledru-Rollin : Je suis leur chef, il faut que je les suive. Son dédain pour la recherche systématique de la popularité lui permit donc de conformer ses actes aux exigences de la justice et de l'intérêt public, sans se préoccuper de son intérêt particulier et du sentiment éventuel des électeurs. Beaucoup de ceux-ci étaient d'ailleurs trop désireux de faire un voyage au pays d'Utopie pour accorder longtemps leur confiance au guide que, dans un moment de danger, leurs représentants avaient choisi et qui était plus soucieux de servir le pays que de les flatter.

A peine le dernier coup de fusil s'était-il tiré dans les rues, à peine s'était éteint le bruit des applaudissements qui saluaient le nouveau chef du pouvoir exécutif, que les difficultés commençaient pour lui. Sollicité à la fois par les deux groupes hostiles qui prétendaient dominer l'Assemblée, il ne voulait donner à aucun l'appui de son nom pour recevoir en échange un appui qui affermirait son autorité. Il ne se considérait pas comme l'homme d'un parti, monarchiste ou républicain, mais comme l'arbitre qui devait les convier à collaborer de concert au redressement du pays, en négligeant ce qui les divisait, pour faire exclusivement appel aux sentiments qui pouvaient les unir. Il pensait qu'il n'y a pas deux morales pour l'homme public, et que les lois de l'honneur sont aussi impératives dans la direction d'un État que dans la vie privée. Il croyait que si la liberté d'exprimer ses opinions ou ses choix doit être scrupuleusement laissée au peuple français, ses dirigeants ne doivent pas craindre, dans des circonstances difficiles, de le préserver contre les erreurs ou les excès qui accompagnent l'usage irréfléchi ou prématuré de cette liberté.

Après l'ébranlement de juin, un assez long répit de tranquillité était nécessaire au pays. L'état de siège, que l'Assemblée avait elle-même réclamé avant la bataille, pouvait seul le lui procurer. Si elle écoutait les représentants qui proposaient, aussitôt après la victoire, le retour au régime normal de liberté, elle s'exposait à délibérer sous la menace constante de l'émeute et à préparer une constitution empreinte de rancune, de méfiance et de peur. La sérénité de ses débats ne devait pas être troublée par les excitations d'agitateurs, les surenchères de démagogues, impunément propagées par la presse et les orateurs des clubs. Malgré leurs instances, le chef du pouvoir exécutif avait trop conscience de sa responsabilité pour les satisfaire, sous le commode prétexte d'apaisement qui a toujours excusé les capitulations de la faiblesse. Déjà, le 7 juillet, il leur répondit sans détours que l'état de siège, considéré par lui et par l'immense majorité des braves gens comme la seule garantie efficace de la paix dans la capitale, serait maintenu, en dépit de toutes les criailleries, jusqu'au

moment où il jugerait bon de le supprimer. Il ne modifia pas son attitude lorsque l'ouverture des débats sur la constitution fournit à quelques députés l'occasion d'un nouvel assaut, car les motifs de sa constance n'avaient pas changé : l'Assemblée n'était pas libre, lui disait-on ; l'état de siège la faisait délibérer sous les baïonnettes, et rien ne devait entraver sa liberté. Or cette liberté, fit remarquer Cavaignac, l'Assemblée était maîtresse de se l'octroyer par un vote formel, si elle méconnaissait l'utilité de sa meilleure sauvegarde qui gênait seulement les brouillons et les ambitieux ; mais la suppression prématurée de l'état de siège serait suivie par la démission immédiate du pouvoir exécutif qui n'accepterait pas de se rendre complice d'un tel aveuglement. D'ailleurs, lorsque la constitution fut votée, Cavaignac proposa lui-même, le 13 octobre, le retour au droit commun. Il désirait, en effet, enlever toute entrave aux candidats qui se préparaient à lui disputer la présidence de la République et il ne voulait pas autoriser les adversaires malheureux du futur vainqueur à nier la sincérité, la spontanéité du choix populaire. Un décret du 19 octobre leva l'état de siège qui n'avait pas duré trois mois. Sa durée fut cependant suffisante pour amasser contre Cavaignac des rancunes qui s'assouvirent librement pendant la campagne électorale ; ses ennemis le lui reprochèrent comme une preuve irréfutable de ses penchants au pouvoir personnel et à la tyrannie.

A l'abri de la digue élevée par l'état de siège contre la tempête des passions politiques, la justice militaire achevait paisiblement la tâche que le dictateur d'abord, le chef du pouvoir exécutif ensuite, lui avait confiée. On a vu, dans un chapitre précédent, la générosité avec laquelle il atténua la rigueur des représailles immédiates que l'Assemblée désirait exercer sur les vaincus de juin. Les conseils de guerre, si décriés alors et depuis, offraient aux prévenus des garanties d'indulgence et d'impartialité qu'ils auraient vainement demandées à toute autre juridiction. En fin de compte Cavaignac s'était néanmoins préoccupé tout d'abord d'abréger la durée des enquêtes, afin de rendre le plus promptement possible à la liberté les prisonniers reconnus innocents. Le 9 juillet, il avait nommé le colonel Bertrand président de la commission militaire d'enquête sur les événements de juin. Cette commission était composée de quatre, puis huit sous-commissions comprenant chacune un conseiller à la Cour de cassation. Elle statuait sur les cas de mise en liberté qu'elle proposait à la commission de clémence, ou accordait sur-le-champ, et envoyait devant les deux conseils de guerre tous les autres prévenus. A ces conseils le procureur général avait détaché les juges d'instruction et les substituts disponibles, ainsi que des avocats à la Cour d'appel et à la Cour de cassation ; les dossiers des rapporteurs étaient en outre contrôlés par une commission de six conseillers à la Cour d'appel. Une commission de visite des prisons veillait sur l'état sanitaire et le bien-être des prévenus.

Le 22 septembre, l'énorme liquidation était achevée. Commissions et conseils avaient rendu 6.267 personnes à la liberté ; 4.316 étaient condamnées à la transportation, 255 restaient en jugement ; il n'y eut en fin de compte aucune condamnation à mort. Le nombre des condamnés parut alors trop considérable à Cavaignac, et la commission de clémence, où ne siégeaient que des magistrats fournis par la Cour de cassation, la Cour d'appel et le Tribunal de première instance, libéra 1.873 personnes après un nouvel examen des dossiers. Il aurait voulu se montrer encore plus généreux, mais le conseil des ministres s'y opposa. Les 2.440 personnes qui restaient soumises à la transportation furent acheminées vers l'île de Ré, où elles devaient attendre que le gouverneur général de l'Algérie fût prêt à les recevoir. On prévoyait que les transportés seraient

réunis en colonies pendant dix ans sur les domaines de l'État, pour y fonder plusieurs établissements agricoles, selon les principes du travail en commun ; que ceux d'entre eux qui s'en montreraient dignes pourraient recevoir, après trois ans, une concession et une habitation particulières. Mais les préparatifs de cette expérience intéressante traînèrent en longueur : aucun transporté n'avait quitté la France lorsque Cavaignac céda la place à Bonaparte.

On retrouve, dans le projet de régime pénal des transportés, le sentiment de sympathique curiosité à l'égard des théories socialistes que le chef du pouvoir exécutif manifestait parfois devant l'Assemblée, où elles faisaient scandale. Avec beaucoup de bons esprits, il s'effrayait de la puissance croissante des banques et des entreprises privées, qui s'élevaient sur les ruines de l'ancienne organisation économique, bouleversée par les applications industrielles de la vapeur. Il voyait grandir une féodalité financière, plus redoutable que la féodalité terrienne que Louis XI et Richelieu avaient eu tant de mal à réduire, et il rêvait, comme Louis Blanc dont il se déclara pourtant l'adversaire après les journées de juin et qu'il fit comprendre dans une autorisation de poursuites, d'adapter les anciennes corporations aux conditions nouvelles du temps présent. Les associations professionnelles, pensait-il, pourraient ôter au socialisme son caractère agressif, soit en procurant aux ouvriers industriels et agricoles une assurance contre le chômage, soit en leur démontrant les avantages et la nécessité d'une alliance étroite entre le capital et le travail. Mais, aux associations excitées à tout attendre de l'État, il aurait préféré les associations mixtes de travailleurs et de patrons, qui laisseraient leur valeur sociale aux capacités en comblant, grâce à la communauté des intérêts, le fossé qui les séparait. Aussi employa-t-il son influence à faire sortir des cartons la proposition Alcan qui avait été présentée le 17 mai, et l'Assemblée vota, le 6 juillet, un crédit de trois millions pour tenter une expérience dont on ne peut dire qu'elle souhaitait unanimement le succès. Un conseil d'encouragement, composé de représentants des conseils de prud'hommes et présidé par le ministre du Commerce et des Travaux publics, devait répartir le crédit entre les associations, d'après la nature de leurs entreprises et le nombre de leurs adhérents. Mais l'hostilité foncière de l'Assemblée se manifesta dans les amendements qui multiplièrent les formalités relatives à l'octroi des subventions. Lorsque Cavaignac abandonna le pouvoir, sur 440 demandes 196 avaient été examinées, et 24 seulement, la plupart spécialisées dans des entreprises de travaux publics, avaient reçu des secours variant de 5.000 à 250.000 francs. La reprise progressive des affaires, comme l'on dit aujourd'hui, et les difficultés administratives firent bientôt disparaître ces essais d'un socialisme de théoriciens. Peut-être faudrait-il le regretter, si Cavaignac avait duré assez longtemps pour que l'expérience fût concluante ; peut-être aussi, avec ou malgré lui, la surveillance tatillonne et l'appui tyrannique de l'État auraient-ils transformé les associations de travailleurs en variétés improductives et turbulentes d'ateliers nationaux.

D'ailleurs Cavaignac manifestait son intérêt pour les problèmes économiques et sociaux autrement que par un généreux projet d'innovations téméraires. Durant son bref Gouvernement il fit étudier, proposer et voter bien des lois bienfaisantes, que les régimes suivants laissèrent tomber dans l'oubli et que nos Chambres contemporaines exhument avec orgueil comme des nouveautés. C'est ainsi que l'État racheta le chemin de fer de Lyon, pour se substituer à la compagnie concessionnaire incapable d'achever les travaux ; qu'il consentit des avances au sous-comptoir des bâtiments et à des industries privées ; qu'il accorda des primes à l'exportation, qu'il exonéra d'impôts pour plusieurs années

les bâtiments d'utilité sociale construits dans un délai fixé. On déposa des projets de loi pour l'enseignement primaire, gratuit et obligatoire, dont les instituteurs seraient nommés par le ministre et qui admettait la liberté de l'enseignement privé ; pour la gratuité des grandes écoles et, par une conséquence naturelle, pour celle de l'enseignement secondaire, provisoirement préparée par la fondation de nombreuses bourses. On organisa l'enseignement et le crédit agricoles, pour protéger les cultivateurs contre les usuriers. Si Cavaignac ne put faire adopter ses idées sur le service militaire personnel et obligatoire, entraînant la suppression du remplacement, s'il dut renoncer au projet d'impôt progressif sur les successions et donations dont l'Assemblée ne voulait pas, il fit modifier dans un sens libéral les lois sur le jury, sur les juges des tribunaux de commerce ; on projeta la réforme de l'assistance publique et des monts-de-piété ; un décret ordonnant la création d'une école pour élèves fonctionnaires fut promulgué, mais la chute de Cavaignac le fit abroger. Les grands travaux publics sur les routes et les canaux recueillirent les travailleurs chassés de Paris par les journées de juin. Cette activité législative et la paix intérieure que le pouvoir exécutif procurait au pays produisirent en peu de mois d'heureux effets ; la crise économique était très atténuée lorsque Louis Bonaparte fut élu président.

Mais le général ne pensait pas que la prospérité matérielle suffit à faire le bonheur d'une nation. Il attribuait maintenant une grande influence aux idées religieuses sur les rapports des hommes entre eux et il croyait que l'on chercherait en vain une solution satisfaisante des problèmes sociaux, si elles ne régentaient pas effectivement les mœurs. L'Église catholique, dépositaire d'un enseignement millénaire dont il ne songeait plus à nier ou amoindrir les bienfaits, lui parut être l'auxiliaire naturelle d'un chef d'État préoccupé de rétablir la concorde parmi les classes hostiles ; cependant sa finesse politique lui faisait comprendre que l'Église, pour accomplir sûrement sa mission, ne doit pas être considérée par un peuple naturellement frondeur comme un agent, ni la religion comme un moyen de gouvernement. Or il se demandait si le Concordat ne lui confiait pas un pouvoir compromettant pour elles et si le droit qui lui était reconnu de nommer les évêques n'en faisait pas des fonctionnaires, exposés comme tous les autres fonctionnaires à subir les vicissitudes de la mêlée des partis, au-dessus desquels ils devraient être placés. Ses scrupules l'amenèrent à consulter le P. de Ravignan, alors dans tout l'éclat de sa renommée, et qui était le directeur spirituel de sa mère. Le savant jésuite rédigea un mémoire fort curieux et proposa une combinaison qui donnerait à l'épiscopat un indiscutable prestige religieux, mais il fit aussi remarquer que toute modification du Concordat devait être négociée avec Rome. Cavaignac aurait-il tenu compte de ces suggestions et diminué habilement le droit régalien du chef de l'État au profit de l'intérêt mieux compris de l'Église ? aurait-il affranchi, de concert avec le pape, les évêques français de toutes les compromissions politiques inspirées par l'ambition, qui amoindrissaient leur autorité morale de pasteurs ? Il était assez perspicace et assez énergique pour le tenter, et cette réforme aurait probablement épargné à la France les discordes et les malentendus qui ont abouti à la brutale suppression du Concordat.

Le souci de rétablir et de consolider l'antique alliance de l'Église et du peuple, de mettre les actes de la vie publique sous les auspices de la religion, était d'ailleurs commun à la plupart des hommes de 1848. Chez Cavaignac, il inspirait des appels où la sincérité de la conviction transformait les habituels lieux communs de l'éloquence protocolaire. Le 10 octobre 1848, par exemple, dans sa circulaire, sur la fête du 12 novembre où la constitution devait être promulguée, il disait :

L'Assemblée nationale a voulu que la religion vînt consacrer la solennité qui se prépare.... Chez tous les ministres de la religion un empressement patriotique a répondu à notre appel ; ils ont salué d'un sincère hommage l'établissement de la République ; ils y trouvent l'application de tous lés principes de liberté, d'égalité, de fraternité que l'Évangile a révélés au monde et soigneusement inscrits dans la constitution républicaine. Ils élèveront pieusement leur pensée vers Dieu qui protège la Nation, la République ; ils le remercieront de ses bienfaits ; ils lui demanderont des bienfaits nouveaux pour la patrie commune. Quel chemin parcouru jusqu'au jour où le Gouvernement de Clemenceau, qui était pourtant un Gouvernement d'union sacrée, s'abstint d'assister au *Te Deum* de la Victoire !

La constitution était en effet votée le 25 octobre, mais, depuis le 9, le public avait suivi avec indifférence les péripéties de la discussion. Il ne se passionnait plus que pour l'élection présidentielle, à propos de laquelle les partis avaient livré de chaudes batailles. Louis Bonaparte était revenu à l'Assemblée, envoyé le 26 septembre par l'Yonne, et son énigmatique personnalité avait tacitement fait l'objet de tous les débats. Sans lui, Cavaignac devait être choisi, quel que fût le mode d'élection adopté ; lui présent, son nom seul en faisait un concurrent redoutable. Plus clairvoyants que beaucoup de leurs collègues, Lacrosse, Ternaux, Jules Grévy, Leblond, Thouret avaient tenté d'anéantir ses espérances ou de maîtriser ses ambitions ; mais Lamartine, le 6 octobre, par un de ses plus éloquents et de ses plus utopiques discours, et Cavaignac lui-même en se rangeant, au nom des principes, du côté des plébiscitaires, malgré son propre sentiment et l'avis de ses ministres, emportèrent les dernières hésitations de l'Assemblée. Le choix du président de la République fut, comme celui de l'Assemblée, remis au peuple, que l'on invitait ainsi à dresser l'un contre l'autre deux pouvoirs également autorisés à invoquer leur investiture souveraine pour justifier quelque prochain coup d'État.

En refusant de soutenir l'amendement Thouret qui excluait de la candidature à la présidence les membres des anciennes familles souveraines, Cavaignac se montra beau joueur, mais il prépara lui-même son propre échec. Trop d'inimitiés et trop d'ignorances le combattaient au profit de son rival. Contre lui, la levée de l'état de siège faisait bouillonner un flot de rancunes longtemps comprimées. Il y avait celles des journalistes rendus muets par la loi du cautionnement qui imposait, selon Lamennais, silence aux pauvres ; celles de Girardin qui. ne pardonnait pas son arrestation, l'exil de Louis Blanc et son désir inassouvi : Une heure de pouvoir vaut mieux que dix ans de journalisme ; celles des révolutionnaires et des démagogues que la suppression de leurs journaux et la fermeture de leurs clubs avaient condamnés à l'impuissance ; celles des théoriciens de la liberté des peuples et du principe des nationalités dont la politique de Cavaignac avait déçu les espérances. On imagina les manœuvres les plus déloyales pour le discréditer. On tenta de le compromettre dans un scandale de décorations, dont on avait falsifié les dossiers dans les bureaux, et qui étaient destinées à récompenser certains actes héroïques des vainqueurs de juin ; des noms de faussaires, de voleurs, de bandits y avaient été mêlés à l'insu de la commission qui présentait le rapport à l'Assemblée, pour que l'on pût provoquer l'indignation publique contre les pensionnaires du général, les prix Monthyon de la République, les récompensés du régicide et de l'assassinat. Orléanistes et socialistes raillèrent son enfance à la Cour de Naples, ses comptes d'officier pauvre ; ils suspectèrent ses projets s'il était élu, prédisant qu'il rétablirait la dictature, qu'il asservirait la France au clergé, qu'il domestiquerait les magistrats. Il dut remettre en discussion à l'Assemblée, le 25 novembre, sa conduite

pendant les journées de juin : Barthélemy Saint-Hilaire, Garnier-Pagès, puis Pagnerre prodiguèrent les insinuations déshonorantes ; mais le débat se termina par le triomphe de l'accusé.

En faveur de Bonaparte, il y avait l'aveuglement de Thiers et de sa clientèle, prêts à voter pour le plus bête, comme dira plus tard Clemenceau, car le prince n'était, selon Thiers, qu'une tête vide, un voluptueux, le second tome de Richard Cromwell ; il y avait les calculs de nombreux royalistes qui considéraient son élection comme l'intermède nécessaire avant une restauration ; il y avait l'erreur des socialistes qui' avaient foi dans ses opinions de conspirateur, le libéralisme des intellectuels genre Girardin qui le soutenaient contre Cavaignac pour empêcher le retour du régime du sabre. Une marée de brochures, de placards, de caricatures, des nuées d'émissaires se répandaient sur le pays, suggestionnant les électeurs qui restaient sans défense contre la fascination des promesses prodiguées par les lanceurs inconnus de sa candidature, dont l'habileté n'a été égalée que par les animateurs du boulangisme. Ils écartaient l'inquiétante question D'où vient l'argent ? en affirmant que le prince était riche à milliards, ce qui lui permettrait, s'il était élu, d'abolir pendant plusieurs années les impôts et de rembourser celui des 45 centimes si impopulaire ; ils vantaient l'âge d'or que ferait régner un président qui avait trouvé dans ses traditions de famille le secret de bien gouverner ; ils promettaient la gloire aux belliqueux et la révolution en marche aux exaltés. On s'émerveillait, dans les campagnes et dans les centres ouvriers, à la pensée de ces largesses, comme au souvenir des assauts livrés par le prince à la Monarchie de Juillet, et déjà l'on criait un peu partout : Vive Napoléon ! et même : Vive l'empereur !

A l'Assemblée, on commença de s'émouvoir de cette popularité croissante qui s'élevait comme une menace imprécise. Tandis que les irréconciliables se comptaient dans les ultimes attaques contre Cavaignac, divers chefs royalistes voulurent s'unir aux républicains modérés pour barrer la route à son concurrent. Mais aucune des combinaisons proposées n'eut l'agrément du général. Vainement on tenta de lui procurer l'alliance du Dr Véron, directeur du *Constitutionnel* qui était alors un des journaux les plus influents ; il ne put se résigner au rôle de vassal tenu en lisière qui lui était offert, et l'orageuse entrevue qu'on lui ménagea eut un résultat contraire à celui qu'on souhaitait. Alors on projeta de retarder de plusieurs mois l'élection présidentielle, jusqu'après le vote des lois organiques, afin de lui laisser le temps d'éclairer les électeurs ; il n'accepta pas de prolonger une agitation qu'il jugeait nuisible au pays. Enfin, pour le débarrasser des intrigants acharnés à sa perte, on lui conseilla de proposer la prorogation de l'Assemblée ; il s'y refusa, pour rester jusqu'à la fin sous le contrôle des représentants.

Résolu à ne pas intervenir personnellement dans la lutte, il laissait ses amis combattre de leur mieux pour lui ; mais les ressources financières dont ils disposaient, et dont l'oncle Jacques-Marie fournissait une bonne part, étaient bien modestes en comparaison des sommes énormes que les agents de Louis Bonaparte dépensaient sans compter. Il avait d'abord songé à faire éclairer les électeurs par des conférenciers officiels qui leur expliqueraient impartialement le mécanisme de la nouvelle constitution et leur feraient comprendre l'importance de leurs responsabilités. L'hostilité de M. de Falloux et l'impression défavorable de plusieurs députés républicains le firent renoncer à ce sage projet : on feignait de redouter qu'il organiserait ainsi, par des moyens détournés, une propagande administrative dont il serait le seul bénéficiaire, et il ne voulait pas sortir de la neutralité. Cependant il savait que l'inexpérience et l'ignorance du corps

électoral, surtout dans les campagnes, avaient grand besoin de conseils. Les rapports des légions de gendarmerie, qui sont des mines précieuses de renseignements, notaient en effet que l'esprit public était bon et dévoué au général à cause de ses actes, et que les modérés, ainsi que les royalistes ralliés voteraient pour lui. Mais ils indiquaient aussi que la majorité des monarchistes, ne croyant pas Henri V possible, voteraient pour Napoléon comme la plupart des paysans ; que l'on racontait beaucoup d'histoires sur Louis Napoléon, sur son énorme fortune dont il ferait profiter le pays, sur la gloire que son nom donnerait à la France ; que Ledru-Rollin était le candidat des ouvriers des villes et des campagnes, auxquels les socialistes et les communistes, parti peu nombreux mais ardent et discipliné, promettaient monts et merveilles. Et ils concluaient : Ce qui empêche l'opinion de se former, c'est l'acharnement que mettent les partis à se déchirer mutuellement par la voix de la presse ; ce déplorable état de choses divise les masses, détruit chez elles toutes les notions du bien, du mal, du vrai, du faux, du juste, de l'injuste ; elles sont irrésolues et ne savent sur qui s'appuyer pour éviter une désorganisation complète de la société.

Malgré tous les conseils, il s'opposait à toute apparence de pression administrative, afin de ne pas enlever à la consultation du 10 décembre le caractère d'absolue liberté qu'il avait voulu lui laisser. D'ailleurs, les fonctionnaires étaient, en grande partie, des créatures du Gouvernement provisoire et de la Commission exécutive, dont l'esprit ne lui était pas favorable et dont les actes contribuaient à discréditer le régime républicain. Il n'avait pas eu le temps, ni le goût, de faire une épuration nécessaire. Tout au plus approuva-t-il la circulaire que Vivien, le nouveau ministre de l'Intérieur, adressa dans les départements et qui faisait, d'une manière indirecte mais adroite, l'apologie de Cavaignac : ... On comprendra sans peine, disait Vivien, que l'avenir de la République dépend en partie du premier citoyen qui présidera à ses destinées, que la nation doit, dans le choix qu'elle fera, se confier à un passé sans reproche, à un patriotisme incontestable, à une résolution mâle et énergique, déjà éprouvée au service de la République, plutôt qu'à de vaines et trompeuses promesses.... Que les électeurs soient libres dans leur choix. Gardez-vous d'appeler au secours de votre opinion leur intérêt, leur frayeur, toutes les mauvaises passions qui peuvent les égarer ; ne flattez pas les préventions locales, ne parlez pas de faveurs sans bornes, de dégrèvements d'impôts, de satisfactions qu'aucun Gouvernement ne pourrait leur donner. Comme indication, la circulaire était habile et honnête ; mais comme acte de pression gouvernementale, c'était peu. On a fait bien mieux, depuis. L'Empire a imaginé les candidatures officielles, et, dans la troisième République, tel ou tel ne convoite le ministère que pour faire les élections.

Ainsi, jamais candidat détenant le pouvoir ne se préoccupa moins de le conserver. Peut-être ce qu'il avait vu de la politique l'empêcha-t-il de forcer la victoire. On ne s'explique pas autrement son insistance à dissuader l'Assemblée, qui l'aurait sûrement élu, de se réserver le choix du président, pour le faire attribuer au peuple souverain ; à faire accepter par cette Assemblée déjà méfiante l'éligibilité d'un prince dont il pouvait craindre le succès ; à dédaigner les manœuvres légales qu'on lui offrait d'exécuter pour changer les conditions de la lutte électorale et mettre en déroute son concurrent. Jamais encore pays n'a été laissé aussi libre de fixer son propre destin. Fidélité obstinée au dogme démocratique de l'infaillibilité des jugements populaires, lassitude d'une lutte sans répit contre des adversaires de mauvaise foi, ces deux sentiments ont seuls empêché Cavaignac d'écraser un adversaire que ses origines, son existence

orageuse, l'ambiguïté de ses opinions, ses entreprises avortées, ses ambitions percées à jour rendaient singulièrement vulnérable.

Le 10 décembre, 5.434.226 électeurs appelèrent Louis Bonaparte à la présidence de la République ; 1.448.107 seulement avaient préféré Cavaignac. Ledru-Rollin n'obtint que 370.119 voix, Raspail dut se contenter de 36.329, et Lamartine toucha le fond de l'impopularité avec son contingent dérisoire de 7.910 partisans.

La transmission des pouvoirs s'effectua le 20 décembre. Le chef du pouvoir exécutif remercia l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui avait témoignée et remit au président Marrast la démission du ministère ; il fut longuement applaudi.. Louis Bonaparte fit le serment de fidélité à la constitution ; il rendit ensuite hommage à l'administration de son prédécesseur et déclara : La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État. Son discours gauchement débité, il s'avança vers Cavaignac, qui avait déjà pris place sur un banc au milieu des républicains modérés, et lui offrit une main qui fut serrée avec une froide courtoisie. Une ère nouvelle commençait pour la France.

ÉPILOGUE

LA droiture, qui était la qualité principale de Cavaignac, avait causé son échec ; elle inspira sa conduite dans la dernière période de sa vie publique. Les électeurs du Lot et de Paris lui restèrent fidèles et l'envoyèrent à l'Assemblée législative, quand la Constituante disparut de la scène parlementaire. Malgré des rancunes individuelles qui ne désarmèrent pas, le plus grand nombre de ses collègues lui témoignèrent une estime et une sympathie qui se traduisirent, à la Constituante, par la présidence de la commission du budget et de la commission de réorganisation de la force publique. Mais vainement on essaya de lui faire jouer le rôle d'un chef d'opposants contre la politique et la personne du président, dont on commençait de comprendre l'ambition et la ruse sous son masque de nonchalance et de médiocrité. Le dépit seul aurait expliqué une telle attitude, et Cavaignac n'avait aucun regret de son échec. Singulièrement loyal, il ne voulut pas se faire l'instigateur ou le complice de ces oppositions sans merci et sans mesure, dont il avait lui-même tant souffert : Il ne faut pas, quand on a été au pouvoir, dit-il un jour à l'Assemblée, oublier qu'on l'a tenu ; il ne faut pas, alors qu'on est opposition, oublier qu'on a été soi-même pouvoir et majorité. Il ne consultait donc que ses opinions, et non les intérêts du parti républicain, quand il votait avec la minorité pour continuer à défendre les idées qu'il avait soutenues au détriment de sa propre popularité. Mais, soit qu'il refuse le crédit demandé le 16 avril 1849 pour l'expédition de Rome, qui pouvait déchaîner une guerre générale ; soit qu'il proteste contre le retour déguisé au pays légal qui enlèvera près de trois millions d'électeurs au suffrage universel et faussera le sens des consultations populaires ; soit qu'il parle en faveur des commandants des grandes divisions militaires dont le Gouvernement modifiait les attributions qui pouvaient le gêner ; soit qu'il mette en garde, le 14 juillet 1851, l'Assemblée contre des projets de révision constitutionnelle qui préparaient le rétablissement d'une dictature ou d'une monarchie, il ne parle qu'au nom des principes. Ses discours éloquents, habiles, mesurés, le classent parmi les indépendants hautains, que rien ne pourra domestiquer, pas même cette offre d'un portefeuille qui fait oublier parfois tant de dissentiments. Cependant son influence augmente, en même temps que s'aggravent les différends entre Louis Bonaparte et l'Assemblée. Les royalistes, qui ont favorisé en 1848 le prince en croyant le faire servir au succès de leurs secrets desseins, les républicains, qu'il a déçus et qui le voient s'acheminer lentement, mais sûrement, vers le trône, songent à se coaliser pour empêcher sa réélection et à s'unir sur le nom de Cavaignac, qui reste indifférent à leurs intrigues. Il a vu disparaître avec sa mère, morte le 20 juin 1849, l'affection qui l'avait soutenu dans les heures désolées de son existence, et il hésite à fonder le foyer auquel une tendresse désintéressée le convie : le règlement onéreux d'une dette faite par son frère pour fonder la *Réforme* engloutit les dernières bribes de son patrimoine, et la politique de Bonaparte rend l'avenir incertain.

Mais les événements se précipitent. Louis Napoléon abat son jeu, le coup d'État est fait. Sans nul souci de l'élégance, il a désigné Cavaignac parmi les principaux obstacles à son succès, et l'ancien chef du pouvoir exécutif, arrêté à son

domicile, 17 rue du Helder, le 2 décembre, à cinq heures du matin, est emprisonné à Mazas, puis au fort de Ham. Morny, d'ailleurs, en éprouva quelque honte et ne l'y laissa pas longtemps. Le 29 décembre, il sortit de prison et s'empressa de demander sa mise à la retraite, qu'il obtint le 16 janvier 1852, afin de rester, comme il l'écrivit au ministre, au vu de tous, à l'égard du Gouvernement actuel de la France, dans la seule situation compatible avec mon honneur et mon dévouement à la liberté.

Mlle Odier, fille d'un banquier de Paris, s'était éprise de son caractère ; le coup d'État avait bouleversé le projet de mariage prochain auquel Cavaignac s'était enfin résolu. Il se retrouvait, à la sortie de Ham, pauvre et sans position ; noblement il rendit une parole qui, d'ailleurs, ne fut pas reprise. Les électeurs parisiens montrèrent une égale constance et un égal désintéressement : ils restèrent fidèles en 1852 et en 1857 à leur député qui, refusant de prêter le serment exigé par la nouvelle Constitution, n'était pas admis à siéger au Corps législatif. Il n'avait alors d'autres ressources que sa maigre pension de retraite, car de concert avec sa femme il avait abandonné aux créanciers de son beau-père, totalement ruiné par des affaires malheureuses, la dot qu'elle avait reçue. Mais l'oncle Jacques-Marie, dont l'affection ne lui fit jamais défaut, et qui mourut en 1855, lui légua la moitié de sa fortune, dont il employa une partie à l'achat d'une vaste propriété, nommée Ournes, près de Flet, à 40 kilomètres du Mans.

Il s'y trouvait le 28 octobre 1857 avec sa femme et son fils Godefroy, âgé de quatre ans. Ce jour-là il fit, en compagnie de M. de Malherbe, une partie de chasse. Après avoir longuement battu les coteaux, il s'assit avec lui sous un arbre, bavarda un instant, et, se sentant fatigué, il le quitta pour rentrer à la maison. En arrivant, sur le sentier qui longeait la tour, il tomba inanimé. Un moment plus tard, le jardinier le vit couché par terre, s'approcha pour le secourir et constata sa mort. Il était vraisemblable que les autorités administratives, après avoir consulté le Gouvernement impérial, imposeraient les obsèques à Flet, afin d'éviter les manifestations dont les funérailles à Paris pourraient être le prétexte. Mais Mme Cavaignac était une femme de tête et de cœur. Elle enveloppa le corps de son mari dans un vaste caban, le fit asseoir près d'elle dans une calèche, dont son fils, qui sut garder le secret, et un vieil ami, M. Piscatori, occupaient le siège de devant, et partit en cet équipage pour le Mans, qui était alors le terminus du chemin de fer. Le chef de gare accepta de se faire le complice d'une supercherie et commanda un train spécial pour le général Cavaignac, qu'une maladie subite obligeait de rentrer à Paris. Aidée par M. Piscatori, la veuve plaça le cadavre dans le compartiment et lui donna l'attitude d'un voyageur indisposé. A l'arrivée à Paris, on admit aisément que le général était mort au milieu des siens pendant le trajet et l'on autorisa sans difficulté son transport à son domicile, 23 rue de Londres. La cérémonie des funérailles, rehaussée par les honneurs militaires, fut célébrée le 31 octobre à Saint-Louis d'Antin. Le général fut ensuite inhumé au cimetière Montmartre, dans la sépulture de famille où il rejoignait tous ses parents. Il manqua au cortège beaucoup d'anciens républicains.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

J'AI consulté, pour rédiger ce volume, un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'époque de la Deuxième République. L'énumération en serait fastidieuse, car elle comprendrait la plupart des brochures de propagande que l'élection du 10 décembre 1848 fit éclore et qui occupent plus de 600 numéros dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale, ainsi que les mémoires et les études historiques d'écrivains notoires alors, dont beaucoup sont, aujourd'hui, bien oubliés. La consciencieuse biographie publiée en 1870 par Aug. Deschamps, les archives du Ministère de la Guerre, celles des Affaires étrangères m'ont aussi fourni de précieux renseignements. Mais j'ai surtout cherché ma documentation dans les papiers personnels du général Cavaignac, pieusement réunis et conservés par l'admirable épouse de son digne fils, qui, avec une confiance et une bonne grâce rares, a ouvert pour moi les tiroirs et les cartons de sa bibliothèque d'Ournes. Je lui en exprime ici toute ma reconnaissance.

FIN DE L'OUVRAGE